Bulletin

DES

Sciences Pharmacologiques

ORGANE SCIENTIFIQUE ET PROFESSIONNEL

Paraissant tous les mois

ANNÉE 1901

TOME IV



ANNEXES

PARTIE BIBLIOGRAPHIQUE

REVUE DES JOURNAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Voir les tables spéciales de ces annexes
(1° Table des Auteurs — 2° Table des Matières)
à la fin de ce tome IV.

LISTE

DES

PRINCIPALES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES ET FRANÇAISES

analysées dans le « Bulletin »



ABRÉVIATIONS ACCEPTÉES (1)

Allemagne.

Apot. Zeit. Berlin.— Apotbeker-Zeitung. Organ des deutscben Apotheker-Vereins. — L. Zumbroich, réd. princ. — Publication bi-hebdomadaire par livraison in-4° rais. sur 2 colonnes — 1 vol. par an.

Arch. f. exp. Path. u. Pharm. Leipzig. — Archiv für experimentelle Pathologie und Pharmakologie — Naunyn et Schmiedebero, réd. princ. — Publié par fasc. in-8° rais. — 6 fasc. par volume. — 1 ou 2 vol. par an.

Arch. Pharm. Berlin. — Arcbiv der Pharmazie. — E. Schmidt et H. Beckurts, réd. princ. — Publication par fasc. in-8° car. — 1 vol. par an.

Ber. deut. chem. Ges. — Berichte der deutschen chemischen Gesellschaft. Eigenthum der deutschen chemischen Gesellschaft. — Publication par fasc. in-8° rais. — 3 vol. par an.

Ber. deut. pharm. Ges. Berlin. — Berichte der deutschen pbarmazeutischen Gesell. schaft. — Im Auftrage, der Gesellschaft berausgegeben vom Vorstande. — Publication par fasc. in-8° car. — 1 vol. par an.

J. Ph. Ets.-Loth. Mülhausen — Journal de Pharmacie von Elsass-Lothringen — Gerock, réd. princ. — Publication mensuelle par fasc. in 8° carré — 1 vol. par an.

Pharm. Centralh. Dresden. — Pharmaceutische Centralballe. — A. Schneider, réd. princ. — Publication hebdomadaire par livraisons in-8° jés. — 1 vol. par an.

Pharm. Zeit. Berlin. — Pbarmaceutische Zeitung. — Dr H. Böttger, réd. princ. — Publication bi-hebdomadaire par livraisons in-4° jés. sur 3 colonnes. — 1 vol. par an.

Therap. Monatsh. Berlin. — Therapeutische Monatshefte. — Dr O. Liebreich, réd. princ. — Publication mensuelle par fasc. in-4° car. sur 2 colonnes — 1 vol. par an.

Zeits. allg. öster. Apot. Ver. Wien. — Zeitscbrift des allgemeinen österreicbiscben Apotbeker-Vereins. — J. Sicha dir. — Publication trimensuelle par fasc. in-8° rais. — 1 vol. par an.

Zeits. f. anal. Chem. Wiesbaden. — Zeitscbrift für analytiscbe Chemie. — Pr Dr H. Fresenius, dir. — Publication mensuelle par fasc. in-8° car. — 1 vol. par an.

Zeits. angew. Chemie. Berlin. — Zeitschrift für angewandte Chemie. Organ des Vereins deutscher Cbemiker — Pr F. Fischer, dir. — Publication hebdomadaire par fasc. — 1 vol. par an.

Zeits. f. anorg. Chem. Leipzig. — Zeitschrift für anorganiscbe Chemie. — Richard Lorenz (Zürich) et F.-W. Kuster (Clausthal), dir. — Publication par fasc, in-8° rais. — 2 ou 3 vol. par an.

(1) Le nom qui suit l'indication du périodique, désigne la ville de sa publication.

Zeits. f. physiol. Chem. Strassburg. — Hoppe-Seyler's Zeitschrift für physiologische Chemie. — Pr A. KOSSEL, dir. — Publication in-8° rais. — 1 vol. par an.

Zeits. f. Unters. Nahr. u. Genussm. Berlin. — Zeitschrift für Untersuchung der Nahrungs — und Genussmittel sowie der Gebrauch-gegenstænde. — Dr A. BÖMER, réd. princ. — Fasc. mensuels in-8° rais. — 1 vol par an.

Amérique.

Amer. Journ. Pharm. Philadelphia. — The American Journal of Pharmacy. — Organe du Philadelphia College of Pharmacy. — HENRY KRÆMER, dir. — Publication mensuelle par fasc. in-8° car. — 1 vol. par an.

Pharm. Arch. Milwaukee Wisc. — Pharmaceutical Archives. — EDWARD KREMERS, dir. — Publication mensuelle par fasc. in-8° rais. — 1 vol. par an.

Pharm. Rev. Milwaukee Wisc. — Pharmaceutical Review. — Dr FRED. HOFFMANN and Dr EDV. KREMERS, dir. — Publication mensuelle par fasc. in-8° rais. — 1 vol. par an.

Angleterre.

Pharm. Journ. London. — Pharmaceutical Journal. A weekly record of pharmacy and allied sciences. — Publication hebdomadaire par fascicules in-4° car. sur 2 colonnes — 2 vol. par an.

Autriche.

Pharm. Post. Wien. — Pharmaceutische Post. Wochenschrift für die Gesammtinteressen der Pharmacie — Dr H HEGER, réd princ. — Publication hebdomadaire par livraisons in-4° rais. sur 2 colonnes — 1 vol. par an.

Belgique.

Ann. Pharm. Louvain. — Annales de pharmacie. F. RANWEZ, réd. princ. — Publication mensuelle par fasc. in-8° car. — 1 vol par an.

Arch. Pharmacodyn. Gand-Paris. — Archives internationales de Pharmacodynamie. — J. F. HEYMANS (Gand) et GLEY (Paris), secrét. gén. — Par fasc. in-8° — 6 fasc. par volume. — 1 vol. par an. — Publiées en français, en allemand et en anglais.

Bull. soc. R. Pharm. Bruxelles. — Bulletin de la société royale de Pharmacie de Bruxelles. — M. DUYK, réd. princ. — Publication mensuelle par fasc. in-8° car. — 1 vol. par an.

Rev. pharm. Gand. — Revue pharmaceutique. Organe de l'Union pharmaceutique des Flandres et du Cercle pharmaceutique du Hainaut — Comité de Rédaction — Publication mensuelle par fasc. in-8° rais. — 1 vol. par an.

R. Trav. Chim. P.-B. Leide. — Recueil des travaux chimiques des Pays-Bas et de la Belgique publié par un comité de rédaction. — Publication irrégulière par fasc. in-8° rais. — 1 vol. par an.

France.

Ann. agron. Paris. — Annales agronomiques, publiées sous les auspices du Ministère de l'Agriculture. — P.-P. DEHÉRAIN, dir. — Publication mensuelle par fasc. in-8° car. — 1 vol. par an.

Ann. Chim. anal. Paris. — Annales de chimie analytique appliquée à l'Industrie, à l'Agriculture, à la Pharmacie et à la Biologie et Revue de Chimie analytique réunies. — Publiées par le patronage ou Syndicat central des chimistes et essayeurs de France. — C. CRINON, dir. — Publication mensuelle par fasc. in-8° car. — 1 vol. par an.

Ann. Hyg. et Méd. col. Paris. — Annales d'hygiène et de médecine coloniales. — Recueil publié par ordre du ministre des Colonies. — Publication trimestrielle in-8° car. — 1 vol. par an.

Ann. Hyg. et Méd. lég. Paris. — Annales d'Hygiène publique et de médecine légale.— Pr P. BROUARDEL, réd. princ. — Publication mensuelle par fasc. in-8° car. — 2 vol. par an.

Ann. Sc. agron. Paris — Annales de la Science agronomique française et étrangère. Organe des stations agronomiques et des Laboratoires agricoles — L. GRANDEAU, dir. — Puhlication bi-mensuelle, par fasc. in 8° rais. — 2 vol. par an.

Ann. Inst. Past. Paris. — Annales de l'Institut Pasteur, Journal de microhiologie. — Pr E. DUCLAUX, dir. — Publication mensuelle par fasc. in-8° rais. — 1 vol. par an.

Bull. Ac. M. Paris. — Bulletin de l'Académie de Médecine. Secrét. perpétuel, réd. princ. — Publication bebdomadaire par fasc. in-8° car. — 2 vol. par an.

Bull. gén. Therap. Paris. — Bulletin général de Thérapeutique médicale, chirurgicale, obstétricale et pharmaceutique — Dr ALBERT ROBIN, dir., Dr G. BARDET, réd. princ. — Publication bebdomadaire par fasc. in-8° car. — 2 vol. par an.

Bull. S. T. Paris. — Bulletin de la Société de Thérapeutique. — Publication bi-mensuelle; par fasc. in-8° car. — 1 vol. par an.

Bull. soc. Pharm. Bordeaux. — Bulletin de la Société de Pbarmacie de Bordeaux. — Publication mensuelle par fasc. in-8° car. — 1 vol. par an.

Bull. Pharm. S. E. Montpellier. — Bulletin de Pbarmacie du Sud-Est. — 2 parties : p. professionnelle, H. FORTUNÉ, rèd. princ. — p. scientifique, F. JADIN, réd. princ. — Publication mensuelle par fasc. in-8° rais. — 1 vol. par an.

C. R. Ac. Sc. Paris. — Comptes rendus bebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences. — Publiés par MM. les secrétaires perpétuels. — Publication hebdomadaire par fasc. in-4° car. — 2 vol. par an.

C. R. S. B. Paris. — Comptes rendus bebdomadaires des séances de la Société de Biologie. — Publication hehdomaire par fasc. in-8° rais. — 1 vol. par an.

Gaz. heb. M. et Ch. Paris. — Gazette bebdomadaire de médecine et de Chirurgie. — Dr LEREBOULLET, réd. princ. — Publication bi-hebdomadaire par livraisons in-4°. sur 2 colonnes. — 1 vol. par an.

Gaz. Hôp. Paris. — La Gazette des Hôpitaux civils et militaires. La Lancette française. — Publication tri-hebdomadaire par nos in-4° car. sur 2 colonnes — 1 vol. par an.

J. de Ph. et Ch. Paris. — Journal de Pbarmacie et de Cbimie. — Pr RICHE, rèd. princ. — Publication bi-mensuelle par fasc. in-8° car. — 2 vol. par an.

J. Phys et Path. gén. Paris. — Journal de Physiologie et de pathologie générale. — BOUCHARD et CHAUVEAU, dir. — Publication par fasc. in-8° jés. — 1 vol. par an.

Iourn. Prat. Paris. — Journal des Praticiens. — Dr HUCHARD, dir. — Publication bebdomadaire par livraisons in-4° car. sur 2 colonnes — 1 vol. par an.

Monit. Sc. Paris. — Moniteur scientifique du Dr Quesneville. — Dr G. QUESNEVILLE, dir. — Publication mensuelle par fasc. in-8° jés. — 1 vol. par an.

Nouv. Rem. Paris. — Les Nouveaux Remèdes. — Dr G. BARDET, sec. gén. — Publication bi-mensuelle par fasc. in-8° car. — 1 vol. par an.

Rép. Pharm. Paris. — Répertoire de Pharmacie. Archives de Pharmacie et Journal de cbimie médicale réunis — C. CRINON, réd. princ. — publication mensuelle par fasc. in-8° car. — 1 vol. par an.

Rev. col. Paris. — Revue coloniale — Publication du Ministère des Colonies, par fasc. mensuels in-8° rais.

Rev. cult. col. Paris. — Revue des cultures coloniales — A. MILHE-POUTINGON, dir. — Publication bi-mensuelle par fasc. in-8° jés.

Rev. gén. Chim. p. et ap. Paris. — Revue générale de Cbimie pure et appliquée. — G. F. JAUBERT, dir. — Publication bi-mensuelle par fasc. in-4° carré — 2 vol. par an.

Rev. gén. Sc. Paris. — Revue gén. des Sciences pures et appliquées. — LOUIS OLIVIER, dir. — Publication bimensuelle pas fasc. in-4° rais. sur 2 col. — 1 vol. par an.

Sem. Méd. Paris — La Semaine médicale. — Dr de MAURANS, réd. princ. — Publication bebdomadaire par nos in-4° jés. sur 3 colonnes. — 1 vol. par an.

Un. pharm. Paris. — Union pharmaceutique et le Bulletin commercial réunis. Journ. de la Pharm. centrale de France. — Publication bi-mensuelle par fasc. in-8° car. — 1 vol. par an.

Italie.

Ann. di Farmacot. Milano. — Annali di Farmacoterapia e Chimica biologica. — Prs Dr Baldi Bufalini et Coronedi, réd. princ. — par fascicules in-8º rais. mensuels — 1 vol. par an.

Bol. Chim. Farm. Milano. — Bollettino chimico farmaceutico. — Pr Dr Diosc Vitali, directeur. — Par fascicules bi-mensuels in-8º car. — 1 vol. par an.

Movim. farm. Roma. — Il Movimento farmaceutico. — P. A. Lamanna, réd princ. — Publication par fasc. in-8º rais. — 1 vol. par an.

Roumanie.

Rev. Farm. Bucuresci — Revista Framaciei, C. Dimitrescu-Parepa, réd. princ. — Publication mensuelle par fasc. in-8º rais. — 1 vol. par an.

Russie.

J. Soc. phys. chim. r. St-Pétersbourg — Journal de la Société physico-chimique russe, — Publié par fasc. in 8º rais. — 1 vol. par an.

Suisse.

J. suisse de Ch. et Ph. Zürich. — Journal suisse de Chimie et Pharmacie, — Sweizerische-wochenschrift für Chemie und Pharmacie. — Bührer et Studer-Steinhauslin, réd. princ. — Publication hebdomadaire par livrais. in-8º jés. — 1 vol. par an. — Publié en français et en allemand.

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE

I. — PHARMACOLOGIE

RICHARD WEIL. — **Die Entstehung des Solanins in den Kartoffeln als Produkt bakterieller Einwirkung.** Formation de solanine dans les pommes de terre sous une influence microbienne. — *Pharmac. Zeit.* Berlin, 1900, XLV, 901. — On a signalé quelques cas d'intoxication par les pommes de terre, en particulier dans certains corps de troupes allemands. Ces faits sont dus à l'exagération de leur teneur en solanine sous des influences qu'on n'avait pas précisées jusqu'alors. La question était d'un intérêt capital tant au point de vue de la science qu'au point de vue de l'hygiène. M. R. Weil a isolé de pommes de terre suspectes deux microbes producteurs de solanine : « *Bacterium solaniferum non colorabile* » et « *Bacterium solaniferum colorabile.* » Il donne les caractères morphologiques et biologiques de ces microbes; en les cultivant pendant deux mois dans une macération aqueuse de pomme de terre exempte de solanine, il constate la formation de ce glucoside par ses réactions spéciales. Voilà un nouveau champ d'investigation ouvert au pharmacien bactériologue : dans quelle mesure les microbes contribuent-ils à la formation des alcaloïdes végétaux qui tiennent une si grande place dans notre arsenal thérapeutique ?

M. Jav.

KARL DIETERICH. — **Die Untersuchung von Wachs nach dem D. A.-B. IV.** L'essai de la cire d'après la Pharmacopée allemande, 4e édition. — *Pharmac. Zeit.*,

Berlin, 1900, XLV, 888. — La saponification doit être effectuée avec 3 gr. de cire (et non 5 comme l'indique la pharmacopée) et 20 cm³ d'une solution alcoolique demi-normale de KOH ; l'opération doit durer une demi-heure. Voici les chiffres indiqués par la Ph. all. :

Indice d'acidité : 18,5 — 24; Indice d'éthérification : 72,8 — 75,6.

Voici maintenant les caractères qui permettent de reconnaître quelques falsifications :

La paraffine	élève le poids spécifique, — l'ind. d'acidité, d'éther, — de saponification, abaisse l'ind. d'iode.
L'acide stéarique	élève le poids spécifique, — l'ind. d'acidité, — l'ind. de saponification, — l'ind. d'iode,
La cérésine	abaisse le poids spécifique, — l'ind. d'éther, — l'ind. saponification, — l'ind. d'iode.
La cire de Carnauba	élève le poids spécifique, abaisse l'ind. d'acidité, rend la cire partiellement soluble dans $CHCl^3$, sans influence sur ind. d'iode.
La cire du Japon	élève le poids spécifique, — l'ind. d'éther, — l'ind. de saponification, sans influences. l'ind. d'iode.
L'axonge	abaisse le poids spécifique, élève l'ind. d'éther, — l'ind. de saponification, — l'ind. d'iode.
Le suif	abaisse le poids spécifique, élève l'ind. d'éther, — l'ind. de saponification, — l'ind. d'iode.
La colophane	élève le poids spécifique, — l'ind. d'acidité, — l'ind. de saponification, — l'ind. d'iode, abaisse l'indice d'éther.

M. Jav.

KARL DIETERICH. — **Zur Werthbestimmung der Senfsamen und der Senfpräparate.** Essai des semences de moutarde et des préparations de moutarde. — *Pharmaceut. Zeit.*, Berlin, 1901, XLV, 767. — Modification au procédé indiqué par E. Dieterich en 1886. L'auteur donne de nombreux résultats analytiques. Le taux de l'huile essentielle est notablement supérieur à celui qu'indiquent nos ouvrages classiques; variable suivant les sortes commerciales il est en moyenne de 0,8 à 1,3 °/₀.

M. Jav.

TH. PAUL. — **Physikalisch-chemische Untersuchungen über das Verhalten der Harnsäure und ihrer Salze in Lösungen.** Recherches physico-chimiques sur les propriétés des solutions de l'acide urique et de ses sels. — *Pharmac. Zeit.* 1900. XLV, 798-800; 808-810. — Dans un rapport (Section de pharmacie et pharmacognosie) à la 72ᵉ réunion des médecins et naturalistes allemands à Aix-la-Chapelle, l'auteur à rappelé les propriétés de l'acide urique et de ses sels. Ni cet acide, ni sels sels primaires $C^5H^3N^4O^3,M^1$ ne présentent une forte solubilité. Le problème de l'augmentation de cette solubilité dans les maladies où ils s'accumulent est loin d'être résolu. En s'appuyant sur les notions fondamentales de la théorie des ions, on peut montrer, *a priori*, et expérimentalement, que toute addition de sel ayant un ion commun diminue cette solubilité; si l'ion est différent, elle peut être élevée jusqu'à un certain degré. Mais dans tous les cas on n'arrive ainsi qu'à de bien faibles solubilités (*in vitro*). Dans l'organisme, l'ion Na qui domine, tend à former constamment l'urate, dit acide, de sodium.

Un alcali en excès résout le problème, *in vitro*, parce qu'il forme un sel secondaire $C^5H^2Na^2N^4O^3$ dont les ions sont $C^5H^2N^4O^3$ et Na^2; mais on ne peut appliquer le procédé dans l'organisme.

La véritable solution consisterait à pouvoir faire avec l'acide urique ou ses sels ce qu'on sait faire avec HgI^2, lequel, insoluble dans l'eau, s'y dissout par addition de KI; c'est que dans ce cas il se forme un composé HgI^4K^2 ou $HgI^2,2KI$, lequel a pour ions non pas $+$ Hg et K^2 et I^4 mais le complexe $-$ HgI^4 et $+$ K^2. On a changé la nature des ions. C'est ce qu'il faudrait faire avec l'acide urique. M. D.

H. FRERICHS. — **Untersuchungen über die Wertbestimmung von Fluidextrakten durch Ermittelung des Trockenrückstandes und des spezifischen Gewichtes.** Recherches sur l'essai des extraits fluides par la détermination du résidu sec et du poids spécifique. — *Apoth. Zeit.* Berlin, 1900. XV, pages 799, 808, 816, 825. — L'auteur a préparé selon les formules de la Ph. all. et avec des drogues d'origine variée des extraits fluides de *Fraugula*, d'*Hydrastis*, d'Ergot de seigle, de Condu-

rango. Il en a déterminé le poids spécifique et l'extrait sec; il indique les limites entre lesquelles ces constantes peuvent varier. Pour l'extrait d'*Hydrastis*, il estime de plus qu'on devrait exiger un taux minimum d'Hydrastine de 2 p. °/₀ et maximum de 2,2 p. °/₀.

Les échantillons d'extraits fluides prélevés dans les maisons de droguerie ou dans les pharmacies sont loin de répondre aux desiderata de l'auteur. Il y a donc obligation pour le pharmacien de préparer ses extraits fluides, ou du moins, de les essayer. M. JAV.

M. PFAUNDLER. — **Ueber ein Verfahren zur Bestimmung des Amidosäurensticks-toffs im Harne.** Sur un procédé de dosage de l'azote des acides aminés urinaires. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1900, XXX, 75. — Méthode basée sur la stabilité relative et la non-précipitation des acides aminés par l'acide phosphotungstique. L'azote total est fourni par le procédé Kjeldahl. On dose ensuite l'azote précipité par l'acide phosphotungstique. Dans la liqueur filtrée, on distingue deux degrés de stabilité des composés azotés : l'un, correspondant à l'azote facilement séparable (NH^3 fournie par PO^4H^3 et MgO); l'autre correspondant à l'azote plus difficilement séparable sera fourni par un nouveau Kjeldahl. Ce sera l'azote des acides amidés.
A. D.

N. SIEBER. — **Ueber die Umikoffsche Reaction in der Franenmilch.** Sur la réaction de Umikoff fournie par le lait de Femme. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1900, XXX. 101. — Le lait de Femme chauflé au bain-marie, avec NH^3 de densité déterminée, prend une coloration rouge violet, d'autant plus intense que l'état de lactation est plus avancé. Le lait de Vache, traité par le même réactif, ne donne jamais qu'une coloration jaune ou jaune-brun qui permet ainsi de le distinguer du précédent. A. D.

M. PFAUNDLER. — **Zur Kenntniss der Endprodukte der Pepsinverdanung.** Sur les produits finaux de la digestion pepsique. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1900, XXX, 90. — Poursuivie jusqu'à ses derniers termes, la digestion pepsique donne des substances ne fournissant plus la réaction du biuret, n'étant plus précipitables par l'acide phosphotungstique; elles constituent une phase intermédiaire entre les peptones et les acides aminés; dans le cas où elles dérivent de la sérine, par exemple, elles contiennent une chaine leucique et une chaine diaminée. A. D.

O. MAAS. — **Ueber die ersten Spaltungs produkte des Eiweisses** bei **Einwirkung von Alkali.** Sur les premiers produits de dédoublement de l'albumine par les alcalis. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1900, XXX, 61. — L'action des alcalis étendus fournit, avec l'ovalbumine et la sérine cristallisée, les mêmes produits de dédoublement que l'action des acides étendus. L'influence prolongée des alcalis permet cependant d'obtenir plus rapidement les produits ultérieurs de ces dédoublements.
A. D.

M. JACOBY. — **Ueber die Beziehungen der Leber-und Blutveränderungen bei Phosphorvergiftung zur Autolyse.** Sur les rapports que présentent avec l'autolyse les modifications hépatiques et sanguines dans l'intoxication phosphorée. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1900, XXX, 174. — Les processus fermentatifs protéolytiques augmentent dans le tissu hépatique sous l'influence de l'intoxication phosphorée aiguë. Le sang devient en même temps incoagulable, phénomène dû à la disparition du fibrinogène qui serait détruit à son passage dans le foie.
A. D.

TH. PANZER. — **Zur Kenntniss der menschlichen Chylusflüssigkeit.** Sur le chyle humain. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1900, XXX, 113. — Le chyle humain contient de 90 à 95 °/₀ d'eau, des substances minérales (0,80 à 1 °/₀), chlorures, sulfates, phosphates de K et de Na; des substances organiques (5 à 9 °/₀), albumines, albumoses et peptones; des traces d'acide oxalique, de la cholestérine, des graisses neutres, des savons, des diastases; mais jamais de sucre, de lécithine, d'urée, ni d'acide urique. A. D.

M. JACOBY. — **Ueber das Aldehyde oxydirende Ferment der Leber und Nebenniere.** Sur le ferment du foie et des capsules surrénales capables d'oxyder les aldéhydes. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1900, XXX, 135. — L'auteur donne le mode d'extraction de ce ferment. Ses principales propriétés en font une substance colloïdale non albuminoïde. A. D.

M. JACOBY. — **Ueber die fermentative Eiweisspaltung und Ammoniakbildung in der Leber.** Sur le dédoublement fermentatif de l'albumine et la formation d'ammoniaque dans le foie. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1900, XXX, 149. — On constate une diminution des globulines coïncidant avec une augmentation de l'azote ammoniacal dans le suc hépatique soumis à une autodigestion spontanée et aseptique. Ce processus de dédoublement est dû à un ferment soluble et doit être envisagé comme une fonction normale du foie. A. D.

E. SCHULZE. — **Ueber den Umsatz der Eiweisstoffe in der lebenden Pflanze.** Sur la transformation des albuminoïdes chez le végétal vivant, — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1900, XXX, 241. — La germination des semences de Papilionacées transforme, en quelques jours, les albuminoïdes, avec formation de bases hexoniques d'asparagine, de leucine et de tyrosine. Il semble généralement que ce processus de dédoublement aboutit à une accumulation finale d'asparagine. A. D.

F. ERBEN. — **Die chemische Zusammensetzung menschlichen Chylusfette.** La composition chimique de le graisse du chyle humain. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1900, XXX, 436. — Cette graisse est constituée par des glycérides neutres oléique, stéarique, palmitique et myristique, avec prépondérance d'oléine. Elle renferme, en outre, des acides gras libres (1,68 %), de la lécithine (0,56 %) et de la cholestérine (1,71 %). A. D.

J. HABERMANN et R. EHRENFELD. — **Ueber Proteinstoffe.** Sur les substances protéiques. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1900, XXX, 453. — Les auteurs reprennent les expériences de SCHÜTZENBERGER sur la constitution de l'albumine. Ils arrivent à cette conclusion que les proportions d'acides oxalique et carbonique ainsi que d'ammoniaque formées par l'action de l'eau de baryte sur l'albumine ne permettent pas d'admettre des groupements de l'urée et de l'oxamide dans cette molécule. A. D.

E. SALKOWSKI. — **Ueber die Gährung der Pentose.** — Sur la fermentation des pentoses. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1900, XXX, 478. — Les bactéries de la putréfaction fournissent de l'alcool éthylique avec le l-arabinose, mais non avec le l-xylose. Ces deux pentoses fournissent également des acides gras, acétique et butyrique, ainsi que de l'acide succinique. A. D.

O. SULC. — **Notiz ueber die Löslichkeit der Quecksilberhaloidsalze insbesondere, des Quecksilberiodids in organischen Lösungsmitteln.** Notice sur la solubilité des sels halogénés de mercure, principalement de l'iodure de mercure, dans les dissolvants organiques. — *Zeitsch. f. anorg. Chem.*, Hambourg, Leipzig, 1900, XXV, 399-405. — Les sels halogénés de mercure sont, en général, peu solubles dans la plupart des dissolvants organiques.

Leur solubilité dans C^2H^5Br et $C^2H^4Br^2$ est de 2 % environ pour $HgCl^2$ et $HgBr^2$ et de 0,01 % environ pour $Hg(CN)^2$.

Le meilleur dissolvant pour HgI^2 est l'alcool méthylique (6,5 %) et l'épichlorhydrine (6,1 %). Les autres alcools et les éthers de la série grasse ainsi que l'acétone en dissolvent de 2 à 4 %. C. N.

H. BORNTRÆGER. — **Zur analyse des Torfes.** Contribution à l'analyse de la tourbe. — *Zeitschrift für anal. Chem.*, Wiesbaden, 1900, 649-698. — L'auteur critique la méthode d'analyse des chimistes français qui dosent dans la cendre de la tourbe tous les sels et oxydes minéraux qui, en réalité, n'ont aucune importance, tandis qu'ils négligent de doser *séparément* la matière fibreuse et l'acide humique. Et pourtant, l'acide humique seul détermine la valeur d'une tourbe pour son emploi dans l'agriculture, grâce à sa propriété de pouvoir être absorbée directement par la plante, tandis que la matière fibreuse doit pour cela subir une transformation préalable en acide humique. En outre, ce dernier absorbe facilement l'eau et l'ammoniaque, ce que ne fait pas la fibre. — Le dosage d'acide humique s'effectue très rapidement par la méthode de Becke-Bremen. C. N.

G. DENIGÈS. — **L'acide sulfurique formolé réactif des carbones cycliques** — *Bull. Soc. pharm.*, Bordeaux, 1900, XL, 321-323. — L'acide sulfurique formolé à 2 % donne des colorations variées avec les composés phénoliques et beaucoup d'alcaloïdes, avec des carbures cycliques aussi réfractaires aux réactions colorées immédiates que le benzène et ses homologues et que le naphtalène. D'aprés l'auteur, c'est à la fois un réactif de fonction et de noyau. A. B.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE

W. GROTHE. — **Ueber die Anilide von Alkylsulfonessigsäuren.** — Sur les anilides des acides alcoyil sulfonacétiques. — *Arch. Pharm.*, Berlin, 1900, CCXXXVIII, 587-600.

W. GROTHE. — **Ueber die Emwirkung von Kalium sulfhydrat, Kalium cyamid und Kaliumrhodanid auf Chloracétanilide.** — Action du sulfhydrate, du cyanure et du sulfo-cyanure de potassium sur l'anilide chloracétique. — *Arch. Pharm.*, Berlin, 1900, CCXXXVIII, 600-615.

Dans ces deux mémoires étendus, l'auteur a préparé de nombreux dérivés connus ou inconnus avant ses recherches, savoir :

Les amides chloracétiques de l'aniline, des toluidines, *o.* et *p.*, des xylidines *o.* et *p.*, de la *p.* phénéthidine, de la méthylaniline. Exemple : $C^6H^5.NH.COCH^2Cl$.

Les amides sulfonacétiques des mêmes amines, c'est-à-dire des composés du genre de celui-ci :

$$C^6H^4\begin{cases} OC^2H^5\ (1) \\ (4)\ NH-CO-CH^2-SO^2-C^6H^5 \end{cases}$$ ou Phénylsulfonacétique-*p*-phénéthidine.

Les amides thiodiglycoliques de ces amines, obtenus par réaction des chloracétamides sur K^2S. Exemple :

$$\left[C^6H^4\begin{cases} CH^3\ (o) \\ NH-CO.CH^2 \end{cases}\right]^2 S$$ ou Orthotoluide thiodiglycolique.

Les sulfonés correspondant aux corps précédents et en dérivant par oxydation au moyen du permanganate de potassium. Exemple :

$$\left[C^6H^4\begin{cases} CH^3\ (o) \\ NH-CO.CH^2 \end{cases}\right]^2 SO^2$$ ou Orthotoluide de l'acide sulfoné diacétique.

Les anilides cyanacétiques obtenus par l'action du cyanure de potassium alcoolique sur les dérivés chloracétiques également. Exemple :

$$C^6H^4\begin{cases} CH^3\ (p) \\ NH-CO.CH^2.CN \end{cases}$$ ou *p*-toluide cyanacétique.

Les amides sulfocyanacétiques, en remplaçant le cyanure par le sulfocyanure de potassium. Exemple :

$$C^6H^4\begin{cases} CH^3\ (p) \\ NH.CO.CH^2.S.CN \end{cases}$$ ou *p*-toluide sulfocyanacétique.

M. D.

G. FENDLER. — **Ueber die Bestandteile des Cascarillöles.** — Principes de l'essence de cascarille. — *Arch. Pharm.*, Berlin, 1900, CCXXXVIII, 671-690.

L'essence en question est celle du *Croton Eluteria*, B. — G. Fendler en a utilisé un kilo pour ses recherches, dont voici les conclusions :

100 parties d'essence de cascarille contiennent :

Acide cascarillique (nouveau) $C^{11}H^{20}O^{2}$	2,00	acides libres 2,1 p. 100.
Acide palmitique $C^{16}H^{32}O^{2}$	0,08	
Acide stéarique $C^{18}H^{36}O^{2}$	0,02	
Eugénol $C^{10}H^{14}O^{2}$ et traces de Crésol	0,30	
Terpènes $C^{10}H^{16}$ 1° de point d'ébullition 155-157° . .	10,00	Terpènes 18,8 p. 100.
2° *l*-limonène.	8,80	
Cymène $C^{10}H^{14}$.	13,20	
Sesquiterpènes $C^{15}H^{24}$ 1° bouillant à 255-257°. . . .	10,50	Sesquiterpènes 43,50 p. 100.
2° bouillant à 260-265°. . . .	33,00	
Alcool sesquiterpénique $C^{15}H^{24}O$	11,00	
Portions supérieures oxygénées.	10,00	
Résine.	1,11	

L'étude du terpène ébullition 155-157, et celle des sesquiterpènes n'a fourni le plus souvent que des dérivés difficilement purifiables. M. D.

J. SCHUTZ. — **Zur Kenntniss der quantitativen Pepsinwirkung.** — Sur la grandeur d'action de la pepsine. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1900, XXX, 1. — Les proportions de produits formés, par action de la pepsine, sont proportionnelles aux racines carrées des quantités de ce ferment. Il y a donc analogie entre cette loi et celle qui régit la dissociation. D'après celle-ci, en effet, la concentration des molécules dissociées est, pour une température constante, proportionnelle à la racine carrée de la concentration totale. A. D.

E. PETRY. — **Ueber die Ausscheidung von leicht abspaltbarem Schwefel durch den Harn.** — Sur l'élimination urinaire du soufre faiblement combiné. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1900, XXX, 45. — Détermination du soufre dit facilement séparable, par exemple, sous l'influence de l'ébullition de l'urine avec une solution alcaline de PbO. Action exercée sur la proportion de cet élément par le régime, ou certaines substances choisies par l'auteur. A. D.

J. BOUMA. — **Ueber die bei Behandlung des Harnindicans mit Ferridchloridsalzsäure auftretenden rothbraunen Farbstoffe.** — Sur les matières colorantes brun-rougeâtre, produites par l'action du perchlorure de fer sur l'indican des urines. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1900, XXX, 117. — L'urine doit être précipitée par le sous-acétate et non par l'acétate de plomb, dans la détermination de l'indican. Les matières colorantes brun-rougeâtre formées par l'action de $Fe^{2}Cl^{6}$ se confondent avec l'indigo; on doit donc en tenir compte. A. D.

R. Von ZEINEK. — **Ueber das durch Pepsin-Salzsäure aus Oxyhämoglobin enstehende Hämatin und Hämochromogen.** — Sur l'hématine et l'hémochromogène produits par la pepsine chlorhydrique, agissant sur l'oxyhémoglobine. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, 1900, XXX, 126. — Par l'action de pepsine-chlorhydrique sur l'oxyhémoglobine, on obtient de l'hématine, $C^{34}H^{35}N^{5}FeO^{5}$, conduisant à une hémine $C^{34}H^{34}N^{5}FeClO^{4}$; ces deux substances sont, comme on le voit, très riches en azote. Par réduction de l'hématine ainsi formée, on obtient un hémochromogène $C^{34}H^{38}N^{6}FeO^{4}$. A. D.

K. SPIRO. — **Ueber die Beeinflussung der Eiweisscoagulation durch Stickstoffhaltige Substanzen.** — Action de certaines substances azotées sur la coagulation de l'albumine. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1900, XXX, 182. — Les corps organiques de nature basique soustraient une partie de l'albumine à la coagulation. L'auteur a essayé, sous ce rapport, la choline, la pyridine, la pipéridine, l'aniline l'o. toluidine, la xylidine, l'uréthane, l'amide formique, l'urée elle-même.
A. D.

A. MAGNUS-LÉVY. — **Ueber den Bence-Joneschen Eiweisskörper.** — Sur l'albumine de Bence-Jones. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1900, XXX, 200. — l'albumine trouvée dans les urines anormales, en 1847, par Bence-Jones, n'est pas une albumose, comme on l'a cru jusqu'à présent, ce serait un corps protéique à rapprocher des albumines proprement dites. A. D.

O. NAEGELI. — **Zur Aciditätsbestimmung des Urins.** — Sur la mesure de l'acidité urinaire. — *Zeit., f. physiol. Chem.* Strassburg, 1900, XXX, 313. — La meilleure méthode de dosage de l'acidité urinaire consiste à opérer avec la soude normale à 1/10, en se servant de la phtaléine du phénol comme indicateur. A. D.

W. HIS et W. HAGEN. — **Kritische Untersuchungen über den Nachweiss von Harnsäure und Purinbasen im Blut und in thierischen Organen.** — Recherches critiques sur la détermination de l'acide urique et des hases puriques dans le sang et les organes animaux. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strasshurg, 1900, XXX, 350. — Les acides tels que l'acide nucléique, les alhumoses empêchent la précipitation complète des hases puriques par l'argent ; quand à l'acide urique, on le dose par précipitation à l'aide de l'acide acétique. A. D.

M. GOTO. — **Ueber die Lösung der Harnsäure durch Nucleinsäure und Thyminsäure.** — Sur la dissolution de l'acide urique par les acides nucléique et thymique. —*Zeit. f. physiol. Chem.* Strasbourg, 1900, XXX, 473. — Ces deux derniers acides, ajoutés à l'état de sels de sodium à une solution d'urate alcalin, diminuent sa précipitation pár HCl à l'état d'acide urique, ou sa précipitation par CO^2 à l'état d'urate acide. Il semble donc prohable que les acides nucléique et thymique exercent une action dissolvante analogue, sur l'acide urique, dans les tissus et les liquides de l'économie. A. D.

DAKIN. — **Zur Bestimmung von Mangan und Kobalt als Phosphate.** — Dosage du manganèse et du cohalt comme phosphates. — *Zeit. f. anal. Chem.* Wiesbaden, 1900, 784-790. — On dissout $MnSO^4$ dans 100-150 cm^3 d'eau et on ajoute du phosphate d'ammonium en excès (10 à 20 fois du poids du métal). On chauffe au B. M. Il se précipite alors le phosphate tribasique amorphe de manganèse qui se transforme en phosphate ammoniaco-manganèse hien cristallisé.

Au bout de trente minutes, on filtre et on lave successivement avec une solution de phosphate d'ammoniaque et à l'alcool. On sèche le précipité; on le calcine et on le pèse comme $Mn^2P^2O^7$.

Pour le cobalt ou opère de la même façon. On le pèse comme $CO^2P^2O^7$ ou comme $CONH^4P^4O + H^2O$. C. N.

BORNTRÆGER. — **Einfache und rasche Bestimmung der Humussäure.** — Dosage simple et rapide de l'acide humique. — *Zeit. f. anal. Chem.* Wiesbaden, 1900, 790-791. — Pour pouvoir doser rapidement l'acide humique dans une substance quelconque on prépare : 1° — une solution de chlorure de chaux (10 gr. par litre) ; 2° — une solution normale d'acide humique (10 gr. de brun de Cassel la dans 1 litre d'eau) et on détermine la quantité de chlorure de chaux à employer pour décolorer un volume donné d'acide humique normal. On dissout ensuite 10 gr. de matière à examiner dans 1 litre d'eau. On en prend 100 cm^3 et on y ajoute de la solution de chlorure de chaux jusqu'à décoloration et on note de nouveau la quantité employée.

La richesse de la matière en acide humique se déduit facilement de ces données.

C. N.

LANCELOT W. ANDREWS. — **Ueber eine Silbertitriermethode.** — Sur une méthode de dosage d'argent. — *Zeit. f. anorg. Chem.* Leipzig, 1901, 175-186. — Cette méthode permet de doser l'argent en solution acide et en présence de n'importe quel sel métallique (excepté les sels de Hg et ceux de As et Sb au minimum).

En additionnant à la liqueur argentique, préalablement acidulée avec HNO^3, une solution de nitrate ferreux ou d'acide nitreux, — suhstances réductrices qui n'agissent ni sur I ni sur l'amidon iodé — on empêche la formation d'iodate, d'iodite et même de peroxyde d'argent. On arrive, par conséquent, à employer moins d'amidon iodé que dans le procédé de Pisani (en solution neutre), et la fin de la réaction est plus nette.

On ajoute du sel ferrique en quantité égale au nitrate ferreux pour empêcher une oxydation partielle de ce dernier. C. N.

PIO NARFORI. — **Ricerche chimiche e farmacologiche sugli ossimétil antrachinoni.** — Recherches chimiques et pharmacologiques sur les oxyméthylanthraquinones (1re communication). — *Ann. di Farm.* Milano, 1900, I, 85-96. — L'action thérapeutique de certains purgatifs est attribuée aux oxyméthyl-anthraquinones que ces drogues contiennent. On a pu isoler jusqu'à présent l'*acide chrysophanique* (dioxyméthylanthraquinone), l'*émodine* (trioxyméthylanthraquinone), et la (*rhéine* (tétraoxyméthylanthraquinone). Dans la présente note, l'auteur met au point nos connaissances sur l'acide chrysophanique, dont il décrit le mode de préparation en partant de la chrysarohine. De ses recherches physiologiques, il conclut que l'acide chrysophanique n'a pas d'action nocive, même à doses relativement élevées. A petites doses, il est absorbé par l'intestin, car on ne le retrouve pas dans l'urine. Il possède

seulement une action faible et inconstante sur les mouvements péristaltiques, mais n'agit comme purgatif, même à doses élevées, ni sur les chiens, ni sur l'homme. La présence de l'acide chrysophanique dans une drogue purgative ne peut donc influer que fort peu sur l'activité de celle-ci. F. Guéo.

G. GRIGGI. — **Preparazione estemporanea di un siroppo jodoferrato e jodo-ferro-arsenicale sostituibile a quello del** Ruspini. — Préparation extemporanée d'un sirop iodoferré et, iodo-ferro-arsenical remplaçant celui de Ruspini. — *Boll. chim. pharm.* Milano, 1900, XXXIX, 293-295.

L'auteur attire l'attention sur la commodité d'emploi et l'efficacité que possède le citrate ferrico-ammonique, qualités qui le rendent précieux pour la thérapeutique infantile.

Pour rendre moins altérable le sirop d'iodure de fer, Ruspini avait proposé d'associer le sirop de citrate de fer à l'iodure de potassium ou de sodium. M. Griggi propose la formule suivante, pour préparer un sirop propre à remplacer celui de Ruspini :

Citrate de fer ammoniacal.	àâ 2 gr.50.
Iodure de potassium ou de sodium	
Eau distillée simple ou aromatique	5 gr.
Sirop simple préparé à l'eau distillée.	90 gr.

20 grammes de ce sirop contiennent 50 centigr. de chacun des deux sels.

Le sirop iodoferré arsenical s'obtient en ajoutant au précédent 1 gr. de solution alcaline d'arsénite de potasse (liqueur de Fowler), 20 gr. de ce sirop contiennent alors 1 milligr. d'acide arsénieux.

L'auteur donne ensuite un tableau synoptique indiquant les quantités de fer et d'iode des sirops iodoferrés de la pharmacopée italienne, de Ruspini, et de celui préparé d'après sa formule. F. Guéo.

LUIGI CARCANO. — **Del comportamento della diazoreacione dell'Ehrlich su alcuni derivati della morfina introdotti in terapia la scorso anno.** — Manière dont se comporte la diazoréaction d'Ehrlich sur quelques dérivés de la morphine introduits dans la thérapeutique, pendant l'année courante. — *Boll. chim. farm.*, Milano, 1900, 425-428. — L'auteur indique comment, à l'aide de la diazoréaction, il est possible de distinguer la codéine de la dionine. La codéine, traitée par le réactif d'Ehrlich, donne une belle coloration jaune, et la dionine une coloration rose. Un centigr. de dionine peut ainsi se retrouver dans un 5cm³ d'eau contenant en outre 5 centigr. de codéine.

Le réactif d'Ehrlich s'obtient en mêlant, au moment même de l'emploi, 5 cm³ de solution de nitrite de potasse à 200 cm³ de solution sulfanilique.

sol. a.	Acide sulfanilique	5 gr.
	HCl	50 gr.
	Eau distillée	1.000 gr.
sol. b.	Nitrite de potasse.	0 gr. 50
	Eau distillée.	100 gr.

Dans les mêmes conditions, la morphine donne une coloration d'un rouge vineux, moins intense que celle produite par l'héroïne sous l'action du même réactif. Quant à la narcotine, la narcéine, la papavérine, et la thébaïne, elles sont sans action, ou bien donnent lieu à la production d'une faible teinte jaune.

Le *modus faciendi* est le suivant :

A un centigr. de dionine ou de codéine dissous dans 1 cm³ d'eau, on ajoute quelques gouttes d'ammoniaque, puis quelques gouttes de solution d'acide sulfanilique préalablement mêlée à la solution de nitrite de potasse.

En présence de la dionine, on obtient une belle coloration jaune; en présence de la codéine, on obtient une teinte rouge; ce qui est exactement le contraire de ce que l'auteur indique quelques lignes plus haut. F. Guéo.

M. A. NASTUKOFF. — **Sur quelques oxycelluloses et le poids moléculaire de la cellulose.** — *J. Soc. phys. chim. russe*, Saint-Pétersbourg, 1900, XXXII, 543-551 (en russe). — On obtient l'oxycellulose en oxydant le papier à filtrer : 1° par une solution de chlorure de chaux; 2° par une solution diluée (1 °/₀) de permanganate de potasse. Dans le premier cas il se forme la combinaison $4C^6H^{10}O^5 + O$ ou $6C^6H^{10}O^5 + O$; dans le second cas, $4C^6H^{10}O^5 + O^2$ ou $6C^6H^{10}O^5 + O^2$. L'auteur a déterminé le poids moléculaire de la cellulose à l'aide de l'appareil de Bechman. Le

chiffre trouvé correspond à $40C^6H^{10}O^5$ (le p. mol. trouvé par Brown et Morris pour l'amidon est de 32,400). C. N.

L. SOULARD. — **Falsification du cyanure de mercure.** — *Bull. Soc. pharm.*, Bordeaux, 1900, XL, 325-327. — L'auteur a eu entre les mains un cyanure double de potassium et de mercure vendu comme cyanure de mercure et possédant la composition suivante :

Hg $(CN)^2$, 2KCN	92-48
KCN	2-46
Eau et impuretés	5-10

Ce mélange renferme 48,4 °/₀ de mercure alors que le cyanure mercurique chimiquement pur en renferme 79,3 °/₀, de plus il se dissout dans deux parties d'eau, est dissocié par SO^4H^2 à 1/10 tandis que le cyanure pur ne se dissout que dans huit parties d'eau et est inattaquable par SO^4H^2 à 1/10. A. B.

P. GUIGUES. — **Sur un mode de préparation de l'arséniate de quinine.** — *Bull. soc. pharm.* Bordeaux, 1900, XL, 358-361. — L'auteur indique le procédé suivant pour obtenir un produit cristallisé renfermant 71 p. °/₀ de quinine. Dissoudre 10 gr. sulfate basique quinine dans 500 cm^3 eau acidulé par 50 cm^3; précipiter par NH^3 en léger excès. Laver le précipité, jusqu'à ce que les eaux de lavage ne donnent plus rien avec BaCl. Mettre le précipité en suspension dans 250 cm^3 eau, chauffer doucement et ajouter peu à peu solution étendue acide arsénique, pour dissoudre toute la quinine et avoir liq. franchement acide. Ajouter NH^3 étendue en agitant pour redissoudre précipité formé, jusqu'à neutralité absolue. De fines aiguilles apparaissent dans le liq., puis cristallisation. Laver, essorer. L'arséniate de quinine ainsi obtenu est en aiguilles fines et soyeuses, incolores, inaltérables à l'air, peu soluble dans eau froide, soluble dans eau chaude. A. J.

BLAREZ et TOURRAT. — **Recherche de la sucramine ou sucre artificiel dans les substances alimentaires et les boissons.** — *Bull. soc. pharm.*, Bordeaux, 1900, XL, 361-363. — Pour rechercher la sucramine on fait bouillir pendant un quart d'heure avec un petit excès de lessive de soude les boissons ou liquides alimentaires concentrés et privés d'alcool. Après refroidissement, on acidifie légèrement par HCl, on épuise par l'éther. L'éther évaporé laisse un résidu *très sucré*, qui, chauffé convenablement avec KOH en fusion, fournit l'acide orthosalicylique que l'on peut caractériser par Fe^2Cl^6.

Pour les bonbons, pâtisserie, etc., avant de traiter par l'alcali il est nécessaire de faire une macération aqueuse. La sucramine est toujours en quantité très minine quelques centigr. par kilogr. examiné. A. B.

ASTRUC. — **Snr la liquenr de Donovan.** — *Bull. pharm. S. E.* Montpellier, 1900, V, 579-582. — Après une critique des différentes formules indiquées pour cette préparation, l'auteur s'arrête à la suivante, donnant un produit incolore, sensiblement neutre, inaltérable à l'air et à la lumière : anhydride arsénieux, *cinq centigr.*, biiodure de mercure 40 *centigr.*, IK, 4 gr., eau distillée 120 gr. A. B.

GASSELIN. — **Dosage de la chaux dans les eaux.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1900, 6ᵉ s., XII, 556-558. — L'auteur propose une méthode volumétrique au moyen des liq. titrées servant au dosage des mat. org. *a* — sol. d'ac. oxalique à 0 gr., 630 °/₀. *b* — sol. permanganate potasse à 0 gr., 316 °/₀. *c* — sol. SO^4H^2 à 1/10. — On titre sol. *b* ainsi : (10 cm^3 sol. *a* + 10 cm^3 eau dist. + 10 cm^3 sol. *c*) sont portés au B. M. à 70°. On ajoute sol. *a* jusqu'à col. rose persistante, il faut $(10 + n)$ cm^3. On en déduit $(1.000 + 100\ n)$ cm^3 permanganate = 1.000 cm^3 ac. oxalique (0,630 d'acide ou 280 mgr. CaO.

Dans un flacon on prend 50 cm^3 eau à analyser et on ajoute 50 cm^3 sol. *a* + II gttes NH^3. — On agite. On filtre au bout de 10 minutes. On prend 20 cm^3 du filtrat que l'on titre par permanganate. Il faut $(10 - n')$ cm^3 de la sol. *b* titrée auparavant. La différence $(10 + n) - (10 - n') = N$ ou volume employé correspondant à CaO combiné à l'ac. oxalique et retenue sur le filtre. La proportion CaO pour 1.000 dans eau à analyser s'obtient par rapport :

$$\frac{1000 + 100\,n}{280} = \frac{N \times 100}{x}.$$

Cette méthode donnerait des résultats aussi exacts que par pesée. Si l'eau titre

+ que 45° hydrotim. ou renferme beaucoup mat. org. laver ppté oxalate de chaux, eau bouil., redissoudre dans HCl, puis doser au permanganate. A. B.

PAUL THIBAULT. — **Sur l'oxyde de bismuth hydraté.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1900, 6e s., XII, 559-562. — L'auteur, aprés avoir examiné les méthodes données par divers auteurs pour l'obtention de l'azotate basique de bismuth et notamment celle de M. Baudran, propose le mode opératoire suivant, qui fournit un oxyde exempt d'acide azotique; se basant sur la propriété que possède l'oxyde de bismuth de se dissoudre dans la potasse en présence de glycérine, il mélange 20 grammes de nitrate de bismuth cristallisé, 30 grammes de glycérine à 30° et 100 grammes d'eau distillée. La solution une fois faite est filtrée, s'il y a lieu, et versée dans une solution de potasse. Cette nouvelle solution est saturée par l'acide sulfurique dilué jusqu'à légère alcalinité. On obtient ainsi un hydrate d'oxyde de bismuth qui, lavé avec soin, est exempt d'acide; il peut se conserver à l'état gélatineux et donner des sels organiques (salicylate, benzoate, gallate) exempts d'acide azotique, ce qui n'a pas lieu avec l'oxyde préparé par le procédé du Codex, qui en contient de 4 à 5 % à l'état de sous-sel. A. B.

O. LE COMTE. — **Du dosage pondéral du beurre dans le lait au moyen du sulfate de soude anhydre.** — *J. de Ph. et Ch.* Paris, 1901, 6e s., XIII, 58-61. — A 20 gr. de sulfate anhydre, finement pulvérisé, ajouter 10 cm³ de lait, triturer au mortier et abandonner la masse sous cloche, une heure à température ambiante. Le sulfate s'hydrate et absorbe l'eau contenue dans le lait; il se forme une masse compacte. Le sulfate joue un rôle de substance inerte, divisant la masse et favorisant l'action des solvants. Mettre la masse ainsi obtenue dans un petit appareil à déplacement, fait à l'aide d'un tube de verre large, rétréci à un endroit, nettoyer mortier avec sulfate anhydre. Déplacer par l'éther, jusqu'à ce qu'une goutte d'éther évaporé ne tache plus le papier. Le résidu de l'évaporation de solution éthérée dans capsule tarée, fournit la quantité de beurre du lait examiné. Cette méthode est applicable à tous les laits. En cas de lait coagulé par fermentation, neutraliser l'acide lactique formé en ajoutant 1 gr. carbonate chaux au sulfate anhydre. A. B.

L. HUGOUNENQ. — **De l'action oxydante du persulfate d'ammoniaque sur quelques principes immédiats de l'organisme.** — *J. de Ph. et Ch.* Paris, 1901, 6e s., XIII, 64-66. — Le persulfate oxyde l'acide urique à la façon du peroxyde de plomb, du ferrocyanure de potassium, du permanganate, de l'ozone; il se forme de l'allantoïne qui en liq. alc. en présence d'un excès d'oxydant se détruit et donne urée et ac. allanturique. Le persulfate transforme instantanément en sol. alc. bilirubine en biliverdine; il attaque l'hématine en sol. ammoniacale, immédiatement à chaud, la liq. devient incol. et abandonne des flocons de peroxyde de fer. A. B.

TAMBON. — **Nouveau procédé pour déceler l'huile de sésame dans les huiles végétales et animales.** — *J. de Ph. et Ch.* Paris, 1901, 6e s., XIII, 57-58. — *Réactif* (HCl, 100 gr. + glucose chimiq. pur., 3 à 4 gr.). *Procédé* : mettre dans un tube à essai fermant à l'émeri 1 p. réactif 2 p. huile à analyser, agiter fortement; porter à douce chaleur jusqu'à commencement ébullition ; boucher, agiter et laisser reposer. Une trace d'huile de sésame donne dans le liq. ac. une *belle coloration rose*, avec reflet violet passant rapidement au rouge cerise. Pour 1 à 5 p. 100 huile sésame, coloration apparaît au bout de quelques minutes; 10 p. 100 coloration presque instantanée. Cette réaction a lieu également avec les acides gras et persiste 15 à 20 jours. A. B.

CARLES. — **Sur la pommade antipsorique d'Helmerich.** *Rép. pharm.* Paris, 1901, 3e s., XIII, 1. — Le carbonate de potasse de ladite pommade n'agit pas mécaniquement, il sert à ramollir, déterger l'épiderme et former avec le soufre un peu de sulfure alcalin. A. B.

R. LÉZÉ. — **Dosage de la matière grasse du lait.** — *Rép. pharm.* Paris, 1901, 3e s. XIII, 1-3. — La méthode suivante utilisée à l'école de Grignon permet d'arriver à doser rapidement et exactement la matière grasse du lait. Dans un ballon de 50 à 60 cm³, à col étroit gradué en cm³ et dixième de cm³, ajouter 1 à 36 cm³ de lait à essayer, 10 cm³ du mélange suivant : [KOH, 8 gr.; NH^3, 10 cm³; alcool éthylique, 55 cm³; alcool amylique, 15 cm³; laisser fondre potasse et compléter avec NH^3 à 100 cm³]. Porter au B. M. bouillant, en agitant modérément. Au bout de 12 minutes matière grasse isolée surnage; la faire monter dans la graduation en ajoutant de l'eau chaude, mesurer le volume qu'elle occupe en maintenant ballon au B. M. à

40°. Densité de la matière grasse du beurre étant 0,90 à 40°, le volume observé = V, on a, pour un litre, le poids de matière grasse par calcul:

$$v \times 0,90 \times \frac{1.000}{36}.$$

A. B.

M. FAGES. — **Recherches des chlorates et des bromates au moyen de la Strychnine.** — *Ann. Chim. anal.*, Paris, 1900, V, 441-442. — On utilise dans ce but la propriété de la strychnine nitrique de se colorer en rouge par l'addition de $KClO^3$. La solution strychnique se prépare en faisant dissoudre à froid 0gr,81 de strychnine dans 24 cm³ HNO^3 à 36°. Le réactif doit être employé en grand excès (1cm³ pour 1 à 2 gouttes de solution $KClO^3$). La réaction est très caractéristique et utile à cause de sa sensibilité et sa simplicité; elle n'exige pas l'emploi de H^2SO^4 et peut être appliquée en présence de nitrates, nitrites, perchlorates, périodates, permanganates, etc. C. N.

A. PETERMANN. — **Recherches des substances antithermiques dans l'urine.** — *Ann. Chim. anal.*, Paris, 1901, VI, 4-6. — Les antithermiques étant utilisés par les vendeurs de bêtes bovines pour éviter l'élévation de la température résultant, chez les animaux tuberculeux, de l'épreuve obligatoire à la tuberculine, l'auteur signale pour la recherche de l'acide salicylique, du salol, ou de l'antipyrine quelques points particuliers. Toujours agir sur urine acide. Très fréquemment, suivant l'alimentation, l'urochrome de l'urine de Vaches n'ayant subi aucun traitement, donne avec une goutte de chlorure ferrique et un excès HCl une réaction variant de l'orange foncé au grenat clair. Cette réaction se distingue de celles qui ont lieu en présence d'acide salicylique et d'antipyrine, en ce que ces dernières disparaissent en présence d'un excès d'HCl. A. B.

J. CASTEL. — **Gaïakinol.** — *Un. Pharm.*, Paris, 1900, XLI, 531-532. — Le Gaïakinol est le bromogaïacolate neutre de quinine $C^{20}H^{24}N^2O^2,2HBr,C^6H^4(OH),OCH^3$, dont la composition donne pour 100 parties de sel : 48,79 de quinine et 18,67 de gaïacol cristallisé. Ce sel se présente sous forme de cristaux lamellés d'une belle couleur jaune, très solubles dans l'eau, l'alcool et la glycérine, il est à peu près insoluble dans l'éther et le chloroforme. D'après les expériences de l'auteur, cette substance nouvelle paraît susceptible de rendre de très grands services dans le traitement des affections de l'appareil respiratoire. C. M.

E. DE WILDEMAN. — **Note sur les espèces africaines du genre** ***Kickxia.*** — *Rev. Cult. col.*, Paris, 1900, VII, 743-748. — On sait que la question de production du caoutchouc par les différentes espèces de *Kickxia* est très controversée, l'identité botanique de ces espèces présente donc le plus grand intérêt, et la compétence de M. DE WILDEMAN sur ce sujet est bien connue. Il décrit deux espèces nouvelles : le *Kickxia Gilletii* de Wild, et le *Kickxia congolana* de Wild. Malheureusement ces deux espèces ne produiraient qu'un caoutchouc inutilisable industriellement. L'auteur termine son article par un tableau synoptique des sept espèces actuellement assez bien définies des plantes de ce genre. E. P.

LOUIS BONNIN. — **La Patate** (*Ipomœa Batatas*). — *Rev. Cult. col.*, Paris 1900, VII, 750. — La farine de Patates se prépare assez aisément, et se conserve bien et longtemps. Le tubercule est découpé en rondelles plus ou moins régulières qu'on déssèche au soleil et qu'on réduit ensuite en farine. Le rendement oscille entre 30 et 36 p. 100; l'auteur donne les résultats des analyses chimiques qu'il a entreprises sur la farine et sur la liane elle-même. E. P.

EDMOND BORDAGE. — **Sur un hybride de Caféier de Liberia et de Caféier d'Arabie obtenu à la Réunion.** — *Rev. Cult. col.*, Paris, 1901, VIII, 1-7. — Cet hybride, obtenu par M. H. MANÈS, se rapproche beaucoup par la forme de ses organes et par la qualité de ses fruits du Caféier d'Arabie, et d'autre part, il se rapproche du Caféier de Libéria par sa résistance aux infections parasitaires. D'intéressantes figures comparatives accompagnent cette note ainsi que deux tableaux donnant l'une les dimensions, l'autre les poids comparés des organes intéressants de chacun des trois végétaux. N. P.

W.-P. WILSON. — **La Farine de Banane.** — *Rev. Cult. col.*, Paris, 1901, VIII, 11-13. — Cette farine constituerait un aliment excessivement nutritif. Son amidon serait supérieur à celui des Céréales.

Toutefois son succès commercial reste encore à établir, et sa fabrication en grand a dû être abandonnée faute d'avoir pu réunir les capitaux nécessaires.

L'auteur indique, en terminant, la meilleure manière, d'après un fabricant de la Jamaïque, de préparer cette farine.

La fabrication, surtout avec des machines perfectionnées, pourrait donner à la Jamaïque des résultats satisfaisants au point de vue pécuniaire, en livrant au commerce ce produit à 8 cents la livre anglaise sur les marchés de Londres et de New-York. N. P.

E. DE WILDEMANN. — **Notes sur quelques plantes employées comme textiles dans l'État indépendant du Congo.** — *Rev. Cult. col*, Paris, 1901, VIII, 35-37. — L'auteur signale quelques plantes employées comme textiles dans l'État du Congo. Ce sont : le *Celosia argentea*, L. (Amarantacées), dont les fibres sont employées dans le district de Bangala, à Nouvelle-Anvers, pour faire des cordes très solides. Le *Aphalonema polyandrum*, K. Schum, découvert en 1893, par M. E. LAURENT. Cet arbuste, qui appartient à la famille des Tiliacées, possède une écorce qui est utilisée pour fabriquer des cordages et des pagnes pour les indigènes sous le nom de Mokongi. Enfin deux espèces du genre Manniophyton (Euphorbiacées), le *M. africanum* Müll. Arg., et le *M. fulvum*, espèces très voisines et localisées dans l'Afrique tropicale occidentale. Leur utilisation se rapprocherait de celle du Chanvre (fabrication de cordes, de filets de pêche, etc.). N. P.

Dr YERSIN. — **La culture des plantes à caoutchouc. Les plantations de Java.** — *Rev. Cult. col.*, Paris, 1901, VIII, 46-50. — L'auteur doit à M. TREUB des renseignements très intéressants au sujet des arbres à caoutchouc dont l'acclimatement a été tenté en Indo-Chine.

Le *Ficus elastica*, d'une culture facile et d'un rendement rémunérateur, a donné d'excellents résultats.

L'*Hevea brasiliensis* n'a pas donné jusqu'à présent des résultats bien positifs, et il paraît peu prudent d'en entreprendre dès à présent de grandes exploitations. Toutefois les essais tentés à Colombo ont mieux réussi qu'au jardin d'essai de Buitenzorg. Il en est de même pour le *Castilloa elastica*. Quant aux Lianes à caoutchouc dont la teneur est très variable, il reste à chercher quelles sont les espèces préférables, les procédés de culture et d'extraction de la substance utile, enfin les frais occasionnés par ceux-ci. Toutefois on sait que les procédés mécaniques d'extraction ont donné des résultats supérieurs à ceux des procédés chimiques.

Pour ce qui est relatif aux plantations de la Péninsule malaise, l'une des régions les plus favorables est le territoire de Sclangor, où beaucoup de colons plantent des Hevea entre des rangées de Café Liberia. N. P.

F.-J. MONAHAM. — **Note sur la culture de la Ramie** (Rhea) **en Assam.** — *Rev. Cult. col.*, Paris, 1901, VIII, 53-59. — C'est uniquement le *Boehmeria nivea* qui est connu et cultivé sous le nom de Rhea en Assam. L'auteur donne d'intéressants détails sur l'entretien, le développement, le rendement des plantations, leur importance, leur avenir, et enfin la préparation des fibres.

Le fait qui se dégage de cette étude, c'est que l'industrie de la Ramie en Assam ne deviendra considérable qu'établie à l'aide d'une main-d'œuvre étrangère et grâce aux capitaux européens.

Il serait utile aussi de rechercher, par des essais parallèles sur le *Boehmeria nivea* et sur le *B. tenacissima*, laquelle de ces variétés convient le mieux au climat de l'Assam. N. P.

Hs BOCQUILLON-LIMOUSIN. — **Formulaire des médicaments nouveaux.** — Préface de M. le Dr HUCHARD, médecin des hôpitaux. — Paris, J.-B. Baillière et fils édit.; 1901, 1 vol., in-18, 322 p. — L'édition de 1901 de ce Formulaire contient un grand nombre d'articles sur les médicaments introduits récemment dans la thérapeutique.

Citons en particulier : Acétopyrine, Aniodol, Basicine, Berbérine, Cacodylate de gaïacol, Cassaripe, Chlorétone, Elosine, Epicarine, Eumenol, Fluoroforme, Gaïakinol, Globone, Guaïamar, Gujasanol, Gynocardique (Acide), Gyrgol, Hédonal, Hontbin, Ibit, Igazol, Liantral, Mentho-phénol, Mercuriol, Persodine, Pétrosulfol, Bésaldol, Saccharate de soude, Saponal, Silbérol, Spléniferrine, Traumatol, et un grand nombre de plantes coloniales et exotiques, récemment introduites en thérapeutique.

Outre ces nouveautés, on y trouvera des articles sur tous les médicaments importants de ces dernières années.

Le Formulaire de Bocquillon-Limousin est ordonné avec une méthode rigoureuse. Chaque article est divisé en alinéas distincts intitulés : synonymie, description, composition, propriétés thérapeutiques, mode d'emploi et doses. Le praticien est ainsi assuré de trouver rapidement le renseignement dont il a besoin. A. J.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE

R. ALBERT. — **Einfacher Versuch zur Veranschanlichung der Zymase-Wirkung.** Recherche simple pour la démonstration de l'action zymasique. — *Ber. deuts. chem. Ges.*; Berlin, 1901, XXXIII, 3775-3779. — Quand on traite la levure de bière par un mélange d'alcool abs. et d'éther, on détruit la cellule vivante en quelques minutes, mais on obtient une substance douée de propriétés zymasiques. Cette substance desséchée, puis traitée par l'eau, donne, par filtration dans le vide, une solution très active de ferment soluble. Traitée par un nouveau mélange d'alcool abs. et d'éther, la solution précédente abandonne un précipité présentant des propriétés zymasiques très énergiques. A. D.

J. BANG. — **Bemerkungen über das Nucleohiston.** Remarques sur la nucléohistone. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXX, 508. — L'auteur n'a pas réussi à extraire la nucléohistone du thymus. Par l'action de NaCl, à 0,9 °/₀, on extrait un mélange d'albumine, de globuline et de nucléoprotéide. Le résidu traité par l'eau distillée donne une solution que l'on additionne de NaCl jusqu'au même titre de 0,9 °/₀; il se forme un précipité albuminoïde; la solution que l'on en sépare, saturée de sel, laisse précipiter l'histone, et donne l'acide nucléinique en solution. A. D.

H. STEUDEL. — **Ueber die Constitution des Thymins.** Sur la constitution de la thymine. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXX, 539. — L'auteur établit que la thymine est une méthyldioxypyrimidine. Elle offre donc des rapports de constitution très nets avec l'acide urique. Cette note éclaire d'un nouveau jour la genèse de cet acide dans l'économie. A. D.

E. WÖRNER et H. THIERFELDER. — **Untersuchungen über die chemische Zusammensetzung des Gehirns.** Remarques sur la composition chimique du cerveau. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXX, 542. — En épuisant la masse cérébrale par un mélange d'alcool et de benzène ou de chloroforme, on isole une substance de composition constante et définie, la *cérébrone*, corps azoté, exempt de P et de S, et ne donnant pas de cendres. La cérébrone se dédouble par les acides étendus avec formation de galactose et de substances acides et basiques sur lesquelles l'auteur reviendra. A. D.

B. v. PENYVESSY. — **Ueber das Schicksal einiger isomeren Oxychinoline (Carbostyrite und Kynurin) im Thierkörper.** Sur le sort de quelques oxyquinoléines isomériques dans l'organisme. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXX, 552. — Le carbostyrite s'élimine de l'organisme après s'être combiné avec les acides glycuronique et sulfurique. La kynurine donne des combinaisons plus complexes, non déterminées par l'auteur. Ces deux corps provoquent des symptômes de paralysie analogues à ceux fournis par le curare. A. D.

H. MALFATTI. — **Beitrag zur Kenntniss der peptischen Verdauung.** Contribution à l'étude de la digestion pepsique. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXI, 43. — La pepsine est le plus souvent accompagnée d'une seconde diastase qui pousse le dédoublement de l'albumine jusqu'à la formation de leucine, de tyrosine et de tryptophane, c'est-à-dire de ce chromogène qui se reconnaît par la coloration violette produite par l'eau de brome. A. D.

L. LANGSTEIN. — **Die Kohlehydratgruppe des krystallisirten Ovalbumins.** Le groupement hydrocarboné de l'ovalbumine cristallisée. — *Zeit. f. physiol. Chem*, Strassburg, 1901, XXXI, 49. — L'ovalbumine, d'abord mise en contact avec les alcalis, puis traitée par HCl, à 3 °/₀, à l'ébullition, pendant cinq heures, donne une base qui peut être identifiée avec la glycosamine. Elle se produit dans la proportion de 10 à 11 °/₀ de l'albumine hydratée. A. D.

T. MASZEWSKI. — **Ueber einige Bedingungen der Ptyalinwirkung.** Sur quelques conditions d'action de la ptyaline. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXI, 58. — La quantité de sucre fourni par la salive augmente avec la quantité d'amidon présente, mais non de manière proportionnelle. L'augmentation de la quantité de diastase ne détermine jamais un accroissement de la proportion de sucre formé, mais souvent, au contraire, une diminution. Ces faits ont une importance assez grande, au point de vue de la dose de ferments, digestifs par exemple, qu'il convient de faire intervenir en thérapeutique. A. D.

FR. WEIS. — **Ueber das proteolytische und ein eiweisscoagulirtes Enzym in keimender Gerste (Malz).** Sur les ferments protéolytiques et coagulants de l'orge germé (malt). — *Zeit. f. physiol. Chem.* Strassburg, 1901, XXXI, 79. — Le malt contient une diastase peptonisante (peptase) et, de plus, une diastase coagulante analogue au lab-ferment. La peptase possède une action qui s'accroît avec la proportion de matière azotée présente et se trouve, de même, influencée favorablement par une faible quantité d'acide lactique. A. D.

E. JOCHEM. — **Ein einfaches Verfahren zur Ueberfahrung der Amidofettsänren in die enstreprechenden Monochlorfettsâuren.** Procédé simple de transformation des acides aminés gras en acides monochlorés correspondants. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXI, 119. — L'action combinée de HCl et de NO^2Na permet de transformer les acides aminés des séries acétique et oxalique dans les acides monochlorés correspondants. Cette réaction ne s'applique pas au groupement aminé faisant partie d'un noyau aromatique. A. D.

A. KOSSEL et FR. KUTSCHER. — **Beiträge zur Kenntniss der Eiweisskörper** Contribution à la connaissance des albuminoïdes. — *Zeit. f. Physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXI, 165. — Les auteurs déterminent la répartition des diverses formes affectées par l'azote dans la molécule albuminoïde (N amm., N à l'état de bases hexoniques, d'acides aminés). — Méthodes de dédoublement, de séparation, de dosages. — La quantité de bases hexoniques formées peut constituer un élément de classification rationnelle des albuminoïdes. Chaque mode de groupement doit jouer un rôle spécial dans l'économie, de même que le rôle des diverses albumines dépend également de la proportion de chaque groupement. Une dernière conséquence de ce travail, c'est d'apporter un argument décisif à la conception de Kossel, faisant des protamines les albumines les plus simples, servant de squelette aux molécules plus complexes. A. D.

FR. KUTSCHER. — **Ueber die Verwendung der Phosphorwolframsäure bei quantitativen Bestimmungen der Spaltungsprodukte des Eiweisses.** Sur l'emploi de 'acide phosphotungstique pour le dosage des produits d'hydratation de l'albumine. *Zeit. f. pysiol. Chem.*, 1901. XXXI, 214. — Critique expérimentale de la méthode indiquée par Haussmann pour la détermination des diverses formes de répartition de l'azote dans les produits de dédoublement de l'albumine. L'acide phosphotungstique ne peut fournir, à cet effet, aucun résultat précis. A. D.

F. KLEINE. — **Ueber Entgiftung im Thierkörper.** Sur la désintoxication dans l'organisme. — *Zeit. f. Hyg.*, Leipzig, 1901, XXXVI, 1. — L'auteur montre que, contrairement aux conclusions de Donath et Czylharz, les muscles, le sang et la lymphe y contenues, ne peuvent pas neutraliser l'effet d'un poison, de la strychnine par exemple. Dans les observations précitées, le poison avait été absorbé lentement, circonstance qui permettait son élimination progressive. A. D.

A. SCHUTZÉ. — **Ueber ein biologisches Verfahren zur Differenzirung der Eiweisstoffe verchiedener Milcharten.** Sur un procédé biologique de différenciation des albumines de divers laits. — *Zeit. f. Hyg.*, Leipzig, 1901. XXXVI, 5. — Si on injecte du lait de Vache à un Lapin, le sérum de cet animal ne précipitera que les

albumines du lait de Vache, à l'exclusion de celles de tout autre lait. C'est donc encore une preuve que les albumines des divers laits sont différentes, que chaque espèce animale a un lait spécifique. L'auteur applique cette méthode à la démonstration des modifications imprimées par la chaleur, la stérilisation, par exemple, aux matières protéiques d'un lait déterminé. A. D.

R. EMMERICH et O. LOW. — **Die künstliche Darstellung der immunisirenden Substanzen (nucleasen Immunproteïdine) und ihre Verwendung zur Therapie der Infectionskrankheiten und zur Schutzimpfung an Stelle des Heilserums.** Préparation artificielle des substances immunisantes (protéidines nucléasiques); leur substitution au sérum dans le traitement des maladies infectieuses et l'immunisation. *Zeit. f. Hyg.*, Leipzig, 1901, XXXXI, 9. — Les nucléases sont des enzymes produites par les Bactéries pathogènes et capables de dissoudre le protoplasme de ces Bactéries, et même de neutraliser leurs toxines. Elles se combinent avec les matières albuminoïdes du sang ou de la rate, en donnant des substances de molécule plus complexe, solubles dans l'eau et présentant toutes les propriétés des enzymes initiales. Ces substances auxquelles les auteurs donnent le nom de protéidines dissolvent, en milieu neutre ou alcalin, la gélatine, la fibrine, l'albumine d'œuf coagulée. Leur action est nulle en liqueur acide. Introduites dans l'économie, elle font naître une immunité complète, et sont aptes, dans tous les cas de maladies infectieuses, à remplacer avec avantage les sérums correspondants. A. D.

G. R. PANCOAST et LYMAN F. KEBLER. — **Adulterations of essential oils.** Falsifications des huiles essentielles.— *Amer. journ. pharm.*, Philadelphia, 1901, LXXIII, 1-10. — Les auteurs énumèrent les procédés de recherche des falsifications les plus communes et donnent une liste assez longue des essences avec les impuretés qu'elles peuvent contenir. P. G.

F. W. HAUSSMANN. — **The discoloration of syrup of iodide of iron.** Décoloration du sirop d'iodure de fer. — *Amer. jour. pharm.,* Philadelphia, 1901, LXXIII, 16. — La couleur brune que prend parfois le sirop d'iodure de fer ne serait pas tant due, d'après l'auteur, à la présence d'iode libre, qu'à la caramélisation du sucre. Mais tandis qu'un sirop coloré par l'iode libre peut être rapidement décoloré au moyen de fer métallique, le sirop caramélisé au contraire ne peut jamais abandonner complètement sa couleur au charbon animal. P. G.

H. P. HYNSON et BROWN DUNNING. — **Examination of « Essence of Jamaica Ginger » that caused blindness.** Examen de l'essence de Gingembre de la Jamaïque qui occasionnait la cécité. — *Pharm. Rev.*, Milwaukee, Visc., 1901, XIX, 54. — C'est à l'alcool méthylique que contenait l'essence incriminée qu'il faut attribuer les accidents signalés. La teinture de gingembre préparée avec l'alcool éthylique n'a pas d'effets toxiques. P. G.

J. Ch. SAWER. — **The Rose harvest.** La récolte des Roses. — *Pharm. Journ.*, London, 1900, 4e s., XI, 623. — L'auteur donne des renseignements précis sur la dernière récolte des roses en Bulgarie. La production d'essence aurait dépassé 140.000 onces, quantité qui n'aurait jamais été atteinte jusqu'à présent, pas même en 1896 et en 1871.

Nous trouvons également dans cet article une comparaison de trois types d'essences considérées comme pures et provenant de Bulgarie, d'Allemagne et d'Espagne. L'essence de Bulgarie est d'une finesse exquise, et si les producteurs pouvaient en garantir une grande quantité, et de même qualité que l'échantillon examiné, toutes les craintes sur l'industrie des Roses en Bulgarie seraient dissipées. P. G.

E. M. HOLMES. — **Notes on the oil of Akee.** Notes sur l'huile d'Akee. — *Pharm. Journ.*, London, 1900, 4e s., XI, 691. — *Akee* est le nom africain sous lequel est désigné le *Blighia sapida*, arbre originaire de la côte de Guinée. L'arille et la seule partie qui soit comestible. — D'après l'auteur, plusieurs personnes auraient été empoisonnées à la Jamaïque, en mangeant le fruit.

C'est de l'arille qu'on retire l'huile. P. G.

W. GARSED. — **The characters of oil of Akee.** Caractères de l'huile d'Akee. — *Pharm. Journ.*, London, 1900, 4e s., XI, 691. Cette huile, qui commence à fondre à 25°,

est tout à fait fluide à 30°, mais n'est complètement limpide qu'à 35°. Sa densité est de 0,857.

Elle contient approximativement environ 50 % de glycérides liquides, 40 % de glycérides solides, et à peu près 10 % des acides libres contenus dans ces glycérides.

P. G.

J. GORDON SHARP. — **Note on Monsonia ovata and Bulbine alooïdes.** Note sur le *Monsonia ovata* et le *Bulbine alooïdes.* — *Pharm. Journ.*, London, 1900, 4e s., XI, 727. — Le *Monsania ovata*, qui est un Géraniacée, ne semble devoir ses propriétés qu'au tannin qu'il renferme. Il ne contient en effet que des traces infinitésimales de glucoside et d'alcaloïde.

L'origine botanique du *Bulbine alooïdes* n'est pas encore bien établie. La racine contient de l'acide protocatéchique et une matière colorante rouge, mais ces résultats d'analyse ne sont que provisoires. P. G.

E. M. HOLMES. — **The Botanical source of commercial Coca leaves.** Origine botanique des feuilles de Coca du commerce. — *Pharm. Journ.* London, 1901, 4e s., XII, 3, 81. — Cet article nous renseigne sur les caractères botaniques permettant de distinguer les diverses espèces du genre *Erythroxylon*, fournissant la Coca du commerce : *E. Coca* Lamarck, *E. truxil'ense* Rusby, *E. novo-gratense* Morris.

P. G.

GEO. T. BRANCH. — **Rubber, its origin and sources.** Substances à caoutchouc. Leur origine botanique et leur provenance. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 84). — L'auteur, après une énumération des divers genres produisant les latex à caoutchouc, insiste sur le mode de récolte du caoutchouc de Para et sur les procédés employés pour favoriser sa coagulation. Il traite en outre de l'essai, de la composition et des impuretés du caoutchouc.

Quelques lignes sont également consacrées à la gutta-percha. P. G.

GORDON SHARP. — **Further note on Monsonia ovata and Bulbine alooïdes.** Autre note sur le *Monsonia ovata* et le *Bulbine alooides.* — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 106. — Ces deux plantes sont employées dans l'Afrique du Sud : la première y jouit d'une grande réputation pour la guérison de la dysenterie et des diarrhées chroniques.

Les tubercules de *B. alooides* sont employés contre le rhumatisme, et ceux du *B. latifolia* sont considérés comme un remède du lumbago. P. G.

L. E. SAYRE. — **Glycerin suppositories.** Suppositoires à la glycérine. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 195. — La formule recommmandée dans cette note est la suivante :

Glycérine	300 gr.
Carbonate de soude	5 gr.
Acide stéarique	10 gr.

P. G.

E. M. HOLMES. — **Jaborandi Leaves.** Feuilles de Jaborandi. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 199. — Cet article est une énumération détaillée de diverses espèces appartenant aux genres *Pilocarpus*, *Piper* et *Swartzia* dont les feuilles se rencontrent, dans le commerce, substituées à celles du *Pilocarpus pennatifolius.*

Plusieurs dessins de l'anatomie de ces feuilles accompagnent le texte.

P. G.

S. MINOVICI. — **Une réaction caractéristique de la picrotoxine.** — *Ann. Pharm.*, Louvain, 1901, VII, 1-4. — L'auteur propose d'extraire directement la picrotoxine du produit à analyser (bière, etc.) à l'aide de l'alcool amylique, et de le caractériser par l'emploi de l'aldéhyde anisique. En traitant par So^4H^2 des traces de picrotoxine, au bout de 2 minutes on a une coloration *jaune safran*; puis on ajoute 1 goutte sol. dans alcool absolu d'aldéhyde anisique à 20 %; les fragments sont immédiatement entourés d'une auréole *violet-indigo* intense virant au *bleu* fixe. Ce réactif est sensible même pour les solutions diluées de $CHCl^3$, d'alcool et d'eau. L'aldéhyde anisique révèle la présence de picrotoxine même dans la masse amylacée du fruit. La chaleur pour les solutions faibles active la réaction; il suffit alors d'ajouter 1 goutte de

réactif à 2 ou 3 gouttes de solution à essayer, traitées par 2 gouttes So^4H^2 et de porter au B.-M. à 80°. La réaction, très précise pour une solution à 1/2000, l'est encore pour solution à 1/5000. Dans les mêmes circonstances le réactif anisique donne quelques autres réactions caractéristiques avec : *convolvuline*, coloration rouge; *saponine*, coloration rouge-brun virant au noir; *aconitine*, coloration rose; *vératrine*, coloration rouge sang virant par la chaleur à l'indigo. A. J.

S. COTTON. — **Action de l'eau oxygénée sur le sang. Moyen facile de différencier le sang de l'homme de celui des animaux.** — *Bull. Pharm.*, Lyon, 1901, XXIII, 8-14, et *Bull. Soc. Chim.*, Paris, 1901, 3e s., 255-257. — L'auteur, partant du fait connu de la décomposition de l'eau oxygénée par le sang a recherché les variations en volume d'oxygéne dégagé en fonction de sang de divers animaux. Il est arrivé à conclure de son travail que le sang de l'Homme posséde un pouvoir décomposant sur l'eau oxygénée, bien supérieur à celui des animaux. Le volume dégagé est presque 4 fois plus fort que pour celui du Bœuf, et 10 fois plus considérable que pour celui du Mouton. Ce procédé est donc susceptible d'applications en toxicologie.

L'opération s'effectue de la façon suivante : le sang caillé et non battu est exprimé fortement dans un linge jusqu'à ce qu'il ne reste que la fibrine. On rend le liquide bien homogéne par agitation, et on en mesure *un* cm^3 dans un petit tube qu'on laisse tomber dans un flacon de 1 litre de capacité renfermant 250 cm^3 d'eau oxygénée du commerce à 12 volumes aprés avoir attendu que tout dégagement gazeux de l'eau oxygénée occasionné par les transvasements ait disparu. Cette eau est ramenée ainsi à 11 volumes environ par suite des manipulations. On bouche rapidement le flacon, et on mesure le gaz dégagé sur la cuve à eau. L'opération dure moins d'une heure.

Dans ces conditions l'auteur a obtenu les moyennes suivantes : *un* cm^3 de sang dégage :

Homme	minimum	580	cm^3;	maximum	610	cm^3
Cheval	—	320	—	—	350	—
Porc	—	320	—	—	350	—
Bœuf	—	165	—	—	170	—
Cobaye	—	115	—	—	125	—
Mouton	—	60	—	—	65	—

Ces chiffres sont évidemment susceptibles de variations suivant l'état de santé ou de maladie de l'individu, fait que signale l'auteur sans avoir pu entreprendre de recherches à ce sujet.

Enfin, certaines substances étrangères ou non au sang peuvent modifier sa force décomposante. Les corps *retardants* sont NaCl et surtout H^2O; 7 volumes eau ajoutés à 1 vol. sang ramènent le dégagement de 600 cm^3, Homme à 65 cm^3; de 165 cm^3, Bœuf, à 17 cm^3. — Les *indifférents :* sulfate de soude et de magnésie. arsenite de potasse. — Les *accélérants :* Borate, arséniate et cacodylate de soudo. L'addition de 1 gr. de ces sels à 1 cm^3 de sang, permet le dégagement de la totalité de l'oxygène de 250 cm^3 d'eau oxygénée à 11 volumes, avec le sang de l'Homme, toutefois.

A. J.

A. ASTRUC et H. MURCO. — **Sur quelques composés cacodyliques.** — *Bull. Pharm. S. E.*, Montpellier, 1901, VI, 33-36. — Les auteurs traitent du cacodylate de gaïacol et de l'acide cinnamylcacodylique. (Voir à ce sujet l'analyse *Bull. Sc. Pharm.*, 1899-1900, II, *Ann.*, p. 76). A. J.

F. TELLE. — **Titrage de l'acide salicylique, des salicylates et du phénol.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 49-56. — La quantité de brome absorbée par un salicylate est proportionnelle à sa richesse en acide salicylique : une molécule de cet acide exige 4 atomes de Br. Une molécule de phénol exige 6 atomes de Br. Pour produire les dérivés brômés, on utilise Br naissant dégagé par une solution titrée d'hypochlorite de soude, réagissant sur une solution de KBr acidulée par HCl. Du volume d'hypochlorite consommé, on déduit la quantité de brome entrée en combinaison, et par suite, le titre des produits examinés.

E. C.

PRUNIER. — **Sur la préparation de l'acide cyanhydrique officinal.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 61-64. — L'auteur reprenant le procédé de Clarke, opère comme il suit : Dans une fiole à fond plat de 500 cm^3. on fait dissoudre

30 grammes d'acide tartrique dans 100 grammes d'eau distillée. On bouche avec un bouchon à deux trous, l'un pour un tube à entonnoir qui plonge dans le liquide, l'autre pour un réfrigérant à reflux. Par le tube à entonnoir, on introduit peu à peu 10 grammes de cyanure de potassium en dissolution dans 100 grammes d'eau distillée, en même temps qu'on refroidit la fiole sous un courant d'eau. L'opération terminée, on laisse déposer la crème de tartre, puis l'on ramène au titre voulu, 1 p. 100, en opérant le dosage par le procédé Denigès. E. C.

ADRIAN et TRILLAT. — **Sur un acide pseudo-agaricique.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 103-107. — L'extrait alcoolique d'agaric, obtenu en épuisant la poudre par l'alcool à 95°, traité par la benzine à chaud, a fourni, par refroidissement de la benzine, une masse cristalline, purifiée par cristallisations successives dans l'alcool bouillant. Ce corps de formule $C^{39}H^{60}O^{6}$, à point de fusion 258° est soluble dans la plupart des solvants organiques. Il n'est doué d'aucune propriété physiologique. Il diffère de l'*acide agaricique* jusqu'ici connu, et au sujet duquel il existe de notables divergences, tant au sujet de sa composition que de ses propriétés. A. J.

L. GRIMBERT et G. LEGROS. — **Modification des fonctions du Bac. Coli.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris 1901, 6e s., XIII, 107-109. — La question du rapprochement entre le Bacille d'Eberth et le Bacille Coli, continue à occuper les bactériologistes, et un certain nombre de travaux ont été entrepris dans le but de faire perdre à ce dernier ses fonctions caractéristiques : fermentation du lactose et production d'indol. Les auteurs reprenant la question ont expérimenté sur cinq Coli-bacilles types isolés de l'intestin, qu'ils ont soumis à des conditions variées par addition à la solution de peptone, d'acide borique, de salol, d'iode, et même de bile. Deux des Bacilles ont perdu la faculté de produire de l'indol, mais donnent encore la fermentation du lactose. L'un d'entre eux ne donne même plus dans ce dernier cas de dégagement gazeux, après sept passages en milieu boriqué, mais le dosage précis du lactose dans ce milieu montre néanmoins que 0,20 à 0,30 de lactose p. 100 ont été utilisés ; la réaction du milieu est d'ailleurs acide et coagule le lait. Il n'y a pas eu disparition de la fonction du Coli, mais simple diminution; il faut donc se garder d'affirmer une telle disparition en se basant sur l'absence de dégagement gazeux ; le dosage du sucre est toujours nécessaire. E. P.

EMILE PERROT. — **La poudre de Cascara et sa falsification par la poudre de Bourdaine.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris 1901, 6e s., XIII, 161-167. — La poudre de Bourdaine et celle de Cascara renfermant des principes purgatifs analogues, il en résulte que l'on peut rencontrer assez fréquemment dans le commerce, la première de ces poudres substituée d'une façon plus ou moins complète à la seconde. L'examen microscopique et microchimique permet de déceler assez facilement l'écorce de Bourdaine; celle-ci ne présente pas en effet de cellules scléreuses dans le parenchyme cortical, et sous l'influence de l'eau de Javel, les cellules parenchymateuses, en particulier, celles des rayons médullaires, prennent une coloration immédiate rouge-brun intense. Les cellules des mêmes régions chez le Cascara se colorent simplement en jaune. L'auteur se demande si la poudre de Bourdaine ne pourrait pas remplacer sans inconvénient la poudre de Cascara; des expériences médicales seules, pourraient résoudre la question. P. G.

L. HUGOUNENQ. — **De la présence de la guanine dans l'acide urique commercial.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XII, 167-169. — L'acide urique du commerce, retiré vraisemblablement du guano, peut renfermer jusqu'à 3 gr. °/₀ de guanine. On peut extraire cette dernière en oxydant l'ac. urique commercial à l'aide du persulfate d'ammoniaque en liq. ammoniacale, mais les dernières traces de guanine sont énergiquement retenues par l'acide, et il est très difficile de le purifier, et d'obtenir un produit chimiquement pur. A. J.

MALMÉJAC. — **Action de l'alcool à 95° sur les métaux mis en contact avec lui.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 169-171. — 250 cm³ d'alcool à 95° pur abandonné six mois avec 30 grammes d'un métal, tel que Cu., Fe, Sn, Pb, Zn, Tôle galvanisée, renfermait au bout de ce temps un dépôt sensible. L'évaporation des liqueurs alcooliques filtrées, a toujours, sauf pour Cu, donné un résidu sensible dans lequel on a pu caractériser le métal. Il en résulte donc que chaque fois que l'on aura à conserver de l'alcool dans des récipients métalliques, il y aura lieu de tenir compte de cette action dissolvante. A. J.

J. BATTANDIER. — **Production abondante de manne par des oliviers.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 177-179. — Cette manne, récoltée sur les troncs de vieux Oliviers des jardins de Mansourah, avait l'aspect, le goût et surtout l'odeur de la manne de Frêne. L'auteur n'y a trouvé ni dextrine, ni saccharose, mais de la gomme. Elle était pauvre en sucre réducteur : 6 0/0. A. J.

J. BELLIER. — **Sur un nouvel édulcorant, la sucramine.** — *Ann. de Chim. anal.* Paris, 1901, VI, 7. — Ce nouvel édulcorant paraît être le sel ammoniacal de la sulfimide benzoïque ou saccharine. Quand on agite sa solution aqueuse avec de l'éther, la sucramine ne passe dans ce solvant qu'après addition de quelques gouttes d'acide sulfurique; l'éther abandonne un résidu qui donne les réactions de la saccharine. La solution aqueuse dégage NH^3 quand on la fait bouillir avec de la magnésie. E. C.

GIRARD. — **Nouvelle méthode de recherche du Bacille de la tuberculose dans les crachats.** — *Ann. de Chim. anal.*, Paris, 1901, VI, 13. — L'auteur remplace la solution de potasse généralement employée à dissoudre le mucus et le pus par les hypochlorites alcalins ou les hypobromites; il opère à froid. E. C.

Dr E. HECKEL. — **Contribution à l'étude des plantes médicinales et toxiques employées par les indigènes de la Côte d'Ivoire (Afrique occidentale).** — *Ann. d'Hyg. et Méd. col.*, 1901, IV, 113-121. — Les espèces citées dans cette note se rapportent en particulier aux genres *Strophanthus*, *Toxidendron*, *Cassia*, *Abrus*. En ce qui concerne ce dernier genre, l'auteur fait observer qu'il serait intéressant de comparer la composition chimique des feuilles et des semences d'*Abrus precatorius* pour rechercher si l'*abrine*, principe très actif, existe dans ces deux organes. Sa présence dans les feuilles justifierait l'emploi qu'en font les indigènes de la Côte d'Ivoire contre les ophtalmies. P. G.

AUG. CHEVALIER. — **Le Fikongo, nouvelle Asclépiadée à tubercule comestible du Niger français et de la Haute-Volta.** — *Rev. Cult. Col.*, Paris, 1901, VIII, 65-71. — Décrite par M. Chevalier et dédiée par lui au commandant Binger qui la signala pour la première fois en 1892, cette plante porte, profondément enterré, un tubercule napiforme gorgé de matières nutritives hydrocarbonées en dissolution dans le suc cellulaire. Elle constitue pour les indigènes un aliment rafraîchissant mais peu nutritif, dont le goût rappelle celui du topinambour. Le Fikongo, nommé au Soudan Fi-hié, appartient au genre Brachystelma (*B. Bingeri*) dont plusieurs autres espèces sont comestibles : *B. tuberosum*, *B. plocamoïdes*, etc.

Peut-être qu'améliorée par une sélection rationnelle, leur valeur nutritive pourrait suppléer à celle de la pomme de terre qui réussit fort mal dans nos colonies tropicales. C.-N.-P.

TEISSONNIER. — **Rendement en caoutchouc du Manihot Glaziovii.** — *Rev. Cult. Col.*, Paris, 1901, VIII, 77-78. — Il résulte de quelques expériences que les colons ne doivent pas songer à tirer des bénéfices de la culture de cet arbre dans la Guinée française, à moins que par des semis successifs on n'arrive à obtenir une variété beaucoup plus riche.

Toutefois, si l'on pouvait en distribuer des pieds aux indigènes, il est à croire que dans quelques années, grâce à la fertilité envahissante de cette plante, on pourrait suppléer à la qualité par la quantité et créer ainsi une ressource pour les indigènes, sans frais de culture. C.-N.-P.

J. HART. — **La nature de la coagulation du caoutchouc.** — *Rev. Cult. Col.*, Paris, 1901, VIII, 81-83. — L'auteur, faisant la critique de deux travaux parus récemment et traitant de la question étudie les avantages et les inconvénients de différents procédés employés pour séparer les globules de caoutchouc des matières étrangères auxquelles ils sont mêlés. Il faut distinguer, dit-il, entre la coagulation totale du latex (caoutchouc et sucs albuminoïdes) et la coagulation des seuls globules.

L'alcool, si on pouvait le récupérer par distillation, pourrait sans doute donner les meilleurs résultats comme coagulant. Dans tous les cas, la plus grande propreté est nécessaire, si l'on veut obtenir un produit de bonne qualité et de conservation parfaite. C.-N. P.

E. de WILDEMAN. — **Un Bananier nouveau de l'Etat indépendant du Congo.** — *Rev. Cult. Col.*, Paris, 1901, VIII, 102-104. — Ce Bananier présente les plus grandes ressemblances avec celui dont M. Dybowski a donné une sommaire description sous le nom de *Musa religiosa*. Toutefois, comme les éléments de ce dernier manquent

pour établir la différence ou l'identité spécifique des deux individus, M. de WILDEMANN préfère décrire la nouvelle espèce en la dédiant à M. J. GILLET.

Observé jusqu'à présent dans les points les plus extrêmes du Bas-Congo, le *Musa Gilletii* se rapproche beaucoup des *M. Livingstonia* et *M. proboscidea*. Elle fera d'ailleurs son apparition prochainement dans le commerce, M. GILLET ayant envoyé en Italie des graines qui ont parfaitement germé. C.-N.-P.

L'industrie du chanvre de Manille aux Philippines. — *Rev. cult. col.*, Paris, 1901, VIII, 85-88. — Le chanvre de Manille est fourni par le *Musa textilis*, arbre qui atteint 3 mètres de haut, et 12 à 18 centimètres de diamètre. Les fibres occupent la périphérie de la moelle en couches alternant avec du tissu mou. Les indigènes chargés de ce travail abattent l'arbre, l'effeuillent, le décortiquent et enlèvent ensuite chaque faisceau de fibres en une seule fois. Ce travail, très dur, fournit environ 50 livres de fibres par semaine. La qualité dépend du collecteur indigène et du temps au moment de la coupe. Le taux normal est de 25 à 30 livres sterling la tonne. Les fibres les plus fines provenant de la couche la plus externe servent à faire des étoffes. Les autres, les plus résistantes, servent à faire des filets de pêche. C.-N. P.

LAURENT et GUILLEMIN. — **Sept cas d'intoxication par une teinture à base d'aniline servant à noircir des chaussures.** — *Journ. Prat.*, Paris, 1901, XV, 131-135. — Les accidents décrits par les auteurs se sont produits chez des enfants de la même famille, âgés de trois à quatorze ans, le même jour, au mois d'août. Les symptômes décrits sont entièrement comparables à ceux signalés par M. LANDOUZY. — Voir à ce sujet *Bull. Sc. pharm.*, 1899-1900, I, 411-415. Les intoxications expérimentales obtenues par les auteurs, chez des Cobayes, par badigeonnage des pattes des animaux avec la teinture employée par le cordonnier, ou par injection intracellulaire de 1 $cm.^3$ de cette même teinture, ont évolué au milieu des mêmes symptômes, L'injection a déterminé la mort des animaux en expérience, au bout de dix heures. A.-J.

TUFFIER. — **De la stérilisation des solutions de Cocaïne.** — *Presse méd.*, Paris, 1901, VII, 81. — L'auteur étudie les divers procédés de stérilisation capables de maintenir les propriétés chimiques et physiologiques de la solution de chlorhydrate de cocaïne à 2 p. 100, qu'il préconise pour son procédé d'analgésie par voie rachidienne. Il importe de faire choix d'un sel pur qu'on purifie au besoin en précipitant la cocaïne, en la recristallisant dans l'éther, en transformant à nouveau en chlorhydrate qu'on dissout dans l'alcool absolu, et enfin en précipitant le sel soluble par l'éther anhydre. Avec l'aide de M. ARNAUD, M. TUFFIER s'est assuré que la stérilisation à la Tyndall, le chauffage à 125°, ou la stérilisation à froid donnent une sécurité parfaite. Pour ce dernier moyen, on fait choix d'une bougie creuse de porcelaine, qu'on fixe dans un tube à essai au moyen d'un coton. L'ensemble étant stérilisé dans une étuve, on verse le liquide dans la bougie, et l'on rejette les premières portions filtrées, c'est-à-dire trois ou quatre fois le volume intérieur de la bougie. Le liquide qui filtre ensuite garde sa concentration initiale. E. C.

Formulaire du Loiret (F. D. L.). — Fourniquet, 47, rue Bannier et pharmacie Viossat, Orléans. — Le syndicat des pharmaciens du Loiret vient de faire paraître la 5e édition de son Formulaire. Publié sous la direction de nos savants collègues. MM. BARRUET, DUFOUR, GUÉRIN, JOUISSE et RABOURDIN, il se divise en cinq parties :

La première comprend les formules et les modes de préparation d'un certain nombre de médicaments qui ne sont pas inscrits au Codex : cacodylate de soude, médicaments injectables avec leurs indications thérapeutiques et les doses, ovulés médicamenteux, sérums artificiels, etc., etc.

La deuxième résume en un tableau d'ensemble l'action réciproque et l'incompatibilité des médicaments nouveaux. Ce travail rendra les plus grands services aux médecins : le Formulaire s'adresse, en effet, aux médecins et aux pharmaciens.

La troisième partie comporte les doses maxima des médicaments nouveaux, doses à donner à l'adulte, soit en une fois, soit en vingt-quatre heures.

La quatrième partie renferme une liste des spécialités « susceptibles d'être remplacées » par des préparations inscrites au Formulaire.

Enfin la cinquième partie est consacrée au tarif des préparations données au Formulaire.

Nous croyons être utile à nos lecteurs en leur signalant cette très intéressante publication dont nous enregistrons avec plaisir le succès toujours croissant. E. C.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE

C. HARRIES et M. MAURUS. — **Ueber eine Synthese des Hydantoins.** Sur une Synthèse de l'hydantoïne. — *Ber. deut. chem. Ges.*, Berlin, 1900, XXXIII, 3418-3420. — Le chlorhydrate de l'éther éthylique du glycocolle $HCl.AzH^2.CH^2.CO^2.C^2.H^5$ réagit sur le cyanate de potasse, en solution aqueuse, avec formation de l'éther éthylique de l'acide hydantoïque ; par simple évaporation, en présence de HCl, cet éther se transforme en hydantoïne :

$$HClAzH^2.CH^2.CO^2C^2H^5 + KOAzC = AzH^2.CO.AzH.CH^2.CO^2C^2H^5 + KCl.$$

$$AzH^2.CO.AzH.CH^2.CO^2C^2H^5 = \begin{matrix} CH^2 - AzH \\ | \\ CO - AzH \end{matrix} \!\!> CO + C^2H^5OH.$$

A. D.

L. SCHOLVIEN. — **Zur Prüfung des Chloralhydrats.** Essai de l'hydrate de chloral. — *Ber. deut. Pharm. Ges.*, 1901, p. 78-84. — Il s'agit ici du point de fusion du chloral hydraté. Les diverses pharmacopées indiquent des points de fusion très variable, de 46 à 58° ; les livres chimiques et les auteurs, de même, 46 à 57-58°. L. Scholvien a fait des essais méthodiques sur ce point ; il en ressort principalement que l'hydrate pur fond au voisinage de 50-52°. Mêlé de 5 °/₀ d'alcoolate, il fond encore à 50°, mais une plus forte proportion fait descendre le point de fusion. L'essai au point de fusion est donc inutilisable pour déceler un peu d'alcoolate ; l'essai à l'iode est alors indiqué ; il fournit de l'iodoforme. On peut aussi employer l'acide nitrique froid (d = 1.380) qui ne donne point de vapeurs nitreuses avec le chloral pur. Ces deux essais réussissent déjà avec un chloral contenant 1 °/₀ d'alcoolate. M. D.

M. THOMS et B. MOLLE. — **Notiz über das ätherische Galbanumöl.** Notice sur l'huile éthérée de Galbanum. — *Ber. deut. Pharm. Ges.*, 1901, 90-91. — Des recherches des deux auteurs ci-dessus, il résulte que cette huile éthérée, privée d'acides libres par le carbonate de soude, puis fractionnée par distillation sous pression réduite, fournit, entre autres, un hydrocarbure $C^{10}H^{16}$ bouillant à 160-165° (à 760 mm.) qui possède les réactions du d.-Pinène (australène ou essence de térébenthine dextrogyre). M. D.

A. BEITTER. — **Pharmacognotisch-chemische Untersuchung der Catha edulis.** Étude chimique et pharmacologique du catha edulis. — *Arch. de Pharm.*, Berlin, 1901, CCXXXIX, 17-34. — Historique et étude botanique de cette plante. L'auteur donne ensuite le mode d'extraction de la catine, alcaloïde de form. $C^{10}H^{18}Az^2O$; celui-ci provoque, chez la grenouille, des symptômes de paralysie rappelant l'action du curare. La plante renferme, en outre, des matières résineuses et colorantes, une huile éthérée, du tanin et de la mannite (Voir *Bull. Sc. Pharm.*, 1899-1900, I, 611). A. D.

POMMEREHNE. — **Ueber das Damascenin, einen Bestanteile der Samen von Nigella Damascena.** Sur la damascénine, principe des essences de Nig. Damascena. — *Arch. de Pharm.*, 1901, CCXXXIX, 34-39. — L'auteur a étudié l'action de la potasse alcoolique sur la damascénine : il se forme un composé $C^9H^{11}NO^3$ ayant la même composition que la damascénine, mais ayant acquis des propriétés acides. HI n'enléve aucun méthoxy (OCH^3), et laisse la damascénine inaltérée. L'isomère fourni par la potasse alcoolique se combine à HCl en donnant $C^9H^{11}NO^3,HCl + H^2O$ et ce sel forme lui-même un chloroplatinate $(C^9H^{11}NO^3,HCl)^2PtCl^4 + 4H^2O$. M. D.

GADAMER et BRUNS. — **Ueber Corybulbin.** Sur la Corybulbine. — *Archiv. Pharm.*, 1901, CCXXXIX, 39. — Par l'action de I sur la Corybulbine, l'auteur a obtenu une déhydrocorybulbine $C^{21}H^{21}NO^{4}$, dont il a préparé l'iodhydrate, le chloraurate. Cette déhydrocorybulbine traitée par les réducteurs fournit de la corybulbine, mais celle-ci est inactive alors que la corybulbine naturelle posséde le pouvoir rotatoire droit. M. D.

G. KASSNER. — **Ein neuer Fall von Crystallchloroform Leprarin-Chloroform.** Un nouveau cas de combinaison cristallisée du chloroforme. — *Arch. de Pharm.*, Berlin, 1901, CCXXXIX, 44-48. — La léprarine donne avec le chloroforme la combinaison cristallisée $C^{19}H^{18}O^{9}.CHCl^{3}$. Comme il n'entre certainement pas de $H^{2}O$ de cristall. dans ce dérivé, son analyse permet de rectifier la form. précédemment attribuée à la léprarine, et qui était $C^{21}H^{20}O^{10}$. A. D.

E. FULD et K. SPIRO. — **Ueber die labende und labhemmende Wirkung des Blutes.** Sur l'action coagulante et anticoagulante du sang. — *Zeits. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, 132-155. — En précipitant le sérum par l'acétate de potassium, en liqueur acétique, et dialysant ensuite, on obtient une globuline capable de coaguler le lait. Le chlorure de calcium accélère l'action de cette substance ; une température de 65-70° la supprime. A côté de cette globuline, il en existe une deuxiéme, non précipitable par les réactifs précédents, et se comportant comme un anti-lab. Elle agirait en fixant Ca nécessaire à la coagulation. A. D.

A. ASCOLI. — **Ueber den Phosphor der Nucleinstoffe.** Sur le phosphore des nucléines. — *Zeits. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, 156-160. — Le phosphore n'entre pas dans la leuconucléine et la caséine sous forme d'acide métaphosphorique. A. D.

A. GREGOR. — **Beiträge zur Physiologie des Creatinins.** Contribution à la physiologie de la créatinine. — *Zeits. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, 98-118. — Dans le dosage de la créatinine, on pourra évaluer l'azote du précipité zincique par la méthode de Kjeldahl. L'urine normale des 24 heures a un pouvoir réducteur équivalent à 3.3 de glucose environ ; il revient à la créatinine à peu près le cinquième de ce pouvoir réducteur. L'augmentation de cette base, par le travail musculaire, accroîtra donc le pouvoir réducteur des urines. A. D.

GALEWITSCH et AMIRADZIBI. — **Zur Kenntniss der Extractivstoffe der Muskeln.** Sur les substances extractives des muscles. — *Zeits. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, 565-573. — L'extrait de Liebig renferme une base différente de toutes celles qui en ont été isolées jusqu'à présent. C'est la carnosine, $C^{9}H^{14}Az^{4}O^{3}$; elle cristallise en aiguilles, et fond à 239°, en se décomposant. A. D.

Ed. HIRSCHSOHN. — **Ueber einige Aloereaktionen.** Sur quelques réactions des aloès. — *Pharm. Centralh.*, Dresden, 1901, XLII, 63-66. — Parmi les réactions les plus intéressantes exécutées par l'auteur sur les nombreuses variétés d'Aloès, il convient de citer :

1° — Une *réaction d'identité* commune à toutes les sortes, qu'on effectue en prenant 10 cm³. de solution d'Aloés à 1 °/₀₀ qui, par addition de I goutte de solution de $So^{4}Cu$ au 1/10 et I goutte d'eau oxygénée, se colorent à l'ébullition en *rouge framboise intense*. L'alcool, les acides minéraux et les alcalis gênent la réaction, l'acide acétique en petite quantité ne nuit pas ; il ne faut pas employer d'eau calcaire pour faire la solution d'Aloès.

2° — Une teinture d'Aloès au 1/5 dans l'acool à 90°, étenduc d'acool à 70°, jusqu'à décoloration presque complète, et traitée comme ci-dessus, donne une coloration *rouge framboise* intense (Aloés des Barbades, Curaçao), *rouge pâle* (Natal). nulle avec les autres. Les Aloés hépatiques, et celui du Cap, la coloration si on a soin de chasser préalablement l'alcool par la chaleur du bain-marie.

3° — 10 cm³ de solution d'Aloès à 1 °/₀₀ avec I goutte de solution de ferricyanure de de K. à 1/15, donne une coloration *brunâtre* ou *rouge framboise*, avec d'ordinaire précipité à l'ébullition ; mais le liquide filtré est jaune pâle ou bien alors rose (Curaçao, Barbades, Zanzibar, Natal). A la température ordinaire, si on remplace le ferricyanure par le nitroprussiate de Na en présence de $So^{4}Cu$, on obtient une coloration rouge framboise s'accentuant par l'ébullition.

4° — Le Borax colore à l'ébullition en rouge intense la solution d'Aloés de Natal.

5° — Les réactions ci-dessus ne se font avec netteté que sur les solutions aqueuses fraîches, et de même sur les teintures ; les *préparations d'aloès doivent donc toujours être conservées à l'abri de la lumière.* A. FRICK.

L. VANINO et SEITTER. — **Ueber einige neue Verbindungen des Hexamethylenetetramins.** Quelques nouvelles combinaisons d'hexamétbylène-amine. — *Pharm. Centralh.*, 1901, XLII, 118. — L'hexaméthylène-amine ou urotropine $C^6H^{12}N^6$ se combine un peu avec tout et dans des proportions variées (Voir Moschatos et Tollens, Delépine, etc. Dictionnaire Wurtz, 2e suppl., article Formique {aldébyde}. Les auteurs ci-dessus ont préparé de nouvelles combinaisons, savoir :

Hexamétbylène-amine et ac. dibromogallique.	$C^3H^{12}N^4.C^2Br^2(OH)^3.CO^2H$.
— et ac. sozoiodolique . .	$C^6H^{12}N^4.C^6H^2I^2(OH)(SO^3H).H^2O$.
— et hydrate de cbloral .	$C^6H^{12}N^4.2CCl^3.CH(OH)^2$.
— — (autres prop.).	$C^6H^{12}N^4.3CCl^3.CH(OH)^2$.
Sulfate d'bexamétbyléne-amine (déjà connu).	$C^3H^{12}N^4.SO^4H^2$.
Hexaméthyléne-amine et chlorure de soufre.	$2C^6H^{12}N^4.S^2Cl^2$.

M. D.

F. P. TRAEDWELL. — **Zur qualitativen Nachweisung des Kobalts nach Vogel.** La réaction sur le Cobalt, d'aprés Vogel. — *Zeit. f. anorg. Chem.*, Leipzig, 1901, 108-110. — La réaction indiquée par VOGEL en 1879, consiste dans l'addition à la solution de cobalt à essayer, d'une solution conc. de sulfocyanate d'ammoniaque. On obtient alors une coloration bleue intense; en ajoutant de l'alcool amylique, ce dernier s'empare de la coloration bleue. Cette réaction est très sensible (jusqu'à 2/100 mg de cobalt). MM. TRAEDWELL et VOGT se sont appliqués à isoler le produit de la réaction. C'est un composé bleu bien cristallisé (en belles aiguilles) correspondant à la formule $[CO(CNS)^4]NH^4)^2$ et se décomposant à l'air en $CO(CNS)^2$ et NH^4CNS. En employant le sulfocyanure de potassium on obtient également un sel bleu de la formule $[CO(CNS)^4]K^2$. C. N.

TRAEDWELL. — **Zur Trennung des Zinkes von Ñickel.** La séparation du zinc d'avec le nickel. — *Zeit. f. anorg. Chem.*, Leipzig, 1901, 104-107. — L'on sait que pour précipiter d'une manière complète le zinc en solution neutre par H^2S l'addition d'un acétate alcalin est indispensable; d'autre part, lorsque le zinc est accompagné de Ni (ou de Co), l'acétate alcalin a l'inconvénient d'entraîner la précipitation de ce dernier. Pour y remédier, ZIMMERMANN recommande l'addition de sulfocyanure d'ammonium en excès. MM. TRAEDWELL et KRAUSS obtiennent le même résultat par l'emploi d'autres sels d'acides minéraux forts, comme, par exemple, $(NH^4)^2SO^4$, NH^4Cl, K^2SO^4 et KCl. C. N.

W. HERZ. — **Ueber die Einwirkung substituierter Ammoniakbasen auf Zink-Salzlösungen und eine neue Metbode Zur quantitativen Zu-Bestimmung.** Sur l'action des ammoniaques substituées sur les solutions de zinc, et sur une nouvelle méthode de doser le zinc. — *Zeit. f. anorg. Chem.*, Leipzig, 1901, 90-94. — En abandonnant pendant quelques jours à température ordinaire un mélange équimoléculaire de monométhylamine et d'une solution d'un sel de zinc, on constate la disparition totale de la base ammoniacale et la formation de $Zn(OH)^2$:

$$ZnSO^4 + 2NH^2CH^3HOH = Zn(OH)^2 + [NH^2(CH^3)]^2SO^4.$$

Un excès de NH^2CH^3 dissout le précipité de $Zn(OH)^2$. Ce dernier est, par contre, complétement insoluble dans un excés de diméthylamine. On peut donc se servir de ce réactif pour le dosage du zinc. La réaction qui a lieu peut se formuler ainsi :

$$ZnSO^4 + 2N(CH^3)^2H\,HOH = Zn(OH)^2 + [N(CH^3)^2H^2]SO^4$$

Pour régénérer la diméthylamine, dont le prix est trés élevé, on distille son sulfate, formé dans cette réaction, avec NaOH. C. N.

Nouvelle méthode de stérilisation du lait. — *Journal pharmaceutique*, Klinge, à Saint-Pétersbourg, 1901, 28 (*en russe*). — Cette méthode, brevetée par D. BENDIKSEN consiste à saturer le lait avec CO^2, et à le stériliser ensuite à 120° et sous pression. Le lait conserve alors son goût naturel, et ne subit pas de profondes modifications cbimiques; en effet, les transformations ordinairement observées sont dues soit à l'action de l'oxygène de l'air, soit à ce qu'à température élevée la chaux contenue

dans le lait se combine à la lactose. Par l'emploi de CO^2 on élimine; en outre, la chaux, se combinant à CO^2, laisse la lactose intacte. C. N.

MELLOR. — **Bestimmung von Cyaniden und Cyanates nebeinander.** Dosage des cyanures d'avec les cyanates. — *Zeit. f. anal. Chem.*, Wieshaden, 1901, 17-22. — Cette méthode est basée sur la combinaison du procédé de Denigès avec celui d'Allen.

On dose donc les cyanures par le nitrate d'argent ammoniacal avec KI comme indicateur, et on détermine ensuite les cyanates par la quantité de HNO^3 employé pour les décomposer.

Cette dernière réaction a été formulée par Wöhler de la manière suivante :

$$AgOCN + 2HNO^3 + H^2O = AgNO^3 + NH^4NO^3 + CO^2.$$

C. N.

JOHN C. UMNEY et C. T. BENNETT. — **Copaiba.** Le Copahu. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 324-326. — Les auteurs étudient les questions suivantes : 1° l'action thérapeutique du Copahu est-elle due à l'huile volatile ou à la résine? 2° l'action de l'une diffère-t-elle de celle de l'autre? — Ils concluent que l'essence et la résine ont leur valeur et leurs avantages respectifs.

Ils citent les variétés de Copahu employées dans les diverses pharmacopées (*C. Langsdorffii*, *officinalis*, *guianensis*, *coriacea*) ainsi que les caractères et essais du Copahu dans les diverses pharmacopées.

De l'étude des résines et oléo-résines des différentes variétés on peut conclure que celle dont la composition se rapproche le plus des chiffres donnés par la pharmacopée allemande, est le produit tiré du *C. Langsdorffii*. L.

J. SLINGER WARD. — **Stramonium adulterans.** Falsifications du Stramonium. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 326-328. — On substitue au Stramonium le *Carthamus hélénoioides* (Composées) dont les feuilles, dentées, décurrentes, à nervation pennée, lancéolées ne pourraient être prises pour du Stramonium.

Une falsification a été tentée par les fleurs de *Xanthium Strumarium* (Composées) à feuilles alternes, pétiolées, cordées et présentant trois grosses nervures. Ce *Xanthium* a des propriétés curatives connues en Allemagne, en Russie, en Amérique. L'auteur, par une série de coupes, montre les principaux caractères qui permettent de distinguer ces feuilles de celles du *Stramonium*. L.

M. W. ALLEN et E. T. BREVIS. — **Notes on some essential Oils.** Notes sur deux huiles essentielles. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 328-330.

α) *Essence de Muscade.* — L'auteur fait remarquer que « l'huile normale » (obtenue par distillation fractionnée et contenant tout le principe aromatique) diffère, par ses constantes, de l'essence de la Pharmacopée britannique.

β) *Essence de Cardamome.* — Examen des essences de cardamomes sauvages et de mangalores. Ces dernières seraient un intermédiaire entre les cardamomes sauvages et les cardamomes du Malabar ou de Mysore. L.

JAMES F. TOCHER. — **The volumetric determination of phenol.** Dosage volumétrique du phénol. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 360. — Le dosage au moyen du sodammonium ne donne de résultats qu'avec un phénol exempt d'eau; le dosage par l'eau bromée est faussé par la présence des homologues. Le procédé exposé par l'auteur consiste à transformer, au moyen du permanganate de potasse, le phénol en acide carbonique et eau. L'excès de permanganate est dosé par une solution titrée d'acide oxalique. L.

J. GORDON SHARP. — **Australian bitter bark and other species.** L'écorce amère d'Australie (Alstonia constricta) et d'autres espèces d'Alstonia. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 362. — Étude de trois espèces d'Alstonia, R. Br. (Echites, de Linné) Apocynées.

1° *Alstonia scholaris.* — Écorce de Dita ou écorce du diable, ses essais chimiques, ses principes actifs, action de la ditamine.

2° *Alstonia spectabilis*, écorce de Poélé de Java, a une action analogue à la précédente.

3° *Alstonia constricta.* — Après avoir fait remarquer les différences considérables entre l'amertume de l'A. constricta et celle de l'A. scholaris avec lequel il est souvent confondu, l'auteur en donne une description botanique, les essais chimiques, et

étudie longuement l'alstonine et l'action thérapeutique de cette drogue, enfin les réactions qui la distinguent de l'A. scholaris. L.

THOMAS MABEN. — **Note on adrenalin.** Note sur l' « Adrénaline ». — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 361. — La substance surrénale est un excellent hémostatique et astringent, n'ayant pas les inconvénients du fer. On fait des tablettes avec les glandes surrénales desséchées, et des solutions difficiles à conserver.

L' « adrénaline « est le principe actif des glandes surrénales isolé par le Dr Jokichi Takamine. Ce sont des cristaux de couleur grisâtre que l'on dissout dans du chlorate de sodium. Il semble que l'on soit en possession d'un agent puissant de vasoconstriction et de grand secours dans les opérations chirurgicales. L.

HAROLD LEENEY. — **Milk preservatives.** Les conservateurs du lait. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 366. — L'auteur cite des expériences prouvant les inconvénients de l'emploi journalier du lait additionné de formol ou d'acide borique. Il termine en demandant qui trouvera un conservateur absolument inoffensif. L.

G. DENIGÈS. — **Diagnose des différents alcaloïdes de l'opium à l'aide des aldéhydes de la série grasse.** — *Bull. Soc. Pharm.*, Bordeaux, 1900, XL, 353-358. — Les aldéhydes de la série grasse (éthanal, méthanal) fournissent des produits de condensation colorés lorsqu'on les fait agir sur les alcaloïdes de l'opium en présence d'un excès d'acide sulfurique. Le méthanal en particulier fournit des réactions spécifiques vis-à-vis de ces mêmes alcaloïdes. Nous avons déjà indiqué les applications (*Bull. Sc. Pharm.*, 1901, IV, *Annexes*, p. 8) du réactif formolé proposé par M. Denigès. Nous donnons ci-dessous le tableau résumé publié par l'auteur, et permettant d'arriver à une diagnose rapide des principaux alcaloïdes de l'opium. Le réactif formolé est très sensible et permet d'obtenir en quelques instants des colorations très nettes, en présence d'*une* goutte de laudanum, par exemple. Ces colorations sont susceptibles de varier si l'on opère à froid (15° à 20°) ou à chaud (100°). Le procédé à employer est le suivant :

Mettre dans un tube à essai 2 à 3 cm³ SO^4H^2 pur, projeter 1 centigr. environ d'alcaloïde libre ou solidé, agiter.

1° Le mélange prend une coloration très nette :

A. — *Jaune serin* passant au *violet* par addition d'une goutte de formol commercial. — Porté au B.-M. 100°, coloration devient *rouge carmin* en moins d'une minute. . . . . Narcotine.

B. — *Jaune d'or*, puis rapidement orangé, passant au *rouge brun* par addition d'une goutte de formol.. . . . . Narcéine.

C. — *Jaune orangé* très stable, obtenu presque instantanément, virant peu par le formol. . . . . Thébaïne.

D. — *Violet évêque*, puis violet rouge. — Une goutte de formol fait virer au *rouge*, puis au *violet intense*. . . . . Papavérine.

2° Mélange reste incolore ou prend une teinte jaune brunâtre faible.

Abandonner quatre à cinq minutes, puis ajouter une goutte de formol :

A. — *Jaune* très faible, fonçant lentement. Ajouter parcelles d'alcaloïde, agiter, apparition teinte *carmin* . . . . Morphine.

B. — *Jaune* fonçant assez vite. — Addition parcelles d'alcaloïdes, apparition rapide de teinte *violette*, puis *violet bleu* . . . Codéine.

C. — *Rouge*, puis rouge violacé, bleuâtre et sépia. — Porté B.-M. 100°, teinte vire rapidement au *vert*. . . . . Apomorphine.

D. — *Rouge*, rouge sang, commun. B.-M. 100° fait apparaître rapidement teinte *carmin* . . . . Oxydymorphine.

Le contact prolongé de morphine et codéine avec SO^4H^2, modifiant les propriétés vis-à-vis du formol, il est bon de faire une contre-épreuve, en ajoutant directement l'alcaloïde au réactif formolé ; on obtient alors :

A. — 1° A froid, teinte *orangée*, puis rouge carmin, tendant au *violet*. . . . .
2° B.-M. 100°, teinte *bleue* immédiate, puis coloration brune, très faiblement verdâtre.. . . . . } Morphine.

B. — 1° A froid, teinte *rouge carmin*, puis violet bleu. . . . . } CODÉINE.
2° B.-M 100°, teinte *bleue de durée à peine perceptible*, puis coloration brun jaunâtre. . . . . }

L'auteur se réserve l'étude de la détermination, par ce procédé colorimétrique, des principes actifs des médicaments opiacés. A. J.

L. BARTHE ET R. PÉRY. — **Sur l'élimination et la recherche toxicologique de l'acide cacodylique.** — *Journ. de Pharm. et de Chim.*, 6e s., XIII, 209, 1901. — Note ayant pour but de démontrer que les méthodes classiques de destruction de la matière organique se montrent insuffisantes dans le cas de l'acide cacodylique, soit qu'on applique la méthode de A. GAUTIER, soit qu'on modifie celle-ci selon les indications de MM. IMBERT et BADEL. E. C.

E. COLLIN. — **Sur la sabine entière et pulvérisée des pharmacies françaises.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 323-332. — Très intéressante communication, d'où il ressort que la sabine des pharmacies françaises n'est pas actuellement fournie par l'espèce du Codex, *Juniperus Sabina*, mais par une espèce voisine commune dans le midi de la France, le *J. phœnicea*.

L'examen microscopique comparé ne laisse aucun doute à cet égard; au lieu de deux feuilles intimement accolées au rameau jeune du *J. Sabina*, on trouve chez le *J. phœnicea* les traces de trois feuilles. De plus, cette dernière espèce présente aux environs du canal sécréteur de chaque feuille deux groupes de grosses cellules scléreuses arrondies. Ce sont ces cellules scléreuses que l'on retrouve facilement dans la poudre, qui permettent de reconnaître la substitution, et sans aucune hésitation. Il serait intéressant de savoir si l'espèce actuellement substituée à la drogue du Codex, jouit de propriétés actives comparables. La désuétude dans laquelle est tombée la sabine ne viendrait-elle pas de là? E. P.

E. HECKEL. — **Contribution à l'étude des plantes médicinales et toxiques employées par les indigènes de la Côte d'Ivoire.** — *Rép. Pharm.*, Paris, 1900, 3e s., XII, 433-439. — La matière médicale des indigènes de nos colonies est inconnue pour la plus grande partie, car les travailleurs des laboratoires spéciaux savent quelle difficulté l'on éprouve pour se procurer des échantillons. Pourtant, l'on serait en droit d'attendre une collaboration plus efficace des médecins et pharmaciens des colonies.

M. HECKEL a pu, grâce à M. le Dr MONDON, médecin principal des colonies, qui a recueilli un certain nombre de plantes, arrivées malheureusement la plupart en mauvais état, apporter une contribution intéressante à l'étude des plantes médicinales de la Côte d'Ivoire. Parmi les espèces dont l'auteur a pu établir l'identité, citons d'abord le *Naï*, plante qui paraît avoir été introduite et qui n'est autre chose que le *Strophantus hispidus* D. C.; les indigènes se servent des feuilles et des graines fermentées comme poison sagittaire. Vient ensuite le *Citua-Ngà*, plante incertaine du genre *Toxicodendron* (Euphorbiacées), probablement nouvelle, qui sert à se débarrasser des chiens rôdant autour des cases; le *Nga-Hire* (*Cassia alata* L.) dont le suc de feuilles fraîches est utilisé contre certaines affections de la peau (herpès circiné).

L'*Ouamé* ou *liane-réglisse* qui vient ensuite, dans le travail de M. HECKEL, est le *Cassia occidentalis* L., dont l'action paraît indubitable dans la fièvre jaune, et qui déjà avait été signalée par le Dr GOUZIEN au Dahomey. Les graines de cette plante sont utilisées journellement, après torréfaction, sous le nom de *Café nègre*. L'emploi des feuilles et des racines de cette plante tend à se généraliser dans nos colonies d'Afrique, étant donné les bons effets fébrifuges obtenus. Quant à l'*Edamatone*, c'est incontestablement le *Jéquirity* (*Abrus precatorius* L.) dont l'emploi des graines en oculistique est bien connu. Les indigènes emploient l'infusion de feuilles contre les coliques, et les feuilles hachées sous forme de topiques pour guérir les conjonctivites. Il serait intéressant de faire l'analyse chimique de ces feuilles, qui doivent renfermer, comme les graines, une certaine quantité d'*abrine*, ce qui justifierait leur emploi.

P. GUÉRIN.

LUMIÈRE FRÈRES et SEYEWETZ. — **Les affaiblisseurs des images argentiques.** — *Monit. scient.*, 4e s., XV., 169, 1901. — Dans une première catégorie sont rangés ceux qui agissent d'une façon uniforme sur les différentes parties de l'image et auxquels on doit recourir pour augmenter les contrastes dans un cliché trop posé : tels les sels de peroxyde de césium. Dans une seconde catégorie sont classés ceux

dont l'action s'exerce surtout sur les parties les plus opaques de l'image; ils s'emploient avec des phototypes qui manquent de pose et qui ont été trop développés : les affaiblisseurs utilisés sont alors les persulfates, l'eau oxygénée et le permanganate de potasse en solution acide. E. C.

A. JORISSEN. — **Recherche de l'acide cinnamique en présence de l'acide benzoïque.** — *Ann. de Chim. anal.*, 1901. VI, 41. — Cette recherche est basée sur l'observation suivante : lorsqu'on mét de l'acide cinnamique en suspension dans une solution aqueuse d'acétate ou de nitrate d'urane, et qu'on expose le mélange à la lumière, le liquide dégage une odeur de benzaldéhyde due à l'oxydation de l'acide cinnamique. — Dans les mêmes conditions l'acide benzoïque pur ne fournit pas pareille odeur.

E. C.

A. HALLER. — **L'indigo naturel et l'indigo artificiel.** — *Rev. gén. Sc.*, Paris, 1901, XII, 255-264 ; 323-330. — Article des plus intéressants, concernant la préparation de l'indigo naturel, la genèse de sa fabrication, le rendement des *Indigofera* et la statistique de la production de l'indigo.

Le savant professeur de la Sorbonne passe ainsi en revue toutes nos connaissances sur la question, et son article est à lire avec soin en son entier, par tous ceux qu'intéressent les questions de chimie industrielle. E. P.

RIDLEY. — **Les plantes à caoutchouc indigènes de la Péninsule malaise.** — *Rev. Cult. Col.*, Paris, 1901, 108-111. D'après « Agriculture Bulletin of the Malay Peninsule », 1900, liv. 3. — Ces plantes sont de deux familles seulement. Ce sont, parmi les Urticacées, les Ficus (*F. elastica*, *altissima*, *annulata* et *obtusifolia*) et les Artocarpus (*A. nitegrifolia* et *Kunstlerii*) dont le caoutchouc ne se comporte pas très bien, et est employé comme glu.

Parmi les Apocynées, ce sont quelques arbres et beaucoup de lianes.

Les arbres sont surtout les *Dyera laxiflora* et *D. costulata* et l'*Alstonia scholaris*.

Comme lianes on trouve : Willughbeia (*W. coriacea*, *tenuifolia*, *flavescens*), Melodinus (M. *orientalis*, *coriaceus*), *Chilocarpus enervis*, Leuconotis (L. *eugenifolia*, *Griffittii*, *Mangayi*), Parameria (*P. glandulifera*, *polyneura*), Urceola (*U. elastica*, *lucida*, *torulosa*, etc.). C.-N. P.

Dr KRAMERS. — **La meilleure manière de sécher le café Arabica.** — *Rev. Cult., Col.*, Paris, 1901, VII, 120. D'aprés Archiev. voor den Landbouvv der Bergstreken in Nederlansch. Inddië, 1900, III, no 7. — La dessiccation rapide dans des séchoirs artificiels donne de mauvais résultats. Le plus pratique consiste à sécher d'abord lentement sur une aire perforée, et à l'abri du soleil.

Quand le café a atteint un degré de dessiccation tel que la fève peut encore être rayée d'un coup d'ongle (il est alors winddroog), la dessiccation peut être continuée artificiellement ou au soleil.

Toutefois, les meilleurs résultats ont été obtenus en desséchant le café jusqu'à la fin à l'abri du soleil, et trés lentement. C.-N. P.

HECKEL. — **Sur quelques cultures tropicales tentées en pleine terre au Jardin colonial de Marseille.** — *Rev. Cult. col.*, Paris, 1901, VIII, 161-168. — Quelques résultats assez curieux et intéressants ont été obtenus :

1o Des plants d'arachides se sont développés parfaitement jusqu'à fructification.

2o Le Jute (*Corchorus capsularis*) a également fleuri et fructifié, en atteignant 1m, 45 de haut.

3o L'Ousounifing, fourni par une espèce indéterminée de *Coleus* (Labiées), a donné des tuberculcs, trés petits il est vrai.

4o Le *Benincasa cerifera* réussit admirablement, et ses fruits ont été trouvés trés agréables.

L'auteur termine par l'énumération de quelques plantes (Cédratier, Caroubier, Ramie, etc.), dont la culture a été tentée avec succés en Corse. C.-N.-P.

VUILLET. — **Trois plantes alimentaires du Soudan.** — *Rev. Cult. col.*, Paris, 1901, VIII, 176-177. — C'est d'abord le tubercule du *Coleus tuberosus*, Richard, Labiée, que les indigènes utilisent sous le nom d'*Osonifi*, comme aliment se rapprochant de la pomme de terre.

Puis le *Voandzeia subterranea*. Légumineuse dont la graine, souterraine comme

celle de l'arachide, est très farineuse, et par son goût rappelle la Châtaigne. Les indigènes bambaras la nomment *Tiganikrou*.

Enfin le *Panicum longiflorum* est une graminée dont le grain décortiqué constitue une sorte de semoule.

L'auteur donne sur chacun de ces produits des détails de culture, de rendement et d'emploi, très intéressants. C.-N. P.

L.-I. HARRINGTON. — **L'État actuel de la culture de l'Indigo** (Traduction d'un article du *Times*). — *Rev. Cul. col.*, Paris, 1901, VIII, 80. — C'est une plaidoirie en faveur de la culture de l'indigo qui n'est pas, comme on voudrait le faire croire, en train de péricliter.

L'auteur prend nettement la défense de l'indigo naturel qui vaut l'indigo synthétique, et qui pourra lutter commercialement contre lui lorsque les procédés d'extraction nouvellement trouvés seront largement appliqués, application pour laquelle l'auteur voudrait voir le gouvernement des Indes accorder des subsides aux planteurs. C.-N.-P.

E. DE WILDEMAN. — **Note sur le « Piper guineense ».** — *Rev. Cult. col.*, Paris, 1901, VIII, 132-134. — L'auteur appelle l'attention sur les conclusions très intéressantes d'un travail dû à M. le professeur Herlant de Bruxelles sur le Piper guineense duquel ce savant rapporte plusieurs graines étudiées par lui et provenant de différentes régions de l'Afrique tropicale. Viennent ensuite la description de deux variétés, le *P. guineense* var. *Gilletii* et le *P. guineense* var. *congolense*, et un tableau comparatif des proportions comparées des constituants principaux pour le *P. nigrum* et le *P. guineense*. Ce dernier, qui contient dix fois plus d'essence, ne saurait, pour cela, se substituer au premier, mais pourrait être utilisé industriellement, d'autant plus que les frais de culture en sont à peu près nuls, et la récolte facile. C.-N. P.

Dr WARBURG. — **Le Dividivi en Afrique orientale allemande.** — *Rev. Cult col.*, Paris, 1901, VIII, 147-148). — Le *Cæsalpinia pulcherrima*, Légumineuse dont le fruit tannifère a pris depuis quelques années une bonne place parmi les produits similaires, provient en grande partie de l'Amérique tropicale. L'auteur conseille d'en essayer la culture dans les colonies allemandes de l'Afrique orientale, non pas en grand sous la conduite des Européens, mais, pour être rémunératice, comme culture accessoire de celle du Café de Libéria, du chanvre de Maurice et du Cocotier. Il termine par quelques détails sur le développement de l'arbrisseau, sa culture, la récolte de ses fruits, récolte qui est, paraît-il, des plus simples. C.-N. P.

La Ramie, *culture*, *préparation*, *utilisation industrielle*. — Sous ce titre, la *Revue des Cultures coloniales* a eu l'heureuse idée de réunir en volume les procès-verbaux *in extenso* du *Congrès international de la Ramie*, qui s'est tenu à Paris en juin et octobre 1900. A ce Congrès ce sont rencontrés les spécialistes les plus compétents dans la question de la Ramie de France et de l'Etranger : agriculteurs coloniaux, inventeurs, fabricants d'appareils de décortication, filateurs et tisseurs. Ses discussions ont éclairé la plupart des problèmes relatifs à la culture, à la préparation et à l'emploi industriel de la Ramie. Elles abondent en renseignements sur les diverses variétés de la Ramie et leur valeur culturale, les climats et sols favorables à sa culture, les procédés culturaux, frais de premier établissement et d'entretien, récolte, préparation, débouchés et prix de vente des produits.

L'ouvrage contient, en outre, le *Compte rendu* détaillé du *Concours* d'appareils à décortiquer la Ramie, qui a lieu en octobre 1900, pendant la dernière session du Congrès. Il décrit, avec de nombreuses figures à l'appui, les appareils exposés, et leur fonctionnement ; il indique les quantités et la valeur des produits obtenus, et reproduit les décisions motivées du jury.

L'ouvrage est précédé d'une *Introduction*, dans laquelle l'éminent et regretté professeur du Muséum d'histoire naturelle, M. Maxime Cornu, qui avait présidé le Congrès et le jury du Concours, a résumé les conclusions qui s'en étaient dégagées.

On trouvera donc rassemblées dans l'ouvrage qui vient de paraître, les connaissances actuelles les plus complètes sur cette question de la Ramie, si obscure jusqu'à ces derniers temps, dont les principales données sont aujourd'hui éclaircies.

L'ouvrage forme un élégant volume, grand in-8°. En vente aux bureaux de la *Revue des Cultures coloniales*, 44, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris. Prix, franco par poste, **4 francs**.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE

WL. BUTKEWITSCH. — **Ueber das Vorkommen eines proteolytischen Enzyms ingekeimten Samen und über seine Wirkung.** Sur la présence et l'action d'une diastase protéolytique dans les Semences germées. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg 1901, XXXII, 1-54. — On rencontre, dans les semences germées, du *Vicia faba*, des *Lupinus angustifolius* et *luteus* du *Ricinus major* une enzyme protéolytique dont l'action est même plus prononcée que celle de la trypsine. C'est également en milieu alcalin que cette action est maxima. A. D.

A. OSWALD. — **Zur Kenntniss der Thyreoglobulins.** Sur la thyréoglobuline. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXII, 121-145. — La thyréoglobuline est l'albumine iodée du corps thyroïde; c'est elle qui donne l'iodothyrine de Baumann dans son dédoublement. Ce qui est surtout remarquable dans ce travail, c'est que la teneur en iode de cette albumine peut augmenter, chez l'animal ou chez l'homme, après ingestion de l'iode inorganique de KI, par exemple. A. D.

W. HUISAMP. — **Ueber die Eiweisskörper der Thymusdrüse.** Sur les albuminoïdes du thymus. — *Zeit. f. physiol. Chem*, Strassburg, 1901, XXXII, 145-197. — L'auteur montre comment on peut séparer, dans le thymus, la nucléohistone et la nucléoprotéide qui l'accompagne. La première peut se représenter par la form. $(C^{226}H^{366}Az^{73}P^{7}SCa^{2}O^{93})_n$ et la seconde par la form. $(C^{124}H^{217}Az^{34}PSCaO^{44})_n$. Ces deux substances qui ont été isolées et analysées, sous forme de sel calcique, se trouveraient dans l'organisme à l'état de sel alcalin et pourraient même contenir du fer. — Le mémoire se termine par une étude de l'influence de la nucléohistone sur la coagulation du fibrinogène. A. D.

E. SALKOWSKI. — **Ueber das Invertin der Hefe.** Sur l'invertine de la levure. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXI, 305-329. — Préparée avec soin, l'invertine est encore accompagnée d'une mat. gommeuse transformable en d-mannose par les acides étendus. Si on sépare cette gomme, on obtient l'invertine à peu près pure. L'auteur donne sa composition et montre qu'elle n'est pas une mat. albuminoïde. Ses cendres renferment surtout des phosphates de chaux et de magnésie. A. D.

E. SALKOWSKI. — **Ueber die eiweissfällende Wirkung.** Sur la précipitation des albumines par le chloroforme. — *Zeit. f. physiol. Chem*, Strassburg, 1901, XXI, 327-338. — Le chloroforme permet de séparer les albuminoses primaires dans la digest on gastrique. Il précipite également, d'une façon complète, la caséine du lait, tandis que la lactalbumine reste en solution. Par addition d'une faible quantité de chloroforme, l'auteur a pu conserver du lait pendant treize ans sans qu'il survînt la moindre altération. A. D.

A. JOLLES. — **Notiz über Glycocoll.** Note sur le glycocolle. — *Zeit. f. physiol. Chem*, Strassburg, 1901, XXX, 389-394. — Oxydé par $KMnO^4$ en solut. alcaline, le glycocolle donne surtout de l'urée; en solution acide, l'oxydation n'a pas lieu. Par les alcalis concentrés, il donne AzH^3 et de l'ac. acétique; l'hypobromite de soude le transforme principalement en AzH^3 et ac. formique. A. D.

P. LEVENE. — **Zur Chemie der Mucine.** Sur la chimie de la mucine. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXI, 395-407. — L'auteur montre que le dédoublement hydrolytique de la mucine donne naissance à un ac. sulfoné qui est très probablement l'ac. chondroïtine-sulfoné. A. D.

I. BANG. — **Chemische Studien über die Guanylsäure.** Etudes chimiques sur l'acide guanylique. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXI, 411-428. — La nucléoprotéide du pancréas donne, dans son dédoublement par les alcalis, un acide nucléinique qui est l'ac. guanylique. L'auteur montre que cet acide se dédouble par les ac. minéraux, en donnant de la guanine (base xanthique), un hydrate de carbone, de la glycérine et de l'ac. phosphorique. A. D.

O. RÖSTOSKI. — **Ueber die Steigerung des Eiweisszerfalls durch Protoplasmagifte, speciell Chlorofomwasser, beim Pflanzenfresser.** Sur l'augmentation de la destruction de l'albumine chez les herbivores, par les poisons protoplasmiques, spécialement l'eau chloroformée. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXI, 432-436. — Chez les herbivores, l'eau chloroformée, à hautes doses, détermine une destruction plus intense de l'albumine, se manifestant par une élévation excessive du taux de l'urée. Cette augmentation de l'azote éliminé est, le plus souvent, précédé d'un abaissement notable. A. D.

L. SCHWARZ. — **Ueber Verbindungen der Eiweisskörper mit Aldehyden.** Sur les combinaisons des albuminoïdes avec les alhédydes. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXI, 460-479. — L'auteur montre que la plupart des aldéhydes peuvent entrer en combinaison avec les albuminoïdes, les composés formés conservant, en partie, les réactions caractéristiques de ces derniers corps. Les ferments de la digestion, pepsine et trypsine, se comportent différemment vis-à-vis d'eux, le premier conservant son action, le second l'ayant complètement perdue. A. D.

A. SCHULTE. — **Die Kultur und Fabrikation von Thee in British-Indian und Ceylon.** La culture et la préparation du Thé aux Indes anglaises et à Ceylan. — *Ber. d. d. ph. Gesellsch.*, Berlin, 1901, XI, 115. — Étude fort détaillée de l'industrie du thé dans les Colonies anglaises de l'Inde. Le climat, la nature du sol, la culture, la fermentation, la dessiccation, les sortes commerciales et l'analyse des thés indiens sont passés successivement en revue au cours de ce travail auquel l'importance des données analytiques oblige à renvoyer tous ceux qui s'intéressent au développement de la culture des produits médicinaux exotiques. L. L.

W. MITTLACHER. — **Die Fruchthüllen der Eichel** (Fructus *Quercus sessiliflorœ* L.) **und ihre mikroskopische Feststellung als Beimengung zum Eichelkafee.** — *Zeitschr. d. allg. österr. Apot. Vereines*, 1901, LV, 2 et 30. — Falsification facile à déceler, aussi bien sur la substance entière que sur sa poudre : la cupule du gland se reconnaît facilement grâce à son appareil pilifère extrêmement abondant, développé également sur la face interne du péricarpe, et constitué par des poils droits unicellulaires. Les cellules scléreuses, très nombreuses dans la cupule et le péricarpe, constituent également un bon moyen de diagnose, ainsi que la forme rectangulaire, aplatie des cellules épidermiques du péricarpe, opposée à la forme polyédrique des cellules de l'épiderme intérieur de la cupule, et la présence de macles et d'octaèdres d'oxalate de chaux. L. L.

THOMANN. — **Ueber die Brauchbarkeit verschiedener Nährböden für die bakteriologische Wasseruntersuchung.** Sur l'emploi de divers milieux de culture pour l'analyse bactériologique de l'eau. — *J. suisse de Ch. et Ph.*, 1901, XXXIX, 159. — L'auteur propose la formule suivante :

Extrait de Liebig	6 gr.
Peptone de Witte	10 —
Chlorure de sodium	5 —
Phosphate dipotassique	2 —

Dissoudre dans :

Eau distillée	1.000 c. c.

Ajouter :

Gélatine	100 à 120 gr.

Neutraliser à la soude normale; ajouter ensuite 1 gr. 5 carb. de soude crist.
H. C.

PAUL-C. FREER et A.-M. CLOVER. — **On the Constituents of Jamaica Dog-wood.** Sur les principes de la cornouille de la Jamaïque. — *Pharm. Arch.*, Milwaukee Wisc., 1901, IV, 21-28. — Le principe actif du *Piscidia erythrina* ne serait pas, comme on l'a cru jusqu'à présent, la *piscidine*. En traitant l'écorce pulvérisée par des dissolvants variés, les auteurs ont obtenu le sel de chaux d'un nouvel acide, l'*acide piscidique*, et toute une série d'autres corps dont deux, bouillant l'un à 201 degrés et l'autre à 216 degrés, constituent la piscidine active de Hart, laquelle ne possède en réalité aucune propriété physiologique. P. G.

FERDINAND A. SIEKER. — **The detection of methyl alcohol in pharmaceutical preparations.** Recherche de l'alcool méthylique dans les préparations pharmaceu-

tiques. — *Pharm. Rev.*, Milwaukee Wisc., 1901, XIX, 117. — La découverte de cuivre dans plusieurs échantillons d'aldéhyde formique du commerce, donna à penser à l'auteur que l'oxyde de cuivre avait été employé dans leur préparation. L'oxydation des vapeurs d'alcool méthylique, au moyen d'une spirale de cuivre chauffée, fut en effet facilement obtenue : l'aldéhyde formique se reconnaît à son odeur piquante.

La méthode n'est applicable que pour des préparations contenant au moins 1 ou 2 p. 100 d'alcool méthylique.

Pour rechercher l'alcool méthylique dans une teinture d'iode, il est nécessaire de se débarrasser d'abord de l'iode libre au moyen d'un léger excès d'hyposulfite de soude. P. G.

F.-G. EHLERT. — **Ortho Guaiacol Sulphonate of Potassium.** Ortho-Gayacolsulfonate de potasse. — *Pharm. Rev.*, Milwaukee Wisc., 1901, XIX, 162. — L'auteur donne des détails assez complets sur le mode de formation et de préparation et sur les propriétés physiques et chimiques de ce corps, désigné aussi sous le nom de *thiocol*. C'est une poudre blanche dépourvue d'odeur, rapidement soluble dans l'eau, et n'irritant pas les muqueuses. Par ces diverses propriétés le thiocol présenterait des avantages sur toutes les autres préparations de gayacol ou de créosote.

L'article est suivi d'une liste des divers travaux ayant trait au thiocol. P. G.

WILLIAM C. ALPERS. — **A new Cold Cream.** Un nouveau Cold Cream. *Amer. Journ. Pharm.*, Philadelphia, 1901, LXXIII, 117. — Cette préparation a l'avantage de ne varier que très peu en consistance suivant la température, et de plus elle ne perd jamais son odeur agréable et son apparence élégante.

Sa formule est la suivante :

Cire blanche	150 parties.
Paraffine	600 —
Eau	240 —
Borax	9 —
Essence de géranium	1 —
Essence de rose	X à XX gouttes.

P. G.

ALFRED I. COHN. — **Why do syrups spoil?** Pourquoi les sirops se gâtent-ils? — *Amer. Journ. Pharm.*, Philadelphia, 1901, LXXIII, 119. — Indépendamment des causes que le pharmacien peut toujours éviter, l'auteur attribue la non-conservation des sirops à la présence dans le sucre de l'ultramarine bleue, employée pour blanchir cette substance. Pour éviter cet inconvénient, il propose l'emploi de sucre candi blanc. P. G.

HENRY C. C. MAISCH. — **Gum Mastic.** Mastic. — *Amer. Journ. Pharm.*, Philadelphia, 1901, LXXIII, 169. — Après avoir rappelé le mode de récolte du Mastic dans l'île de Chio, les usages de cette résine, et sa composition chimique, l'auteur fait connaître la méthode suivie par lui pour rechercher l'origine d'un Mastic soumis à sa détermination.

K. Dieterich ayant indiqué, pour les Mastics de diverses provenances, les nombres acides suivants : Mastic de Bombay, 137.6, 103.89; Mastic du Levant, 65.99; Mastic de Turquie, 90.56, il s'agit de rechercher à laquelle de ces quantités correspond l'échantillon à analyser.

Le procédé suivi est le suivant : on dissout 1 gramme de Mastic dans 50 centigrammes de benzine, on ajoute 10 centigrammes de liqueur décinormale alcoolique, et 10 centigrammes de liqueur décinormale aqueuse de potasse, et on abandonne pendant vingt-quatre heures dans un flacon bien bouché, en agitant de temps en temps. Après vingt-quatre heures le mélange est titré avec l'acide sulfurique décinormal, en faisant usage de phénolphtaléine comme indicateur, mais sans ajouter d'eau. La différence entre 20 et le nombre de centimètres cubes d'acide sulfurique décinormal employés, multiplié par 28, donne le nombre acide.

Les nombres acides trouvés par l'auteur dans les échantillons soumis à l'analyse, étant 57.4, 70, 58.8, on se trouve, en pareil cas, en présence d'un Mastic du Levant. P. G.

B. H. PAUL et A. J. COWNLEY. — **The Chamistry of Ipecacuanha.** Chimie de l'Ipéca. — *Amer. Journ. Pharm.*, Philadelphia, 1901, LXXIII, 57-66 et 107-116. — Après avoir rappelé les nombreux travaux auxquels l'Ipécacuanha a donné lieu,

depuis Pelletier, les auteurs indiquent le mode opératoire suivi par eux pour l'obtention de l'*émétine*, de la *céphéline* et de la *psychotrine*.

Une certaine quantité de la poudre est traitée par l'alcool froid; la teinture est mélangée avec de l'acétate de plomb basique, puis filtrée, et l'excès de plomb est enlevé par de l'acide sulfurique dilué. La solution est alors agitée avec un mélange d'éther et d'ammoniaque, et la solution éthérée est à son tour traitée par de l'acide sulfurique faible. La solution acidulée est ensuite agitée à plusieurs reprises avec de la soude caustique, en présence de l'éther, jusqu'à ce que la céphéline, base soluble dans l'alcali caustique, ait été complètement séparée. La base insoluble dans l'alcali caustique faible est convertie en chlorure, d'où on la précipite ensuite par l'ammoniaque.

La *céphéline* est obtenue de la soude caustique par neutralisation avec un acide et en agitant ensuite la liqueur avec de l'éther et de l'ammoniaque.

Le troisième alcaloïde, la *psychotrine*, est obtenue en traitant par le chloroforme l'ammoniaque liquide, d'où on a séparé par l'éther l'émétine et la céphéline.

Les propriétés de ces diverses bases sont longuement exposées, et un tableau final indique les quantités respectives de chacun de ces alcaloïdes dans les Ipécas du Brésil et de la Colombie. P. G.

WILBERT. — **The detection of adulterations in drugs by means of the X. Rays.** Découverte de falsifications dans les drogues, au moyen des rayons X. — *Amer. Journ. Pharm.*, Philadelphia, 1901, LXXIII, 78-81. — L'application des rayons X pour la recherche des falsifications de l'opium, de l'asa-fœtida, de la myrrhe, du gaïac, du benjoin, de l'aloès, de la scammonée, du galbanum, a donné, au dire de l'auteur, les meilleurs résultats. P. G.

WILLIAM R. LAMAR. — **The Assay of Coca.** Essai de la Coca. — *Amer. Journ. Pharm.*, Philadelphia, 1901, LXXIII, 125. — Le procédé très détaillé indiqué par l'auteur, consiste dans l'emploi d'ammoniaque à 2 °/₀ au lieu de carbonate de soude, pour déplacer les alcaloïdes de leurs combinaisons naturelles.

Pour être considérées de bonne qualité, les feuilles de Coca doivent fournir d'après cette méthode environ 0,7 °/₀ d'alcaloïdes. P. G.

WILBERT. — **Commercial Asa-fœtida.** Asa fœtida du commerce. — *Amer. Journ. Pharm.*, Philadelphia, 1901, LXXIII, 131. — D'analyses faites par l'auteur, de dix échantillons d'asa-fœtida, on peut conclure que cette gomme-résine est très falsifiée, et que son prix de vente n'est nullement en rapport avec sa qualité. P. G.

G. S. FRAPS. — **The wide occurrence of indicators in nature.** Rencontre fréquente dans la nature de matières colorantes pouvant servir d'indicateurs. — *Amer. Journ. Pharm.*, Philadelphia, 1901, LXXIII, 174-179. — L'auteur signale toute une série de plantes, dont les feuilles, les fleurs, les fruits, etc., fournissent des matières colorantes affectées par les acides ou les alcalis, et pouvant servir d'indicateurs. P. G.

P. E. F. PERRÉDÈS. — **A contribution to the pharmacognosy of official Strophanthus seed.** Contribution à la pharmacognosie du *Strophanthus* de la pharmacopée officielle. — Mémoire lu devant le *British Pharmaceutical Conference* de Londres, juillet 1900, 1 br. in-18 de 28 pages et 8 pl. lith. — Londres, Wellecome Chemical Research Laboratories, 1900. Ce mémoire est une étude très approfondie des semences de Kombé, extraites d'une gousse qui provenait de l'Est africain. Ces semences se coloraient en vert par l'acide sulfurique concentré, comme l'indique HOLMES pour le vrai Kombé. Il résulte des recherches de M. PÉRRÉDÈS que les graines provenant d'un même fruit peuvent différer entre elles plus que les différentes variétés admises par BLONDEL.

L'auteur attire l'attention sur les sillons longitudinaux qui parcourent le tégument; ces cannelures seules sont pilifères : il fait de ces poils une étude très soignée. Les faisceaux libéro-ligneux tégumentaires n'existent que dans le raphé, et n'y sont pas accompagnés de laticifères, contrairement à ce qu'affirme BLONDEL pour le *Stroph. hispidus*. Les laticifères abondent au contraire dans toutes les parties de l'embryon : ces éléments sont continus, sinueux, souvent ramifiés, mais jamais anastomosés.

Les cellules du tégument renferment du mucilage et un pigment brun verdâtre (chlorophylle altérée?). L'oxalate de calcium paraît manquer dans la graine. Les

cellules cotylédonairès contiennent de l'buile à l'état d'émulsion très fine, et qui ne peut être mise en évidence que par certains artifices. Elles renferment également des grains d'aleurone avec enclaves, et des grains d'amidon triangulaires ou piriformes, à bile central trés allongé. Les descriptions données dans cet excellent travail sont accompagnées d'une soixantaine de figures exécutées avec soin.

F. GUEGUEN.

FERRARO ANNIBALE. — **Il sublimato corrosivo per la nicerca dell' ammonia.** Le sublimé corrosif pour la recherche de l'ammoniaque. — *Boll. Chim. Farm.*, Milano, 1900, XXXIX, 797-98. — Dans le cas où l'on a affaire à un alcali autre que l'ammoniaque, le précipité obtenu par le sublimé reste jaune lorsqu'on le chauffe; dans le cas contraire, le chloramidure de mercure obtenu devient *vert jaunâtre*. On peut caractériser les autres alcalis en présence de l'ammoniaque en se basant sur les différences de solubilité des précipités dans l'acide acétique. F. G.

E. GIANTURCO. — **Sulla soluzione del sozoiodolo di mercurio con ioduro potassio.** Sur la solubilité du sozoiodol de mercure dans l'iodure de potassium. — *Boll. Chim. Farm.*, Milano, 1901, XL, 37-43. — Le sozoiodol de mercure est soluble dans un excés d'iodure de potassium, mais à la faveur d'une décomposition. On trouve dans la solution : de l'iodure double de potassium et de mercure, un sel double de sozoiodolate neutre de potasse et d'iodure de potassium, et enfin un excès d'iodure de potassium. La réaction est la suivante :

$$C_6H_2I_2\langle{}^{O}_{SO^3}\rangle Hg + 4\,KI = C_6H_2I_2\langle{}^{OK}_{SO^3K}\ KI + HgI_2KI.$$

LUIGI CARCANO. — **I sali di ferro introdotti nell' olio di fegato di merluzzo fanno variare la linea limite sulla scala del refrattometro?** Les sels de fer introduits dans l'buile de foie de morue font-ils varier son indice au réfractométre ? — *Boll. Chim. Farm.*, Milano, 1901, XL, 73-75. — Il s'agit d'essais effectués au butyro-réfractomètre de Zeiss. La variation que l'on observe dans ces conditions est en fonction de la plus ou moins grande décomposition ou modification produite dans les glycérides par la présence du fer et de l'iode (de l'iodure de fer ajouté à l'huile). Si l'on ne peut se servir du réfractomètre pour doser la quantité de sel ferreux ajouté à l'buile, il peut tout au moins servir à étudier les phénoménes d'acidification consécutifs à la mise en liberté des acides, et du rancissement inhérent à la transformation partielle de la glycérine en aldébydes et en cétones. F. G.

PAOLO FIORA. — **Reazzione caratteristica dell' acido fenico.** Réaction caractéristique de l'acide pbénique. — *Boll. Chim. Farm.*, Milano, 1901, XL, 76. — En traitant l'acide phénique (*Pharm. ital.*) par l'essence de mentbe poivrée, on obtient à la longue une coloration d'un vert-bleu, qui disparaît à chaud pour reparaître par refroidissement : un excés d'acide pbénique laisse la coloration telle quelle, mais un excés d'essence la fait virer en vert jauuâtre. La créosote, la gaïacol, la résorcine, etc., ne donnent point cette réaction.

L'auteur pense qu'elle peut s'exprimer par la formule suivante :

$$C^6H^5OH + \langle{}^{C^9N^{17}}_{CH_2OH} = H^2O + C^6H^5O\langle{}^{C^9N^{17}}_{CH^2}.$$

La réaction n'a pu être utilisée pour la recherche de l'acide phénique dans la créosote et le gaïacol. F. G.

J. VANDERPLANEKEN. — **Aréomètre pour l'essai Reichert-Meissl.** — *Ann. de Pharm.*, Louvain, 1901, VII, 97-99. — Nouvel aréomètre de construction très simple, permettant de peser exactement et en un clin d'œil les 2 gr. 5 ou 5 grammes de beurre filtré nécessaires pour la détermination de l'indice Reichert-Meissl. Par l'emploi de cet appareil, construit par la maison Geissler de Bonn, on gagne en rapidité et en précision; de plus, il n'est pas fragile, et son utilité est grande, surtout pour les inspecteurs des denrées alimentaires. E. P.

J. VANDRIKEN. — **Étude de la décoloration du beurre.** — *Ann. de Pharm.*, Louvain, 1901, VII, 110-113. — Lorsqu'on ajoute au beurre naturel du nitrite d'amyle acide (non fraîchement préparé) ou de l'étber nitreux alcoolisé, la décoloration se d uit. Ce résultat n'est pas obtenu si l'on se trouve en présence de beurre coloré

artificiellement ou de margarine (sauf dans le cas d'emploi du rocou). Le procédé est d'un usage bien restreint, puisque les mélanges de beurre et de margarine ne sauraient être décelés de la sorte! E. P.

R. VAN MELCKEBEKE. — **Observations à propos de quelques empoisonnements par le chlorate de potassium.** — *Ann. de Pharm.*, Louvain, 1901, VII, 145-150. — L'auteur rapporte le cas de trois jeunes gens robustes qui moururent dans l'espace de trois jours, pour avoir absorbé au plus 20 grammes de chlorate de K., à la suite d'une substitution de ce corps au sulfate de Mg. dans la préparation de la poudre de Sedlitz. A la suite d'études sur la question, l'auteur se demande si cet accident ne serait pas dû à la présence d'impuretés, car les auteurs les plus autorisés préconisent des doses élevées de ce sel, et plusieurs praticiens les ont administrées sans danger. Ne faudrait-il pas incriminer le perchlorate? E. P.

FONZES-DIACON. — **Sur un nouvel uréomètre.** — *Bull. Pharm. S. E.*, Montpellier, 1901, VI. — Cet appareil est constitué par un flacon bouché à l'émeri, portant deux traits de jauge, dont le bouchon est traversé par une pipette graduée en centimètres cubes à sa partie inférieure, sa partie supérieure portant une graduation spéciale qui donne directement le poids de l'urée en grammes par litre. Mode opératoire : Verser de l'hypobromite jusqu'au premier trait de jauge, ajouter de l'eau distillée jusqu'au deuxième, puis avec précaution 1 centimètre cube d'urine à l'aide du bouchon pipette, fermer le flacon, établir l'équilibre de pression dans le tube central à l'aide d'un dispositif spécial du bouchon, puis agiter jusqu'à cessation du dégagement gazeux qui soulève la colonne de liquide dans le tube central. Cet appareil ingénieux présente trois inconvénients : 1° prix relativement élevé pour un instrument qui n'a qu'un seul usage; 2° difficulté de ne pas déterminer de dégagement gazeux au moment de l'introduction de la pipette, avant la fermeture de l'appareil, en dépit de la couche d'eau isolatrice; 3° difficulté d'obtenir un mélange rapide et intime des liquides du flacon, par suite de son remplissage presque total. Ces deux derniers points peuvent amener des erreurs en moins. M. F.

A. ASTRUC. — **Acidité urinaire.** — *Bull. Pharm. S. E.*, Montpellier, 1901, VI, 141-147. — Cet intéressant article est une revue critique, sur la question de l'acidité urinaire; M. ASTRUC conclut, étant donné que l'acidité urinaire est due en majeure partie aux phosphates monométalliques, qu'il est logique d'évaluer cette acidité en anhydride phosphorique en appliquant la méthode Maly-Denigès, sans qu'il soit nécessaire de séparer par filtration les phosphates trimétalliques. E. P.

CH. BLAREZ. — **A propos de l'emploi de la saccharine dans la confection des limonades gazeuses.** — *Bull. Soc. Pharm.*, Bordeaux, 1901, 41e année, 65-72. — M. BLAREZ a présenté au Conseil d'hygiène et de salubrité de la Gironde un article très documenté sur la préparation des limonades gazeuses. Seuls, les pharmaciens sont libres de préparer la limonade gazeuse dont la formule est inscrite au Codex; toute autre personne doit se munir d'une autorisation préfectorale pour se livrer à cette fabrication. L'Administration responsable ne peut laisser fabriquer pour la vente (sauf quelques cas spéciaux), sous le nom de limonade gazeuse, une préparation autre renfermant notamment de la saccharine ou de ses dérivés. E. P.

MANSEAU. — **Coloration des solutions de cyanure de mercure.** — *Bull. Soc. pharm.*, Bordeaux, 1901, XLI, 73-74. — Les solutions de cyanure de Hg sont de nos jours usitées fréquemment comme d'excellents antiseptiques, et sont délivrées au public, colorées soit en rouge par une couleur d'aniline, soit en jaune par du chromate de potassium.

Un accident grave survenu dans la clientèle, engage M. MANSEAU à demander que la couleur *jaune* soit seule désignée désormais, afin d'éviter par la coloration rouge la confusion toujours possible, comme le démontre l'accident en question, avec des liquides usités comme boisson (piquette, vin, etc.). E. P.

G. MEILLÈRE et PH. CHAPELLE. — **Dosage des sucres réducteurs dans le sang.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 257-262. — Le procédé est basé sur une méthode déjà décrite par les auteurs pour le dosage des sucres réducteurs. Le sang aussitôt prélevé est porté à l'ébullition, le caillot et le sérum sont mesurés et soumis à la presse. Le liquide est alors clarifié par centrifugation. Dans deux tubes de la centrifugeuse on introduit un volume déterminé de sérum et de la liqueur de Fehling préparée extemporanément, on chauffe au B.-M. à 100° pendant dix minutes.

Le précipité d'oxydule de Cu est à nouveau centrifugé, lavé à l'eau bouillante, puis à l'alcool desséché à 120°, puis pesé.

Le résultat doit être formulé : Pouvoir réducteur du sang vis-à-vis de la liqueur de Fehling, calculé en glucose. A. G.

J. WARIN. — **Sur les extraits fluides.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 262-266 et 317-323. — Etude critique approfondie de la préparation des extraits fluides. L'auteur, interprétant les résultats de KELLER et FRERICHS, montre que les préparations obtenues dans les différents pays ne sont guère comparables, et que, de plus, même dans les pays où il existe un mode de préparation officielle, les produits commerciaux sont rarement de composition identique.

M. WARIN nous donne son avis sur le meilleur procédé pour l'opération de la lixiviation, en étudiant avec soin les conditions de cette opération :

Finesse de la poudre, nature du liquide extracteur, forme de l'appareil, vitesse d'écoulement, température, etc. Ce travail arrive bien en son temps, au moment où se prépare une nouvelle édition de la pharmacopée française, muette jusqu'alors sur ces préparations, déjà inscrites dans bon nombre de pharmacopées étrangères.

E. P.

A. RICHAUD et R. BONNEAU. — **Analyse de concrétions ossiformes trouvées dans la cavité d'un goitre kystique.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 266-269. — Concrétion de nature osseuse trouvée dans un goitre kystique suppuré. Qualitativement, donne les mêmes réactions que l'os; calciné, laisse un résidu spongieux, soluble en grande partie dans l'HCl dilué avec dégagement de CO^2, et la solution donne la réaction des phosphates. Une analyse quantitative montre que le rapport de la chaux à l'acide phosphorique est identique à la constitution des os. C'est donc une concrétion osseuse, présentant un grand intérêt embryologique et pathogénique, dont l'évolution n'a pu être suivie. A. G.

H. COUSIN. — **Action de l'acide nitrique sur l'iodol.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 269-272. — $L'Azo^3H$ sur une solution éthérée d'iodol donne une coloration jaune, et il y a formation de dérivés nitrés. Les cristaux obtenus sont formés d'un mélange de deux composés. L'un de ces composés a été étudié par l'auteur, c'est un Pyrrol mononitré triiodé $C^4H^3Az^2O^2H$ se détruisent à 185°/187° sans passer par l'état liquide. Avec les alcalis, donne des sels de couleur rouge-orangé, se décomposant avec explosion quand on les chauffe.

En augmentant la quantité d'Azo^3H réagissant, on obtient le Pyrrol dinitré diiodé $C^4I^2Az^2O^4H$ fusible à 190/192°. Ce composé donne avec les alcalis des sels rouge-orangé. Le sel de potassium est intéressant, il est très soluble dans l'eau bouillante, et, suivant que le refroidissement est lent ou brusque, on obtient des cristaux d'aspects différents. A. G.

EM. BOURQUELOT et H. HÉRISSEY. — **Sur la constitution du gentianose.** — *J. de Ph. et Ch.*, 1901, 6e s., XIII, 305-313. — Les auteurs complètent leurs recherches commencées en 1898, concernant ce sucre.

Par la cryoscopie, ils déterminent le poids moléculaire du gentianose, et lui assignent la formule $C^{18}H^{32}O^{16}$; c'est donc un hexotriose. Traité par le liquide fermentaire de l'*Aspergillus niger*, ou par $l'SO^4H^2$ à 3 °/o, le gentianose se dédouble en deux molécules de dextrose et une de lévulose; l'hydrolyse est donc complète.—Traité par l'invertine, ou $l'SO^4H^2$ à 2 °/o, il se dédouble en lévulose et un sucre nouveau un hexobiose, que les auteurs proposent d'appeler gentio-hexobiose, ou par abréviation *Gentiobiose.* Par hydrolyse, ce sucre donne les deux molécules de dextrose obtenues dans l'hydrolyse complète au moyen du liquide de l'*Aspergillus.* A. G.

E. JUNGFLEISCH et E. LÉGER. — **Sur l'hydrocinchonine.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 313-317. — L'action de SO^4H^2 aqueux sur la cinchonine donne de la cinconisine que les auteurs avaient autrefois envisagée comme un isomère de la cinchonine. Une étude plus approfondie de ce corps montre que la cinconisine et l'hydrocinchonine se conduisent de la même façon avec les dissolvants; les points de fusion sont identiques, 278°; les pouvoirs rotatoires + 227,7 pour l'hydrocinchonine, et + 226,1 pour la cinconisine. Les chlorozincates de ces deux composés ont des formes cristallines identiques. Les auteurs concluent à l'identité absolue de ces deux corps. A. G.

V. HARLAY. — **De l'hydrate de carbone de réserve dans les tubercules de l'avoine à chapelets.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 353-361. — L'*Ar-*

rhenatherum bulbosum Gaud. porte à la base de la tige des renflements bulbeux superposés, possédant une saveur sucrée puis amère. Traités par une méthode analogue à celle employée par Ekstrand et Johanson pour préparer la graminine, et par Bourquelot et Hérissey ponr la mannogalactane des graines de Luzerne, ces tubercules donnent 4,80 °/₀ d'un hydrate de carbone, soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool, ne réduisant pas la liqueur de Fehling, mais réduisant à chaud le nitrate d'argent ammoniacal. Le produit obtenu est lévogyre $\alpha_D = -44°,72$, son point de fusion 212°; hydrolysé, il donne un sucre réducteur identifié avec le lévulose. Cet hydrate de carbone se rapproche de la phléine et de la graminine d'Ekstrand et Johanson; l'auteur le désigne sous le nom de *graminine*, en accordant à ce mot un sens plus large qu'on ne le fait actuellement.

La salive, la diastase, le suc des parties vertes des jeunes pousses ne contiennent aucun ferment capable d'hydrolyser la graminine. Au contraire le liquide d'*Aspergillus*, le suc des parties souterraines et branches des jeunes pousses, hydrolysent cet hydrate de carbone. Parmi les sucres réducteurs obtenus, le lévulose a été le seul sucre caractérisé scientifiquement. A. Goris.

Ern. GÉRARD. — **Transformation de la créatine en créatinine par un ferment soluble déshydratant de l'organisme.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 361-365. — La créatine pure extraite des muscles de cheval, mise en présence de macération aqueuse de pulpe de rein, donne après vingt-quatre heures à l'étuve à 40° la réaction au nitroprussiate de soude de Weyl, de la créatinine. L'organisme possède donc dans le rein un ferment déshydratant capable d'enlever une molécule d'eau à la créatine pour donner un anhydride interne de la créatinine. A. G.

Dr MALMEJAC. — **Action des eaux de Sétif sur le plomb.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 365-367. — L'auteur montre que l'action de l'eau contenant un chiffre relativement élevé de CO^2 et de sels calcaires (eau de Sétif) sur les conduites en plomb, est encore manifeste. Cette action est surtout très grande sur les conduites neuves, et lorsque le Pb est en contact avec le fer et le cuivre, elle est cinq à six fois plus énergique. Il en conclut que l'on doit dans l'établissement des conduites étudier l'action de l'eau qui doit traverser les tuyaux, toutes les eaux ne se conduisant pas d'une façon identique. A. G.

FERDINAND JEAN. — **La Fraude des beurres et la nouvelle loi belge.** — *Ann. Chim. Anal*,, Paris, 1901, VI, 81-83. — La nouvelle loi belge n'autorise la mise en vente de la margarine que si on lui a incorporé par kilogramme au moins 50 gr. d'huile de Sésame et 1 gr. de fécule de pomme de terre déshydratée. Cette disposition rend très dangereuse pour le fraudeur la vente du beurre margariné, par suite de la caractérisation facile de la fécule et de l'huile de Sésame. Elle fixe en outre les constantes minima au-dessous desquelles les beurres anormaux ne pourront être mis en vente. Elle interdit la mise en vente des beurres contenant plus de 18 °/₀ de matières autres que la matière grasse, eau, caséine, etc., ou de beurres additionnés d'antiseptiques ou de glycérine. Si la fixation de constantes minima peut paraître une mesure draconienne, elle a au moins l'avantage de supprimer toute équivoque devant les tribunaux, auxquels, comme cela a eu lieu dernièrement en France, on ne pourra plus présenter des résultats analytiques extraordinaires de beurres fournis par des vaches intentionnellement alimentées d'une façon anormale, et cela uniquement dans le but d'arrêter les poursuites exercées sur des produits manifestement fraudés. Quant à la fixation d'un maximum à la proportion des matières autres que la matière grasse on doit y applaudir : it n'est pas plus rationnel de permettre de vendre du beurre contenant 25 °/₀ d'eau, comme cela s'est fait impunément en France, alors que la proportion normale ne dépasse pas 12 °/₀, que de vendre du vin additionné de 1/10e d'eau. M. F.

BAUD. — **Dosage rapide des acides gras dans les savons.** — *Ann. Chim. Anal.* Paris, 1901, VI, 83-84. — Ce procédé est basé sur la mise en liberté des acides gras par HCl, dans une solution aqueuse de savon. Ces acides sont dissous dans l'éther, et leur proportion est déterminée par pesée du produit de l'évaporation d'une partie aliquote de la solution éthérée.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE

F. FEIST. — **Strophantin et strophantidin. Ueber den Spaltzucker des Strophantins.** Strophantine, strophantidine et sucre de la strophantine. — *Ber. der deutsch. chem. Ges.*, 1900, XXXIII, 2064-2097. — Dans ces deux mémoires, l'auteur montre que la véritable strophantine, séchée, possède la formule $C^{40}H^{66}O^{19}$, que l'hydrolyse par HCl à 1/2 % à 70, 75°, la change en strophantidine, sucre spécial $C^{13}H^{24}O^{10}$ ou éther méthylique du strophantobiose

$$C^{40}H^{66}O^{14} = \underset{\text{Strophantidine.}}{C^{27}H^{38}O^{7},2H^{2}O} + \underset{\text{Sucre (biose).}}{C^{13}H^{24}O^{10}}.$$

A son tour la *strophantidine* peut perdre 1.5 H^2O et du même coup, son point de fusion passe de 169-170° à 235°. Pour l'obtenir anhydre il faut passer par la cristallisation en milieu méthylique. La baryde la change en un sel de Ba de l'*acide strophantidique* $C^{24}H^{40}O^{2}Ba$, d'où les acides minéraux précipitent l'acide $C^{27}H^{42}O^{2}$ ou $C^{27}H^{40}O^{8}$, que l'ébullition avec l'eau fait retourner à l'état d'un anhydride $C^{27}H^{36}O^{7}$ différent de la strophantidine. Ceci conduit à admettre que la strophantidine est une lactone

$$OH\,(C^{25}H^{37}O^{2})\begin{cases}CO\\O\\O\\CO\end{cases},$$

que l'acide strophantidique est

$$OH\,(C^{25}H^{37}O^{2})\begin{cases}CO^{2}H\\OH\\OH\\CO^{2}H\end{cases}$$

et que le nouvel anhydride est

$$\underset{\llcorner}{O}\,(C^{25}H^{37}O^{2})\begin{cases}CO\;(\text{lié à } O)\\OH\\O\\CO\end{cases}$$

Par *oxydation*, au moyen de H^2O^2 ou de MnO^4K on peut obtenir de l'acide *strophantique* $C^{27}H^{38}O^{9}$ fusible à 261°, dont les sels dérivent plutôt de l'hydrate $C^{27}H^{42}O^{11} = C^{27}H^{38}O^{9}, 2H^{2}O$.

Quant au *sucre*, on peut le considérer comme l'éther méthylique d'un biose ou strophantobiose $C^{12}H^{20}O^{10}$ qui n'a pas encore été isolé. Il fond à 207° et est bien cristallisé. Les acides le dédoublent profondément suivant l'équation :

$$\underset{\text{Strophantobiose méthylé.}}{C^{13}H^{24}O^{10}} + 2H^{2}O = \underset{\text{Alc. méthyl.}}{CH^{3},OH} + \underset{\text{d. mannose.}}{C^{6}H^{12}O^{6}} + \underset{\text{d. rhamnose.}}{C^{6}H^{12}O^{5}}$$

du moins d'après les résultats obtenus jusqu'ici, établis sur la comparaison des pouvoirs rotatoires et des nitrophénylosazones des sucres mentionnés. Le sucre de la strophantine n'est pas fermentescible, la distillation avec SO^4H^2 en dégage du méthylfurfurol, son oxydation n'a pas permis de retrouver ni acide saccharique, ni acide mucique dans les produits formés.

Aussi l'auteur poursuit-il ses recherches sur le sujet. M. D.

E. RIEGEL. — **Eine einfache gasvolumetrische Bestimmungsmethode des Formaldehyds.** Une méthode simple de dosage volumétrique de l'aldéhyde formique. — *Zeit. f. anal. Chemie.* Wiesbaden, 1901, p. 92-94. — On sait que l'action de l'acide iodique sur le sulfate d'hydrazine peut se formuler de la manière suivante :

$$5\,(N^{2}H^{4},H^{2}SO^{4}) + 4HIO^{3} = \underline{2N^{2}} + 12H^{2}O + 5H^{2}SO^{4} + \underline{4I.}$$

En présence de l'aldéhyde formique, une partie du sulfate d'hydrazine échappe à la décomposition grâce à la formation d'une hydrazone et, par conséquent, le volume d'azote mis en liberté est inférieur à celui qu'on devrait obtenir d'après l'équation ci-dessus. Cette différence de volume permet de calculer indirectement la richesse de l'aldéhyde formique employée.

Les liqueurs et appareils indispensables pour ce dosage sont :

1° Une solution aqueuse de 1 % de sulfate d'hydrazine;

2° Une solution aqueuse de 10 % d'acide iodique cristallisé;

3° Azotomètre Knape-Wagner. C. N.

Dr P. HOFFMANN. — **Ueber die Bestimmung des Eisens in normalen und pathologischen Menschenharn.** Dosage du fer dans une urine normale et pathologique. — *Zeit. f. anat. Chemie.* Wiesbaden, 1901, 73-82. — 500 grammes d'urine sont additionnés de 30 cm^3 d'acide nitrique conc. et évaporés à un petit volume. On laisse refroidir et on ajoute 5 gr. de nitrate d'ammoniaque et 20 cm^3 H^2SO^4 conc.

La réaction très vive au début se calme ensuite. On chauffe et on ajoute successivement du nitrate d'ammoniaque, de l'acide nitrique et de l'acide sulfurique jusqu'à disparition complète de la coloration rouge. (Une urine pathologique exige 50 cm^3 HNO^3, 10 grammes NH^4NO^3, 40 cm^3 H^2SO^4; pour une urine normale il faut employer 35 cm^3 HNO^3, 5 grammes NH^4NO^3 et 30 cm^3 H^2SO^4). On laisse refroidir; on dilue avec H^2O et on ajoute NH^3 et $(NH^4)^2S$. On filtre au bout de 12 heures; on lave le précipité à l'eau ammoniacale; on sèche et on calcine. On solubilise ensuite le fer ainsi isolé par la fusion avec du bisulfate de potasse.

Pour obtenir le fer métallique on réduit sa solution sulfurique par le zinc dans un courant de CO^2.

Une urine normale fournit en moyenne 4mg,09 de fer (en 24 heures); l'urine des phtisiques fournit en moyenne 0mg,47; l'urine des diabétiques fournit en moyenne 1mg,8 à 22 mg. C. N.

K. KMOWALOF. — **Sur quelques oximes et leur réduction en amines** (en russe). — *J. soc. phys. chim. r.*, Saint-Pétersbourg, 1901, 45-48. — La campheroxime préparée par l'auteur d'après Auwers fond à 119°5. Chauffée à 120° en tube scellé avec HCl conc., elle se transforme en l'ac. campholénique bouillant à 260°-261°.

En traitant l'oxime alcoolique (10 gr. d'oxime et 40 gr. d'alcool) par le sodium (8 gr.) on obtient la bornylamine avec un rendement de 55 %.

La benzophénineoxime traitée de la même façon fournit la benzylhydrylamine $(C^6H^5)^2CHNH^2$ (bouillant à 301°-302°) avec un rendement de 68 %. C. N

A. ARBORESOF. — **Sur l'allylméthylphénylcarbinol** (en russe) — *J. soc. phy. chim. r.* Saint-Pétersbourg, 1901, 38-45. — On obtient cette combinaison par l'action de la limaille de zinc dans l'éther sur un mélange d'acétophénone (30 gr.) et d'iodure d'allyle (42 gr.). Le liquide obtenu est très mobile, insoluble dans l'eau et bout à 217°-223°. Il possède la formule :

$$\begin{matrix} C^3H^5 \searrow \\ CH^3 - C.OH. \\ C^6H^5 \nearrow \end{matrix}$$

Une solution faible de permanganate de potasse 1 % l'oxyde en dihydroxylallylméthylphénylcarbinol

$$\begin{matrix} CH^3 \searrow \\ \quad COH - CH.OH - CH^2OH. \\ C^6H^5 \nearrow \end{matrix}$$

C'est un liquide sirupeux, soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther.

En employant le permanganate en grand excès (40 gr. sur 15 gr. de carbinol) et en solution concentrée (4 %) on obtient l'acide β-méthylphénylèthylènelactique $C^{10}H^{12}O^3$, qui cristallise en aiguille fusible à 50°-53°. C. N.

D. MARKO. — **Alcool pentatomique obtenu en partant du diallylpropylcarbinol** (en russe). — *J. soc. phys. chim. r.* Saint-Pétersbourg, 1901, 36. — Le carbinol mentionné oxydé par le permanganate de potasse fournit l'alcool pentatomique :

$$CH^3CH^2C \begin{cases} CH^2 - CHOH - CH^2OH \\ OH \\ CH^2 - CH.OH - CH^2OH \end{cases}.$$

Pour obtenir cet alcool à l'état pur, on le traite par l'anhydride acétique en tube

Exposition Universelle, Paris 1889 : MÉDAILLE D'OR
Exposition de Bruxelles, 1897 : DEUX GRANDS PRIX
Exposition Universelle Paris 1900 : GRAND PRIX

CHASSAING & CIE

6, avenue Victoria, PARIS

Produits Pharmaceutiques et Physiologiques

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DIASTASE-PARIS

Usine à ASNIÈRES (Seine)



PEPSINE C/C

		Titres	Kil.
PRINCIPALES	Pepsine amylacée.	20	35
	Pepsine extractive.	50	85
	Pepsine en paillettes . . .	50	95

(*Titres du Codex français.*)

PEPTONES C/C

Sèche, granulée ou spongieuse, représentant 8 à 9 fois son poids de viande fraîche. kil. 40
Liquide, 2 fois — — » 12

PANCRÉATINE C/C Titre 50 kil. 120

DIASTASE C/C. . . . . kil. 120

PEPSINES C/C sous toutes formes et à tous titres, sur la demande de MM. les pharmaciens; prix proportionnels aux titres. Les titres sont garantis et établis après essais de **peptonisation** et non de **dissolution** de la fibrine.

Remises sur ces prix suivant l'importance des commandes

PRODUITS SPÉCIAUX

Vin de Chassaing, à la Pepsine et à la Diastase (Dyspepsies).
Phosphatine Falières, Aliment des enfants.
Véritable ***Poudre laxative de Vichy*** du Dr E. SOULIGOUX.
Sirop et ***Bromure de potassium granulé de Falières.***
Produits du Dr Déclat, à l'acide phénique pur.
Neurosine Prunier (*Phospho-Glycérate de Chaux pur*), *Neurosine* (sirop), *Neurosine* (granulée), *Neurosine* (cachets).
Comprimés Vichy-Etat (aux sels naturels de Vichy-Etat).

scellé à 100°; on saponifie ensuite par la baryte l'éther formé et on isole finalement l'alcool pentatomique par les moyens usuels. C. N.

K. TABLIEF. — **Sur les allylméthylbutylcarbinols** (en russe).—*J. soc. phys. Chim. r.* Saint-Pétersbourg, 1901, 26-36. — Le carbinol butylique normal se prépare par l'action de l'iodure d'allyle sur la méthylbutylcétone (Eb. 125°-127°). C'est un liquide incolore, insoluble dans H^2O, bouillant à 179°. Traité par l'anhydride acétique à 100° en tubes scellés, il fournit l'acétyle correspondant, bouillant à 196°-201°.

Le carbinol isobutylique bout à 175°.

L'oxydation des carbinols par une solution de permanganate de potasse (3 °/₀) fournit les acides correspondants qu'on purifie par le sel d'argent $C^8H^{15}O^3Ag$. C. N.

C. KRASSINSKY. — **Sur l'addition de l'acide hypochloreux et des oléfines** (en russe). — *Journ. Soc. phys. chim. russe*, Saint-Pétersbourg, 1901, 1-16. — L'auteur a étudié l'action de cet acide sur l'isobutylène $(CH^3)^2C{=}CH$, le propylène $CH^3CH{=}CH^2$ et le triméthyléthylène $(CH^3)^2C{=}CH-CH^3$. Les produits d'addition obtenus sont respectivement $(CH^3)^2COH-CH^2Cl$ (Eb. 126-128°), $(CH^3)C(HO)CH^2Cl$ (127-128°) et $(CH^3)^2C(OH)CHCl-CH^3$ (140-142°). Il en résulte que dans les produits d'addition de l'acide hypochloreux avec les hydrocarbures éthyléniques, l'hydroxyle dudit acide s'unit de préférence au carbone le moins hydrogéné. C. N.

H. G. GREENISH et EUG. COLLIN. — **Vegetable powders and their diagnostic characters.** Poudres végétales et leurs caractères distinctifs. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e sér., XII, 290, 424, 590. — Description, avec figures, des principaux caractères microscopiques des amidons suivants : Amidons de blé, de seigle, d'orge, de maïs, d'avoine, de riz.

Amidons de pommes de terre, de Marantha, de Curcuma, de Canna, de Dioscorea, de Banane.

Arrow-root du Brésil, de Portland, de Tahiti. Sagou, sagou perlé. G. L.

E. M. HOLMES. — **Recent donations to the Museum.** Dons récents au Museum. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e sér., XII, 591. — Ce sont : D'abord un spécimen d'une nouvelle falsification de la racine de Belladone au moyen de la racine de *Phytolacca decandra*.

Ensuite la « racine de Moghât », qui semble devoir être attribuée au *Glossostemon bruguierii* Desf.

Le bois odorant de Ka-lah-met, fourni par une Borraginée, le *Cordia fragrantissima*, Kz...

Le « Carajuru », matière colorante qui vient d'un Bignonia.

Une nouvelle Cardamome dont l'origine n'a pas encore été déterminée.

Une fausse racine de Scammonée.

Enfin la graine de Chaulmogra du commerce qui pourrait bien être non pas un *Gynocardia* mais un *Hydnocarpus*. G. L.

G. PINCHBECK. — **Berberis vulgaris, a contribution to its morphology and pharmacognosy.** Le *Berberis vulgaris*; contribution à sa morphologie et sa pharmacognosie. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 262 et 427. — Description botanique du *B. vulgaris*, de sa maladie, suivie de l'étude micrographique des parties employées en médecine, et de l'étude de ses principes chimiques. C'est une monographie très complète. G. L.

W. A. BONE, C. HAROLD CARPENTIER. — **The development of scientific ideas as applied to fermentation industries.** Le développement des idées scientifiques et son application aux industries de la fermentation. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 106; 165; 463; 489. — Viennent d'abord, la définition de la fermentation, l'historique de la question avec les travaux admirables de Pasteur et de Hansen, l'étude de la « configuration des glucosides et de leur hydrolise par les enzymes ».

Après un examen de la théorie de Buchner, attribuant la fermentation alcoolique non aux cellules vivantes, mais à un « enzyme soluble de nature albuminoïde qui, si on ne prend les précautions convenables, est graduellement détruit par un ferment peptonisant qui y coexiste », l'auteur conclut qu'il est plus sage de réserver son jugement jusqu'à ce que des expériences décisives aient établi le poids de sucre qui peut être décomposé par un poids donné d'enzyme. G. L.

PROSPER H. MARSDEN. — **Note upon a drug recently offered as rhatany root.** Note sur une drogue récemment offerte comme racine de ratanhia. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 618. — Importée du Pérou sur le marché de Liverpool, cette racine provient d'une plante qui, si elle n'est pas un Krameria, est d'un genre très voisin. G. L.

W. J. P. — **Natural and artificial perfumes.** Parfums naturels et artificiels. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, p. 621. — C'est une courte revue de quelques parfums synthétiques tels que la vanilline, l'« héliotropine », la coumarine, le géraniol et surtout l'irone et l'ionone, enfin les muscs dérivés du toluène. G.-L.

A. RUSSELL BENNETT. — **Report on commercial ginger with suggestions for a pharmacopœial standard.** — Rapport sur le gingembre du commerce avec quelques remarques en vue d'un essai pharmaceutique. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 522. — Après une série de tableaux donnant rendements en cendres et extraits des Gingembres de la Jamaïque, de Cochinchine et d'Afrique, l'auteur propose d'ajouter aux essais déjà indiqués dans la pharmacopée britannique l'examen du rendement en extrait résineux et le rendement en cendres. G. L.

F. A. UPSHER SMITH. — **Test fort thiocyanates in potassium bromide.** Réaction pour déceler les sulfocyanates dans le bromure de potassium. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 460. — La recherche des sulfocyanates par le perchlorure de fer est sujette à erreur; ainsi, suivant sa concentration, une solution de bromure de potassium pur donne la coloration rouge des sulfocyanates. Il y a plusieurs moyens d'éviter cette erreur : fixer d'abord la concentration à donner à la solution de bromure ou bien ajouter à la liqueur colorée en rouge du chlorure mercurique : cette addition, dans le cas des sulfocyanates seulement, fait blanchir la liqueur. Enfin, la liqueur rouge chauffée brunit considérablement et dégage des fumées dans le cas où la coloration rouge est due au bromure et non aux sulfocyanates. G. L.

GRAHAM BOTT. — **Leeches; their zoology and anatomy.** — Les Sangsues, leur zoologie et leur anatomie. — *Pharm. Journ.*, London 1901, 4e s., XII, 554. — L'auteur fait remarquer que les signes distinctifs donnés par la pharmacopée britannique pour différencier la Sanguisuga medicinalis de la Sanguisuga officinalis peuvent varier avec les individus d'une même espèce. G. L.

W. LYON. — **The pharmacy of chloretone.** La pharmacie du chlorétone. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 521. — Le chlorétone, alcool butylique tertiaire trichloré, est recommandé comme hypnotique et anesthésique local et possède même des propriétés analgésiques et antiseptiques. Suivent quelques formules pour l'administration de ce médicament. G. L.

P. E. FÉLIX PERRÉDÉS. — **A new admixture of commercial Strophanthus seed.** Une nouvelle falsification de la graine de Strophanthus du commerce. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 518. — C'est la graine de S. Courmontii var. Kirkii qui est longuement décrite dans la note. A la fin se trouvent résumés, en quelques lignes, les caractères qui différencient cette graine de la graine officinale de S. Kombe. G. L.

R.-C. COWLEY et J.-P. CATFORD. — **The ash of drugs as an indication of their purety.** Les cendres des drogues comme indice de leur pureté. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 426. — Les variations de composition et les proportions relatives de cendres obtenues avec les différentes drogues peuvent servir à caractériser ces drogues, à condition toutefois que l'on adopte, pour l'obtention des cendres, un mode opératoire capable de donner des résultats d'une constante uniformité dans les mains de tous les opérateurs. G. L.

E.-W. POLLARD. — **Notes on a supposed quinine bark.** Notes sur une écorce que l'on suppose renfermer de la quinine. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 492. — Il s'agit d'une écorce importée l'an dernier de Colombie sur le marché de Londres, et dont l'auteur indique les caractères microscopiques, microchimiques et chimiques. G. L.

E.-M. HOLMES. — **The Strophantus Kombe seed of commerce.** La graine de Strophanthus Kombé du commerce. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 486. — Il y a plusieurs Strophautus importés sous le nom de S. Kombé, telles sont certaines variétés de S. Courmontii que l'auteur décrit dans sa note. G. L.

L. MAYER. — **Behaviour of carbolic acid and creosote with albumin.** Réaction de l'acide carbonique et de la créosote avec l'albumine. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 429. — Cette note a pour but de rectifier une erreur de la Pharmacopée des États-Unis de 1890, dans laquelle on lit que « l'acide carbonique coagule l'albumine et le collodion (ce qui le distingue de la créosote) ». On devra lire désormais que l'acide carbonique coagule le collodion, ce qui le différencie de la créosote, laquelle, comme l'acide carbonique, coagule l'albumine. G. L.

Dr K. DMITRIEVSKI. — **Influence des injections répétées des toxines sur l'élimination de l'azote, des phosphates et des chlorures.** — *Arch. Pharmacodyn.*, Bruxelles-Paris, 1901, 151-166. — 1) La *toxine pyocyanique* provoque chez les animaux en état d'inanition, une augmentation considérable de l'élimination du phosphore et de l'azote, à la suite de la première injection; le phénomène se produit à un moindre degré, après la deuxième ou troisième application. De même, la première dose amène une chute notable du poids. Quant au chlore, son élimination est peu influencée à la suite des premières injections; plus tard, elle tend à descendre.

Chez les animaux nourris, il s'établit à la suite de doses répétées un état d'immunisation, au cours duquel les modifications du poids et de l'azote deviennent de moins en moins nettes, tandis que l'élimination du phosphore présente une réduction assez notable; il en est de même du chlore.

2) La *toxine du bacille coli communis* produit un effet identique.

3) La *toxine diphtérique*, chez les animaux en inanition, provoque, à la suite de la première dose, de la diminution du poids, de l'hyperazoturie et de l'hyperphosphaturie, mais à un moindre degré que les toxines précédentes.

Le chlore présente au début une augmentation assez marquée; plus tard, il retombe à la normale.

Les injections ultérieures amènent les mêmes phénomènes de désassimilation, mais à un plus faible degré: parfois même il peut se présenter au contraire de l'hypoazoturie et de l'hypophosphaturie.

Chez les animaux en équilibre nutritif, l'immunisation s'établit également à la suite des doses répétées; cette immunisation est complète pour une dose donnée, lorsque l'on peut administrer celle-ci sans provoquer de modification dans le poids de l'animal, ni aucun trouble dans l'élimination de l'azote et du chlore. Le phosphore, par contre, diminue après chaque injection. Le quotient $\frac{Az}{P_2O_5}$, qui normalement est de 7,5 à 8, monte sous l'influence de la toxine, pendant la période d'immunisation, à 9 et 11. Cette hypophosphaturie semble caractéristique pour l'immunisation; l'auteur émet l'hypothèse que les phosphates sont retenus dans l'organisme, dans un but plastique. Dr Impens (Elberfeld).

Dr SCHMIDT. — **Ueber Iodoformnachweis und Iodoformzersetzung.** — *Arch. Pharmacodyn.*, Bruxelles-Paris, 1901, VIII, 111-124. — La méthode que l'auteur a employée pour déceler dans un même liquide l'iode libre, l'acide iodhydrique et l'iodoforme, est la suivante : le liquide en question est d'abord additionné d'une solution d'amidon dans l'eau. En présence d'iode libre, il se produit une coloration bleue, qui par l'adjonction d'acide sulfurique se transforme en un précipité noirâtre. On filtre; le filtrant clair est ensuite additionné de quelques grains de nitrate de sodium, dont il faut éviter d'ajouter un excès.

Nouveau précipité noirâtre, révélant la présence d'acide iodhydrique; nouvelle filtration. Le liquide limpide filtré, qui ne peut plus contenir que l'iodoforme non décomposé, est traité par la poussière de zinc, qui au contact de l'acide sulfurique décompose l'iodoforme, mettant l'iode en liberté et produisant encore un précipité d'iodure d'amidon, qui se dissout avec une coloration bleue au fur et à mesure que l'acide sulfurique est neutralisé par le zinc.

Au moyen de cette triple réaction, Schmidt s'est trouvé à même d'étudier la décomposition de l'iodoforme dans l'eau et dans la glycérine. Il est arrivé à conclure que :

1° L'iodoforme sec s'altère déjà vers 80° et met de l'iode en liberté; à 100° la décomposition est très nette;

2° En présence d'eau et de glycérine, il se produit simultanément avec la libération de l'iode, de l'acide iodhydrique; la formation de ce dernier produit est secondaire;

3° A température supérieure à 100° (140°-150°), l'iode et l'acide iodhydrique réa-

gissent sur la glycérine et donnent naissance à de l'iodure d'allyle, d'isopropyle, et à de la diiodhydrine;

4° Après libération de l'iode, le reste organique de l'iodoforme se transforme en oxyde de carbone et en anhydride carbonique. Il se produit deux fois autant du premier que du second. Schmidt propose d'employer cette réaction pour reconnaître de petites quantités d'iodoforme. A cet effet, il fait passer les gaz provenant du matras où la décomposition s'opère, dans une certaine quantité de sang frais, que l'on examine ensuite au spectroscope, pour y reconnaître les raies d'absorption de l'oxyde de carbone.

Cette méthode permet de retrouver une quantité de 0,0563 gr. d'iodoforme. Si au lieu de sang on emploie une solution de chlorure de palladium, on peut, selon Fodor, déceler une quantité plus minime encore d'iodoforme, soit 0,001158 grammes.

L'auteur propose encore d'employer le dosage de l'anhydride carbonique et de l'oxyde de carbone pour déterminer d'une façon quantitative la teneur en iodoforme d'un liquide donné.

Je renvoie à la publication de Schmidt, pour les détails de cette méthode.

Dr Impens (Elberfeld).

E.-F. BASHFORD. — **Ueber Blutimmunität.** — *Arch. Parmacodyn.*, Bruxelles-Paris, 1901, VIII, 101-111. — Le professeur Pohl, après avoir traité pendant une dizaine de jours un lapin avec environ 0 gr. 06 de solanine, avait obtenu un sérum sanguin, qui avait le pouvoir d'entraver l'action hémolytique de la solanine sur les globules rouges. Il admet à la suite de ce fait que la solanine est capable de provoquer dans l'organisme, la formation d'une substance qui neutralise son action, à la façon des antitoxines par les toxines microbiennes. De plus, il avait observé que ce produit d'immunisation passait du sang dans l'urine, et perdait sa valeur par l'alcalinisation. Il en conclu que ce ne pourrait être autre chose que du phosphate acide de sodium; et en effet, il prouva par l'expérience que le phosphate acide empêche le développement de l'action dissolvante de la solanine sur les érythrocytes.

Bashford réfute l'hypothèse de Pohl; it a repris les expériences de ce dernier sur la solanine, et il lui a toujours été impossible d'obtenir un sérum immunisateur. Quant au phosphate acide de sodium, il en admet parfaitement l'action protectrice contre l'influence hémolytique de la solanine; seulement, il démontre que cette propriété ne lui est pas particulière, qu'il la partage avec tous les sels acides, et avec tous les acides en général.

En effet, les sels de solanine n'agissent sur les globules rouges que par la solanine libre qui, par suite des phénomènes de dissociation, existe dans leurs solutions en quantité plus ou moins grande. Plus la dissociation est forte, plus l'action de la solanine est intense. Les acides et les sels acides réduisent naturellement cette dissociation, et entravent ainsi plus ou moins l'action hémolytique de la solanine. La preuve en est que pour les glycosades, qui ne forment pas de sels, comme la saponine par exemple, l'adjonction d'un sel acide ou d'un acide est sans effet, et n'empêche aucunement leur influence dissolvante de se manifester.

Bashford réfute de la même manière l'opinion de Pohl, que les phosphates acides jouent un rôle important dans l'immunisation du sang contre le poison des Anguilles. Pohl a fait des essais dans ce dernier cas avec une solution de phosphate de 10 %, concentration qui ne correspond pas à la réalité. Bashford, par contre, a opéré avec une solution de phosphate acide de sodium de 1 % et trouvé que cette sotution, non seulement ne protège pas les érythrocytes contre la toxine, mais encore accélère leur dissolution.

Dr Impens.

C. LEVADITI. — **Experimentelle Untersuchungen über die Necrose der Nieren-papille.** — *Arch. Pharmacodyn.*, Bruxelles-Paris, 1901, VIII, 45-64. — La vinylamine $CH_2 = CH - NH_2$, est très toxique, et présente ceci de particulier qu'elle semble avoir une affinité bien déterminée pour les éléments cellulaires de la papille rénale dont elle amène d'une façon constante la nécrose; les éléments corticaux ne sont pas atteints, par contre, l'épithélium des uretères et de la vessie partagent à un degré plus ou moins prononcé le sort des cellules des papilles du rein. Levaditi cherche à mettre cette affinité toute spéciale de la vinylamine en rapport avec une particularité de sa structure chimique, à savoir, avec le groupement atomique : $C = CH - NH_2$.

Pour prouver cette hypothèse, il se livre à des essais comparatifs avec l'allylamine l'isoallylamine, dont la dernière possède la structure $CH_3 - CH = CH.NH_2$, par con-

séquent le groupement $C = CH - NH^2$, tandis que la première ne contient pas celui-ci et a pour formule : $CH_2 = CH - CH_2 - NH_2$.

Or, il se fait que justement l'isoallylamine produit nettement la nécrose papillaire du rein, alors que l'allylamine ne le fait pas.

Levaditi essaie ensuite la campbénamine

$$C_8H_{14}\left\langle \begin{matrix} C - NH_2 \\ \| \\ CH \end{matrix} \right.$$

qui ne lui procure aucun résultat, probablement parce que l'action spéciale du groupement $C = CH - NH_2$ est influencée d'une façon négative par le reste volumineux campbénique auquel il est lié.

Enfin, dans un dernier essai, l'auteur démontre que la triméthylénimine

$$CH_2\left\langle \begin{matrix} CH_2 \\ CH_2 \end{matrix} \right\rangle NH$$

ne produit pas ladite nécrose. Il ressort de toutes ces expériences que le groupement $C = CH.NH_2$ a une influence prépondérante dans l'action nécrotique de ces substances sur la papille rénale; que la vinylamine a bien la formule $CH_2 - CH = CH.NH_2$, et non pas :

$$\left. \begin{matrix} CH_2 \\ CH_2 \end{matrix} \right\rangle NH,$$

ainsi que certains auteurs l'ont prétendu. Dr Impens.

JINNOSUKE TSUZUKI. — **Beitrag zur Tetanusantitoxintherapie bei Thieren und beim Menschen.** — *Arch. Pharmacodyn.*, Bruxelles-Paris, 1901, VIII, 19-44. — Des nombreuses expériences de Tsuzuki, on peut conclure que :

1° Le sérum antitétanique est employé avec succès pour combattre l'intoxication tétanique, chez les Souris et les Cobayes, aux conditions suivantes :

a) Quand la dose de toxine ne dépasse pas le double de la dose minimum, capable de tuer un Cobaye en vingt-quatre heures;

b) En employant au moins une unité d'antitoxine par kilogramme d'animal, et au plus tard six heures après le début du tétanos;

2° L'efficacité de l'antitoxine est indépendante de la qualité et de la quantité du véhicule dissolvant;

3° L'injection simultanée d'un liquide indifférent et de la solution de toxine au même endroit, réduit la virulence du poison; cette virulence n'est pas atténuée si l'on injecte le liquide indifférent à un endroit éloigné de celui où l'on opère l'infection;

Si l'on injecte le liquide indifférent quelques heures après la toxine, il reste sans effet sur la virulence de cette dernière, quel que soit l'emplacement de l'injection;

4° L'effet de l'antitoxine est favorablement influencé, si on l'injecte à l'endroit même où a eu lieu l'infection.

Rapportant ces observations à la pratique médicale et vétérinaire, l'auteur attend les résultats les plus satisfaisants de l'antitoxine tétanique.

1° Quand on en fait usage peu de temps après le début du tétanos;

2° Lorsque l'on n'hésite pas à employer le plus possible d'unité de l'antitoxine;

3° En l'injectant à un endroit très rapproché du foyer d'infection;

4° Quand l'infection tétanique ne dépasse pas de beaucoup la dose mortelle minimum. Dr Impens.

MANSEAU. — **Réaction caractéristique de l'acide phénique.** — *Bull. Soc. Pharm.*, Bordeaux, 1901, XLI, 117-120. — Lorsqu'on ajoute à du phénol ($C^6H^5.OH$) les substances suivantes, dans l'ordre indiqué : alcool, ammoniaque et solution alcoolique d'iode jusqu'à absorption complète de ce dernier corps, on obtient une coloration *vert d'eau* persistante.

Parmi les phénols étudiés par l'auteur, $C^6H^5.OH$ seul donne cette coloration; les autres donnent les colorations suivantes : Thymol, couleur chair passant au rouge brique avec un excès d'iode; Naphtol, jaune citron avec ppté de même couleur avec excès d'iode; Pyrocatéchine, couleur cachou; Gaïacol et Créosote de hêtre, brun verdâtre; Résorcine, couleur vieux cognac; Hydroquinone, rouge noir; Orcine,

violet; Pyrogallol, noir; Acide salicylique, jaune verdâtre passant au brun avec formation de ppté. H. R.

H. JÉGOU. — **Le dosage de l'acidifé des urines.** — *Bull. Soc. Pharm. Bordeaux*, 1901, XLI, 104-113. — Après avoir rappelé l'inexactitude des procédés de dosage de l'acidité urinaire basés sur l'emploi des indicateurs colorés ou du sucrate de chaux (Joulie), l'auteur propose une méthode, consistant à remplacer les corps actifs sur le Tournesol par une quantité équivalente de HCl et basée : 1° sur la formation du phosphate *neutre* PO^4MgNH^4, à partir d'un phosphate à un degré de saturation quelconque, par l'action du mélange : NH^3,NH^4Cl,$MgCl^2$, et par suite mise en liberté d'une quantité de HCl correspondant aux fonctions acides non saturées de PO^4H^3. Comme la 3e fonction acide de PO^4H^3, qui n'est pas active sur le Tournesol, met aussi en liberté HCl, une correction doit s'introduire de ce chef, et l'auteur en donne une formule générale (en supposant que toute l'acidité de l'urine est due à (PO^4H^3).

L'auteur appelle *acidité apparente* celle qui est déterminée par les anciennes méthodes, et *acidité réelle* celle qui est déterminée par son procédé.

Enfin, il indique un moyen rapide de reconnaître si l'acidité de l'urine est due uniquement ou seulement en partie à la présence des phosphates acides. Dans ce dernier cas, en effet, il ne doit pas exister dans le mélange de phosphates bimétalliques; or, ceux-ci font virer au bleu la résazurine, qui devient rouge si ces derniers n'existent pas dans le liquide. H. R.

G. DENIGÈS et J. SABRAZÈS. — **Papier réactif pour déceler l'iode dans les recherches chimiques.** — *Bull. Soc. Pharm. Bordeaux*, 1901, XLI, 33-37. — L'ingestion ou l'injection de combinaisons iodées sont utilisées depuis longtemps comme moyen d'investigations en clinique (capsules à IK, caps. de Gunzburg, iodipin). On peut ainsi apprécier la valeur du suc gastrique, de la motilité de l'estomac, de la perméabilité rénale, etc., en recherchant la rapidité avec laquelle I apparaît dans les émonctoires (salive, urines), étant donnée la presque instantanéité d'élimination de I une fois absorbé. Les recherches cliniques devant avant tout être simples, on avait proposé l'emploi de papiers réactifs divers, mais tous facilement altérables. Les auteurs proposent une formule de *papier réactif très stable*; on l'obtient de la façon suivante.

Délayer dans capsule porcelaine 1 gr. amidon en poudre dans 10 cm^3 eau distillée froide; ajouter en agitant 40 cm^3 eau bouillante, et porter à l'ébullition en agitant sans cesse. Laisser refroidir, et dissoudre 50 centigr. azotite de soude. Recouvrir à l'aide d'un pinceau une face d'un papier écolier fort, le faire sécher au courant d'air chaud; après dessiccation enduire l'autre face. Découper en bandelettes et conserver en bocaux.

Pour l'usage, humecter le papier réactif du liquide à essayer, puis porter 1 goutte SO^4H^2 au dixième en volume. Sensibilité de la réaction = 1 millième de milligramme IK dans liquide. A. J.

BODIN ET LENORMAND. — **Note sur la production de caséase par un Streptothrix parasite.** — *Ann. Inst. Pasteur*, Paris, 1901, XV, 279. — La Mucédinée décrite par M. E. Bodin sous le nom de forme *Oospora* du *Microsporum* du Cheval produit dans ses cultures une diastase qui, comme la présure, coagule la caséine et une diastase qui dissout ce coagulum comme la caséase.

La quantité de caséase existant dans le liquide de culture de cette Mucédinée varie avec le milieu nutritif offert à la plante et avec l'état physiologique de celle-ci. Cette quantité de caséase paraît la plus grande dans les milieux nentres, peptonisés et glucosés, au moment où la totalité du glucose est consommée et où la plante présente des phénomènes d'inanition et de désassimilation.

Le liquide diastasifère contenant de la caséase liquéfie la gélatine; il est actif vis-à-vis d'autres substances albuminoïdes : albumine de l'œuf, du sérum de bœuf, du sérum d'ascite. M. J.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE

MARTINDALE and WESCOTT. — **The extra pharmacopœia** (*10e édition*). — London, H. K. Lewis, 1901, 1 vol. in-16. 688 p. Prix 11 fr. 25 franco. — MM. Martindale et Wescott viennent de publier la dixième édition de leur formulaire qui jouit en Angleterre d'un succès mérité. Les auteurs, soucieux de tenir ce livre au courant des dernières nouveautés thérapeutiques et pharmaceutiques, y ont apporté un grand nombre d'addenda, se basant sur les nouvelles éditions de la Pharmacopée anglaise, de la Pharmacopée allemande, sur le supplément de la Pharmacopée anglaise de l'Inde et des colonies, sur celui de l'Australie, etc. Ce formulaire, en effet, fournit des renseignements très condensés, non seulement sur les produits médicamenteux usités en Angleterre, mais également sur la plupart des produits des différentes pharmacopées actuellement publiées. Les médicaments synthétiques ont été l'objet d'une revision très soignée; on les voit figurer en grand nombre accompagnés de leurs différents synonymes, d'une posologie précise inscrite en grains avec correspondance en grammes, et de leur principal emploi médicamenteux avec indication de la source et renvois bibliographiques.

L'étude de la composition des principaux médicaments d'origine végétale a été mise au courant des dernières recherches, notamment pour les différents Solanées, Cocas, Digitale, etc., avec également renvois bibliographiques.

Enfin, l'ouvrage se termine par des chapitres spéciaux, sur les vaccins, les toxines et antitoxines, l'organothérapie et un mémorandum analytique où se trouvent les diverses réactions usitées pour les essais des urines, du suc gastrique, l'examen du sang, le diagnostic bactériologique.

Nous ne doutons pas que cette nouvelle édition ne trouve auprès du public l'accueil qu'ont rencontré les précédentes éditions. C'est certainement un livre appelé à rendre des services nombreux au thérapeute et au pharmacologue dans les besoins journaliers de leur profession. A. J.

GILBERT et CHASSEVANT. — **Compte rendu de la section de thérapeutique, pharmacologie, et matière médicale du XIIIe Congrès international de médecine. Paris, 1900.** — Paris, Masson, 1901, 1 vol. in-8°, 563 pages, avec fig. Prix : 5 francs. — Nous ne croyons pas devoir insister sur les nombreux documents que l'on peut trouver dans ce livre, dont nous sommes heureux d'annoncer la publication. Nos lecteurs savent déjà par les comptes rendus sommaires que nous avons publiés dans notre numéro spécial des Congrès de l'année dernière, l'importance et l'intérêt qui s'attachent aux communications faites à la section de thérapeutique de pharmacologie et de matière médicale du Congrès international de médecine de 1900. Nous devons remercier les secrétaires de cette section, MM. Gilbert et Chassevant, du livre très correctement coordonné et édité qu'ils viennent de publier. A. J.

A. ALTAN et W. KOLLO. — **Guide schématique de l'analyse qualitative et quantitative des urines.** — Bucarest, Lazareano, 1901, 1 vol. in-8°. Prix : 5 francs, franco. — Ce guide de l'analyse des urines est présenté par les auteurs sous forme de tableaux synoptiques pratiques. Comme ils le disent dans leur préface, les auteurs n'ont pas « la prétention de présenter quelque chose d'original, mais de systématiser la marche régulière des analyses d'urine, en simplifiant les recherches d'après différents auteurs, et en recommandant, en même temps, les méthodes prônées par les maîtres ». C'est là évidemment un livre, nous n'en doutons pas, susceptible de rendre des services aux débutants; c'est un aide-mémoire auquel malheureusement s'attachent les critiques que l'on peut faire à la forme de l'ouvrage très à la mode actuellement, de ne pas mettre les faits saillants en évidence, et d'être fatalement fort incomplet. A. J.

BLAUBERG (MAGNUS). — **Sbornik rabot khimiko-analytitcheskoi laboratorii B.-K. Ferrein.** Recueil de travaux du laboratoire de chimie analytique de Vladimir

Ferrein. — Moscou, 1900, in-8°, 276 p. — Le premier fascicule de ce recueil a paru à l'occasion du troisième congrès russe de pharmacie. Dans le premier chapitre, qui tient lieu d'introduction, MM. Ferrein et Blauberg appellent l'attention des membres de ce congrès sur l'« *état actuel de la pharmacie en Russie et les mesures rationnelles pour assurer son avenir* ». La pharmacie russe traverse une crise assez sérieuse et c'est à grand'peine que les pharmaciens arrivent à joindre les deux bouts. Le nombre des médicaments de tout genre qu'une pharmacie moderne doit tenir à la disposition des médecins augmente d'année en année. Les connaissances scientifiques indispensables au pharmacien suivent la même progression. MM. Ferrein et Blauberg voudraient bannir de la pharmacie l'empirisme routinier et le voir remplacé par le rationalisme scientifique. Mais la bonne volonté et l'intelligence ne suffisent pas à porter remède à la situation actuelle. On ne saurait exiger du propriétaire d'une petite pharmacie, qu'il prélève sur ses maigres revenus, suffisant à peine à l'entretien de sa famille, les sommes nécessaires à l'achat de livres et d'instruments scientifiques coûteux. Les auteurs font un appel discret à l'intervention de l'Etat; on sait qu'en Russie comme en Allemagne le nombre des pharmacies est limité. Les travaux consignés dans ce fascicule se rapportent principalement à l'étude des matières médicales brutes et à celle des préparations galéniques. Parmi les premières nous citerons : le Seigle ergoté (*Secale cornutum*), (*Rhizoma Hydrastis*), (*Radix Ipecanuanhæ*), (*Radix Belladonnæ* et *Folia Belladonnæ*), (*Tubera Aconiti*), (*Cortex radicis granati*), l'Opium, etc.

Les chapitres relatifs aux préparations galéniques ont pour objet : les extraits, les teintures, les vins médicinaux, les huiles médicinales (*Ola cocta*), les sinapismes.

Voici les titres des autres chapitres : chimie légale; préparation et vente de l'oxygène destiné aux inhalations; falsifications des substances médicales communes; examen de l'eau potable et appréciation de ses qualités sanitaires (examen physique, chimique, microscopique et bactériologique). J. Feltz.

E. RUPP. — **Ueber die Quecksilberbestimmung im offizinellen Hydrargyrum Salicylum.** Sur le dosage du mercure dans le salicylate officinal. — *Arch. Pharm.* Berlin, 1901, CCXXXIX, 114-118. — Le titrage de ce sel par H^2S donne des résultats différents selon la réaction de la liqueur. En liqueur neutre, on obtient des résultats moins erronés. Il vaut mieux cependant traiter le salicylate, additionné d'un peu d'eau, par une solution d'iode à 1/10 norm.; on laisse en contact une heure, en vase fermé; on titre ensuite l'iode en excès par l'hyposulfite. A. D.

G. FRERICHS. — **Verbesserung des Küster'schen Schwefelwasserstoffs-Apparat.** Perfectionnement de l'appareil à hydrogène sulfuré de Küster. — *Arch. Pharm.*, Berlin, 1901, CCXXXIX, 118-121. — Modification, accompagnée de figures, de l'app. à H^2S, permettant une économie notable de FeS et de l'acide; peut fonctionner cinq mois, sans remplacement de ces substances. A. D.

TH. PAUL. — **Untersuchungen über Theobromin und Koffein und ihre Salzbildung.** Recherches sur la théobromine, la caféine et leur salification. — *Arch. Pharm.*, Berlin, 1901, CCXXXIX, 48-91. — La théobromine et la caféine, qui se comportent, en solution aqueuse, comme des bases faibles vis-à-vis des acides forts, et vis-à-vis des bases fortes comme des acides faibles, appartiennent à la classe des électrolytes amphotères. Elles peuvent, à ce titre, dans la théorie de la dissociation électrolytique, donner naissance à des ions oxhydrile négatif (ions O H), tout aussi bien qu'à des ions hydrogène positif (ions H). Ces deux ions peuvent, d'ailleurs, provenir d'une même molécule. A. D.

A. SCHNEEGANS. — **Ueber die Zusammensetzung und Beurteilung der Rosinenweine.** Sur la composition et la valeur des vins de raisin sec. — *Arch. Pharm.* Berlin, 1901, CCXXXIX, 91-96. — Considérations générales sur la préparation des vins de raisin sec. Leur composition varie, pour l'alcool, de 5,89 à 11.42 °/₀, en poids, soit de 7,42 à 14,39 en vol.; les autres mat. const. sont l'extrait, 2,21 à 3, 18 °/₀; les mat. min., 0,24 à 0, 30 °/₀; les acides libres, 0,64 à 0, 78 °/₀; la crème de tartre 0,17 à 0,49 °/₀; la glycérine 0,50 à 0,86 °/₀; PO^4H^3, 0,19 à 0,44 °/₀; enfin SO^4H^2 0,013 à 0,027 °/₀. L'auteur donne encore les rapports des divers éléments de ces vins. On sait qu'ils n'ont pas de bouquet. Ce fait important est dû à ce que les alcools supérieurs et les acides qui engendrent ces bouquets ne se forment plus dans la ferment. des raisins secs. D'accord sur ce point avec Schmiedeberg, l'auteur considère cette absence de bouquet comme une qualité importante au point de vue de l'hygiène. A. D.

J. L. B. VAN DER MARCK. — **Beitrag zur Kenntniss der Simarubaceae. I. Samadera indica Gaertn.** Contribution à la connaissance des Simaroubées. — *Arch. Pharm.* Berlin, 1901, CCXXXIX, 96-114. — Etude botanique, histologique et systématique du *Samadera indica.* Les semences renferment une huile grasse; une albumine sol. dans H^2O et C^2H^6O; du saccharose; un sucre réducteur; de l'inosite; une subst. amère de form. $C^{20}H^{24}O^{11}$, plus toxique pour les animaux à sang froid que pour les animaux à sang chaud. L'écorce renferme, en outre de cette dernière substance, un dérivé de l'antbraquinone, différents tanins, des sels minéraux. Le bois renferme deux substances amères, dont l'une présente beaucoup d'analogies avec la quassine. A. D.

A. KOHLER. — **Beiträge zur Kenntniss der elementaren Zusammensetzung und Verbrennungs-Wärme der Muskelsubstanz verschiedener Thiere.** Contribution à la connaissance de la composition élémentaire et de la chaleur de combustion de la substance musculaire de différents animaux. — *Zeits. f. physiol. Chem.* Strassburg, 1901, XXXI, 479-519. — On ne peut pas enlever toute la graisse du muscle par extraction à l'éther, même en prolongeant l'opération 480 heures. Il est indispensable de faire intervenir les ferments digestifs pour terminer l'extraction de la graisse. Suivent quelques déterminations calorimétriques effectuées avec l'obus Mahler. A. D.

L. VON ZUMBUSCH. — **Ueber das Bilifuscin.** Sur la bilifuscine. — *Zeits. f. physiol. Chem.* Strassburg, 1901, XXXI, 446-459. — La bilifuscine, $C^{64}H^{96}Az^7O^{14}$, est une poudre brune, fusible à 188°, ne donnant pas la réaction de Gmelin présentée par les autres pigments de la bile; 4 K° de calculs biliaires humains donnent 12 gr. de ce pigment. A. D.

B. SLOWTZOFF. — **Zur Kenntniss der pflanzischen Oxydasen.** Contribution à l'étude des oxydases végétales. — *Zeits. f. physiol., Chem.*, Strassburg, 1901, XXXII, 227-234. — La composition de la laccase du Chou et de la Pomme de terre correspond à 12,8 °/₀ d'azote, 0,53 °/₀ de soufre; cette oxydase donne les réactions des albumines. Elle a une action proportionnelle à la rac. carrée de sa masse; la proportion de produit formé est fonction de la masse de la diastase et non de celle du réactif oxydant mis en œuvre. Elle agit le mieux en réaction alcaline. Les acides étendus, les digestions gastrique ou duodénale, n'ont pas d'influence sur elle. Elle renferme très peu de cendres, dénuées d'action sur le processus d'oxydation. A. D.

J. PLOTNIKOFF. — **Sur la combinaison de $AlBr^3$ avec Br et CS^2** (en russe). — *J. Soc. phy. chim. r.* Saint-Pétersbourg, 1901, 93. — En ajoutant du brome à une solution de $AlBr^3$ dans Cs_2 il se forme d'abord une huile qui se solidifie ensuite. La combinaison obtenue correspond à la formule $AlBr^3\,Br^4\,CS^2$. C'est une poudre jaune amorphe fus. à 86-90°; elle est sol. dans l'éther, Cs^2, C^2H^5Br et $CH^4\,Br^2$, insol. dans l'éther de pétrole. L'eau la décompose en donnant $C^2S^3Br^6$ fus. à 125°-126°, corps déjà décrit par HELL et URECH :

$$Al\,Br^3.\ Br^4.\ Cs^2 + Aq = AlBr^3aq + Cs^2Br^4;\ 2\,Cs_2Br^4 = SBr_2 + C^4S^3Br^6.$$ C. N.

W. IPATIEFF. — **Réactions pyrogénées des substances organiques** (en russe). — *J. Soc. phys. chim. r.* Saint-Pétersbourg, 1901, 143-147. — En faisant passer les vapeurs des alcools primaires par un tube en fer chauffé à 750°-800°, il se forme d'importantes quantités d'aldéhydes correspondantes.

Ainsi l'alcool méthylique fournit 25 % d'ald. formique.

Pour les alcools isobutylique et isoamylique le rendement atteint 40 °/₀.

Les alcools secondaires soumis au même traitement s'oxydent en cétones

$$\begin{matrix} CH^3 \\ CH^3 \end{matrix}\!\!>\!CH - CH^2 - CH.OH - CH^3 \ \ggg\!\!\rightarrow\ \begin{matrix} CH^3 \\ CH^3 \end{matrix}\!\!>\!CH - CH^2 - CO - CH^3.$$

Les alcools tertiaires se montrent plus stables et résistent davantage à l'action de la chaleur.

On constate dans ce cas une désbydratation :

$$\begin{matrix} CH^3 \\ CH^3 \end{matrix}\!\!>\!C.OH - CH^2 - CH^3 = H^2O + \begin{matrix} CH^3 \\ CH^3 \end{matrix}\!\!>\!C = CH - CH^3 \ \text{ou}\ \begin{matrix} CH^3 \\ C^2H^5 \end{matrix}\!\!>\!C = CH^2.$$

C. N.

IPATIEFF. — Nouvelle synthèse de méthylheptenone (en russe). — *J. Soc. phys. chim. r.* Saint-Pétersbourg, 1901, 147. — On dissout 20 gr. de sodium dans 250 gr. d'alcool absolu, on y ajoute 50 gr. d'éther acétylacétique et 100 gr. de bromure de diméthyltriméthylène et on chauffe le tout au B. M. pendant quatre heures. Après avoir distillé l'alcool, on jette le produit de la réaction dans l'eau et on extrait par l'éther.

On évapore l'éther et on soumet le liquide à une distillation fractionnée dans le vide (11 mm.) en recueillant la partie entre 120°-122° :

$$\begin{matrix}CH^3\\CH^3\end{matrix}\!\!>\!CBr - CH^2 - CH^2Br = HBr + \begin{matrix}CH^3\\CH^3\end{matrix}\!\!>\!C = CH - CH^2Br;$$

$$+ CH^3 - CO - CHNa - CO^2C^2H^5 = NaBr + \begin{matrix}CH^3\\CH^3\end{matrix}\!\!>\!C = CH - CH^2 - CH\!<\!\begin{matrix}CO^2CH^3\\CO^2C^2H^5\end{matrix}.$$

Cet éther chauffé avec la baryte ou la potasse alcoolique fournit de la méthylheptenone

$$\begin{matrix}CH^3\\CH^3\end{matrix}\!\!>\!C = CH - CH^2 - CH^2 - CO - CH^3$$

identique à la méthylheptenone naturelle. C. N.

SABANÉEF et PROSIN. — **Sur une classe nouvelle de substances organiques : les isonitriles et nitriles cycliques** (en russe) — *J. Soc. phys. chim. r.* Saint-Pétersbourg, 1901, 230-235. —En faisant agir de la potasse alcoolique sur un mélange de 2 p. d'aniline et 1 p. d'acétylène tétrabromé, on obtient l'isonitrile

$$\begin{matrix}C\\|||\\C\end{matrix}\!\!>\!NC^6H^5$$

qui n'est autre chose que l'acétylène phénylimide. L'existence de ce corps est confirmée par la formation de dithiooxanilide (p. f. 133-134) lorqu'on traite le produit de la réaction par la fleur de soufre en excès à la chaleur du B. M. :

$$\begin{matrix}C\\|||\\C\end{matrix}\!\!>\!NC^6H^5 + S^2 = \begin{matrix}SC\\SC\end{matrix}\!\!>\!NC^6H^5; + NH^2C^6H^5 = \begin{matrix}SCNHC^6H^5\\|\\SCNHC^6H^5\end{matrix}$$

On peut prévoir l'existence du nitrile correspondant à l'acétylène phénylimide. Et en effet, lorsqu'on chauffe la dithiooxanilide avec du cuivre en poudre à 200°-250°, on constate la transformation du dérivé isonitrile en celui du nitrile.

$$\begin{matrix}CC^6H^5\\||\!>\!N\\C\end{matrix}$$

En remplaçant l'acétylène tétrabromé par d'autres carbures acétyléniques on arrivera à préparer toute une série d'isonitriles cycliques renfermant plusieurs atomes de carbone et un ou plusieurs atomes d'azote. C. N.

ASTACHOFF et REFORMATSKY. — **Synthèse de l'acide α-méthyl-p-éthyléthylène lactique** (en russe). — *J. Soc. phys. chim. r.* Saint-Pétersbourg, 1901, 239-242. — On prépare d'abord son éther par l'action du zinc sur un mélange d'éther-α-bromopropionique et d'aldhéhyde propionique et en décomposant par l'eau le produit de la réaction :

I $CH^3 - CHBr - CO^2C^2H^5 + Zn + CH^3 - CH^2 - CHO$
$= CH^3 - CH^2 - CH(OZnBr) - CH(CH^3) - CO^2C^2H^5.$

II $CH^3 - CH^2 - CH(OZnBr) - CH(CH^3) - CO^2C^2H^5 + H^2O$
$= Zn(OH)Br + CH^3 - CH^2 - CH(OH) - CH(CH^3) - CO^2C^2H^5.$

On saponifie ensuite par la baryte l'éther ainsi obtenu (éb. 213-315°). L'auteur n'a pas isolé l'acide à l'état cristallisé malgré les nombreuses purifications qu'il a effectuées.

Le sel de baryte ne cristallise pas davantage, tandis que le sel sodique se présente sous forme de cristaux microscopiques. C. N.

REFORMATSKY. — **Synthèse des aldhéhydes aromatiques** (en russe). — *J. Soc. phys. chim. r.* Saint-Pétersbourg, 1901, 154, — On fait dissoudre $AlBr^3$ fraîchement préparé dans la benzine, on y ajoute CuCl (1/5 du poids de la benzine) et on fait passer dans le mélange simultanément HCl et CO pendant deux heures environ.

On verse dans l'eau le produit de la réaction et on extrait par l'éther. A la distillation fractionnée on obtient 85 à 90 °/₀ d'un corps bouillant à 179°-180° et que l'auteur a identifié avec l'aldéhyde benzoïque.

Cette méthode peut être employée pour préparer les autres aldéhydes aromatiques.

C. N.

TSCHITSCHIBABINE. — **Action de chlorure et d'iodure de benzyle sur la pyridine** (en russe). — *J. Soc. phys. chim. r.* Saint-Pétersbourg, 249-258. — En chauffant un mélange de chlorure de benzyle (30 gr.) et de pyridine (12 gr.) en tubes scellés à 250°-270° une à deux heures, on obtient, après un traitement approprié, la benzylpyridine. Le permanganate de potasse (1 °/₀) en solution neutre l'oxyde en acide benzoïque; en solution acide il fournit principalement l'acide γ-pyridinecarbonique (isonicotinique) à côté de traces de l'acide isomère α.

Il faut donc conclure que l'iodure de benzyle donne naissance à deux benzylpyridines (α et γ) et que l'isomère γ y prédomine.

En employant le chlorure de benzyle on constate le même phénomène avec cette différence que le produit principal de la réaction est l'isomère α. Ce dernier bout à 270° (742 mm.); il est insoluble dans l'eau et soluble en toute proportion dans l'alcool et l'éther.

C. N.

SCHEIBE ANTON. — **Die Bestimmung des Milchzuckers in der Milch durch Polarisation und Reduction.** — Dosage du sucre dans le lait par polarisation et par réduction. *Zeit., f. anal. Chem.* Wiesbaden, 1901, 1-15. — L'auteur, après avoir énuméré les méthodes employées pour doser le sucre dans le lait et les sources d'erreurs qu'elles offrent, recommande les modes opératoires suivants :

1° — Réduction : 25 cm³ de lait sont additionnés de 400 cm³ d'eau, de 10 cm³ d'une solution de $CuSO^4$ (69gr,28 par litre), de 3 à 4 cm³ de soude normale et de 20 cm³ d'une solution saturée de NaF; on complète jusqu'à 500 cm³. On filtre et on prélève 100 cm³ qu'on fait bouillir avec 50 cm³ de solution de Fehling pendant six minutes. Le protoxyde de cuivre est réduit ensuite dans un courant d'hydrogène et pesé; 2° — Polarimétre; 75 cm³ de lait sont additionnés de 7,5 cm³, H^2SO^4 à 20 0/0 et de 7,5 cm³ d'une solution d'iodure de mercure. On complète jusqu'à 500 cm³ et on filtre pour éliminer HgI^2 non dissous. On polarise à 17°5 dans un tube de 40 cm. Un degré correspond à 0gr,4759 de sucre dans 100 cm³.

C. N.

E. ARMENDARIZ. — **El Inguande, Bocconia arborea S. Watson.** — *Datos para la materia medica mexicana.* I, p. 15. — L'auteur, en collaboration avec M. Lozano, a étudié chimiquement l'écorce de cette plante très voisine du *Bocconia frutescens* qui, en 1892, avait fait l'objet d'un travail de Battandier. Il a été isolé quatre alcaloïdes dénommés provisoirement : *bocconiérythrine*, *bocconichlorine*, *bocconiiodine*, *bocconixanthine* en raison des colorations respectivement : jaune orangé, vertevíolette, jaune, données en présence de SO^4H^2. L'auteur admet que la bocconiérythrine est identique à la sanguinarine (du *Sanguinaria canadensis* et de l'*Eschscholtzia California*), et que la bocconixanthine est identique à la chélidoxanthine de Probst (du *Chelidonium majus*). Cette identité n'a pas été vérifiée par l'analyse élémentaire. L'expérimentation physiologique du mélange des quatre alcaloïdes (bocconine) a été faite par le Dr Toussaint, de Mexico. La toxicité du produit est suffisante pour tuer en vingt minutes une grenouille à la dose de 2 centigrammes, un lapin à la dose de 3 centigrammes, et un chien à la dose de 5 centigrammes.

L'intoxication présente trois périodes : 1°) diminution de la sensibilité; 2°) exaltation de la motilité en premier lieu pour les muscles thoraciques, puis contractions d'autant plus marquées des membres que l'animal est moins élevé dans l'ordre zoologique, et constituant chez la grenouille des convulsions tétaniques analogues à celles produites par la morphine; 3°) une période de calme précurseur de la mort dans laquelle la tendance au sommeil est d'autant plus marquée que l'animal est plus élevé dans l'ordre zoologique.

En résumé la bocconine aurait une action notoirement semblable à celle de la morphine toutes deux produisant la mort par paralysie des centres circulatoire et respiratoire. La bocconine a été expérimentée dans les hôpitaux de Mexico, où elle a donné d'excellents résultats comme anesthésique local sous la forme de chlorhy-

drate, acétate, citrate en injection sous-cutanée à la dose de 1 à 3 centigrammes. L'injection est suivie immédiatement d'une vive douleur qui cède la place à l'anesthésie. Cet inconvénient sera éliminé, espérons-le, lorsque l'expérimentation physiologique des quatre alcaloïdes aura été faite séparément.

L'étude approfondie des alcaloïdes du *B. cordata* a été faite récemment par Paul Murill et J. O. Schlutterbeck, in *Berichte der D. chem. Gesell.*, 1900, p. 2802.

Ern. C.

F. MALMEJAC. — **Note sur un alcaloïde nouveau tiré du Sureau.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 18-19. — L'auteur a retiré des feuilles et de l'écorce de la tige du Sureau commun un alcaloïde cristallisé auquel il donne le nom de *sambucine*, alcaloïde qui paraît extrêmement avide d'eau et dont l'auteur se réserve de continuer l'étude.

Rappelons, à propos de cette note, qu'il y a plusieurs années G. de Sanctis (*Gazz. chim. ital.*, XXVI, p. 49) a retiré de la tige et de la feuille du Sureau noir un alcaloïde liquide.

L'analyse du chloroplatinate de cette base qui a conduit à la formule $(C^8H^{17}AzHCl)^2PtCl^4$, ainsi que l'étude de l'action physiologique de l'alcaloïde ont conduit M. de Sanctis a admettre l'identité de la base qu'il a extraite du *Sambucus nigra* avec la conicine.

A. B.

H. IMBERT et P. GELY. — **De la présence accidentelle de l'arsenic dans certains vins.** — *Bull. Pharm. S. E.*, Montpellier, 1901, VI, 261-263. — Les auteurs se sont demandé si l'emploi de l'arsenite de potasse pour combattre l'altise, parasite de la vigne, procédé assez employé, n'entraînerait pas la présence de As dans les vins provenant de vignes ainsi traitées. Les auteurs ont pu, par le procédé de A. Gautier, retrouver dans du vin des environs de Narbonne, provenant de vignes traitées, 1 dixième de milligramme de As pour 2500 cm³ de vin. Analysant par le même procédé dans les mêmes conditions un échantillon d'alicante d'Autignac provenant d'un terrain siliceux ardoisé, les auteurs n'ont pu y déceler la moindre trace de As. Ils pensent donc que As ne se trouve pas normalement dans les vins, ou tout au moins qu'il ne s'y trouve qu'en proportion non décelable par le procédé A. Gautier. Les faibles traces d'As dans le vin provenant de vignes traitées contre l'altise ne semblent pas devoir avoir une action nocive sur l'économie. Les auteurs continuent leurs recherches.

A. J.

TRUCHON et MARTIN CLAUDE. — **Sur la composition de certains jus de fruits destinés à la fabrication des confitures, sirops, etc.** — *Ann. Chim. Anal.*, Paris, 1901, VI, 85-89. — Ce travail très intéressant qui a porté sur quinze produits différents devrait être cité en entier; la place qui nous est comptée ne nous permet que d'en donner les conclusions :

1° — Aucun des jus de fruits examinés ne contenait de glucose;

2° — Pour éviter, dans les sirops ou confitures, d'obtenir des réactions douteuses en ce qui concerne la recherche de l'acide salicylique, il est nécessaire d'employer le procédé par défécation au carbonate de chaux;

3° — Les colorants naturels des fruits examinés ne peuvent être confondus avec ceux de la houille ou autres colorants artificiels.

M. F.

BERNARD. — **Sur le dosage du sucre en viticulture.** — *Ann. Chim. Anal.*, Paris, 1901, VI, 89-95. — Le titre de la liqueur sucrée est obtenue par différence en dosant volumétriquement par une solution de cyanure de potassium l'excès de liqueur de Fehling restant après séparation, par filtration de l'oxydule de cuivre formé par ébullition préalable.

M. F.

ROCQUES. — **Dosage colorimétrique des aldéhydes.** — *Ann. Chim. Anal.*, Paris 1901, 96. — La modification apportée au procédé ordinaire consiste en la préparation d'une solution alcoolique du bisulfite de rosaniline, remplaçant la solution aqueuse et permettant de faire un dosage colorimétrique exact, la solution restant toujours dans ces conditions limpide.

M. F.

CONSOLIN-TAMISIER. — **Plasma musculaire iodé.** — *Un. Pharm.*, Paris, 1901, XLII, 97-98. — L'auteur propose de remplacer l'eau qui sert à la macération de la viande, dans la préparation du sérum musculaire de Richet, par de l'eau faiblement iodée (0 gr. 20 par litre). On obtient ainsi une solution dont la conservation est rendue

facile, et certes la petite quantité d'iode dissimulé ne doit pas gêner l'action thérapeutique de la solution. E. P.

J. D. KOBUS. — **Les semis de Cannes.** — *Rev. Cult. Col.* Paris, 1901, VIII, 265. — Il résulte d'expériences effectuées à Java sur des Cannes de graines, que celles-ci s'y développent très bien, au point de pouvoir être récoltées dès la seconde année.

L'auteur a également constaté que la question de l'amélioration par le croisement de deux variétés de Cannes pouvait être considérée comme résolue et même dans des conditions très favorables. C. N. P.

Dr E. HECKEL. — **Notes sur les plantes à parfum en Nouvelle-Calédonie.** — *Rev. Cult. Col.* Paris, 1901, VIII, 257-265. — Après avoir exposé en quelques mots les trois procédés ordinaires employés pour recueillir les parfums essentiels, l'auteur donne une énumération détaillée des plantes auxquelles on pourrait en Nouvelle-Calédonie appliquer ces procédés.

Ce sont le *Citrus aurantium* (Oranger), le *Citrus Limetta* (Bergamotte), l'*Acacia Farnesiana* (Cassie), le *Geranium capitatum* (Geranium rosat), l'*Heliotropium peruvianum*, le *Jasminum grandiflorum*, l'*Andropogon muricatus* (Vétiver), le *Santalum austro-caledonicum*, le *Thespesia populnea*, Malvacée fournissant le bois de rose de l'Océanie, etc.

L'enfleurage, la macération, la distillation, employés là-bas, pourraient faire de notre colonie une véritable succursale du midi de la France pour cette industrie. C.-N. P.

H. BRENIER. — **Le Bananier sauvage en Indo-Chine.** — Extrait du Bulletin économique de l'Indo-Chine, in *Rev. Cult. Col.* Paris, 1901, VIII, 267-273. — C'est une étude très documentée des avantages que pourraient montrer des expériences tentées en vue de l'emploi comme textiles des bananiers sauvages. Le transport des riz indo-chinois consomme par an de 10 à 15 millions de sacs grossiers de jute. On voit immédiatement le profit qui résulterait de l'emploi pour la fabrication de ces sacs des fibres des Musa sapientium et M. paradisiaca qui poussent abondamment sur les rives des fleuves, en particulier du fleuve Rouge. Le rendement, les frais de main-d'œuvre sembleraient donner une supériorité incontestable aux fibres des bananiers, et des expériences vont être exécutées sous les auspices de la Direction de l'Agriculture et du Commerce de l'Indo-Chine. C.-N. P.

JACQUET. — **Le Ficus elastica en Annam.** — *Rev. Cult. Col.* Paris, 1901, VIII, 278 et 279. — M. JACQUET fait l'historique de la culture en Annam du Ficus elastica, introduit à Hué il y a une vingtaine d'années.

Il étudie ensuite le rendement en latex, qui est assez variable, pour des raisons encore inconnues.

Viennent après cela des détails intéressants sur la récolte du latex, sa préparation, le produit pécuniaire de cette industrie.

Il termine par les procédés de multiplication et les conditions de culture. Le bouturage et le marcottage donnent de bons résultats. Quant à la culture elle doit s'effectuer un peu comme le reboisement d'une forêt : après abatage des gros arbres de distance en distance, remplacer par des jeunes en saison humide, et par un ciel couvert arroser copieusement.

On peut commencer dès la sixième année la récolte du latex, qui se fait par incisions. C.-N. P.

A. BAUDOIN. — **Sur le sirop iodotannique.** — *Un. Pharm.*, Paris, 1901, XLII, 1898-1900. — D'après notre confrère, on doit supprimer l'alcool dans cette préparation; il suffit pour cela d'introduire l'iode pulvérisé avec le tannin et 20 et 25 fois leur poids d'eau chaude dans un ballon muni d'un réfrigérant ascendant. Après 10 minutes d'ébullition tranquille, tout l'iode est dissimulé, comme l'indique la disparition de la vapeur violette. On peut s'en assurer soit par le chloroforme, la benzine ou l'empois d'amidon. E. P.

E. KAYSER et FR. DIÉNERT. — **Contribution à la biologie des levures.** — *Ann. sc. agron.*, Paris, 1901, 2e s., t. I., p. 99. — On sait que l'action sur des milieux fermentescibles des ferments alcooliques occasionne la production d'alcool, de glycérine, d'acide succinique, d'acides volatils, etc. Les auteurs se sont demandé si la production de glycérine n'était pas le résultat d'une décomposition de la matière grasse des

cellules de levure, ou si elle était liée à un autre processus. D'une série d'expériences sur lesquelles il serait trop long de s'étendre ici, les auteurs concluent que la variation de la glycérine dans les milieux en fermentation ne suit pas toujours une marche inverse ni parallèle à celle de la matière grasse. Il se peut qu'une partie de la glycérine trouve son origine dans une semblable décomposition, mais son origine principale réside dans un processus physiologique essentiellement différent.

L.-L.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

W. THOMS et G. FENDLER. — **Zur Kentniss der Undeylensäure.** — Sur l'acide undécylénique. — *Archiv. Pharm.*, 1900, CCXXXVIII, 690-699.

C. HARTWICH et M. GAMPER. — **Beiträge zur Kentniss der Angusturarinden.** — Contribution à l'étude des écorces d'Angusture. — *Arch. Pharm.* Berlin, 1900, CCXXXVIII, 568-587.

A. TSCHIRCH et BRUNING. — **Ueber den Harzbalsam von « Picea vulgaris » Link.** — Sur la Térébenthine du Jura. — *Arch. Pharm.*, Berlin, 1900, CCXXXVIII, 616-630.

E. RIEGLER. — **Eine neue Methode znm Nachweise des Saccharins der Salicylsäure oder auch einer Mischung dieser beiden Körper.** — Une nouvelle méthode de recherche de la Saccharine, de l'acide salicylique ou d'un mélange des deux corps. — *Pharm. Centralh.* Dresden, 1900, XLI, 563-565.

UTZ. — **Quantitative Bestimming der Zuckerarten mittelst Fehling'scher Lösung.** — Du Dosage des sucres par la liqueur de Fehling. — *Pharm. Zeit.*, Berlin, 1900, XLV, 998-999.

UTZ. — **Vorschriften für Arzneitabletten.** — Formules pour tablettes médicamenteuses. — *Apot. Zeit.*, Berlin, 1901, XVI, 6-7.

FROMME. — **Die neuen Prüfungsvorschriften der D. A. B. IV.** — Les nouvelles méthodes d'essai de la Pharmacopée allemande, 4e édition. — *Apoth. Zeit.*, Berlin, 1901, XVI, 14-15.

G. FRERICHS. — **Verfälschung von Asa fœtida.** — Falsification d'Asa fœtida. — *Apoth. Zeit.*, Berlin, 1901, XVI, 21.

F. ZERNIK. — **Eine anffalende Verunreinigung von Asa fœtida.** — De l'impureté de l'Asa fœtida. — *Apoth. Zeit.*, Berlin, 1901, XVI, 41.

SCHNEIDER. — **Die Prüfung des Himbeersaftes resp. Himbeersirups.** — Essai du sirop de framboise. — *Pharm. post.*, Wien, 1900, XXXIII, 441.

A. TSCHIRCH. — **Die Chinologen der XIX Jahrhnnderts.** — Les quinologistes dn XIXe siècle. — *Pharm. Post.*, Wien, 1901, XXXIV, 1-2, 13-16, 26-28, 37-38.

J. MINDES. — **Ueber Eigone.** — De l'eigone. — *Pharm. Post.*, Wien, 1901, XXXIV, 2-4.

VREVEN. — **Sur l'identification de la tropine.** — *Ann. Pharm.*, Anvers, 1900, VI, 511-513.

RICHARD-FRIEDLANDER. — **Orthoformvergiftung.** — De l'intoxication par l'Orthoforme. — *Therap. Monatsh.*, Berlin, 1900, XIV, 676-679.

VERNE. — **Culture des quinquinas aux Indes anglaises et à Java.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 5-14.

A. GAUTIER, A. CHASSEVANT, MAGNIER DE LA SOURCE. — **Détermination du mouillage des vins.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 14-18.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE

C. CRINON. — **Compte rendu du IXe Congrès international de Pharmacie, Paris, 1900.** — Paris, Dupont, imp., 1901, 1 vol. in-8°, 606 pages, avec figures dans le texte. Prix 10 francs. — Nos lecteurs savent, par le résumé des travaux que nous avons publié l'année dernière dans notre numéro spécial des Congrès, l'importance et l'intérêt qui s'attachent aux communications et aux discussions du IXe Congrès international de Pharmacie. Le secrétaire général, M. Crinon, vient de publier le compte rendu officiel des travaux du Congrès en un beau livre. Ce volume comprend quatre parties. La deuxième partie, la plus importante (400 pages), est consacrée aux rapports et aux communications diverses. Le reste de l'ouvrage renferme les procès-verhaux des séances de chaque section, des séances générales, etc. Nous devons remercier M. Crinon pour l'intéressant livre qu'il vient d'éditer. Ceux de nos lecteurs qui seraient désireux d'avoir ce volume, peuvent se le procurer chez le secrétaire général du Congrès, 45, rue de Turenne, Paris, 3e. A.-J.

GEORGE RUDORE. — **Ueber die Einwirkung der Hitze auf Uebermangansaures Kalium.** — Action de la chaleur sur le permanganate de potasse. — *Zeits. anorg. Chim.*, Leipzig, 1901, 58. — 3 gr. 5909 de permanganate de potasse soumis à la température d'une lampe de Bunsen, fournissent 0 gr. 4351 d'oxygène, 1 gr. 344 de manganate de potasse et 1 gr. 3817 MnO^2. On voit que $O^2.MnO^2.K^2MnO^4$ se trouvent en proportion de 6 : 7 : 3.

Cette décomposition se fait donc d'après le schème suivant : $10KMnO^4 = 3K^2MnO^4 + 7MnO^2 + 6O^2 + 2K^2O$. L'auteur se propose d'étudier cette décomposition à des températures plus élevées. C. N.

A. PICCINI et L. MARINO. — **Ueber die Alaune des Rhodiums. Trennung des Rhodiums von Iridium.** — Sur les aluns du Rhodium; séparation du Rhodium d'avec l'iridium. — *Zeits. f. anorg, Chim.* Leipzig, 1901, 62-71. — M. Leidié a préparé un sulfate de Rhodium spécial ne donnant pas d'aluns, ni de sulfates douhles. Les auteurs de ce travail ont parfaitement ohtenu ces aluns en mélangeant et en cristallisant ensemhle la solution du sulfate de sesquioxyde jaune de Rhodium avec les sulfates alcalins correspondants. Les aluns préparés par ces savants sont :

$$Rh^2O^3.3\,SO^4 + Cs^2O.SO^3 + 24\,H^2O; \quad Rh^2O^3.3\,SO^4 + Rh^2O.SO^3 + 24\,H^2O;$$
$$Rh^2O^3.3\,SO^3 + K^2O.SO^3 + 24\,H^2O;$$
$$Rh^2O^3.3\,SO^3 + (NH^4)^2OSO^3 + 24\,H^2O; \quad Rh^2O^3.3\,SO^4 + Fl^2O.SO^3 + 24\,H^2O.$$

Pour séparer le Rhodium d'avec l'Iridium on traite leur sulfate par celui de Césium. L'alun *Rh-Cs* ainsi formé, étant presque insoluble dans l'eau se précipite, tandis que l'alun *Ii-Cs* reste en solution. C. N.

DENIJANOFF. — **Action de l'acide azoteux sur le propylène et les propriétés du propylène nitrosite** (en russe). — *Soc. phys. chim. r.*, Saint-Pétersbourg, 1901, 275. — On fait passer dans un flacon contenant de l'éther simultanément le gaz propylène et les vapeurs des oxydes d'azote (action de l'acide azotique sur l'acide arsénieux anhydre). L'éther se colore en vert-hleu et il se ramasse au fond un précipité cristallin, on le filtre, on le lave à l'éther et on le sèche à l'air. C'est un corps blanc fusible à 119°-120°, difficilt. sol. dans l'alcool, l'éther et l'acide acétique à froid ; il se dissout dans l'éther acétique à chaud d'où il cristallise, par refroidissement, en prismes courts. C'est un nitrosite de la formule $C^3H^6N^2O^3$. Soumis à l'action réduisante de HCl et d'étain il fournit la propylènediamine caractérisée par son chlohydrate qui fond à 218°-219°. C.-N.

DENIJANOFF et LUSCHNIKOFF. — **Action de l'acide azoteux sur la tétraméthylenylméthylamine** (en russe).

$$\begin{array}{l} CH^2 - CH - CH^2NH^2 \\ \;|\qquad\;\;| \\ CH^2 - CH^2 \end{array}$$

Soc. phys. Chim. r., Saint-Pétershourg, 1901, 279. — Une solution de 1 gr. 5 de ce chlorhydrate dans 20 gr. H^2O est additionnée d'une solution de 9 gr. 8 Na NO^2 dans

19 gr. H^2O. On chauffe le mélange au bain-marie avec réfrig. ascendant en accélérant la réaction par une addition de H^2SO^4 dilué. Lorsque tout dégagement d'azote a cessé on traite la masse par l'éther. La solution éthérée soumise à une distillation fractionnée fournit un corps bouillant à 132-136° (à 737mm). C'est un alcool primaire dont les propriétés n'ont pu être étudiées à cause du faible rendement. En recueillant dans du brome l'hydrocarbure qui se dégage pendant la réaction (en même temps que l'azote) on obtient un liquide huileux, lequel, purifié, bout à 191°-192° à 750mm et dont la composition correspond à la formule $C^5H^8Br^2$. C. N.

DENIJANOFF. — **Action de l'anhydride azotique sur le camphène** (en russe). — *Soc. phys. Chim. r.*, Saint-Pétersbourg, 1901, 283. — On fait réagir une solution chloroformique d'anhydride azotique sur une solution chloroformique de camphène (22 gr. de camphène et 16 gr. d'anhydride azotique). On verse le tout dans l'eau glaciale et on traite la couche chloroformique successivement par H^2O et alcool dilué. En évaporant le chloroforme, il reste un corps solide fusible à 140°-141° très peu soluble dans H^2O, facilement soluble dans l'alcool, chloroforme, l'éther et la benzine à chaud, assez soluble dans l'acide acétique cristallis. Il a pour formule $C^{10}H^{14}NO^5 = C^9H^{14}NO^3.COOH$. Traité par la lessive de potasse à chaud il fournit l'acide déhydrocamphénylique fusible à 148°.

Le mélange réducteur d'étain + HCl donne naissance au même corps avec un rendement supérieur. C. N.

DOBROSERDOFF. — **Sur les sels doubles d'iodure de mercure avec les iodures de nickel et de cobalt** (en russe). — *Soc. phys. chim. r.*, Saint-Pétersbourg, 1901, 303.

L'auteur a préparé : 1° — $NiI^2.2HgI^2.6H^2O$ en faisant dissoudre HgI^2 dans NiI^2 et en abandonnant la solution à l'évaporation spontanée dans le vide sur H^2SO^4; il cristallise d'abord le sel mentionné qui est très hygroscopique; ensuite il se dépose des cristaux vert-gris ayant pour composition $NiI^2HgI^2.6H^2O$, qui sont stables vis-à-vis de l'eau; ils sont solubles dans l'acétone et l'alcool.

2° — $CoI^2.2HgI^2.6H^2O$ s'obtient de la même façon que le sel de nickel.

L'auteur n'est pas parvenu à isoler le sel $CoI^2.HgI^2.6H^2O$. C. N.

Dr LADISLAS HASKOVEC. — **Weitere Beitræge zur Lehre von der Wirkung des thyreoidalen Paftes auf das Centralnervensystem** — *Arch. Pharmacodyn.* Bruxelles, Paris, 1901, VIII, 167.

L'extrait de la glande thyroïde provoque chez le Chien une dépression passagère de la pression sanguine et une accélération du pouls. Ce dernier phénomène se produit même après section du nerf vague ou paralysie de ses organes périphériques au moyen de l'atropine. Si l'on sectionne la moelle allongée, ou la moelle épinière au-dessus du point d'émergence des fibres du nerf accélérant, de même que si l'on extirpe les deux ganglions étoilés, l'accélération du pouls fait défaut. On peut donc admettre que ce phénomène est dû à une excitation du centre du nerf accélérant.

La chute de la pression du sang, par contre, est causée par une altération du fonctionnement du cœur même, la thyroïdine affaiblit ou bien les fibres musculaires de cet organe, ou bien les centres nerveux intracardiaques, ou enfin, ce qui est plus plausible encore, les deux appareils à la fois, de sorte que la systole n'est plus capable de maintenir la pression à sa hauteur normale.

Une dilatation des vaisseaux n'est pas exclue non plus. Il ressort donc des essais de Haskovec que l'action de la thyroïdine sur l'appareil circulatoire est double : d'une part centrale et amenant une accélération du pouls; d'autre part, périphérique et produisant une chute de la pression du sang.

Dr Impens (Elberfeld).

C. H. L. S. SCHMIDT. — **Nachweis des Iodoforms neben einigen bekannten organischen Iodverbindungen.** — *Arch. Pharmacodyn*, Bruxelles-Paris, 1901, VIII, 187. — Les conclusions que l'on peut tirer de ce travail sont les suivantes :

1° — Dans un mélange d'iodoforme, d'iodure d'isopropyle, d'iodure d'allyle et de diiodhydrine on peut arriver à séparer et à caracteriser ces diverses substances, grâce à la propriété qu'ont l'iodoforme et l'iodure d'allyle de se laisser extraire par l'action simultanée du mercure et du chloroforme; l'iodure d'isopropyle, par contre, ne se laisse extraire que par le chloroforme; quant à la diiodhydrine, elle ne peut être isolée ni par le chloroforme, ni par le mercure. La présence de l'albumine n'empêche pas la séparation de ces divers produits.

2° — Quand on chauffe de l'iodoforme, en suspension dans la glycérine, pendant un

certain temps à 100°, on trouve dans le liquide, en même temps que l'oxyde de carbone et de l'anhydride carbonique, de l'iode libre, de l'acide iodhydrique, de l'iodoforme dissous et des traces d'iodure d'isopropyle. Ce dernier produit dérive de l'iodure d'allyle par l'action de l'acide iodhydrique; l'iodure d'allyle lui-même provient de la réaction de l'iode sur la glycérine, et ne se trouve dans le mélange que d'une façon passagère. On ne peut le caractériser que par l'odeur et l'action physiologique, non par l'analyse, parce qu'il est trop volatile et trop facilement décomposable. Dr IMPENS (Elberfeld).

JULES REHNS. — **D'une nécrose typique de la papille rénale déterminée par la tétrahydroquinoléine et certains de ses dérivés.** — *Arch. Pharmacodyn.* Bruxelles-Paris, 1901, VIII, 199. — La tétrahydroquinoléine et ses dérivés, la thalline, l'orthotalline, l'anathalline, l'acétylethalline, l'acétyletétrahydroquinoléine et la kairoline possèdent une action nécrosante sur la papille rénale du Lapin et du Cobaye.

La trihydroquinoléine et ses dérivés (la kairine et la trihydroéthyle paraoxyquinoléine, par ex.) n'ont pas cette action; il en est de même des didydroquinoléines.

L'auteur compare les résultats de ses essais avec ceux que LEVADITI a ohtenus avec la vinylamine. Pour ce dernier produit, le pouvoir nécrotisant paraît intimement lié au groupe atomique C = C — N, tandis qu'il n'en est pas ainsi pour la tétrahydroquinoléine, attendu que la pyrrholine, qui contient un groupement analogue, n'a pas du tout l'action nécrosante en question.

Dr IMPENS (Elberfeld).

JULES REHNS. — **Contribntion à l'étnde des muscles privilégiés quànt à l'oxygène disponible.** — *Arch. Pharmacodyn.* Bruxelles-Paris, 1901, VIII, 203. — Quand on nourrit des Souris avec des hiscuits contenant un sel de paraphénylènediamine ou d'un de ses dérivés, jusqu'à ce que mort s'en suive, on trouve à l'autopsie que les fibres musculaires du diaphragme, surtout celles qui ont une situation centrale, ont pris une coloration hleue noirâtre. Pareil fait s'ohserve aussi, mais d'une façon moins nette, pour les muscles du larynx et de l'œil.

Les autres muscles du corps ne sont pas colorés et né commencent à se teindre qu'après une exposition plus où moins longue à l'air.

Comme il est connu que la coloration de la paraphénylènediamine est due à une oxydation, nous devons admettre que dans les muscles cités plus haut, la provision normale d'oxygène est plus grande que dans les autres muscles du corps.

Ce fait est en harmonie avec les résultats ohtenus par EHRLICH dans ses recherches chromoanalytiques sur la répartition de l'oxygène dans l'organisme, ainsi qu'avec la propriété qu'a le diaphragme de résister le plus longtemps à l'action du curare et de perdre le moins vite sa contractilité électrique. Il est intéressant également de constater que les Trichines se logent de préférence dans les faisceaux musculaires du diaphragme, de l'œil et du larynx. Dr IMPENS (Elberfeld).

Dr H. SINGER. — **Ueber die Harngiftgkeit.** — *Arch. Pharmacodyn.* Bruxelles-Paris, 1901, VIII, 207. — Ce travail résume toutes les connaissances que nous avons actuellement sur cette question bien obscure encore. Dr IMPENS (Elherfeld).

Dr EDMOND BUFFA. — **La résistance des globules rouges du sang. Une nouvelle méthode pour la mesurer.** — *Arch. Pharmacodyn.* Bruxelles-Paris, 1901, VIII, 291. — L'auteur a construit un appareil à l'aide duquel il est à même d'estimer par la voie de l'électrolyse la résistance des érythrocytes.

Une certaine quantité de sang est diluée avec un volume déterminé de solution physiologique de chlorure de sodium; dans une partie de mélange on compte le nombre de globules rouges; une autre partie est soumise à l'électrolyse dans l'appareil, pour la description duquel je renvoie à l'article original. Deux facteurs agissent ici sur des érythrocytes : 1°) le courant électrique comme tel; 2°) la dilution de la solution physiologique qui se produit par suite de l'électrolyse du chlorure de sodium. En effet, le chlore qui se dégage au pôle positif se perd dans l'atmosphère, et le sodium, qui s'isole à l'autre pôle, se fixe sur du mercure à l'état d'amalgame. De cette manière la solution physiologique devient hypotonique. Après avoir soumis un temps donné le mélange sanguin à l'action de ces deux agents d'hématolyse (3 minutes généralement), on fait à nouveau le calcul des glohules rouges. Plus la résistance des érythrocytes aura été faihle, plus il y en aura de disparus.

Le rapport entre les nombres de globules rouges, avant et après l'électrolyse,

représente, selon Buffa, la valeur de la résistance des globules rouges; le quotient obtenu sera d'autant plus grand que cette résistance sera plus faible.

Dr Impens (Elberfeld).

MARCEL MONIER. — **Recherches sur le traitement de la tuberculose par le suc de viande crue ou zomothérapie.** — *Arch. Pharmacodyn.* Bruxelles-Paris, 1901, VIII, 303. — L'auteur a traité, selon la méthode de Richet, plusieurs Lapins auxquels il avait préalablement inoculé la tuberculose, et observé que les animaux auxquels il avait ainsi administré le suc de viande crue, se rétablissaient d'une façon caractéristique, alors que des Lapins infectés en même temps mais n'ayant pas reçu de suc de viande, succombaient à la maladie. Il a essayé ensuite d'extraire le principe actif du suc de viande; il est parvenu par précipitation de phosphate de chaux dans le suc, et purification consécutive en reprécipitant par l'alcool, à obtenir un ferment qui lui donne, dans ses expériences sur les Lapins, des résultats semblables à ceux observés avec le suc de viande crue lui-même. Dr Impens (Elberfeld).

O. SCHREINER et Edw. KREMERS. — **Characterization and Classification of the Sesquiterpenes.** Caractères et classification des Sesquiterpènes. — *Pharm. Archives*, Milwaukee, Wisc, 1901, IV, 62-64. — Les sesquiterpènes considérés par les auteurs sont ceux de l'essence de poivre noir et de l'essence de Gingembre. Le premier serait analogue au caryophyllène, tandis que le second, nouveau sans doute, pourrait être désigné sous le nom de *Zingibérène.* P. G.

M. GAGE et I. W. BRANDEL. — **Classification and Occurence of the Constituents of volatile oils.** Classification et répartition des principes constitutifs des huiles volatiles. — *Pharm. Rev.*, Milwaukee, Wisc, 1901, XIX, 167-171, 213-217, 252-257, 306-310. — Cet article renferme de nombreux détails, principalement sur les diverses sources de *Stéaroptène*, que les auteurs signalent dans les essences de Roses, de Wintergreen, de Bouleau, de Camomille, d'Arnica, d'Aneth, de Sassafras, etc. Plusieurs essences sont également signalées comme renfermant de l'alcool méthylique, provenant soit d'éthers méthyliques, soit de fermentation. Il est fait mention de l'alcool méthylique dans les fruits de certains Heracleum, les feuilles de Thé, les clous de Girofle, les feuilles de Coca, les feuilles d'Iodigofera galegoides.

P. G.

BRANDEL et E. KREMERS. — **Thymoquinone in Wild Bergamot Oil.** Thymoquinone dans l'essence de Monarde fistuleuse. — *Pharm. Rev.*, Milwaukee, Wisc., 1901, XIX, 200-203. — Indépendamment du cymène, du carvacrol et du limonène, l'essence de *Monarda fistulosa* renferme également, d'après les auteurs, du thymoquinone. Par suite d'oxydation du cymène, il y a formation de carvacrol, lequel, sous l'influence d'une nouvelle oxydation, donne successivement de l'hydrothymoquinone et finalement du thymoquinone.

Les conditions étant favorables, thymoquinone et hydrothymoquinone peuvent ensuite se combiner pour former le thymoquinhydrone, qui est fortement coloré. A cela serait due la coloration foncée que prend l'essence à un moment donné.

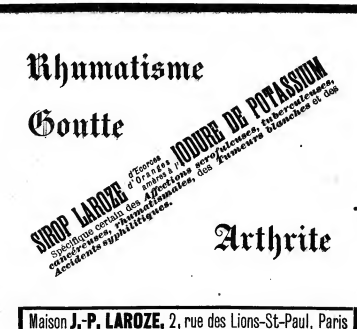
P. G.

BRANDEL et E. KREMERS. — **Hydrothymoquinone in Wild Bergamot Oil.** Hydrothymoquinone dans l'essence de Monarde fistuleuse. — *Pharm. Rev.*, Milwaukee, Wisc., 1901, XIX, 244-246. — L'existence de l'hydrothymoquinone dans l'essence de *Monarda fistulosa* est définitivement établie. Ce corps fond à 140°.

P. G.

F. G. EHLERT. — **Benzosol.** Benzosol. — *Pharm. Rev.*, Milwaukee, Wisc., 1901, XIX, 203-213. — L'auteur relate les nombreux synonymes du Benzosol. Il fait l'historique de ce corps dont il indique les diverses méthodes de formation et de préparation, et enfin les propriétés physiques, chimiques et thérapeutiques. La bibliographie de la question comporte à elle seule plus de quatre pages. P. G.

EHLERT. — **Ortho-Guaiacol Sulphonate of Calcium.** Ortho-Gaïacol sulfonate de chaux. — *Pharm. Rev.*, Milvaukee, Wisc., 1901, XIX, 246-248. — L'article comprend l'historique, les modes de formation et de préparation, ainsi que les propriétés physiques, chimiques et thérapeutiques de ce corps qui est le prédécesseur immédiat du gaïacol sulfonate de potasse ou *thiocol.* P. G.


Rhumatisme
Goutte
Arthrite
SIROP LAROZE d'Écorces d'Oranges amères à l'IODURE DE POTASSIUM
Spécifique certain des Affections scrofuleuses, tuberculeuses, cancéreuses, rhumatismales, des Tumeurs blanches et des Accidents syphilitiques.
Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul, Paris

F. T. GORDON. — **A few notes on the use of wood alcohol pharmaceutically.** Quelques notes sur l'emploi de l'alcool de bois en pharmacie. — *Am. Journ. Pharm.*, Philadelphia, 1901, LXXIII, 285. — L'alcool méthylique pur pourrait être employé, d'après l'auteur, dans la préparation des extraits solides et des préparations similaires dans lesquelles le dissolvant ne persiste en aucune façon dans le produit définitif. Ce désir exprimé par T. Gordon est basé sur des faits d'expérience.
P. G.

L. SCHULZE. — **An investigation of Colchicum.** Recherches sur le Colchique. — *Am. Journ. Pharm.*, Philadelphia, 1901, LXXIII, 293-294. — Si le Colchique n'a de valeur thérapeutique que par la colchicine qu'il renferme, les bulbes ne devraient pas être employées mais seulement les graines. En dosant la colchicine par trois méthodes différentes, l'auteur a toujours obtenu, en effet, avec ces dernières, un rendement en alcaloïde supérieur à celui fourni par les bulbes. Avec les graines, la quantité de colchicine atteint jusqu'à 0,9 %, tandis qu'avec les bulbes elle est au maximum de 0.6 %.
P. G.

WILLARD GRAHAM. — **Pumpkin Seed Oil.** Huile de graines de Courge. — *Am. Journ. Pharm.*. Philadelphia, 1901, LXXIII, 352. — Epuisées au moyen d'acétone, les graines de Courge ont fourni à l'auteur 25 % d'une huile limpide rougeâtre, d'odeur et de goût agréables, de densité 0,9208, soluble en toutes porportions dans l'éther, le chloroforme et 20 parties d'alcool absolu.

L'huile obtenue par expression des graines, — ce qui n'est pas chose facile, — possède sensiblement les mêmes propriétés.
P. G.

L. MAYER. — **The Lloyd reaction for morphine.** La réaction de Lloyd appliquée à la morphine. — *Am. Journ. Pharm.*, Philadelphia, 1901, LXXIII, 353. — La réaction indiquée par l'auteur est des plus simples. A une petite quantité d'hydrastine on ajoute quelques gouttes d'acide sulfurique concentré, et, après cinq minutes, une coloration bleu-violet apparaît si l'on a affaire à la morphine.

Sur une vingtaine d'alcaloïdes soumis aux mêmes réactions, trois seulement ont donné la même coloration : l'héroïne, la morphine, la vératrine. Mais il est alors facile de distinguer ces trois derniers : la vératrine seulement donne une couleur rouge cerise avec l'acide sulfurique concentré froid, et d'autre part, l'héroïne donne avec l'acide nitrique une couleur jaune, tandis que celle produite par la morphine est rouge-orange.
P. G.

PANCOAST and LYMAN F. KEBLER. — **The aniseed oils, and anethol.** Essences d'anis et anéthol. — *Am. Journ. Pharm.*, Philadelphia, 1901, LXXIII, 356. — Les auteurs nous renseignent sur la production des essences d'anis vert et d'anis étoilé, sur les propriétés de ces essences et les falsifications auxquelles elles ont donné lieu. Le kérozène en particulier, employé autrefois à cet effet, abaissait à la fois la densité et le point de congélation.

L'anéthol est indiqué comme liquide incolore, de densité 0.984 à 25°, congelant de 20 à 21°, bouillant à 232°-234°. Il doit donner une solution claire avec deux parties d'alcool.
P. G.

V. ANDRÉ. — **Détermination rapide de l'indice d'acides volatils.** — *Ann. Pharm.*, Louvain, 1901, VII, 193-195. — Cette note préconise quelques modifications à la méthode Leffmann et Beanc (Analyst 1891, p. 153) pour la détermination des acides volatils dans les beurres, le principe de cette méthode étant l'emploi de glycérine concentrée au lieu d'alcool dans la saponification.
M. F.

VANDAM. — **Notice sur un procédé de dosage des acides du beurre solubles dans l'eau** (d'après les publications du Ministère de l'Agriculture, janvier 1901). — *Ann. Pharm.*, Louvain, 1901, VII, 195-200. — Ce procédé consiste à titrer la solution filtrée obtenue après saponification du beurre, par 25 cm³ de potasse alcoolique, sans évaporer l'alcool, et mise en liberté des acides gras par saturation exacte de la potasse à l'aide d'acide sulfurique sur la solution alcoolique étendue d'eau. Les résultats, sans être comparables à ceux donnés par la méthode Reichert, donneraient cependant des indications relativement de même ordre.
M. F.

VANDAM. — **Solubilité des acides gras du beurre et de la margarine dans un liquide alcoolique** (d'après les publications du Ministère de l'Agriculture, avril 1901).

— *Ann. Pharm.*, Louvain, 1901, VII, 201-207. — Par des manipulations analogues à celles indiquées ci-dessus, mais en opérant de façon à ce que la dissolution des acides gras se fasse dans de l'alcool à 60°, l'auteur a reconnu qu'il était possible de facilement déceler la présence de beurre de coco mélangé au beurre, même dans un mélange contenant de la margarine, surtout si on détermine, suivant un mode opératoire donné, la proportion des acides qui, tout en étant solubles dans l'alcool à 60°, sont insolubles dans l'eau. M. F.

RANWEZ. — **Beurre, falsification par la graisse de coco.** — *Ann. Pharm.*, Louvain, 1901, VII, 241-253. — Après avoir examiné les divers procédés indiqués depuis peu de temps, qui pourraient être applicables à la recherche de la graisse de coco additionnée au beurre : Reychler, publication du Ministère de l'Agriculture, 24 décembre 1900; Wauters, *id.*, 16 janvier 1901: Vandam, *id.*, janvier et avril 1901 ; Mercier, *id.*, mars 1901 ; l'auteur pense que le procédé de M. Vandam, est susceptible de donner de bonnes indications. M. F.

DUYK. — **Sur une importante cause d'erreur dans l'emploi du procédé Kubel Ziemann, appliqué au dosage des matières organiques dans les eaux potables.** — *Rev. Pharm.*, Gand, 1901, 97-101. — L'auteur a reconnu que le titrage des matières organiques dans les eaux à l'aide du permanganate en milieu acide était faussé par la présence de chlorures, ce qui a lieu dans certains cas : eaux du littoral maritime, etc. Il a obtenu de bons résultats en éliminant au préalable les chlorures par contact avec de l'oxyde d'argent humide. M. F.

MANSEAU. — **Réactions de l'urotropine et de la pipérazine.** *Bull. Soc. pharm.*, Bordeaux, 1901, XLI, 172-173. — L'urotropine ou formine ou hexaméthylènetétramine est dédoublée par les acides en ses composants : formol et ammoniaque. Mettant à profit cette mise en liberté de formol, et se basant sur les réactions indiquées par Denigès au sujet de la caractérisation des alcaloïdes de l'opium par l'ac. sulfurique formolé (Voir *Bull. Sc. pharm.*, 1901, IV. *Annexes*, p. 8 et 29), l'auteur a recherché les réactions fournies par l'urotropine en solution sulfurique en présence de traces d'un des alcaloïdes de l'opium. Dans ces conditions, la solution sulfurique d'urotropine donne avec Morphine, coloration *violette* passant au bleu; Codéine, coloration *bleu de Prusse* passant au vert; Marcéine, coloration *jaune safran;* Narcotine, coloration *jaune or;* Thébaine, coloration *jaune verdâtre;* Papavérine, coloration *lilas;* Apomorphine, coloration *brun violacé.*

Dans les mêmes conditions, la pipérazine ou diéthylènediamine donne des colorations *violacées* en présence de Morphine et de Codéine. Avec Narcéine, Narcotine, Thébaïne, Papavérine, les colorations sont beaucoup plus accentuées et varient suivant quantité substances, du *jaune d'or* au *brun foncé*, en passant par la couleur safran et orange. Dans ce dernier cas, les colorations sont dues à la mise en liberté d'éthanal. A. J.

H. CONDON et E. ROUSSEAUX. — **Rapport sur des beurres néerlandais.** — *Bull. Ministère Agriculture*, 1901. — 1° — Certains beurres néerlandais présentent, aux mois d'octobre et novembre une composition qui les éloigne sensiblement des beurres français, et les rapproche des beurres margarinés.

2° — Ce fait ne se produit qu'à une époque de l'année bien déterminée, environ deux mois et demi (15 septembre, fin novembre).

3° — On aurait tort, comme certains intéressés ont une tendance à le faire, de généraliser ce fait, et de l'étendre à toute la production beurrière des Pays-Bas. On trouve, en effet, dans ce pays, même à cette époque de l'année, un grand nombre de beurres qui présentent une composition normale.

4° — L'abaissement de la richesse en acides volatils de certains beurres est dû aux conditions défectueuses d'existence où se trouvent les Vaches aux pâturages à une époque où elles souffrent du froid et de l'humidité, en même temps qu'elles ont une alimentation insuffisante.

Il ressort de l'ensemble de nos observations que les beurres hollandais pourraient présenter toute l'année une composition normale, si les troupeaux étaient, dès les premiers froids, rentrés à l'étable, où ils seraient à l'abri des intempéries et nourris d'une façon plus convenable.

5° — Les conditions défectueuses dans lesquelles vivent les Vaches à l'époque où elles fournissent des beurres pauvres en acides volatils nous donnent le droit de considérer ces produits comme anormaux.

En effet, si le chimiste expert, en présence d'un beurre pauvre en acides volatils, d'origine hollandaise, et fabriqué pendant les mois en litige, ne peut en conscience affirmer que ce produit a été fraudé par addition de margarine, il a, en revanche, le devoir de déclarer que c'est là un beurre anormal. Il a même le droit, en le comparant aux beurres de notre pays, de dire que, pour la France, ce beurre *n'est pas un produit marchand.*

Le travail dont les conclusions précèdent, qu'il est impossible d'analyser convenablement, a porté sur plus de 70 échantillons pris dans les conditions les plus variées. Il justifie entièrement ce que nous avions dit précédemment (mai 1901) au sujet de la fraude des beurres et de la nouvelle loi belge. M. F.

JORISSEN. — **Recherche de l'acide cinnamique en présence d'acide benzoïque.** — *Ann. Chim. Anal.* Paris, 1901, VI 41-43. — L'acide cinnamique serait caractérisé par la formation de benzaldéhyde reconnaissable à son odeur, obtenu après quelques minutes d'exposition au soleil de la matière essayée en présence d'une solution aqueuse d'acétate d'uranium. M. F.

LINDET. — **Sur un procédé d'analyse permettant de doser le dextrose et la dextrine dans les glucoses commerciaux.** — *Ann. Chim. Anal.* Paris, 1901, VI 43-45. — Les deux équations nécessaires pour résoudre le problème sont établies en dosant d'une part le carbone total par une combustion, d'autre part le pouvoir rotatoire du mélange en admettant pour la dextrine la valeur $\alpha_D = 195$.

Trois produits industriels analysés de cette façon ont donné :

	Glucose Massé	Sirop cristal. 1	Sirop cristal. 2
Eau	20,44	20,63	16,66
Dextrose anhydre	73,43	35,35	37,01
Dextrine	5,78	43,83	46,14
Cendres	0,35	0,19	0,19

M. F.

WOLFF. — **Présence de l'alcool méthylique dans les jus fermentés de divers fruits et dans quelques eaux-de-vie naturelles.** — *Ann. Chim. Anal.* Paris, 1901, VI, 167-171. — Les jus examinés provenaient de Cassis, de Prunes, de Mirabelles, de Quetsch, de Cerises, de Pommes, de Raisins blancs et noirs. Seul le jus de cassis a donné de petites quantités d'alcool méthylique, mais il est possible qu'en opérant sur une plus grande proportion de matières premières, les autres jus de fruits donnent aussi de l'alcool méthylique.

Après fermentation ces divers jus ont donné les résultats suivants.

Alcool de cassis — 100 vol. à 90°	au delà de 2 en vol.
— prunes	environ 1 —
— quetsch	environ 1 —
— cerises	0,5 à 1 —
— pommes	0,2 à 0,3 —
— raisin blanc et noir	traces à 0,4 —

La fermentation en présence des rafles augmente la proportion d'alcool méthylique, cela expliquerait pourquoi les cognacs ne contiennent que des traces d'alcool méthylique tandis que les eaux-de-vie de marc en renferment des proportions notables. M. F.

BLOCH. — **Sur un procédé de dosage volumétrique des phosphates alcalino-terreux dans le lait.** — *Ann. hyg. et méd. col.*, Paris, 1901, IV, 267-273. — Les phosphates sont dosés à l'aide de la solution d'acétate d'urane, par le procédé à la touche, et en se servant comme réactif indicateur de la solution de cyanure jaune.

Pour le cas où l'on soupçonne l'addition d'eau, le procédé comprend les opérations suivantes :

1° — Faire chauffer du lait avec 5 p. 100 d'acide chlorhydrique;

2° — Filtrer le liquide, en prendre 105 cm³, précipiter légèrement par l'ammoniaque, réaciduler à l'acide acétique et compléter à 125 cm³;

3° — Titrer cette solution à l'aide de la solution d'acétate d'urane. P. G.

FERDINAND (Jean) ET BRUHAT (J.). — **Note sur la composition d'une pluie dite**

de sang. — *Ann. chim. anal.*, Paris, 1901, VI, 161-162. — Les auteurs ont constaté qu'elle était composée : 1°) de fragments de silice; 2°) de matières amorphes solubles, effervescentes; 3°) de débris végétaux; 4°) de fragments de Diatomées; 5°) de corps polyédriques bleuissant par l'iode.

Composition chimique.

Humidité	0,974
Matières organiques et volatiles au rouge	9,740
Chlorures et sulfates de sodium et potassium	1,948
Carbonates de fer, de chaux et de magnésie	23,051
Oxyde ferrique et alumine	4,545
Silice	59,732

Les auteurs attribuent à cette pluie tombée en Sicile une origine saharienne.

M. F.

FERDINAND (Jean). — **Note sur l'huile de Soleil.** — *Ann. Chim. anal.*, Paris, 1901, VI, 166-167.

Données analytiques.

Densité à 15°	0,925
Déviation à l'oléoréfractomètre	+ 22°
Indice de saponification	192
Indice d'iode	124
Température critique de dissolution dans l'alcool à 94°	104°
Point de fusion des acides gras	22°

Les essais effectués par lui amènent l'auteur à conclure que l'huile de Soleil est une huile comestible lampante et siccative et que la culture de cette plante robuste, utilisable par ses graisses, pour l'extraction de l'huile, par sa tige, comme matière textile et par ses feuilles comme fourrage ou engrais, devrait être entreprise en France et en Algérie.

M. F.

PETERMANN. — **Recherche de l'acétanilide dans l'urine.** — *Ann. Chim. Anal.* Paris, 1901, VI, 165. — 100 à 200 cm³ urine sont additionnés de 1/4 de vol. HCl., puis portés à l'ébullition. Après refroidissement neutraliser par carbonate de chaux, puis agiter liquide avec éther sulfurique. Reprendre éther par eau acidulée par 1/4 de son volume HCl. Chasser des dernières traces d'éther de la solution chlorhydrique, puis ajouter 1 cm³ sol. aq. de phénol à 3 p. 100, puis après agitation II à III gouttes sol. chlorure de chaux à 10 p. 100. Le para-amidophénol formé produit de décomposition de l'acétanilide fournit dans ces conditions une liq. de color. *rouge*, qui vire au *bleu* en présence de vap. d'AzH³. Si l'urine renferme beaucoup d'acétanilide on peut obtenir cette réaction directement aprés acidification par HCl de l'urine a examiner et ébullition. Les expériences de l'auteur ont été faites sur de l'urine de Vaches. (Voir également *Bull. sc. pharm.* 1901, IV, *Annexes*, p. 15.) A. J.

A. KERMORGANT. — **Eaux thermales et minérales des colonies françaises.** — *Ann. hyg. et méd. col.*, Paris, 1901, IV, 210-248. — Cet article très documenté comprend de précieux renseignements sur les eaux thermales et minérales de nos colonies, dont la plupart ont été soumises à de rigoureuses analyses. P. G.

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE

I. BANG. — **Chemische und physiologische Studien über die Guanylsaure.** Etudes physiologiques et chimiques sur l'acide guanylique. — *Zeits, f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXII, 201-214. — Injecté dans le sang, cet acide exerce sur ce liquide une action anticoagulante énergique mais passagère, bientôt suivie d'une diminution du temps de coagulation. Il y a également, après l'injection, une période d'excitation marquée, suivie d'un état de narcose accentuée. A. D.

H. STEUDEL. — **Die Constitution des Thymins.** La constitution de la thymine. — *Zeits. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXII, 241-245. — Cette base est une 5-méthyl-2-6-dioxypyrimidine et se rattache ainsi à la série urique. Sa formule développée sera :

```
HAz — CO
 |     |
 CO    C — CH³
 |     ||
HAz — CH
```

Ingérée, elle augmente l'élimination de l'urée. A. D.

E. SALKOWSKI. — **Ueder die Paranucleinsäure aus Casein.** Sur l'acide paranucléinique dérivé de la caséine. — *Zeits. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXII, 245-268. — La caséine du lait de Vache se dédouble par la digestion gastrique en donnant un acide paranucléinique que l'auteur a isolé et purifié. Traité par le sulfate de fer ammoniacal, cet acide donne un sel qui peut être absorbé par les villosités intestinales et emmagasiné dans le foie. A. D.

E. BÉNECH et FR. KÜTSCHER. — **Die Oxydations-produkte des Arginins.** — *Zeits. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXII, 278-281. — L'arginine s'oxyde par le permanganate de baryte, en donnant de la guanidine. SCHULZE et ELLINGER nous ayant appris que le second constituant de l'arginine est l'acide α-aminovalérianique normal, nous devons considérer l'arginine comme l'α-amino-valérianate de guanidine. Et c'est une constitution analogue de tous points à celle de la créatine. Comme, d'autre part, LOSSEN a obtenu la guanidine en oxydant l'albumine par le permanganate de potasse, il en résulte que l'arginine, qui conduit, comme nous venons de le voir, à la même guanidine par un procédé identique d'oxydation, fait bien partie, en tant que groupement atomique, de la molécule albuminoïde. Et comme, d'ailleurs, les bases hexoniques donnent de l'arginine dans leur dédoublement, il en résulte que l'albumine contient bien le noyau hexonique de Kossel. Le présent travail de BÉNECH et KUTSCHER est donc très important au point de vue de la constitution des albuminoïdes. A. D.

P. A. LEVENE. — **Ueber das Ichthulin des Kabeljau.** Sur l'ichtuline du cabillaud. — *Zeits. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXII, 281-285. — Cette ichtuline renferme C = 52,44 %, H = 7,45, Az = 15,96, S = 0,92, P = 0,65, Fe et O réunis = 22,58 %. Elle se distingue de celle des œufs de Carpe, en ce qu'elle ne donne pas d'hydrate de carbone par hydrolyse et fournit, par l'action des alcalis, un acide paranucléinique voisin de l'acide vitellique. A. D.

E. STEUDEL. — **Das Verhalten einiger Pyrimidinderivate im Organismus.** Sur le sort de quelques dérivés pyrymidiques dans l'organisme. — *Zeits.. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXII, 285-291. — L'urée et l'éther acétylacétique se condensent avec formation d'éther β-uramidocrotonique. Saponifié, ce dernier conduit au méthyluracile. Par AzO^3H, celui-ci, en se nitrant et s'oxydant, donne l'acide nitro-uracile carbonique qui, perdant CO^2, conduit au nitro-uracile. Par réduction, on obtient l'acide isobarbiturique qui, oxydé à son tour, conduit à l'acide isodialurique. Et ce dernier, se combinant à l'urée, donne l'acide urique. L'organisme ne peut pas réaliser ces diverses synthèses, quels que soient, parmi ces corps, ceux qui

lui sont fournis. C'est au moins ce qui arrive pour le Chien, animal choisi par l'auteur pour ces expériences. A. D.

S. G. HEDIN et S. ROWLAND. — **Untersuchungen über das Vorkommen von proteolytischen Enzymen im Thierkörper.** Recherches sur la présence d'enzymes protéolytiques dans l'organisme animal. — *Zeits. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXII, 531-541. — La rate, les glandes lymphoïdes, les reins et le foie renferment des ferments protéolytiques très actifs en solution acide. Les muscles du squelette et le cœur renferment également une diastase du même groupe, mais moins active. A. D.

N. SIEBER. — **Ueber die Entgiftung der Toxine durch die Superoxyde, sowie thierische und pflanzlische Oxydasen.** Sur la neutralisation des toxines par les peroxydes, de même que par les oxydases animales et végétales. — *Zeits. f. physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXII, 573-592. — Les peroxydes de calcium et d'hydrogène s'opposent à l'action des toxines diphtérique et tétanique, de même qu'à l'action de l'abrine. Les oxydases agissent dans le même sens, sauf en ce qui concerne l'abrine. Cette influence, manifeste *in vitro*, s'exerce également dans l'organisme, après injection des toxines et des réactifs en des points différents du corps. A. D.

W. VAUBEL. — **Ueber die Art der Bindung des Iodes im thierischen und pflanlischen Organismus.** De l'Iode et de ses combinaisons dans l'organisme animal et végétal. — *Pharm. Zeit.*, Berlin, 1901, XLVI, 275-276. — Revue générale sur la question.

E. SPRINGER. — **Antipyrin, seine Salze und Derivate.** L'antipyrine, ses sels et ses dérivés. — *Pharm. Zeit.*, Berlin, 1901, XVLI, 430-431. — Revue générale sur la question.

F. W. NEGER. — **Ueber Folia Boldi.** — Des feuilles de Boldo. — *Pharm. Centralh.*, Dresden, 1901, XLII, 461-464. — Résumé des connaissances botaniques, chimiques et pharmacologiques sur le Boldo. A. J.

S. B. SCHRYVER and FREDÉRIC H. LEES. — **Researches on Morphine Part II.** Recherches sur la morphine (2e partie). — *Chem. Soc.*, London, 1901, LXXIX, 563-580. — Les auteurs ont montré antérieurement que le tribromure de phosphore agissant sur la morphine donne la bromomorphide. Ce composé, traité par l'eau, se transforme en le bromhydrate d'une base isomérique avec la morphine, l'isomorphine. Mais il se forme en même temps un second isomère désigné par les auteurs sous le nom de *β-isomorphine*, qui se distingue des deux autres par son pouvoir rotatoire et celui de ses sels, et par la propriété de cristalliser avec une demi-molécule d'alcool éthylique. Reprenant l'étude de l'isomorphine, les auteurs montrent qu'elle possède comme la morphine 2 OH nn phénolique, l'autre alcoolique. L'iodométhylate d'isomorphine, traité successivement par le sulfate d'argent et l'hydrate de baryte, fournit une phénol-bétaïne de la constitution sulvante :

$$C^{16}H^{13}O^{2} \langle \begin{matrix} O \\ | \\ Az(CH^3)^2 \end{matrix} .$$

Cette constitution est démontrée par ce fait que ce composé, traité par CH^3I, fournit l'iodométhylate d'isocodéine :

$$C^{16}H^{13}O^{2} \langle \begin{matrix} OCH^3 \\ | \\ Az(CH^3)^2I \end{matrix} .$$

Or, cet iodométhylate peut être encore obtenu soit par l'action de l'iodure de méthyle en excès sur une solution alcoolique du dérivé sodé de l'isomorphine, soit par la méthode suivante : on fait agir le tribromure de phosphore sur la codéine $C^{17}H^{17}(OCH^3)(OH)AzO$; on obtient la *bromocodéide* $C^{17}H^{17}(OCH^3)Br\ AzO$ F. 162° qui, par l'action de l'eau, fournit l'*isocodéine* $C^{17}H^{17}(OCH^3)(OH)AzO$ F. 144° dont on prépare l'iodométhylate.

D'autre part, cet iodométhylate d'isocodéine, traité par une solution bouillante de soude, fournit la *méthylisomorphimétine* F. 167° ; et cette base, par transformation en iodométhylate, puis en hydrate correspondant, puis action de la chaleur, fournit l'*éther méthylique du morphénol* F. 165°, identique au produit obtenu par Knorr,

en soumettant la morphine à la même série de réactions. L'isomorphine possède donc, comme la morphine, un noyau phénanthrénique et un noyau morpholique.

A. VALEUR.

(HOOPER ALBERT DICKINSON) JOWETT. — **The Constitution of Pilocarpine. Part. II.** La constitution de la Pilocarpine (2e partie). — *Chem. Soc.*, London, 1901, LXXIX, 580-602. — L'auteur a effectué diverses réactions avec l'isopilocarpine. Il désigne maintenant sous le nom d'*acide pilopiqiie* l'acide obtenue par oxydation de cette base au moyen du permanganate de potassium, et auquel avait été attribuée la constitution suivante :

$$(CH^3)^2CH - CH - CH - CO^2H$$
$$\qquad\qquad\quad | \qquad |$$
$$\qquad\qquad\quad O - CO$$

Cet acide a été obtenu cristallisé ; il fond à 104° (corrigé).

L'auteur étudie dans cette note différents produits obtenus par l'action du brome dans des conditions variées sur l'isopilocarpine. Aucune formule de constitution n'est encore proposée pour cette dernière. A. VALEUR.

W. C. CROSS PAKES and W. H. JOLLYMAN. — **Décomposition bactérienne de l'acide formique en acide carbonique et hydrogène.** — *Chem. Soc.*, London, 1901, LXXIX, 386-391. — Les auteurs ont trouvé que certaines bactéries telles que : *B. coli communis*, *B. enteridis de Gärtner*, *Pneumobacillus de Friedlander*, *B. lactis aerogenes*, *B. cloacæ*, *B. choleræ gallinarum*, *Proteus vulgaris*, *B. prodigiosus* et *B. rouge de Kiel* décomposent le formiate de sodium suivant l'équation

$$HCO^2Na + H^2O = NaHCO^3 + H^2$$

soit pour l'acide formique :

$$HCO^2H = H^2 + CO^2.$$

Au contraire, toute une série d'autres bactéries sont sans action. A. VALEUR.

W. C. CROSS PAKES and W. H. JOLLYMAN. — **Oxydation bactérienne des formiates par les nitrates.** — *Chem. Soc.*, London, 1901, LXXIX, 459-461. — En cultivant le *B. coli communis* dans un milieu renfermant : extrait de viande, peptone (1 %) et sel marin (0,5 °/o), formiate de sodium (1 °/o) et nitrate de potassium (1 °/o), les auteurs ont observé qu'il ne se produit aucun dégagement de gaz, mais ils ont constaté la production de bicarbonate et de nitrite de sodium. Ces résultats peuvent être représentés par l'équation :

$$HCO^2Na + AzO^3Na = CO^3NaH + AzO^2Na.$$

Ils s'expliquent par la propriété que possèdent ces microorganismes de décomposer l'acide formique (formiate de sodium) en $CO^2 + H^2$ et, d'autre part, de réduire les nitrates avec mise en liberté d'oxygène ; ces réactions se superposent dans l'exemple cité plus haut.

En opérant non plus en présence d'un excès de nitrate mais de formiate de sodium, il y a production de CO^2 et Az ; le remplacement du formiate par le d-glucose donne lieu aux mêmes phénomènes. Le *B. enteriditis* de Gærtner et le *Pneumobacillus* de Friedlander se comportent comme le *B. coli communis*. Le *B pyocyaneus*, au contraire, décompose le nitrate mais non le formiate.

A. VALEUR.

GIUSEPPE SIBONI. — **Sui glicerofosfati e loro preparazioni farmaceutiche.** Sur les glycérophosphates et leurs préparations pharmaceutiques. — *Boll. Chim. farm.*, Milano, 1901, XL, 273-282. — Après avoir passé en revue la préparation de différents glycérophosphates, dont la vogue thérapeutique actuelle lui semble justifiée, l'auteur donne des formules permettant de préparer des sirops de glycérophosphates composés, analogues aux sirops d'hypophosphites dont il a traité antérieurement (*Boll. Chim. Farm.*, XXXVIII, p. 69).

Si sur 22 gr. 4 de glycérophosphate neutre de calcium, desséchés à 110°-120°, et dissous dans 250 grammes d'eau, l'on fait réagir 8 gr. 80 d'acide lactique, on obtient 18 gr. 6 de glycérophosphate *acide*, 10 gr. 7 de lactate de calcium et 5 grammes de glycérophosphate *neutre*. Si l'on ajoute à ce mélange la solution suivante :

Sulfate neutre de soude cristallisé	4gr04
— — potasse —	2,07
— ferreux —	4,66
— neutre de quinine	4,10
— — strychnine	0,042
Eau distillée, q. s. p. f.	100 gr.

ces sulfates réagiront sur le glycérophosphate *acide* de chaux, et l'on aura ainsi une solution de glycérophospbates neutres, avec formation de sulfate de cbaux.

Au bout de vingt-quatre heures, on filtre pour séparer ce dernier corps, on lave le filtre à l'eau distillée, on ajoute au liquide 775 grammes de sucre blanc, et l'on complète, avec de l'eau, un litre de sirop. La préparation ainsi obtenue contiendra, par 10 cm³.

Glycérophosphate neutre de chaux	ãã 0 gr. 05
— — de soude	
— — de potasse	
— de fer	
— de quinine	
— de strychnine	0 gr. 0005
Lactate de cbaux	0 gr. 10

Cette préparation correspond au produit spécialisé connu sous le dom de *Phosphol* ou sirop de *glycérophospholactates*.

On peut rendre la préparation plus économique et plus rationnell en substituant l'acide tartrique à l'acide lactique, suivant la formule ci-contre :

Glycéropbosphate neutre de chaux	28gr10
Acide tartrique cristallisé	9,25
Sulfate de soude	4,00
— potasse	2,00
— ferreux	4,60
— manganeux	2,80
Bisulfate de quinine	4,10
Sulfate de strychnine	42 mmgr.
Sucre blanc	775 gr.
Eau distillée, q. s. p. f.	1,000 cm³.

Le dosage de la préparation est le même que dans la formule précédente.

F. Guéguen.

GIUSEPPE BISCARO. — **Sulla costituzione del Bicloridrato di Chinina cristallizzato.** Constitution du bichlorhydrate de quinine cristallisé. — *Boll. Chim. Farm.*, Milano, 1901, XL, 105-107. — Le bichlorhydrate de quinine, préparé d'après le procédé de Vitali en décomposant le bisulfate de quinine par Ba Cl, peut s'obtenir cristallisé par dissolution dans l'alcool. D'après Schivario, il contient alors deux molécules d'eau, un peu d'alcool interposé, et 79,59 °/₀ de quinine.

L'auteur, ayant desséché ce sel à 100°, a constaté qu'il perdait de son poids beaucoup plus que la quantité indiquée, soit 14,27 °/₀ au lieu de 8,31; cette perte correspond à environ quatre molécules d'eau. Des résultats de son analyse, il conclut que le bichlorhydrate cristallisé contient, non pas deux molécules d'eau, mais une molécule d'eau et une molécule d'alcool par molécule de bichlorhydrate. La formule est en effet la suivante : $C^{20}H^{24}N^2O^2\,2\,HCl + C^2H^6O + H^2O$.

La solubilité de ce bichlorhydrate est de 3 pour 1 d'eau vers 25-30°; la densité de la solution est telle que 1cm³05 correspond à un gramme de sel. Cette solution prend une consistance gélatiniforme en se refroidissant, mais la chaleur de la main suffit à la liquéfier, ce qui permet de l'employer en injections bypodermiques.

La solubilité dans l'alcool absolu n'est que de 4,9 °/₀; dans l'alcool à 60°, elle est de 55,2 °/₀.

F. Guéguen.

GUIDO BAZZONI. — **Appunti sulle soluzioni d'acido salicilico.** Contribution à l'étude des solutions d'acide salicylique. — *Boll. Chim. Farm.*, Milano, 1901. XL, 107-110. — Les auteurs ne s'accordent pas sur le coefficient de solubilité de l'acide salicylique. (Pharm. Ital, 0,20 °/₀; Gabba, 2,25 °/₀ (?); Pollacci, 0,25 °/₀; Liechti, 0,055 °/₀ à 18°.) Dans la pratique de l'antisepsie, les solutions peuvent se faire à 2 ou 2,5 °/₀₀. Elles doivent être faites à chaud dans une grande quantité d'eau : on complète le volume avec de l'eau froide, ajoutée peu à peu en agitant. Il ne faut pas laisser refroidir au-dessous de 15°. L'acide amorphe et l'acide cristallisé conviennent également bien.

Les solutions un peu concentrées provoquent le ramollissement de la couche cornée de l'épiderme. Dans quelques cas (affections cutanées), on se trouve bien de solutions allant jusqu'à 20 °/₀, que l'on obtient en facilitant la dissolution à l'aide d'un adjuvant quelconque. Dans ce but, il faut préférer l'alcool à toute autre (glycérine, acide borique, carbonate de soude, borate de soude, etc.), parce qu'il ne risque pas, en neutralisant partiellement l'acide, de nuire à son pouvoir antiseptique; de plus il

ajoute son action antiseptique à celle de l'acide, et s'oppose à l'effet macérateur. On sait que KOCH a démontré que les antiseptiques sont plus actifs en solution alcoolique à 5 % qu'en solution aqueuse.

La solubilité de l'acide salicylique dans l'alcool à 90° est de 40 % (PH. ITAL), ou de 41,09 % (BOUROOIN). La solubilité dans la glycérine est de 1/95 à froid et de 1/16 à chaud; cette dernière dissolution ne précipite pas par le refroidissement. Les solutions glycérinées sont d'un emploi avantageux pour les pansements humides, dont elles préviennent la dessiccation. F. GUÉGUEN.

G. GALVAGNI. — **Sulla preparazione dell' estratto fluido di ratania.** — Préparation d'un extrait fluide de Ratanhia. — *Boll. Chim. Farm.*, Milano, 1901, XL, 110-111. — Les extraits fluides de Ratanhia fournis par le commerce précipitent tous par l'eau. Il en est de même de l'extrait fluide de la Pharmacopée des États-Unis, et de ceux préparés par les méthodes du prof. RAMON CODLINOA et de J. P. REMINGTON. La formule suivante donne un extrait fluide miscible à l'eau sans la troubler : Ratanhia concassé 1 kil.; alcool à 96°; eau distillée àâ 2 kil. 300. Humecter la drogue placée dans un percolateur, et l'épuiser avec 3 kil. du menstrue; au bout de 24 heures, terminer l'opération avec le reste du liquide. Réunir les liqueurs, filtrer, et ajouter 100 gr. d'ammoniaque liquide. Distiller pour récupérer l'alcool, puis évaporer au B.-M. jusqu'à 500 gr.; redissoudre cet extrait dans 200 gr. d'eau, à laquelle on ajoute: glycérine 100, alcool à 96°,200. On obtient ainsi un extrait fluide correspondant à son propre poids de plante. F. GUEGUEN.

CARLO FORMENTI. — **Analisi di supposte bauxiti italiane.** Analyse de la prétendue bauxite d'Italie. — *Boll. Chim. Farm.* Milano, 1901, XL, 111-112. — En 1861, DEVILLE avait annoncé l'existence de la bauxite en Italie. Tous les auteurs avaient reproduit son dire, sans le contrôler. L'analyse de ce minéral a montré que ce n'était pas de la bauxite, et qu'il ne justifiait donc en aucune façon les espérances que l'on fondait sur lui, notamment pour la préparation de l'aluminium, de l'alumine pure, etc. F. G.

V. LUCCHINI. — **Contributo alla Tossicologia dell' acetilene.** Contribution à l'étude toxicologique de l'acétylène. — *Boll. Chim. Farm.*, Milano, 1901, XL, 112. — Il résulte des recherches de l'auteur que l'acétylène n'est pas simplement un gaz inerte comme l'azote, mais qu'il agit comme toxique. Des doses un peu supérieures à 25 % produisent des troubles graves, et la mort survient à 40 % (Lapins, Pigeons). Il est pour le moment impossible d'affirmer s'il se produit une combinaison avec l'hémoglobine; cette combinaison peut avoir lieu et être trop instable pour qu'on puisse la retrouver à l'analyse. En tout cas, l'acétylène existe en certaine quantité dans le sang des animaux soumis à l'expérience. L'asphyxie par le gaz d'éclairage pourrait donc être attribuée à l'acétylène qu'il contient. L'odeur désagréable de ce dernier doit suffire à mettre en garde contre tout danger d'intoxication produit par les fuites aux appareils à gaz. F. G.

CARLO FORMENTI. — **A proposito di una incompatibilita.** A propos d'une incompatibilité. *Boll. Chim. Farm.*, Milano, 1901, XL 213-215. — Une cliente de l'auteur demanda à l'élève en pharmacie une émulsion connue sous le nom de « lattata » (lactée), en posant comme condition que le médicament ne devait pas contenir d'huile de ricin. Pour obtenir une émulsion bien blanche, l'élève eut l'idée d'y introduire du calomel (au lieu de scammonée, podophylline, etc., employés d'ordinaire dans les préparations de ce genre). La « lattata » étant aromatisée avec environ 10 à 15 % d'eau de laurier-cerise (1 ‰ d'acide cyanhydrique, Ph. Ital.), le titulaire de la pharmacie défendit à son élève de remettre la préparation à la cliente et procéda à quelques recherches expérimentales sur la composition finale de cette émulsion.

Lorsqu'on ajoute à du calomel une certaine quantité d'eau de laurier-cerise, la liqueur ne tarde pas à donner la réaction des sels mercuriques, témoignant de l'attaque du calomel. Il se produit dans ce cas, d'après l'auteur, non du cyanure de mercure, mais du sublimé corrosif, selon l'équation:

$$(a) \qquad 2\,HCy + Hg^2Cl^2 = HgCl^2 + HgCy^2 + H^2,$$

d'où il résulte que 54 de HCy, agissant sur un excès de calomel, peuvent donner 523 de sublimé.

Or, l'eau de laurier-cerise de la Pharmacopée italienne contient 1 ‰ d'HCy. Dix grammes de ce liquide pouvaient donc, dans l'émulsion, produire 0 gr. 10 de sel mercurique, quantité susceptible de provoquer des accidents.

La plupart des auteurs signalent, dans l'action de HCy sur le calomel, la production d'un précipité noirâtre. Ce précipité manquait ici. L'auteur pense qu'il n'est pas dû à HCy, mais sans doute à l'action de quelques produits d'altération des dissolutions vieilles d'acide cyanhydrique, produits parmi lesquels on trouve du formiate d'ammoniaque, etc.

Le formiate d'ammoniaque, mis en présence du calomel, donne en effet, de même que l'ammoniaque, un précipité de chloramidure de mercure dont l'aspect microscopique diffère totalement de celui du mercure réduit.

Il restait à savoir si la poudre noire que donnent au contact du calomel les vieilles solutions d'HCy était du chloramidure ou du cyanamidure de mercure. Dans le but de le déterminer, une portion d'un tel précipité, lavée avec soin, fut bouillie avec KOH étendue; le chlorure ferrique n'y produisit pas la réaction du bleu de Prusse. De plus, le même précipité, chauffé sur une lame de platine avec du sulfure d'ammonium, puis évaporé, ne donna pas, en présence d'un sel ferrique, la réaction du sulfocyanate d'ammoniaque. Il n'y avait donc en présence que du chloramidure de mercure.

L'auteur a voulu déterminer si, en mélangeant une quantité déterminée d'eau de laurier-cerise avec du calomel, la réaction pourrait servir à doser l'acide cyanhydrique.

La réaction du calomel sur HCy peut se traduire aussi par l'une des deux formules suivantes :

(*b*) $2\ Hg^2Cl^2 + 2HCy = 2HgCl^2 + HgCy^2 + H^2 + Hg,$

(*c*) $2\ Hg^2Cl^2 + 2\ HCy = HgCl^2 + HgCy^2 + 2\ HCl + Ag^2,$

qui sont assez vraisemblables, mais que l'on peut regarder comme secondaires, surtout la deuxième. En fait, l'acidité du liquide augmente à la fin de la réaction; le résidu peut donc s'accroître d'une quantité variable de mercure, provenant de l'action de l'acide sur le calomel en excès. La réaction n'est donc pas quantitative.

Le travail se termine par quelques considérations sur le danger qu'il peut y avoir à associer certaines substances imcompatibles. F. GUÉGUEN.

DIOSCORIDE VITALI. — **Contributo alla ricerca chimico-tossicologica d'l bromoforme e del bromalio.** Contribution à la recherche toxicologique du bromoforme et du bromal. — *Boll. Chim. Farm.*, Milano, 1901, XL, 173-178. — Pour rechercher et doser le chloral, le chloroforme, le bromal et le bromoforme dans les matières organiques, il faut les mettre en suspension dans l'eau et distiller après acidification par l'acide tartrique. On recueille environ la moitié du volume total. Le tiers du produit de la distillation (produit qui, d'après les recherches de l'auteur, contient la totalité des produits de substitution halogénés), on recherche qualitativement le composé auquel on a affaire. Les deux autres tiers du liquide distillé servent au dosage. Pour cela, la liqueur est chauffée pendant deux heures, dans un appareil à reflux, avec une solution de potasse. Le chlore et le brome sont ainsi transformés en chlorure ou bromure alcalin, dans lequel on les dose, soit pondéralement à l'état de bromure ou de chlorure argent, soit volumétriquement à l'aide d'une solution argentique normale. F. GUÉGUEN.

CARLO FORMENTI. — **Contributo allo studio della reazione tra** ***Al*** **e** ***HgCl²***. Contribution à l'étude de la réaction entre Al et $HgCl^2$. — *Boll. Chim. Farm.*, Milano, 1901, XL, 282. — On sait qu'il se produit une violente réaction lorsqu'on met en contact l'aluminium et le sublimé corrosif, surtout le sublimé fondu. Cette réaction, découverte par ALF. COSSA en 1869, a été étudiée par M. FORMENTI : les choses se passent de la manière suivante :

Au contact de l'aluminium et du sublimé, il y a mise en liberté de mercure et formation d'un amalgame. Si l'on opère en solution, l'amalgame se décompose aussitôt, avec dégagement d'hydrogène : il se produit de l'alumine, et une partie du sublimé se réduit en calomel. Cette réduction est peut-être due au chlorure d'aluminium formé. L'élévation de température produite par la réaction amène la fusion de l'aluminium. F. G.

E. GIANELLI. — **Introno al contegno della formaldeide nell'organismo.** Manière dont se comporte l'aldéhyde formique dans l'organisme animal. — *Ann. di Farmacot.*, Milano, 1900, I, 469-484. — La formaldéhyde administrée aux animaux par inhalation ne les tue pas par intoxication, mais plutôt par l'intensité des lésions produites sur les voies respiratoires;

Injectée dans le rectum ou dans le tissu sous-cutané, elle n'a pu être retrouvée inaltérée ni dans le sang, ni dans les organes un peu éloignés du point d'injection, au niveau duquel la substance se retrouve après plusieurs heures; la diffusion en est lente et limitée. Elle ne se retrouve pas dans l'urine, quel qu'en ait été le mode d'administration. Lorsqu'on l'injecte sous la peau, elle ne passe pas dans l'air expiré.

Lorsqu'on injecte dans les tissus une solution de formaldéhyde même étendue et à faibles doses compatibles avec la survie de l'animal, le poison provoque des altérations tissulaires suivies de nécroses.

Quelques sécrétions organiques de l'Homme et du Lapin renferment des principes capables de donner la réaction de Pollacci, et par suite de faire croire à la présence d'aldéhyde formique.

Les conclusions de ce travail sont les suivantes : l'aldéhyde formique ne s'élimine pas en nature, elle ne se distribue pas uniformément dans l'organisme. En particulier, il est impossible d'en démontrer la présence dans le sang. Elle paraît demeurer au contact des tissus qui environnent le point d'injection. Rien ne nous prouve que cette substance subisse au sein des tissus un processus d'oxydation.

F. Guéguen.

DARIO BALDI. — **Sull'opacamento del cristallino in cani tiroidettomizzati e sulla cura tiroidea nella cachessia stumipriva.** Sur l'opacité du cristallin, survenant chez les Chiens thyroïdectomisés, et sur la cure thyroïde de la cachexie thyroïdectomique.— *Ann. di Farmacot.* Milan 1900, I, 517-524. — L'opacité du cristallin, observée dans le cas susmentionné, ne doit pas être attribuée au traitement thérapeutique, mais bien à la dénutrition générale : c'est une cataracte de marasme, comparable à celle que l'on observe dans les maladies cachectisantes (diabète) et dans la vieillesse. F. G.

CESARE PADERI. — **Sulla acetonuria florizinica.** Sur l'acétonurie phloridzinique. — *Ann. di Farmacol.* Milan, 1900, I, 525-534. — On peut résumer ainsi qu'il suit les conclusions de ce travail :

Il se produit dans l'urine des substances capables de donner avec la phénylhydrazine la réaction de l'acétone.

La phloridzine, administrée par voie hypodermique aux faibles doses de 20 à 50 centigrammes, ne modifie pas la quantité physiologique d'acétone émise par l'urine; les hautes doses provoquent au contraire une réelle augmentation de cette quantité.

Les hydrates de carbone diminuent l'acétonurie physiologique, mais sont sans action sur l'acétonurie phloridzinique.

Le jeûne diminue légèrement, chez le Chien, l'acétone physiologique, et rend moins intense l'acétonurie phloridzinique. F. G.

C. DENIGÈS et J. H. GUILLEMIM. — **Sur la nature de cristallisations arborescentes spontanément développées des cultures bactériennes.** — *Bull. Soc. Pharm.*, Bordeaux, 1901, XLI, 133-140. — La culture de certains Microbes sur milieux solides donne lieu à la formation dans ces milieux de cristaux en aiguilles et en houppes. Ces cristaux sont formés de phosphate ammoniaco-magnésien et prennent naissance toutes les fois que les milieux renferment des phosphates et des sels magnésiens. Ces phénomènes ont été observés pour *Bacillus fluorescens putridus*, *B. fluorescens liquefaciens*, *B. incurvatus*; *Microbacillus opalescens*; *Coccobacillus maris*, *Coccus maritimus*, *Spirillum liquefaciens album*.

Ils peuvent également se produire en milieu liquide, mais alors à la surface de la culture et sous forme de voile. A. J.

G. DENIGÈS. — **Réactifs des sels ferreux et de quelques métaux de la famille du zinc et du fer.** — *Bull. Soc. Pharm.*, Bordeaux, 1901, XLI, 161-166. — L'alloxane fournit en milieu alcalin en présence de sels ferreux une coloration bleue. L'acide dialurique et l'alloxantine donnent la même réaction, avec les sels ferriques, en réduisant les sels ferriques et en s'oxydant et se transformant en alloxane. Cette réaction alloxanique étant plus sensible pour les sels ferreux que pour les dérivés de l'alloxane, l'auteur a cherché à en donner une solution pratique. On a ainsi un réactif très sensible des sels ferreux. L'alloxane n'étant pas produit commercial, on prépare le réactif de la façon suivante :

Dans fiole d'Erlenmeyer de 100 cm^3 mettre 2 gr. ac. urique pulv. et 2 cm^3 ac. azotique à 40° B. Après ralentissement de la vive réaction produite, dissoudre ac. urique et compléter sa transformation en alloxane en ajoutant 2 cm^3 eau distillée, chauffer

légèrement jusqu'à clarification complète et étendre à 100 cm^3. — **Quelques cm^3** du réactif + sels ferreux dissous (suivant concentration, d'une goutte à trois fois **vol. du** réactif) + I à II gouttes lessive savonniers donnent belle coloration bleue, qui, par agitation vive, vire au jaune par suite transformation du sel ferreux en sel ferrique. — **Sensibilité du** réactif 0 milligr. 05 de sel ferreux par cm^3 de solution.

L'alloxantine soumise à l'ébullition avec un sel ammoniac et un sel de Zn donne une color. jaune par suite de formation de purpurate de Zn. Le réactif alloxanique à une ébullition soutenue fournit avec le Zn *metal* une color. analogue par suite également de formation de purpurate. De même, Mg, Ca, Fe, Co, Mn dans les mêmes conditions, comme *métal* donnent des colorations variées sensibles et que l'auteur étudie pour caractériser ces métaux à l'état salin. A. J.

P. GUIGUES. — **Stomatite mercurielle grave consécutive à des gargarismes par un vin renfermant accidentellement des traces de mercure.** — *Bull. Soc. Pharm.*, Bordeaux, 1901, XLI, 166-171. — Une personne faisant usage d'un vin de Liban en gargarismes et lavages de la bouche, fut atteinte au bout de quelques jours d'une stomatite aiguë en tout semblable à la stomatite mercurielle. La recherche chimique montra que ce vin renfermait environ 0 gr. 01 de Hg. par litre. La recherche de Hg a été faite facilement par le procédé de Ludwig (Dragendorff, Toxicologie, 1886, 582), et le dosage par le procédé Personne-Denigès. La présence de Hg dans le vin ne peut s'expliquer que par ce fait que la bouteille avait dû renfermer au préalable une sol. de sublimé; fait d'autant plus vraisemblable que les pharmaciens syriens n'utilisent que l'eau ordinaire et pas l'eau distillée. Or on sait que dans ces conditions les sol. de sublimé abandonnent un dépôt très adhérent aux parois de bouteilles. En se mettant dans les conditions de l'hypothèse formulée, l'auteur a obtenu un vin renfermant 0 gr. 014 de Hg par litre. Il y a donc danger de se servir pour les boissons de flacons ayant contenu une sol. de sublimé, même après les avoir lavés.

A. J.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

P. WELMANS. — **Ueber Pfefferminzöl D. A. B. IV, und die Farbreaktionen desselben.** L'essence de menthe du D. A. B. IV et ses réactions colorées. — *Pharm. Zeit.*, Berlin, 1901, XLVI, 532-534.

G. HEYL. — **Ueber einen Gerbstoff der Sequoia gigantea** Parr. Sur un tanin du Sequoia gigantea. — *Pharm. Centralh.*, Dresden, 1901, XLII, 379-390.

P. WELMANS. — **Die Farbreaktionen der Pfefferminzöls.** Les réactions colorées de l'essence de menthe. — *Pharm. Zeit.*, Berlin, 1901, XLVI, 591.

O. SCHMATOLLA. — **Eine Bestimmung von Chlor neben Iod und Brom.** Dosage du Chlore en présence d'Iode et de Brome. — *Pharm. Zeit.*, Berlin, 1901, XLVI, 645

G. FLEURY. — **Sur l'état d'hydratation de quelques sels insolubles.** — *Bull. Soc. Pharm.*, Bordeaux, 1901, XLI, 140.

LEGRAND. — **Analyse de calculs pancréatiques.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901 6e s., XIV, 21-22.

P. THIBAULT. — **Sur un nouveau salicylate de Bismuth.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris 1901, 6e s., XIV, 22-24.

A. JABOIN. — **Sur un nouveau mode de représentation graphique des analyses d'urine.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 50-54.

C. ROUCHY. — **Essais d'épuration d'eau d'égout par la méthode bactérienne.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 62-70, 103-107.

G. PERRIER. — **Analyse d'un sable intestinal.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901 6e s., XIV, 107-111.

G. PATEIN et POYOU. — **Analyse d'un liquide de kyste du rein.** — *Rép. Pharm.*, Paris, 1901, 3e s., XIII, 291-293 — et — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 54-56.

E. DUFAU. — **Aluminate de magnésium.** — *Rép. Pharm.*, Paris, 1901, 3e s., XIII, 293-295 — et — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 25-27.

P. CARLES. — **La levure de bière en thérapeutique.** — *Rép. Pharm.*, Paris, 1901, 3e s., XIII, 337-339.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE

G. BAUDRAN. — **Les foyers tuberculeux de France. La tuberculose dans le département de l'Oise.** — Paris, Firmin-Didot, 1901, 1 vol., in-8°, 282 pages, très nombreux tableaux et graphiques, 1 carte en noir. — Le livre que M. BAUDRAN, secrétaire du Conseil d'Hygiène de l'Oise, vient de publier est une étude très documentée et très minutieuse; 1°) sur les différents foyers tuberculeux de France; 2°) sur la tuberculose dans le département de l'Oise. On sait les ravages que fait ce terrible fléau parmi les populations ouvrières principalement. Mais avant de pouvoir lutter avec fruit, il était nécessaire de connaître la répartition de la tuberculose sur toute l'étendue du territoire, d'en avoir une carte assez détaillée, de façon à pouvoir intervenir utilement. Par son travail M. BAUDRAN vient de répondre entièrement à ce desideratum et faciliter ainsi la tâche délicate de l'hygiéniste. Nous devons féliciter l'auteur d'avoir su mener à bien une tâche aussi pénible et aussi complexe. Son livre, tout de documents, sera toujours consulté avantageusement par tous ceux qui s'intéressent à lutter contre le plus grand mal de la société, à côté de l'alcoolisme. A. J.

E. LIOTARD. — **Les huiles essentielles (2e Partie). Essences antiseptiques.** — Nice, Barma, 1902, 1 vol., in-16, 102 pages, Prix 2 fr. — Ce manuel, dont la 1re partie a paru en 1900, est surtout envisagé par l'auteur au point de vue pratique et appliqué. Il contient d'utiles renseignements groupés d'une façon succincte par l'auteur pour chacune des essences antiseptiques dont le nombre est assez considérable à l'heure actuelle. Le pharmacien y trouvera à côté des propriétés physiques et chimiques, de l'indication des principales falsifications et moyen de les décider, dans certains cas, des méthodes de dosage, enfin l'action résumée et le mode d'emploi, accompagné de formules médicamenteuses, de chacune de ces essences. Nous ne doutons pas que ce petit livre ne rencontre auprès du public pharmaceutique le bon accueil qui a été fait au premier ouvrage. C'est en effet un livre utile et pratique. A. J.

A. TSCHIRCH et B. NIEDERSTADT. — **Ueber den Kauri-Busch Copal.** Sur le Kauri-Busch-Copal. — *Arch. Pharm.*, Berlin, 1901, CCXXXIX, 151-167. — Analyse compléte de la résine de Kauri-Copal, prod. par le *Dammara australis*, Conifère de la Nouvelle-Zélande. Cette résine renferme des ac. résineux libres dont la maj. partie est amorphe, une faible portion seulement pouvant cristalliser. Par agitation avec Am^2CO^3, on isole l'ac. *Kaurinique* crist. $C^{10}H^{16}O^2$, monobas. Avec Na^2CO^3, on isole deux ac. amorphes, homologues du précédent, les ac. α et β *Kauroliques* de form. $C^{12}H^{20}O^2$. Avec KOH, on sépare deux ac. résineux amorphes, l'ac. *Kaurinolique* $C^{17}H^{34}O^2$, que l'on peut isoler à l'état de sel plombique insol. dans l'alcool, et l'ac. *Kauronolique*, dont le sel plombique est sol. dans l'alcool. Le Kauri-Copal renferme, en outre, le *Kaurorésène*, une huile éthérée et une subst. amère.

A. DESGREZ.

A. TSCHIRCH et B. NIEDERSTADT. — **Ueber das Harz von Pinus silvestris.** Sur la résine du Pinus Silvestris. — *Arch. Pharm.*, Berlin, 1901, CCXXXIX, 167-181. — Cette résine renferme 60 à 62 °/o de p. sol. dans NaOH, comprenant 1,50 °/o d'ac. *silvéolique*, $C^{14}H^{20}O^2$; 58 à 60 °/o du mél. des deux ac. α et β *silvinoliques*, $C^{16}H^{26}O^2$ et $C^{14}H^{24}O^2$. Ces deux derniers sont amorphes, le premier est cristallisé. La même résine contient 35 à 36 °/o d'huile éthérée et de résène (*silvorésène*) et, enfin, des traces de mat. amère, d'ac. succinique et d'impuretés. A. D.

C. HARTWICH. — **Beiträge zur Kenntniss des Zimmts.** Contribution à l'étude de la cannelle. — *Arch. Pharm.*, Berlin, 1901, CCXXXIX, 181-201. — Description très détaillée d'un certain nombre d'écorces de cannelle, considérées principalement au point de vue histologique. A. D.

J. SPRINZ. — **Ueber das Iso-Alantolacton, ein Bestandtheil der Wurzel von Inula Helenium.** Sur l'iso-alantolactone, principe de la racine d'*Inula Helenium*. — *Arch. Pharm.*, Berlin, 1901, CCXXXIX, 201-214. — Historique de la question. Procédé

d'extraction et de purification de cette substance. Sa form. est $C^{15}H^{20}O^{2}$. Corps neutre, donnant par la chaleur un anhydride

$$C^{14}H^{20}\langle\begin{matrix} O \\ | \\ CO \end{matrix}$$

fixant Br,HCl,HBr, c'est-à-dire qu'elle n'est pas saturée; elle renferme même deux doubles liaisons. Les essais de constitution tentés par l'auteur n'ont donné aucun résultat définitif. Ils permettent cependant de penser que l'iso-alantolactone renferme le noyau naphtalénique. A. D.

M. GORDIN. — **Wertbestimmung der medizinischen, alkaloïdhaltigen Drogen.** Détermination de la valeur des drogues médicinales contenant des alcaloïdes. — *Arch. Pharm.*, Berlin, 1901, CCXXXIX, 214-231. — L'auteur fait la comparaison de deux méthodes de dosages, en employant un appareil de Dunstan et Short, analogue à l'appareil Soxhlet, pour l'extraction des alcaloïdes. Dans la première méthode, 10 à 20 gr. de drogue pulv. sont épuisés pendant deux à quatre heures par l'alcool à 95 °/₀. L'extrait alcool. est distillé au B.-M. et réduit à 10 cm³. Après refroidissement, il est amené à 50 ou 100 cm³ par de l'eau acidulée, additionné de 1 gr. environ de talc pulvérisé et agité énergiquement. Une portion aliquote du liquide filtré est franchement alcalinisée et l'alcaloïde est extrait du milieux aqueux par un mélange de chloroforme et d'éther. Si on a employé AzH^{3} comme alcali, on distille la solution éthérée, on reprend le résidu par un excès de $SO^{4}H^{2}$ (1/40 norm.) et on titre l'acide en excès par un alcali, en présence de la phtaléine du phénol comme indicateur. Si on a employé un alcali solide, la solution éthérée est agitée avec un peu de MgO calc., filtrée et l'opération terminée comme la précédente. Dans la seconde méthode, 10 à 20 gr. de drogue sont agités avec 10 à 15 fois leur poids d'un mélange formé de 10 cm³ ammon. à 28 °/₀, 25 cm³ d'alcool, 80 cm³ de chloroforme et 250 cm³ d'éther. Après six à douze heures, on prend une portion du liquide éclairci par dépôt, on l'agite avec de l'eau acidulée, on distille le liquide éthéré, on reprend le résidu par un acide étendu. La solution aqueuse de l'alcaloïde est ensuite, après l'alcalinisation, agitée avec un mélange d'éther et de chloroforme et le dosage terminé comme dans la première méthode. Pour les feuilles de coca, le rhizome d'hydrastis canadensis, la première méthode est préférable; la deuxième, au contraire, est d'une application plus avantageuse pour la noix vomique, l'écorce de quinquina, l'ipécacuanba. Pour la ciguë et l'extrait fluide de quinquina, l'auteur est obligé de modifier légèrement les méthodes précédentes. A. D.

A. TSCHIRCH et J. KLAVENESS. — **Ueber die Ugandaaloe.** Sur l'aloès d'Uganda. —*Arch. Pharm.*, Berlin, 1901, CCXXXIX, 241-249. — L'aloès d'Uganda, nouvellement introduit sur le marché de Londres, appartient au type originaire du Cap. Après de laborieuses recherches, les auteurs ont finalement adopté pour l'aloïne le mode de préparation appliqué par Léoer à l'aloès du Cap (*Bull. Soc. chim. de Paris.*, III, XXXII p. 793). Formule de cette aloïne : $C^{16}H^{16}O^{7}$, soit $C^{15}H^{11}(OH)^{2}(OCH^{3})O^{4}$, car elle donne avec $C^{6}H^{5}COCl$ un dérivé bisubst., et la méthode de Zeisel indique dans sa molécule un groupe méthoxylé. Par oxydation avec $AzO^{3}H$, elle donne les acides chrysamique, picrique et oxalique. Comparaison avec la capaloïne qui a été préparée par de nombreux chercheurs mais n'a été obtenue pure que par Léoer. La résine de l'aloès d'Uganda, traitée par la méthode appliquée par les auteurs à celle de l'aloès de Natal, s'est trouvée être un éther paracoumarique du résino-tannol correspondant. En cherchant à obtenir un composé analogue au rouge d'aloïne, les auteurs ont obtenu une émodine $C^{15}H^{10}O^{5}$, f. à 224°, en donnant un liquide rouge sang. Il semble bien que l'aloïne se transforme à la longue en émodine. A. D.

A. TSCHIRCH et J. KLAVENESS. — **Ueber die Natalaloe.** Sur l'aloès de Natal. — *Achiv. d. Pharm.*, Berlin, 1901, CCXXXIX, 231-241. — L'aloès de Natal encore rare dans le commerce est aussi la variété d'aloès la moins étudiée. Préparation de l'aloïne correspondante par la méthode de Flückiger. Confirmation de la formule déjà donnée par Léger : $C^{16}H^{18}O^{7}$, à l'exclusion des formules de Tilden et de Groenewold. Cette formule contient un groupe $CH^{3}O$. Le rouge d'aloïne est un produit d'oxydation de l'aloïne. La résine pure de l'aloès de Natal présente les mêmes solubilités, le même aspect que celle de l'aloès des Barbades. Par saponification, elle donne du résinotannol et de l'acide paracoumarique, de sorte que cette résine, à l'état pur, n'est autre qu'un éther paracoumarique du natalrésinotannol. Quant à ce dernier, il peut être benzoylé en solution alcaline; il donne un tétradérivé

$C^{22}H^{18}(C^6H^5CO)^4O^8$ indiquant la présence de 4OH dans sa molécule oxydé par AzO^3H, il fournit les acides oxalique et picrique; avec les alcalis fondus, il se fait CO^2, des acides gras et de la phloroglucine. A. D.

P. MAYER. — **Ueber das Verhalten der d Gluconsäure im Thierkorper.** Sur le sort de l'acide gluconique droit dans l'organisme animal. — *Ber. deut. Chem. Gesel.* Berlin, 1901, XXXIV, 492-494. — Les recherches de l'auteur, faites sur le Lapin, démontrent que l'organisme ne paraît pas pouvoir transformer en pentose un corps du groupe des hexoses, en en séparant un atome de carbone. L'oxydation effectuée par l'organisme sur l'ac. gluconique droit, ne s'attaque pas, en effet, au groupement carboxyle, mais bien à la fonction alcool primaire. Il en résulte la production d'ac. saccharique droit. Ce corps a été caractérisé, dans les urines des animaux en expérience, à l'état d'hydrazide double. A. D.

J. BOUMA. — **Ueber die Bestimmung des Harnindicans als Indigoroth mittelst Isatinsalzsäure.** Sur le dosage de l'indican urinaire sous forme de rouge d'indican au moyen du chlorhydrate d'isatine. — *Zeit. f. Physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXII, 82-93 — On traite l'urine par une solution chlorhydrique d'isatine. Cette base se combine à l'indoxyle de l'indigo que l'on dose ensuite au permanganate. A noter que l'on obtient ainsi un résultat double du résultat vrai, car l'isatine ajoutée contribue à donner la moitié de chaque molécule d'indigo rouge formé. A. D.

D. LAWROW. — **Ueber die Ausscheidung des Antipyrins aus dem thierischen Organimus.** Sur l'élimination de l'antipyrine de l'organisme. *Zeit. f. Physiol. Chem.*, Strassburg, 1901, XXXII, 111-120. — Ces recherches montrent que l'élimination de l'antipyrine se fait, en majeure partie, sous forme de dérivé conjugué avec l'acide glycuronique. A. D.

F. N. SCHULZ et F. DITTHORN. — **Notiz ueber den aus Cerebrin abspaltharen Zucker.** Sur le sucre résultant du dédoublement de la cérébrine. — *Zeit. f. Physiol, Chem.*, Strasshurg, 1901, XXXII, 425-427. — La cérébrine donne, dans son dédoublement hydrolytique, non une galactosamine, mais bien le galactose lui-même. A. D.

H. HASLAM. — **Quantitative Bestimmung der Hexonhasen in Hetero-alhumose und Pepton.** Dosage des hases hexoniques dans les hétéro-albumoses et les peptones. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strasshurg, 1901, XXXII, 54-58. — L'azote total de la deutéro-albumose comprend 31.4 % de son poids à l'état de hases hexoniques, l'hétéro-albumose 23.9 sous la même forme. Pour la première albumose, on trouve 5.3 % d'azote sous forme d'ammoniaque, 2.7 à l'état d'bistidine, 14.8 à l'état d'arginine, 8.6 à l'état de lysine. De l'hétéro-albumose, on a 4.4 % d'azote à l'état d'ammoniaque, 4 sous forme d'bistidine, 10.9 sous forme d'arginine, 4.6 sous forme de lysine. A. D.

M. NENCKI ET SIEBER. — **Beiträge zur Kenntniss des Magensaftes und der chemischen Zusammensetzung der Enzyme.** Contribution à l'étude du suc gastrique et de la composition chimique des diastases. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Strassburg. 1901, XXXII, 291-319. — Par l'action soit de la dialyse, soit d'une basse temp. (0°), le suc gastrique de chien abandonne une substance album. chlorée douée d'un pouvoir digestif trés grand. La substance ainsi isolée ne serait autre que de la pepsine. Par l'action des réactifs les plus faibles, elle se décompose avec formation de nucléo-protéide, albumose, lécithine, pentose, bases xanthiques, glycérine, acides gras, acide phosphorique. A. D.

SOPHIE HORNSTEIN. — **Ueher das Calciumsuperoxyd (Gorit) und seine therapeutische Anwendung.** Du peroxyde de calcium et de son emploi thérapeutique. *Arch., pharmacodyn.* — Bruxelles-Paris, 1901, VIIIe 429-436. — Le peroxyde de calcium se décompose au contact de l'eau en se transformant en chaux hydratée et en mettant un atome d'oxygéne en liberté. Cette composition est favorisée par la présence de matiéres organiques. Son pouvoir antiseptique est égal et même supérieur à celui de la chaux hydratée; il est inférieur à celui de l'eau oxygénée; le peroxyde de calcium est toutefois dépourvu des défauts inhérents à ces deux derniéres substances.

Le Dr ROSZKOWSKI a obtenu avec le peroxyde de calcium d'excellents résultats dans le traitement des affections gastro-intestinales chez les enfants, surtout dans la dyspepsie acide. L'action de cette substance est double ; d'un côté elle posséde l'alca-

limité de la chaux, de l'autre l'action oxydante, antiseptique de l'oxygéne à l'état naissant.

L'auteur a fait des essais avec le peroxyde de calcium comme antiseptique de la cavité buccale. On ne peut employer cette substance à l'état pur, comme poudre dentifrice, parce qu'elle irrite la muqueuse et laisse un mauvais arriére-goût. En émulsion à 2,5 °/₀-10 °/₀ le peroxyde de calcium rend les dents plus blanches, plus transparentes et plus molles, mais il n'altére pas leur structure. La désinfection des dents carriées et assez rapide. Toutefois le produit étant insoluble, ne pénètre pas suffisamment dans les cavités des dents cariées, de sorte que la désinfection n'est pas toujours complète. L'auteur recommande cependant l'usage d'une poudre dentifrice contenant 20 à 30 °/₀ de peroxyde de calcium. L'auteur a également essayé le pouvoir antidotique du peroxyde dans l'iotoxication par le cyanure de potassium. Ce pouvoir existe en réalité, mais seulement dans les cas où la dose de cyanure ne dépasse que de peu la dose létale. Dr IMPENS (*Elberfeld*).

Dr AUGUSTE PETTIT. — **Altérations rénales consécutives à l'injection de sérum d'anguille et de congre.** — *Arch. Pharmacodyn.*, Bruxelles-Paris, 1901, VIII, 409-428. — Le sérum d'anguille et celui de congre possédent une action toxique très énergique, qui se manifeste souvent avec une rapidité étonnante.

L'injection intravasculaire de ces sérums détermine chez le Lapin et le Cobaye des lésions structurales dans les éléments constitutifs du rein. Ces lésions sont caractérisées par la dégénérescence claire des cellules des tubes contournés, et par la formation de cylindres. Il se produit souvent aussi des extravasations sanguines assez considérables au niveau des glomérules.

Lorsque l'intoxication a été très rapide, on remarque que tous les tubes ne sont pas atteints également. Certains d'entre eux peuvent même rester complètement indemnes. L'auteur attribue ce fait à ce que le rein du Mammifère, malgré sa conglobation, peut néanmoins, dans certaines conditions, fonctionner segmentairement, rappelant ainsi sa structure primitive. Dr IMPENS (*Elberfeld*).

J. POHL. — **Ueber Blut immunität.** — *Arch. Pharmacodyn.*, Bruxelles-Paris, 1901, VIII, 437-448. — Cet article est entièrement consacré à la réfutation des critiques assez vives que BASHFORD a émises au sujet d'un travail de POHL, publié l'an dernier sous le même titre dans les Archives internationales. POHL maintient, en s'étayant sur de nouvelles expériences, les faits qu'il avait avancés naguère, notamment l'immunisation relative du sérum de Lapin contre l'action hémolytique de la solanine, à la suite d'injections répétées de cet alcaloïde. Il persiste à attribuer cette action immunisante à un sel phosphorique acide.

BASHFORD avait prétendu que l'action protectrice des phosphates acides contre l'hémolyse produite par les solutions de sels de la solanine, était due à une diminution du degré de dissociation de ces sels. POHL démontre par contre que la dissociation des sels de solanine est absolument étrangère à leur influence hémolytique. En effet le chlorhydrate de solanine, qui dissocie dans ses solutions beaucoup plus que l'acétate, ne posséde pas une influence hémolytique plus puissante; ensuite le chlorure de sodium, qui diminue, comme on le sait, le degré de dissociation des sels dissous, n'a aucune influence sur l'intensité de l'hémolyse; enfin la base solanique libre elle-même gagne une action plus énergique sur les globules rouges lorsqu'on lui ajoute une solution d'alcali caustique, ce qui prouve bien que nous avons affaire ici à une association de deux actions délétéres pour les érythrocytes, et non à une mise en liberté plus ou moins grande de la base dans ses solutions.

L'influence immunisante des phosphates acides est due à une action directe sur les globules rouges, qu'ils rendent plus résistants. Dr IMPENS (*Elberfeld*).

L. GRIMBERT. — **La prophylaxie du paludisme.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s. XIV, 5-15, 56-62. — Revue générale. Voir à ce sujet les articles publiés dans le *Bull. Sc. Pharm.*, article GUIART, 1899-1900, I. p. 98-114; articles FREYSSINGE et NEVEU-LEMAIRE, 1901, III, p. 81-92; et R. BLANCHARD, 1901, III, p. 338-344.

E. PERROT. — **Sur une substitution dangereuse des fleurs de Genêt d'Espagne à celle du Genêt à balais.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s. XIV, 19-21. — Voir à ce sujet le travail publié par l'auteur dans le numéro de juin, *Bull. sc. Pharm.*, 1901, IV, 145-148.

F. MALMÉJAC. — **Note sur les albumines des liquides d'ascite.** — *J. de Ph.et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 15-17. — Les analyses faites par l'auteur montrent que des

liquides d'ascite provenant d'un même malade, mais à des époques différentes, se différencient par les diverses sortes d'albumine qu'ils renferment. A. J.

F. MALMÉJAC. — **Sur les laits du plateau de Sétif (Algérie).** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 70-74. — Il résulte des analyses de l'auteur que les limites minima de composition des laits provenant du plateau de Sétif peuvent être rapprochées des limites minima adoptées par le Conseil d'Hygiène de la Seine. Le sucre est plus faible 3,13 °/o au lieu de 4,5 °/o; il y a en effet peu de lactose; et l'eau 85 °/o au lieu de 88,5 °/o. A. J.

H. ECALLE. — **Dosage de l'aconitine dans les préparations à base d'Aconit.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 97-102. — Le procédé de déplacement à la chaux donnant des résultats inconstants et occasionnant des pertes considérables de principe actif, l'auteur propose le suivant à NH^3. Prendre 125 cm³ teinture ou alcoolature, évaporer l'alcool au bain-marie, refroidir, ajouter 6 à 7 cm³ ac. azotique à 1/10. Traiter dans ampoule à robinet le mélange additionné de 3 à 4 cm³ NH^3 par éther sulfurique officinal à 0,72 à + 15°. Epuiser par l'éther jusqu'à ce que l'éther évaporé ne donne plus de ppté avec le réactif de Mayer. Traiter la sol. éthérée par 5 à 6 cm³ ac. azotique à 1/10 additionné de 12 à 15 cm³ eau distillée. Recueillir la solution aqueuse acide, et laver la sol. éthérée à l'eau distillée jusqu'à disparition de la réaction acide des eaux de lavage. Porter la sol. aq. ac. et les eaux de lavage à douce température pour évaporer éther dissous, puis ppter dans sol. aq. refroidie l'alcaloïde à l'aide de 7 à 8 cm³ de la sol. d'acide silico-tungstique à 5 °/o en présence d'un excès d'ac. azotique à 1/10, environ 12 à 15 cm³. Chauffer jusqu'à commencement ébull. Laisser refroidir, et, après vingt-quatre heures de repos, recueillir ppté, laver à l'eau distillée jusqu'à disparition de la réaction ac. des eaux de lavage, sécher, calciner dans un creuset en porcelaine taré et peser après refroidissement. Multiplier le poids du résidu ainsi obtenu par le coefficient 0,793, et l'on a le poids d'aconitine qu'il suffit de rapporter à 1.000 cm³. Dans le cas d'un extrait à analyser, délayer cet extrait dans quantité suffisante d'eau distillée et traiter comme ci-dessus par l'ac. azotique à 1/10, etc. Les variations de la quantité d'aconitine cristallisée contenue dans les divers produits commerciaux ont été les suivantes :

	MINIMUM	MAXIMUM
Alcoolature de feuilles . . .	0 gr. 29499 p. 1.000	1 gr. 10544 p. 1.000
— de racines . . .	0 gr. 92146 —	1 gr. 66530 —
Extrait de feuilles.	0 gr. 33306 p. 100	0 gr. 57096 p. 100
— de racines.	0 gr. 95160 —	3 gr. 90156 —

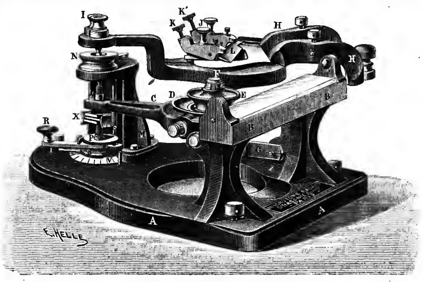
A. J.

H. LAJOUX. — **Recherches sur le colostrum de femme.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 145-152. — Le poids des *matières azotées* est beaucoup plus élevé dans le colostrum que dans le lait, mais il diminue rapidement. Ces matières sont de la caséine ou des substances à même teneur en N dans le lait; dans le colostrum au contraire, à côté des albuminoïdes on trouve surtout de la *mucine*, subst. beaucoup moins azotée. D'où ce n'est pas les proportions relatives des matières azotées des deux sécrétions qu'il faut comparer, mais leur richesse en N. Le colostrum renferme moins de lactose, mais plus de principes minéraux que le lait. Quant au beurre, sa proportion est excessivement variable, égale, inférieure ou supérieure au lait. A. J.

H. LAJOUX. — **Recherches sur le colostrum de femme; la lactomucine.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 197-201. — La précipitation du colostrum, par l'ac. acétique en excès; la production, aux dépens du coagulum formé par ac. acétique ou par alcool, d'une substance réduisant abondamment mais lentement la liq. de Fehling; l'écart constaté entre le poids de N dosé dans le coagulum alcoolique et celui que l'on obtiendrait si ce coagulum était uniquement formé par des albuminoïdes et des nucléo-albumines, montrent que le colostrum renferme normalement une mucine vraie que l'auteur dénomme *lactomucine.* Quant à la *substance lactogène* de P. Bert et Schutzenberger constatée dans le pis de la vache en lactation, et aux dépens de laquelle se formerait le lactose, ce ne serait peut-être que la mucine elle-même, la lactose augmentant à mesure que la mucine diminue.

A. J.

ADRIAN. — **Quelques renseignements sur la fabrication des différents granulés pharmaceutiques.** — *Nouv. Rem.*, Paris, 1901, XVII, 265-271. — L'auteur forme des


I
K'
K
J
H
N
H
C
D
E
B
R
X
P
M
A
A


HÉMAGÈNE
TAILLEUR
Maladies des Femmes
(Douleurs, Irrégularités des Menstrues)
PRIX 2f25

granulés 4 groupes : 1° granulés ronds; 2° granulés pulpés; 3° sels granulés effervescents; 4° granulés saccharolés par arrosage.

Comme type de granulés ronds, l'auteur cite le sel de sedlitz dont formule : sucre dit *pour non pareilles*, 5.000 gr.; ac. tartrique pulv. 3.700 gr.; bicarbonate soude, 3.000 gr.; sulfate de magnésie, 30.000 gr.; sirop de sucre cuit à 32°, 12.500 gr.

Arroser le sucre dit *non pareilles*, avec du sirop de sucre, puis brasser et agiter. Saupoudrez avec sulfate de magnésie pulv. déss., et porter à l'étuve. Mouiller après dessiccation les grains avec sp. de sucre, et saupoudrez avec petite quantité bicarbonate et ac. tartrique et forte quantité sulfate de magnésie, dessécher. Répéter la même manipulation jusqu'à grosseur convenable des granulés.

Les granulés pulpés, dont le type serait le gran. de glycérophosphate (formule : glycérophosphate de chaux f. pulv., 1.000 gr.; sucre glacé, 16.500 gr.; sp. de sucre, 5.000 gr.), se préparent par mélange intime des substances de façon à avoir une pâte ferme que l'on pulpe à travers un crible de grosseur voulue. On dessèche enfin à l'étuve.

Les granulés effervescents (formule type : carbonate de lithine, 1.200 gr.; ac. citrique pulv., 4.800 gr.; bicarbonate de soude, 6.000 gr.) se préparent par mélange intime des substances. Le mélange est porté au B.-M. dans terrine de grès. L'ac. fond dans son eau de cristallisation, réagit sur le bicarbonate. Par agitation on obtient une masse spumeuse assez sèche qui, pulpée à travers crible et desséchée à étuve, donne des grains très friables, effervescents dans l'eau.

Les granulés saccharolés correspondent aux saccharurés des anciens formulaires

A. B.

Ed. HECKEL. — **Sur l'Araucaria Rulei F. V. Mueller de la Nouvelle-Calédonie; composition et utilisation de sa gomme résine.** — *Rép. Pharm.*, Paris, 1901, 3e s., XIII. 241-247. — Contrairement à ce qui existe pour toutes les Conifères, les *Araucaria* donnent par leurs canaux secréteurs, non pas une oléo-résine, mais une oléo-gommo-résine, dont la gomme soluble est comparable à celle des *Acacias*. La gomme soluble des Araucarias n'est pas encore identifiée à une gomme connue. Certaines espèces sont très gommifères, *A. Bidwilli* fournit un produit renfermant 67 °/o de gomme et 18 °/o de résine; par contre, *A. Brasiliana* donne 64 °/o de résine contre 35 °/o de gomme. L'auteur donne une description botanique détaillée d'*A. Rulei* F. V. Mueller, plante habitant les montagnes ferrugineuses des environs de Kanala, Nouvelle-Calédonie. Les échantillons de gomme-résine de cet Araucaria, soumis à l'analyse, ont donné une quantité de gomme variant de 34 °/o à 45,50 °/o, et de résine variant de 53,5 °/o à 44 °/o. Ces échantillons sont très voisins des produits fournis par *A. Cooki*, plante beaucoup plus commune que la précédente en Nouvelle-Calédonie. La gomme fournie par ces deux espèces serait très avantageusement utilisée industriellement: il en serait de même de la résine, qui permet de préparer des vernis très solides, et pourrait remplacer le copal dans la fabrication des vernis à des conditions de prix bien inférieures. A. J.

Ed. CROUZEL. — **Pommades inaltérables à principes actifs insolubles et à base de vaseline.** — *Rép. Pharm.*, Paris, 1901, 3e s.. XIII, 251. — L'auteur propose d'ajouter à la vaseline 20 °/o de paraffine, de façon à éviter les agglomérats granulés qui ne tardent pas à se former quelque temps après la préparation dans les pommades à base de vaseline et de produits insolubles (Calomel, pptés rouge et jaune, etc.). C'est là un point important, surtout pour les préparations destinées à l'oculistique. A. J.

P. VIGIER. — **Emulsion d'huile de foie de morue** (Emulsio olei Jecoris aselli). — *J. de Ph. et de Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 49-50. — La formule proposée est :

Huile de foie de morue	140 grammes
Sirop simple ou glycérine	60 —
Eau de fleurs d'oranger	40 —
Fucus crispus	5 —
Eau distillée	Q. S.
Essence d'amandes amères	IV gouttes

Faire avec le fucus un décocté de 220 grammes, qu'on laisse réduire au B.-M. à 160 grammes, et qu'on verse bouillant sur les autres matières. Cette préparation renferme 1/3 de son poids d'huile. On peut y ajouter 4 grammes d'hypophosphite de chaux. A. J.

P. ANTOINE. — **Sur la préparation des pilules de corps thyroïde.** — *Un. pharm.*,

Paris, 1901, XLII, 214-245. — Les glandes décortiquées [rejeter toutes celles qui renferment kystes ou abcès (environ 50 %)], fendues, sont hachées finement. La pulpe est étendue en couche mince et desséchée sous cloche à vide au-dessus d'ac. sulfurique. La dessiccation est faite au bout de huit à dix heures ; il y a perte de poids de 75 %. Détacher les galettes obtenues, et les mettre en pilules suivant la formule :

Corps thyroïde desséché (quantité corresp. à 20 grammes d'organe frais dépouillé) soit environ	5	grammes.
Sucre en morceaux	3	—

Pulvériser, puis ajouter :

Gomme adragante pulv.	2	—
Charbon végétal pulv.	4	—
Sirop simple	Q. s.	

Pour 100 pilules.

Les pilules faites, les porter sous cloche à vide, les faire dessécher. Aprés dessiccation, enrober (tolu, benjoin, mastic, gluten, etc.). Conserver dans flacon bien sec. Chaque pilule correspond sensiblement à son poids de corps thyroïde frais.

Cette préparation est employée couramment dans le service du Dr Voisin (Salpêtrière). A. J.

F. MARION (ingénieur) et le Dr MANGET. — **Tableaux synoptiques pour l'analyse des farines.** — Paris, J.-B. Baillière et fils, 1901. 1 vol. in-16 carré de 80 pages, avec 16 figures, cartonné. Prix : 1 fr. 50. — La chimie est l'auxiliaire indispensable de toute industrie. Cependant, jusqu'à ces dernières années, la minoterie, tout en possédant un matériel mécanique des plus perfectionnés, semblait croire inutile de recourir à la science. La chimie des farines a enfin pris son essor, les dosages se sont précisés, les méthodes d'analyse ont été très étudiées, et les minotiers comme les boulangers ne peuvent plus se passer du laboratoire. Aux uns, il permet de connaître les qualités et les défauts des blés qu'ils ont à moudre et de procéder par voie de coupages convenables pour créer un type de farine conforme au programme tracé; aux autres, il détermine, d'une manière absolument précise, les caractères que doivent montrer à la panification les farines employées.

MM. Marion et Manget exposent les analyses essentielles avec les méthodes les plus simples donnant, néanmoins, des résultats aussi précis que possible. Pour en rendre l'application plus facile à tous, ils ont présenté, dans un chapitre spécial, les analyses sommaires permettant d'obtenir rapidement les caractéristiques indispensables pour la détermination d'une farine sans le secours de connaissances chimiques approfondies. Ces analyses étaient les seules mises en pratique, avant que M. Fleurent ait posé les principes de l'appréciation de la valeur boulangère des farines, en chiffrant, par le rapport des éléments du gluten, les phénomènes observés à la cuisson. A ce point de vue, MM. Marion et Manget exposent la méthode d'analyse du gluten qui leur a donné les meilleurs résultats.

Enfin dans un dernier chapitre, relatif aux falsifications, ils ont fait figurer des vues microscopiques facilitant le travail d'investigation du chimiste.

Le plan suivi est celui de la succession des analyses, permettant d'obtenir, en 24 heures, les résultats de l'analyse complète.

P. GOUPIL. — **Tableaux synoptiques pour l'analyse des vins, de la bière, du cidre et du vinaigre.** — 1 vol. in-16 carré de 80 pages, Paris, J.-B. Baillère et fils, prix 1 fr. 50. — Voici un aperçu des matières traitées dans ce dernier volume :

Vin : Généralités. — Dosages et recherches. — Éléments normaux et caractères à déterminer. — Densité. — Acidité. — Extrait sec à 100°. — Alcool. — Glycérine. — Sulfate de potasse. — Bitartrate de potasse. — Sucre. — Tanin. — Cendres. — Chlorures. — Phosphates. — Acide carbonique. — Acide succinique. — Falsifications et altérations. — Vinage. — Vinage accompagné de mouillage. — Acides minéraux libres. — Acide sulfureux. Sulfites. — Acide borique. Borax. — Acide salicylique. — Abrastol. — Saccharine. — Alun. — Plomb. — Cuivre. — Colorants minéraux. — Colorants végétaux. — Maladies des vins.

Bière : Éléments normaux et caractères à déterminer. — Densité. — Acidité. — Extrait sec à 100°. — Alcool. — Glycérine. — Sucre réducteur (maltose). — Acide carbonique. — Cendres. — Phosphates. — Chlorure. — Dextrine. — Matières azotées. — Falsifications. — Réglisse. — Saccharine. — Acide salicylique. — Acide borique. Borax. — Acide sulfureux. Bisulfite. — Succédanés du houblon.

Cidre : Éléments normaux et caractères à déterminer. — Acide malique. — Principes pectiques. — Alcalinité des cendres. — Falsifications. — Acide tartrique. — Matières colorantes.

Vinaigre : Éléments normaux et caractères à déterminer. — Densité. — Extrait sec à 100°. — Matières réductrices. — Acidité totale. — Bitartrate de potasse. — Cendres. — Falsifications. — Acides minéraux libres. — Plomb, cuivre. A. B.

P. GOUPIL. — **Tableaux synoptiques pour l'analyse du lait, du beurre et du fromage.** — 1 vol. in-16 carré de 80 pages, avec figures, cartonné. Paris, J. B. Baillière et fils, prix 1 fr. 50. — Voici un aperçu des matières traitées dans ce dernier volume :

Lait : Généralités. — Dosages et recherches. — Éléments normaux et caractères à déterminer. — Caractères organoleptiques. — Densité. — Crème. — Extrait sec à 100°. — Cendres. — Beurre. — Caséine. — Lactose.

Falsifications et altérations. — Mouillage. — Acide borique. Borax. — Acide salicylique. — Bicarbonate de soude. — Dextrine. — Amidon.

Examen microscopique. — Lait normal et altérations. — Falsifications.

Beurre : Caractères normaux à déterminer. — Humidité. — Matières insolubles dans l'éther. — Cendres. — Matières grasses. — Éléments anormaux et falsifications. — Matières grasses étrangères. — Chlorure de sodium. — Acide borique. Borax. — Acide salicylique. — Bicarbonate de soude. — Matières colorantes.

Fromage : Caractères normaux à déterminer. — Humidité. — Cendres. — Chlorure de sodium. — Matière grasse. — Acidité. — Falsifications. A. B.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LEIDIÉ. — **Sur une nouvelle méthode générale de séparation des métaux de la mine du platine.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 18-23. — (Voir à ce sujet. *Bull. Sc. Pharm.*, 1900, I, p. 623.)

E. VILLEJEAN. — **Traitement des minerais mixtes de zinc ou de plomb. Procédé Ellershausen.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIII, 97-103.

H. FRENKEL et S. CLUZET. — **La réaction de Haycraft pour la recherche des acides biliaires. Sa valeur chimique, son explication physique.** — *J. Phys. et Path, gén.*, Paris, 1901, III, 99-111. — (Voir à ce sujet *Bull. sc. Pharm.*, 1901, III, p. 34.)

P. NOBÉCOURT. — **Le sort et le rôle des levures introduites dans le tube digestif.** — *Sem. Méd. Paris*, 1901, XXI, 9-11.

LIÈGEOIS. — **Préparations cupriques pour l'usage interne.** *Journ. Prat.* Paris, 1901, XV, 2-7.

ARDIN-DELTEIL. — **La Cryoscopie et ses applications médicales.** — *Bull. médic*, Paris, 1901, 9-17. — *Nouv. Rem.* Paris, 1901, XVII, 30-41.

LEREDDE. — **La photothérapie et ses applications à la thérapeutique des affections cutanées.** — *Bull. gén. Thérap.* Paris, 1901, CXLI, 129-158.

BELLOCQ. — **Recherche du plomb dans l'eau potable.** — *J. de Ph. et Ch.* Paris, 1901, 6e s., XIII, 56.

P. GUIGUES. — **Eaux distillées.** — *Bull. Soc. Pharm.*, Bordeaux, 1901, XIL, 193-205.

E. BOURQUELOT et HÉRISSEY. — **Sur la composition de l'albumen de la graine du Phœnix canariensis et sur les phénomènes chimiques qui accompagnent la germination de cette graine.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 193-197. (Voir. *Bull. Sc. Pharm.*, 1901, III, p. 382 Ac. Sc.)

GUERBET. — **Synthèse de l'alcool butylique normal au moyen de l'alcool ordinaire.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 245-249.

P. CARLES. — **A propos des eaux thermales bicarbonatées.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 291-293.

BORDAS. — **Appareils pour la concentralisation des Bactéries contenues dans les eaux.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris. 1901, 6e s., XIV, 294-295.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE

J. HABERMANN. — **Beiträge zur Kenntniss des Cigarrenrausches.** Contribution à l'étude de la fumée de cigares. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Berlin, 1901, XXXIII, 55-126. — L'auteur a étudié la fumée de nombreuses variétés de cigares. Elle renferme toujours de l'hydrogène sulfuré et de l'oxyde de carbone, mais jamais d'acide cyanhydrique. Dans la fumée aspirée pendant la combustion par le fumeur lui-même, il se trouve toujours de la nicotine, mais seulement en proportion très minime.

A. D.

M. JACOBY. — **Ueber die Autolyse der Lunge.** Sur l'autodigestion du poumon. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Berlin, 1901, XXXIII, 126-118. — Le poumon de Porc subit, immédiatement après la mort, une autodigestion facile à mettre en évidence par le dosage de l'azote déplaçable par la magnésie, ainsi que par la formation progressive, dans le suc pulmonaire, de leucine et de tyrosine. L'auteur pense que ce phénomène, déjà démontré par lui pour le tissu hépatique, constitue une fonction vraisemblablement très répandue dans l'économie animale. A. D.

M. JACOBY. — **Ueber das erste Auftreten der Aldehydase bei Säugerembryonen.** Sur l'apparition des aldéhydases chez l'embryon des Mammifères. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Berlin, 1901, XXXIII, 128-130. — Les embryons de Porc ne mesurant encore que 2 à 3 centimètres ne renferment pas d'aldéhydases. Elles se rencontrent, en revanche, chez l'embryon de 9 centimètres. Il semble donc que les oxydases doivent se trouver, chez les jeunes embryons, à l'état de zymogène et que c'est précisément chez eux qu'on devra rechercher ce dernier. A. D.

TH. PANZER. — **Ueber ein gechlortes Casein und dessen Spaltung durch rauchendes Salzsäure.** Sur une caséine chlorée et son dédoublement par l'acide chlorhydrique fumant. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Berlin, 1901, XXXIII, 131-151. — La caséine est chlorée par l'action de HCl et du chlorate de potasse. Le produit formé, dédoublé par HCl à l'ébullition, donne d'une part des acides chlorés non azotés résultant probablement du remplacement des groupements AzH^2 par Cl, et, d'autre part, des acides azotés humique, glutamique, leucique, et, enfin, de l'acide orthophosphorique. L'auteur a également caractérisé, dans les produit de dédoublement, l'arginine, l'histidine et la leucine. La tyrosine fait complètement défaut. A. D.

E. FISCHER. — **Ueber die Hydrolyse des Caseins durch Salzsäure.** Sur l'hydrolyse de la caséine par l'acide chlorhydrique. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Berlin, 1901, XXXIII, 151-177. — Indépendamment des acides aminés déjà obtenus dans ce dédoublement, l'auteur mentionne encore la phénylalanine et un acide aminovalérianique de constitution non déterminée. A noter aussi la présence d'acide α-pyrrolidinecarbonique, non encore indiqué comme produit de dédoublement des albumines. Cet acide a été obtenu surtout sous la forme lévogyre, le reste étant racémisé. A. D.

H. STENDEL. — **Ueber den Nachweis von Amidozuckern.** Sur la détermination des sucres aminés. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Berlin, 1901, XXXIII, 223-225. — Les sucres et leurs dérivés donnent les mêmes osazones. Pour caractériser les sucres aminés, il est donc nécessaire de les isoler à l'état pur, ce qui est toujours long et difficile. L'auteur résoud la question en faisant la combinaison de ces corps avec l'isocyanate de phényle, en solution alcaline. Le chlorhydrate du sucre aminé est, en solution aqueuse, additionné de soude normale. On fait tomber l'isocyanate de phényle goutte à goutte, en agitant. La glucosamine donne ainsi un dérivé cristallisé fondant à 110°. A. D.

TH. B. OSBORNE. — **Der basische Charakter des Proteinmoleküls und das Verhalten des Edestins zu bestimmten Mengen von Säure und Alcali.** Sur le caractère basique de la molécule albuminoïde et la réaction de l'édestine vis-à-vis de quantités déterminées d'acide et d'alcali. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Berlin, 1901, XXXIII, 240-293. — L'auteur établit le caractère basique des albuminoïdes en faisant de véritables sels de ces substances. Il étudie ensuite les conditions de formation des divers sels de l'édestine, par saturation progressive au moyen des acides. Cette albumine se combine, d'ailleurs, également bien avec la soude ou la potasse, ce qui en ferait une sorte de base indifférente, à la façon de l'alumine. A. D.

E. HART. — **Ueber die quantitative Bestimmung der Spaltungsprodukte von Eiweisskörpern.** Sur le dosage des produits de dédoublement des albuminoïdes. — *Zeit. f. physiol. Chem.*, Berlin, 1901, 347-363. — Les deux produits primaires résultant de la digestion pepsique de la syntonine se distinguent entre eux par leur teneur en bases hexoniques, l'hétéroalbumose renfermant moins d'histidine, mais plus d'arginine que la protalbumose. — L'auteur établit également que le dédoublement des albumines par les acides étendus à l'ébullition donne des résultats différents selon que l'on opère avec ou sans le concours de sels neutres. A. D.

E. MEYER. — **Ueber Alkaptonurie.** Sur l'alcaptonurie. — *D. Arch. f. Klin Med.*, Leipzig, 1901, LXX, 443-468. — Historique de la question. L'alcaptonurie est due à l'acide homogentisique

OH
(noyau benzénique) CH^2— COOH
OH

la proportion de ce dernier se trouve sous l'influence de la quantité d'albumine ingérée. Il s'élimine surtout sous forme de sel ammoniacal, sodique et potassique, mais jamais sous forme conjuguée avec SO^4H^2. Il est, en effet, moins toxique que ses homologues inférieurs qui doivent toujours se conjuguer pour perdre leur toxicité. A. D.

MITTELBACH. — **Ein Beitrag zer Kenntniss der Alkaptonurie.** Contribution à l'étude de l'alcaptonurie. — *D. Arch. f. Klin. Med.*, Leipzig, 1901, LXXI, 50-73. — L'acide homogentisique peut être détruit de deux manières par l'organisme : par dédoublement, dans l'intestin, avec formation de toluhydroquinone et de CO^2; par destruction, dans le torrent circulatoire, sous l'influence des oxydases. Son apparition dans l'urine sera donc toujours un signe de diminution des oxydations, au même titre que le glucose ou la cystine. A. D.

ITO. — **Ueber das Vorkommen von echtem Pepton** (Kühne) **im Harn.** Sur la présence de peptone vraie dans l'urine. — *D. Arch. f. Klin. Med.*, Leipzig, 1901, LXXI, 29-38. — L'auteur fait l'historique de la question et indique les divers modes de séparation des albumines pouvant se trouver dans l'urine. Par application de la méthode au sulfate d'ammoniaque, il réussit à montrer que, dans un certain nombre de cas, les albumoses et les peptones vraies se rencontrent ensemble dans les urines. Elles disparaissent de même simultanément. A. D.

SCHLAGDENHAUFFEN et REEB. — **Sur un cas supposé d'empoisonnement par l'acide cyanhydrique** — *J. Ph. Els.-Loth*, Mülhausen, 1901, XXVIII, 198-202, 213-216. — A la suite d'une indisposition assez grave observée chez un enfant qui avait mangé une tranche de frangipane (gâteau à base d'amandes amères, amandes douces et de sucre), les auteurs ont cherché à fixer les conditions d'intoxication, à la suite d'ingestion d'amandes amères, par rapport à CAzH qu'elles renferment. 44 amandes amères, soit environ 27 grammes, fournissant 65 *milligr.* d'acide cyanhydrique, seraient une dose toxique pour un adulte. 30 amandes, soit environ 18 grammes, seraient une dose sub-toxique. 3 à 4 amandes peuvent provoquer chez un enfant des troubles graves. La pâte d'amandes de pâtisserie soumise à la chaleur du four perd environ les 94,64 °/o d'ac. cyanhydrique de la pâte non cuite, et fournit un produit incapable de déterminer des accidents. A. J.

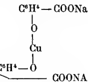
BRUNO-BARDACH. — **Zum Nachweis von Queksilber im Harn.** — De la recherche du mercure dans l'urine. — *Zeitschr. f. anal. Chem.*, Wiesbaden, 1901, 534-537. — La difficulté de cette recherche provient de la grande dilution du liquide qui renferme ordinairement des quantités minimes de mercure. On obvie à l'inconvénient par le procédé suivant. On isole d'abord le mercure en se servant de sa propriété de donner une combinaison insoluble avec l'albumine. L'albuminate de mercure ainsi séparé est dissous dans HCl, d'où l'on précipite le mercure par une lame de cuivre. Cette dernière est introduite ensuite dans un tube contenant quelques particules d'iode. On chauffe doucement une des extrémités du tube ; il apparaît alors sur la partie froide du tube un anneau rouge formé d'iodure de mercure.

La réaction est extrêmement sensible ; elle permet de déceler la présence de très petites quantités de mercure ($0^{mg},05$ dans 2 litres d'urine). C. N.

JULES WOLFF. — **Ueber die Löslichkeit einiger Metalloxyde in Natrium beziehungsweise Ammoniumsalicylat sowie ueber die Darstellung des Natrium-Kupfer**

salicylates. Sur la solubilité de quelques oxydes métalliques dans les salicylates de soude ou d'ammoniaque et la préparation du salicylate double de soude et de cuivre. *Zeitschr. f. anal. Chem.*, Wiesbaden, 1901, 459-462. — La solubilité des oxydes fraîchement préparés dépend de la concentration du salicylate et de la nature de l'oxyde. La solution ferrique est d'un rouge foncé; celle du cuivre — d'un vert sombre. $Cu(OH)^2$ se dissout déjà à froid, tandis que pour dissoudre $Fe(OH)^3$ ou $Al(OH)^3$, il faut chauffer à 80°

La solubilité de $Cu(OH)^2$ dans le salicylate de soude conc, est due à la formation de la combinaison



Ce sel a été déjà préparé par Piria par l'action du tartrate de cuivre sur le salicylate de soude en présence d'un excès de soude. C. N.

F. H. VAN LEENT. — **Ueber die Abschesichung und Bestimmung von kleinen Mengen Kalium in Salzgemischen.** — Sur la séparation et le dosage de petites quantités de sels potassiques d'avec les autres sels. — *Zeitschr. f. anal. Chem.*, Wiesbaden, 1901, 569-574. — Ce dosage est surtout difficile et peu précis en présence de grandes quantités de NaCl. La méthode au chlorure de platine manque d'exactitude, sans compter qu'il faut employer ce réactif précieux à très fortes doses.

La réaction de Koninck au Nitrite de Cobalt est ici tout indiquée. Ce réactif précipite quantitativement les sels de potasse. La combinaison complexe qu'on obtient ayant une composition variable, ne sert ici que pour isoler la potasse de tous les autres sels qui l'accompagnent.

On dose ensuite le potassium, soit au moyen de chlorure de platine ou, ce qui est encore mieux, sous forme de Perchlorate. C. N.

A. ALANDER. — **Ein Beitrage zur Bestimmung von Kaliumpermanganat mittelst Natriumhyposulfits.** — Contribution au dosage du permanganate de Potasse par l'hyposulfite de soude. — *Zeitschr. f. anal. Chem.*, Wiesbaden, 1901, 574-577. — La réaction qui a lieu dans ce cas peut être formulée de deux manières différentes:

A. $2KMnO^4 + 6(Na^2S^2O^3 + 5H^2O) = 3Na^2S^4O^6 + 3Na^2O + K^2O + 2MnO^2 + 30H^2O.$
B. $8KMnO^4 + 3(Na^2S^2O^3 + 5H^2O) = 3Na^2SO^4 + 3K^2SO^4 + K^2O + 8MnO^2 + 15H^2O.$

L'expérience démontre qu'on se trouve ici en présence de la réaction B (formule sulfatique) accompagnée d'une façon très secondaire de la réaction A (formule tétrathionique). C. N.

C. REICHARD. — **Ueber den Nachweis der Chromsäure durch Wasserstoffsuperoryd bei Gegenwart von Wanadinsäure.** Sur la recherche de l'acide chromique par l'eau oxygénée en présence d'ac. vanadique. — *Zeitsch. f. anal. chem.*, Wiesbaden, 1901, 577-587. — L'auteur tire de ses nombreuses expériences les conclusions suivantes :

1° La présence de l'ac. vanadique diminue considérablement la sensibilité de la réaction chromique;

2° Cette influence se fait encore sentir même lorsque le rapport de l'ac. vanadique aux sels chromiques présents n'est que de 1 à 10;

3° La présence de l'arséniate ou du phosphate de soude neutralise l'action vanadique (formation de sels doubles);

4° Les acid. molybdique et tungstique se comportent vis-à-vis des sels chromiques exactement comme l'ac. vanadique. C. N.

L. VANINO et E. SEITTER. — **Bestimmung des Formaldehyds.** Dosage de l'aldéhyde formique. — *Zeitsch. f. anal. Chem.*, Wiesbaden, 1901, 587. — Le dosage par le permanganate de potasse peut s'effectuer en présence de KoH, soit à froid, soit à la température d'ébullition. Dans le premier cas, l'oxydation s'arrête avec la formation d'ac. formique, tandis que, en opérant à chaud, on obtient CO^2 comme produit final :

1° $2KMnO^4 + KOH + 3HCOH = 2MnO(OH)^2 + 3HCOOK.$
2° $4KMnO^4 + 2KOH + 3HCOH = 4MnO(OH)^2 + 3K^2CO^3.$

Le dosage devient plus rapide et plus précis lorsqu'on opère en présence de H^2SO^4 :

$$4KMnO^4 + 6H^2SO^4 + 5HCOH = 2K^2SO^4 + 4MnSO^4 + 11H^2O + 5CO^2.$$

C. N.

F. B. KILMER. — **The story of the Papaw.** Histoire du Papayer. — *Amer. Journ. Pharm.*, Philadelphia, 1901, LXXIII, 272-285, 336-348, 383-393. — Étude détaillée de la culture du Papayer et de la récolte de ses fruits, et qui contient de précieuses indications sur la composition du latex, les ferments, le glucoside (*caricine*) et l'alcaloïde (*carpaine*) du *Carica Papaya.*

L'auteur montre en terminant l'analogie qui existe entre l'action digestive du ferment du Papayer et celles de la trypsine et de la pepsine, P. G.

H. KRAEMER. — **Calcium oxalate crystals in the study of vegetable drugs'** Cristaux d'oxalate de chaux dans l'étude des drogues végétales. — *Amer. Journ. Pharm.*, Philadelphia, 1901, LXXIII, 471-477. — L'auteur appelle l'attention sur les divers modes de cristallisation que peut présenter l'oxalate de chaux dans les drogues : mâcles, raphides, etc... La présence ou l'absence de ces cristaux ainsi que leur forme, sont d'un grand secours pour la détermination de tel ou tel produit, et pour celle des poudres en particulier. P. G.

W. A. PUCKNER. — **The Estimation of Chloroform.** Dosage du chloroforme. — *Pharm. Arch.*, Milwaukee, 1901, IV, 124-128. — Pour doser la quantité de chloroforme contenue dans un mélange d'éther et de chloroforme ayant servi, par exemple, à épuiser certaines drogues, l'auteur conseille le procédé suivant : A 10 cm³ d'une solution normale de potasse, on ajoute un volume connu de la mixture, tel qu'il représente de 0,05 à 0,2 gr. de chloroforme. On bouche le flacon, et après avoir mélangé les liquides on le place dans l'eau bouillante où on le maintient pendant trois heures. On enlève alors le flacon du bain, on le laisse refroidir, et on y ajoute de la phénolphtaléine puis de l'ac. sulfurique en quantité suffisante pour neutraliser le liquide. Après addition de deux gouttes de chromate de potasse on titre avec le nitrate d'argent décinormal.

1 cm³ de nitrate d'argent décinormal représente 0,003.969 gr. de chloroforme.

P. G.

F. G. EHLERT. — **Guaiacol Salol.** Guaiacol Salol. — *Pharm. Rev.*, Milwaukee, 1901, XIX, 347-349. — Historique, formation, préparation, propriétés physiques, chimiques, et thérapeutiques du guaiacol salol ou éther salicylique du guaiacol.

G. P.

F. G. EHLERT. — **Geosote.** Géosote. — *Pharm. Rev.*, Milwaukee, 1901, XIX, 352-354. — Historique, formation, préparation, propriétés physiques, chimiques et thérapeutiques du géosote ou valérianate de guaiacol. P. G.

M. GAGE et W. BRANDEL. — **Classification and occurence of the Constituents of volatile Oils.** — Classification et mise en évidence des parties constitutives des huiles volatiles. — *Pharm. Rev.*, Milwaukee, 1901, XIX, 355-360. — Les auteurs passent en revue quelques essences où l'alcool éthylique se trouve combiné aux acides butyrique, capraique, oxymyristique, vératrique et cinnamique. C'est le cas des essences d *Heracleum giganteum*, de *Sabal serrulata*, de *Sabadilla officinalis*, et du storax fourni par le *Liquidambar oientalis.* P. G.

Henry KRAEMER. — **Recent progress in the study of vegetable foods and drugs.** Récents progrès dans l'étude des aliments végétaux et des drogues. — *Pharm. Rev.*, Milwaukee, 1901, XIX, 387-398. — Cet article, très intéressant, est le résumé des plus importants travaux qui ont été faits dans ces dernières années sur les aliments végétaux et les drogues. On y trouve consigné un certain nombre de drogues nouvelles et les nouvelles recherches qui ont été faites sur certains produits déjà connus, en particulier sur leurs principes actifs : alcaloïdes, huiles essentielles, résines et baumes, hydrates de carbone, tanins, ferments, etc... Quelques lignes sont également consacrées aux falsifications de certaines drogues. P. G.

F. G. EHLERT. — **Guaethol.** Guaethol. — *Pharm., Rev.*, Milwaukee, 1901, XIX, 399-403. — Cette note contient l'historique, le mode de formation. les méthodes de préparation, les propriétés physiques et thérapeutiques du Guaethol ou éther monoéthylique de la pyrocatéchine. P. G.

F. G. EHLERT. — **Styracol.** Styracol. — *Pharm. Rev.*, Milwaukee, 1901. XIX. 403-405, — Historique, formation, préparation, propriétés physiques, chimiques et thérapeutiques du styracol ou cinnamate de Guaiacol. P. G.

J. O. SCHLOTTERBECK et H. C. WATKINS. — **Contribution to the Chemistry of Stylophorum diphyllum.** — Contribution à la chimie du stylophorum diphyllum. — *Pharm. Rev.*, Milwaukee, 1901, XIX, 453-458. — Les principes de cette plante, de la famille des Papavéracées, sont nombreux : *chélidonine*, *stylopine*, *protopine*, *diphylline* et *sanguinarine*. On y trouve, en plus, de l'*acide chélidonique* combiné avec les alcaloïdes que l'on vient d'indiquer, et une matière colorante cristalline probablement identique à la chélidoxanthine trouvée par PROBST dans le *Chelidonium majus*. A signaler encore une substance odorante dont l'odeur rappelle la coumarine.

P. G.

J. O. SCHLOTTERBECK. — **Does Argemone mexicana contain morphine ?** — L'Argemone mexicana contient-il de la morphine? *Pharm. Rev.*, Milwaukee, 1901, XIX, 458-461. — D'après l'auteur, l'*Argemone mexicana* ne contient pas de morphine. Les alcaloïdes de cette plante sont la protopine et la berbérine. Quant à l'argémonine de PECKOLT, elle est probablement identique à la protopine. P. G.

B. SJOLLEMA. — **L'isosulfocyanate des graines de Brassica napus.** — *R. Tr. Ch. P.-B.*, 1901, XX, 237-243. — L'auteur a étudié l'essence obtenue en soumettant le tourteau de colza (*Brassica napus*) à l'action de l'eau et de la myrosine. Cette essence est incolore, son odeur se rapproche de celle de l'essence de moutarde ; elle est inactive sur la lumière polarisée $D \frac{11}{4^o} = 0.9933$. Eb. = vers 174°, elle est constituée par l'isosulfocyanate de crotonyle. Traité par AzH^3 elle fournit la *crotonylethio-urée*, qui cristallise dans l'eau en aiguilles fusibles à 64°. Cet isosulfocyanate est différent des deux composés décrits par HOFMANN (*D. ch. G.*, VII, 514) et CHARON (*Ann. Chim. Phys.*, XVII, 262), qui donnent tous des thio-urées à point de fusion différent. Sa constitution serait $CH^2 = CH - CH^2 - CH^2AzCS$. A. VALEUR.

E.-M. HOLMES. — **A spurious senna.** Un séné falsifié. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 646. — Il a paru sur le marché de Londres le mois dernier, un séné ressemblant au Tinnevelly, mais plus beau et à feuilles rondes. Il doit appartenir au *C. montana* ou espèces très voisines : *siaurea*, *timorensis*. Ce qui le caractérise c'est que le mucron est caduc, laissant sa nervure au sommet des folioles ; de plus, ces folioles qui, dans le Tinnevelly, sont au nombre de six ou huit paires, sont au nombre de dix à quinze dans le *C. montana*. G. L.

J.-E. LORD RAWTENSTALL. — **Vegetable vagabonds. The botany of a tip.** Végétaux errants. La flore d'un tas d'ordures. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 647. — Les principales espèces qui y ont été trouvées sont un Lychnis, beaucoup de Graminées, orge, blé, seigle, etc..., du mélilot, des trèfles, quantité de Labicées, parmi lesquelles le *Galeopsis versicolor* aux fleurs d'un jaune éclatant. La plus abondante était la Mercuriale. Puis de la fumeterre, du chou sauvage, du lin, de la persicaire. Presque pas de Renonculacées, et pas d'Ombellifères, sauf la Carotte apportée là, sans doute, par les détritus d'une épicerie. G. L.

HENRY KRAEMER. — **Linnæus and some of the lessons of his life.** Linné et quelques leçons de sa vie. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 656. — C'est une biographie très intéressante avec quelques traits du caractère de ce grand savant qui « a trouvé les sciences naturelles à l'état de chaos et en a fait un monde organisé ». G. L.

H.-G. GREENISH. — **The histology of Cassia montana.** Histologie du Cassia montana. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 694. — L'aspect extérieur de la feuille entière suffisant pour identifier le *C. montana*, Heyne (*C. Setigera* D. C.), c'est dans le cas de la poudre qu'il faut recourir aux caractères histologiques, qui sont : l'absence de poils et surtout la présence de quantités considérables d'oxalate de calcium dans le tissu palissadique. G. L.

H. FORSTER. — **A new ointment basis.** Un nouvel excipient pour pommades. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 694. — Il s'agit d'un mélange obtenu en faisant fondre ensemble poids égaux d'axonge, de vaseline et de lanoline anhydre. Cette mixture, que l'auteur propose d'appeler « excipient triple pour pommades », lui a donné d'excellents résultats comme conservation des pommades. G. L.

CENTAUR. — **Arsenic : its veterinary uses.** L'arsenic, ses usages vétérinaires. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 697. — L'arsenic étant fort employé dans les maladies de la peau et des voies respiratoires, il était nécessaire d'en étudier la posologie. Des expériences ont montré qu'il faut tenir grand compte de l'état de vide ou de réplétion de l'estomac, du mode d'administration et de l'accoutumance.

Quant à la dose normale, elle est pour un Cheval de 5 à 10 grammes par jour. Au-dessus on s'expose à voir apparaître les symptômes de l'intoxication, qu'il faut combattre par les antidotes usités en médecine humaine, sauf l'émétique, qui reste sans effet sur le Cheval et les Ruminants.

L'arsenic a une grande valeur dans l'eczéma, le psoriasis et autres irritations mal définies, et peut être administré sous forme de solution, à la dose de 15 à 30 grammes, ainsi que dans la toux chronique et les maux de gorge du Cheval. G. L.

R. L. DOHME. — **Digitalis Chemistry.** Chimie de la Digitale. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 699. — Après un résumé complet des travaux de HOMOLLE et QUÉVENNE, NATIVELLE, SCHMIEDEBERG et surtout KILIANI, l'auteur, rappelant les résultats obtenus par les Drs ARNOULD et WOOD, conclut en demandant qu'il soit établi une préparation de digitale contenant la digitaline et la digitaléine, mais pas la digitoxine, dont l'action irritante et l'absorption lente sont dangereuses.
G. L.

H. G. GREENISH et F. A. UPSHER SMITH. — **The solubilities of chemicals mentioned in the British Parmacopœia.** Les solubilités des produits chimiques mentionnés dans la Pharmacopée britannique. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 774 et 806. — Après avoir exposé les raisons qui les ont amenés à cette revision au sujet des principaux sels de la Ph. Br., les auteurs donnent les résultats concernant les sels de sodium, potassium, lithium, ammonium, etc., et, dans leurs conclusions, émettent les vœux suivants :

1° — Employer, pour les essais, des solutions renfermant, autant que possible, pour 10 cm³, 0 gr. 5 du sel à essayer.

2° — Exprimer, dans les résultats, le pourcentage, en sel pur, du sel analysé.

3° — Bromure de potassium. — Devra être « complètement » soluble dans l'eau.

4° — Carbonate d'ammoniaque. — 1 gramme de ce sel doit neutraliser 18 cm³ (et non 18 cm³ 7) d'acide sulfurique.

5° — Bicarbonate de soude. — Instituer un essai permettant de rejeter un sel contenant plus de 2 °/o de carbonate neutre.

6° — Modification des procédés d'essai (carbonates de lithium, de potassium) ou des formules (citrate et tartrate de potasse). G. L.

H. G. GREENISH et EUGÈNE COLLIN. — **Vegetable powders and their diagnostic characters.** Poudres végétales et leurs caractères d'identité. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XII, 75t et XIII, 2. — C'est la deuxième partie du précieux travail entrepris sur ce sujet. Elle comprend la description détaillée des caractères micrographiques qui caractérisent les farines de *Fagopyrum esculentum*, fève, lentille, pois, froment, seigle, orge, avoine, riz et maïs.

Des planches nombreuses montrent, en même temps que ces amidons, les débris végétaux qui sont d'un grand secours pour leur identification. G. L.

H. FORSTER. — **Dispensing solutions.** Solutions faites d'avance. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XIII, 3. — Enumération d'un bon nombre de solutions médicamenteuses à différents états de concentration, leur préparation et leur mode d'emploi. G. L.

G. DENIGÈS. — **Nouveau mode de destruction intégrale des matières organiques, applicable à la recherche des poisons minéraux. notamment de l'arsenic et de l'antimoine.** — *Bull. Soc. Pharm.*, Bordeaux, 1901, XLI, 225-236. — Voir à ce sujet l'analyse que nous avons donnée, *Bull. Sc. pharm.*, 1901, III, p. 379. — Dans ce nouvel article, l'auteur ajoute quelques détails au sujet de la destruction des os, du lait, de l'urine, de la glycérine, du bleu de méthylène. A. J.

MASSOL et GAMEL. — **Du rôle des hypophosphites dans la médication phosphatée et hypophosphitée.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 337-342. — L'hypophosphite de chaux en sol. en présence de phosphate de soude, en milieu alcalin, fournit un ppté de phosphate tricalcique en même temps que formation d'hypophosphite de soude en sol. Cette réaction se passe également dans l'intestin en présence des phosphates alcalins des aliments. Le phosphate tricalcique ainsi formé est éliminé par les fèces. Quant à l'hypophosphite de soude formé, il est absorbé, mais il est rejeté en *totalité* par les urines, après avoir traversé le torrent circulatoire, sans s'être transformé en phosphate. Tel est le résultat d'expériences sur le Chien. Par conséquent, les hypophosphites ne sont donc pas médicaments susceptibles de favoriser, par leur oxydation, les combustions internes par suite d'une multiplication plus rapide des hématies. Leur rôle dans la solidification du tissu osseux reste douteux. L'ingestion, par contre, d'hypophosphite de

chaux prive l'organisme d'une quantité d'ac. phosphorique correspondant au poids de calcium administré. Les hypophosphites ne favorisent pas les oxydations, contrairement à l'opinion de RABUTEAU, il n'y a pas augmentation de l'élimination de l'azote total, ni de l'urée. A. J.

L. PORTES et A. DESMOULIÈRES. — **Présence normale d'acide salicylique dans les fraises. Erreurs d'analyses qui ont pu en résulter.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 342-351. — Voir à ce sujet *Bull. Sc. pharm.*, 1901, III, p. 412, Compte rendu de la Soc. de pharmacie.

LEIDIÉ et QUENNESSEN. — **Sur le dosage du platine et de l'iridium dans la mine de platine.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 351-355. — Voir à ce sujet *Bull. Sc. pharm.*, 1901, III, p. 412. Compte rendu de la Société de pharmacie.

E. SCHMIDT. — **Remarques sur la récolte de la fougère mâle. Essais sur le rhizome frais.** — *J. de Ph. et Ch.*, Paris, 1901, 6e s., XIV, 356-356. — Voir à ce sujet *Bull. Sc. pharm.*, 1901, III, p. 412. Compte rendu de la Soc. de pharmacie.

G. FLEURY. — **Réaction caractéristique de la morphine.** — *Rép. Pharm.*, Paris, 1901, 8e s., XIII, 388-389. — Dissoudre morphine non combinée dans une goutte ac. sulf. à 1/20, ajouter un peu bioxyde de plomb, agiter 6 à 8 min., laisser reposer; décanter le liq. surnageant dépôt de bioxyde de plomb adhérent au verre de montre par simple inclinaison du verre; ajouter sur ce dépôt une goutte de AzH^3, on obtient une coloration *brun marron foncé*, se maintenant plusieurs heures. Ce phén. est dû à formation d'ac. protocatéchique aux dépens de la morphine. A. J.

SAUSSINE. — **Toxicité du Manioc.** — *Rev. cult col.*, Paris, 1901, IX, 71-72. — Cet auteur rapporte que M. CARMODY, chimiste à la Trinidad, vient d'étudier chimiquement au point de vue de la toxicité, le manioc doux ou camanioc (*Jatropha dulcis* Bank), et le manioc ordinaire ou amer (*Manihot utilissima* Pohl). Le fait intéressant est que tous deux peuvent donner de l'acide cyanhydrique, mais, dans le manioc doux, le poison ne se rencontre *que dans l'écorce* de la racine, qui est toujours rejetée dans la consommation de ce légume, tandis qu'au contraire il existe aussi en assez grande quantité dans le cylindre central du manioc amer. E. P.

L. RIDEAU. — **Notes sur la culture du cocotier en Annam.** — *Rev. cult. col.*, Paris, 1901, IX, 76-82, 117-121. — Outre les renseignements généraux sur la culture et l'exploitation du cocotier, M. RIDEAU, colon-planteur à Tan-my, décrit avec une rare compétence les deux principales industries de la noix de coco : 1° la fabrication des cordages, par l'emploi des fibres tirés de l'enveloppe fibreuse de la noix (*Coïr*); 2° la fabrication de l'huile (*huile ou beurre de coco*). E. P.

E. DE WILDEMAN. — **Quelques mots sur le Butyrospermum (Bassia) Parki Kotschy.** — *Rev. cult. col.*, Paris, 1901, IX, 72-74. — L'auteur reprend l'histoire de cette plante, qui fournit le beurre de Galam ou de Karité, de Shea, de Ghi, produit encore peu usité en France, mais de la plus grande utilité dans le continent africain, où il est l'objet d'un commerce important entre les noirs. E. P.

E. MADOULÉ. — **Guide scolaire et administratif de l'étudiant en pharmacie civil, militaire, de la marine et des colonies.** — Paris, Pichon éditeur, 1901. 1 fascicule, 7e édition, 120 p. — La septième édition du guide scolaire de l'étudiant en pharmacie, publiée par les soins du distingué secrétaire de l'École supérieure de Pharmacie de Paris; est plus complète que les précédentes. Le succès de ce petit livre, absolument nécessaire à tous ceux qui désirent bien connaître la profession pharmaceutique, provient précisément du soin minutieux, avec lequel M. MADOULÉ met complètement en harmonie chaque édition avec les nouveaux décrets ou règlements. « Ce Guide » est un vade-mecum de l'étudiant, qui y puisera tous les renseignements qu'il pourra désirer.

Jusqu'alors, la question des agrégés des Écoles supérieures et des suppléants des chaires dans les Écoles préparatoires ou de plein exercice n'avait jamais été traitée.

La nouvelle édition comble cette lacune, et on y trouve deux chapitres concernant les conditions de ces deux différents concours. La nature des épreuves ainsi que les renseignements sur la situation et les avantages, la durée et les attributions des agrégés et des suppléants.

Conçu dans un esprit extrêmement pratique et rédigé en un style clair et précis, ce Guide continuera à rendre les plus signalés services aux Pharmaciens et aux étudiants. E. P.

SEIGNEURY et QUÉRIAULT. — **Compte rendu du IXe Congrès international de Pharmacie.** E. Laussadat impr., 1901, 1 fasc. in-8°, 31 pages avec 2 planches hors texte. — MM. Seigneury et Quériault, délégués de la Société et Syndicat des Pharmaciens d'Eure-et-Loir pour assister aux opérations du Congrès de Pharmacie du 2-8 août 1900, à Paris, ont tenu à montrer à leurs confrères du département qu'ils n'étaient pas restés inactifs et qu'ils s'étaient acquittés de leur mission avec toute l'activité désirable. Cet opuscule renferme la synthèse des discussions professionnelles soulevées au Congrès, avec les vœux émis, et contient aussi un résumé de toutes les communications scientifiques; mais ce qui donne à ce compte rendu un cachet d'originalité tout spécial, c'est l'adjonction de deux superbes planches en phototypie renfermant 12 photographies originales prises par les auteurs pendant le Congrès. Outre les statues de Pelletier et de Caventou, on y voit : diverses vues de l'Ecole de Paris, quelques scènes de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de ces deux bienfaiteurs de l'humanité, des groupes de congressistes, le menu et le programme des concerts du palmarium. E. P.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

J. CASTETS. — **Nouveau mode de préparation et applications analytiques de l'anhydride bismuthique.** — *Bull. Soc. Pharm.* Bordeaux, 1901, XLI, 236-242.

P. CARLES. — **Le cuivre dans les extraits pharmaceutiques.** — *Bull. Soc. Pharm.* Bordeaux, 1901, XLI, 242-246, et, *Rép. Pharm.* Paris, 1901, 3e s., XIII, 481-483.

G. MEILLIERE — **Dosage du mercure dans les solutions antiseptiques à base de chlorure, d'iodure et de cyanure de mercure.** — *J. de Ph. et Ch.* Paris, 1901, 6e s., XIV, 356-359.

G. HALPHEN. — **Recherches des huiles siccatives et des huiles d'animaux marins.** — *J. de Ph. et Ch.* Paris, 1901, 6e s., XIV, 359-365.

G. HALPHEN. — **Différenciation des huiles siccatives et des huiles d'animaux marins.** — *J. de Ph. et Ch.* Paris, 1901, 6e s., XIV, 391-397.

L. FERRER. — **Analyse des eaux sulfureuses de Vernet-les-Bains.** — *J. de Ph. et Ch.* Paris, 1901, 6e s., XIV, 385-389.

L. LINDET. — **Sur le dosage de l'amidon dans les graines de céréales.** — *J. de Ph. et Ch.* Paris, 1901, 6e s., XIV, 397-400.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette.

BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE

Dr PAUL PREUSS. — **Expedition nach Central-und Sudamerika**, Berlin 1901. — On voit avec quelle persévérance et quelle énergie les Allemands poursuivent l'acquisition et l'organisation d'un domaine colonial. Le beau livre que vient de publier le Dr Preuss est une preuve que le gouvernement est puissamment aidé dans cette œuvre de colonisation par les initiatives privées. Le Dr Preuss relate en effet dans cet ouvrage les résultats d'un voyage d'études entrepris en Amérique à l'instigation et aux frais d'un certain nombre de sociétés coloniales, agricoles, commerciales et industrielles. Le Dr Preuss, qui a fait un séjour prolongé au Cameroun et qui est déjà connu par de nombreuses études de botanique et d'agriculture coloniales, était tout spécialement désigné pour conduire à bien une œuvre aussi importante. Le livre qu'il publie est tout particulièrement intéressant, car il contient une multitude de renseignements intéressants recueillis par un homme familiarisé avec la flore et avec les cultures tropicales. L'auteur a visité successivement Surinam, Demerara, Trinidad, Grenade, le Venezuela, l'Equateur, le Nicaragua, Salvador, le Guatemala, le Mexique, la Havane et la Jamaïque. En dehors de nombreuses observations botaniques relatées par le Dr Preuss, le lecteur trouvera les détails les plus circonstanciés des diverses cultures ou exploitations des pays parcourus : culture et préparation du Cacao, du Café, de la Vanille, de la Noix de muscade; récolte du Baume du Pérou, du caoutchouc, etc. L'ouvrage du Dr Preuss mérite une attention toute particulière; c'est l'œuvre d'un voyageur éclairé, profondément désireux de servir l'œuvre de la colonisation agricole. Henri Lecomte.

L. SCHOLVIEN. — **Zur Prüfung der Chloralhydrats.** Analyse de l'hydrate de choral. — *Ber. deutsch. Pharm. Gesellsch.*, Berlin, 1901, XI, 78-83. — L'auteur trouve que le point de fusion pour l'hydrate de chloral, placé par la *Pharm. Germ.*, 4e éd., à 58°, est pris bien trop haut : l'hydrate de chloral pur, d'après ses expériences minutieuses, fond à 50-51°. Les petites quantités d'alcoolat de chloral n'exercent aucune influence sur le point de fusion. Des différences entre 49° et 53° peuvent tout au plus provenir de l'eau contenue dans l'hydrate de chloral. E. V.

M. FIORKOWSKI. — **Der Einfluss von Austrichfarben auf Bakterien.** — L'influence des couleurs de peinture sur les microbes. — *Ber. deutsch. Pharm. Gesellsch.*, Berlin, 1901, XI, 85-89. — Les produits chimiques contenus dans les couleurs employées en peinture ne jouent aucun rôle au point de vue de l'effet bactéricide : c'est surtout au développement d'ozone et au rapide dessèchement de l'huile grasse de lin que ces couleurs doivent leurs propriétés hygiéniques. Plus la dessiccation est forte, moins la porosité est grande, et, par conséquent, plus la protection des objets peints est meilleure contre l'air et l'humidité, qui sont les conservateurs des Microbes. Parmi les facteurs essentiels de la désinfection tiennent aussi une place les aldéhydes ou les ingrédients qui ont un caractère chimique semblable.

E. V.

BANNES. — **Das Wesen der genuinen und kunstlichen Vogelgicht und deren Beziehungen zur Arthritis urica des Menschen.** — *Arch. Pharm.*, Bruxelles-Paris, 1901, IX, 123-167. — Il est bien établi actuellement que les Oiseaux, les Poules surtout, peuvent être sujets à une affection rappelant en tous points la goutte chez l'Homme. On est parvenu également à provoquer artificiellement la diathèse urique, en les nourrissant exclusivement de viande. Les Poules soumises à ce genre d'alimentation tombent au bout d'un temps plus ou moins long dans un état de cachexie prononcée qui se termine régulièrement par la mort. Malgré l'abondance d'aliments qu'elles reçoivent, elles perdent rapidement de leur poids et, chose remarquable, l'élimination de l'azote devient constamment de plus en plus forte, dépassant notablement les quantités d'azote ingérées. Il est évident qu'il se produit là un trouble profond dans la nutrition intime des tissus.

L'auteur s'est livré à l'examen macro-microscopique d'un certain nombre de Poules ayant succombé à la goutte naturelle ou ayant été rendues goutteuses artificiellement. Voici les résultats auxquels il est arrivé :

1° — Examen histologique : Le foie et le rein présentent un état inflammatoire parenchymateux et interstitiel diffus peu prononcé, avec de petits dépôts d'urates, entourés souvent de tissu nécrosé. Les canalicules du rein contiennent des masses de

globules d'urates, et dans tous les organes, surtout dans le foie, on rencontre de petits grains brunâtres riches en fer. La rate contient quelquefois des dépôts uratiques; la vésicule biliaire souvent.

2° — Examen anatomo-pathologique : caractéristiques sont les dépôts d'urates, visibles à l'œil nu, sur toutes les séreuses, plèvre, péritoine et membranes synoviales; l'état inflammatoire diffus modéré du foie et du rein; enfin les cristaux d'urates incrustés dans les divers tissus. Les dépôts d'urates ne sont pas toujours très importants, ce qui prouve que ce n'est là qu'un phénomène secondaire. Dans les cas qui nous occupent, l'étendue de ces dépôts n'est jamais comparable à celle que l'on observe lorsque l'on lie les uretères ou que l'on produit la nécrose rénale par l'injection d'acide chronique. Dans la goutte, le rein n'est d'ailleurs jamais atteint au point de ne plus pouvoir fonctionner; loin de là, dans les cas les plus prononcés, on ne peut même souvent qu'avec peine distinguer le rein malade d'un rein normal. Les dépôts d'urates ne peuvent donc être considérés comme le facteur principal de la goutte; on doit au contraire admettre que la nature de cette affection est à chercher dans une perturbation spéciale de la nutrition cellulоïde, perturbation dont le mode et l'origine sont encore inconnus. Dr Impens.

L. GLASER. — **Beitrage zur Untersuchung von Drogenpulvern.** — Contribution à l'analyse des drogues en poudre. — *Pharm. Zeit.*, Berlin, 1901, XLVI, 692 et 836. — L'auteur démontre que, suivant la manière dont les plantes pulvérisées sont tamisées, la poudre contient plus ou moins de substances minérales. Il se plaint que le pharmacien achète aujourd'hui trop facilement les poudres toutes faites et que dans les fabriques, pour ne pas éprouver de pertes, on fait de la même plante une poudre fine et une grossière. La première, passant en premier lieu par le tamis, entraîne de cette façon les cristaux adhérents qui sont plus lourds que les débris de cellules. L'une contient ainsi bien plus de substances minérales que l'autre. Pour constater ce fait, il indique la méthode la plus simple et la plus sûre (préférable même au microscope). Il détermine le poids de cendres et expose, dans un tableau, les proportions différentes pour les principales plantes officielles. (Par ex. : 45,7 °/o cendre pour la Sauge pulvérisée par la machine et 9,5 °/o, quand elle est réduite en poudre dans un mortier. — Pour la feuille de Tussilage 41,7 °/o et 17,9 °/o. — L'auteur a trouvé de cette manière des feuilles de Digitale pulvérisées contenant jusqu'à 50 °/o de substances minérales inactives. Vogt.

Zum nachweis der margarine in Butter. — Constatation de la margarine dans le beurre. — *Pharm. Zeit.*, Berlin, 1901, XLVI, 693. — Le tribunal d'Altona a décidé, dans un cas de falsification du beurre par l'huile de sésame ou la margarine, après avoir fait faire des analyses et des expériences très minutieuses, que :

1. — La présence d'huile de sésame dans le beurre peut provenir de l'effouragement des Vaches avec des tourteaux de sésame; dans ce cas, il n'y a donc pas de falsification.

2. — Si les Vaches ne sont pas nourries avec des tourteaux de sésame, il y a falsification, soit par addition de margarine, ou d'un mélange d'huile de sésame et de talc. L'addition d'huile de sésame seule est exclue à cause de la consistance du beurre. Voot.

C. HARTWICH-BERNHARDT. — **Ueber zwei Verfälschungen der Fol. Belladonnæ.** De deux falsifications de la feuille de Belladone. — *J. suisse Ch. et Ph.*, Zurich, 1901, XXXIX, 430-432.

1. — La feuille de *Phytolacca decandra L.*, comme falsification de la Belladone, est mise en vente surtout à Venise :

Différence essentielle par microscope : elle a, comme la feuille de Belladone, des stomates aux deux faces, mais les cellules épidermiques supérieures et inférieures sont polygonales, et à parois rectilignes, contrairement à celles de la feuille de belladone, qui sont arrondies.

2. — La feuille de *Scopolia carniolica* Jacq., mise en vente par Trieste :

Différence seulement remarquable par le microscope : les cellules épidermiques ressemblent à celles de la feuille de Belladone, mais les stomates n'existent seulement qu'à la face inférieure. Voot.

F. GOLDBY. — **Note on some new plants.** — Note sur des plantes nouvelles. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XIII, 34. — L'auteur cite deux plantes qu'il a pu admirer dans le jardin de M. Amos Perry dans les serres de Wincbmore Hill. Ce sont l'*Eremurus Hymalaïens*, dont il donne une photographie, et le *Lilium Grayü.* C. L.

H. ALCOCK. — **Essay Process for Ext. Cinchonœ liquidum.** — Procédé d'essai pour l'extrait fluide de quinquina. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XIII, p. 90. — Le procédé officinal étant impraticable à cause de la difficulté que l'on a à séparer le dissolvant de l'alcaloïde, beaucoup d'autres ont été proposés. Le meilleur serait le suivant : prélever 5 cm^3 d'extrait, et les traiter par 50 cm^3 d'alcool amylbenzylique. Opérer ce traitement en plusieurs fois, en agitant chaque fois et, après repos, en décantant le liquide clair. On lave ce liquide avec 5 cm^3 d'eau ammoniacale. La liqueur aqueuse entraîne la glycérine. Quant à l'alcaloïde, il est extrait par la méthode habituelle. G. L.

H. FARR et R. WRIGHT. — **Note on liquor Gentianœ compositus concentratus.** — Note sur une liqueur concentrée de Gentiane composée. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s. XIII, 126. — La liqueur de Gentiane composée, quoique très fréquemment employée, ne figure pas dans la Ph. Br. Elle se compose de racines sèches de gentiane, d'écorces sèches d'oranges amères, d'écorces de citron. L'auteur de la note mentionne une série d'essais qu'il a effectués, afin de savoir s'il n'était pas possible d'obtenir une préparation concentrée, donnant, par dilution, l'infusion officinale. G. L.

J. BIRD. — **Liquor Columbœ concentratus and other B. P. concentrated liquors.** — Liqueur concentrée de Colombo et autres liqueurs concentrées de la Ph. Br. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XIII, 128. — Pour remédier à l'inconvénient que présente cette liqueur de précipiter abondamment et en peu de temps, l'auteur propose de remplacer le mode d'extraction des principes du Colombo, par la percolation avec l'eau chloroformée qui empêche les fermentations et maintient la réaction neutre.

Quant à la seconde liqueur (liqueur concentrée de Polygala de Senega, il faut trouver un moyen de neutraliser son acidité, cause de sa précipitation. G. L.

E. SAVILLE PECK. — **The presence of arsenic in ferrum reductum and its approximate détermination.** — La présence de l'arsenic dans le fer réduit et sa détermination approximative. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XIII, 130. — La nouvelle Pharmacopée germanique donne un procédé pour déceler l'arsenic dans le fer réduit : Mélanger 0,20 cgr. de fer réduit, et 0,20 de chlorate de potasse et verser dessus 2 cm^3 d'HCl. Chauffer pour chasser l'excès du chlore, et filtrer : 1 cm^3 de liqueur filtrée ne doit pas prendre une coloration formée avec 3 cm^3 de chlorure stanneux, dans l'espace d'une heure. La détermination des quantités d'arsenic se fera par la gamme des couleurs variant du brun clair au brun foncé et au noir.

En terminant, l'auteur demande qu'on fixe la limite à 0,10 % d'arsenic. G. L.

PERCY PAIN. — **An improvement on the B. P Santonin test.** — Amélioration de l'essai de la santonine dans la Ph. Br. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XIII, 131. — L'essai de la santonine donné par la Ph. Br. est le suivant : Avec une solution chaude alcoolique de potasse, elle donne une coloration rouge. La sensibilité de cette réaction et sa précision sont augmentées si, comme l'a fait l'auteur, on traite d'abord la santonine par le nitrite d'éthyle, puis par la solution de potasse. G. L.

J.-H. FISHER. — **Contamination of drinking water by diatoms.** — Contamination de l'eau potable par les diatomées. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, XIII, 300. — Le cas cité dans cette note est celui d'une eau dont l'odeur et le goût de poisson étaient devenus intolérables. En remontant à la source on l'a trouvée remplie de myriades d'une diatomée du nom de *Asterionella fomosa*. G. L.

GRAHAM BOTT. — **Chelidonium majus.** — La Chélidoine. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XIII, 317. — Étude fort complète de toutes les parties de cette plante (avec figures à l'appui). Malgré qu'on lui ait attribué une importance thérapeutique peut-être excessive, il convient cependant de signaler l'emploi heureux qu'en a fait DENISENKO, en 1896, dans la guérison du cancer de l'estomac.

Les alcaloïdes sont surtout : le *chélidonine*, les *homochélidonine* α et β : la *protopine*; la *chilidoxanthine* et les acides *jervique* et *chélidoninique* (éthylène succinique). G. L.

A. HOWORTH. — **Drugs in relation to dentistry.** — Drogues usitées en art dentaire. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XIII, 368. — Les drogues qui sont spécialement traitées dans cette note sont surtout, le glycérolé de thymol pour le traitement des abcès; l'Hamamelis virginica comme anti-hémorragique, l'iodoforme et les désinfectants, les anesthésiques, des vernis, des ciments dentaires, etc., etc... G. L.

H. ALCOCK. — **Tinctura opii.** — Teinture d'opium. — *Pharm. Journ.*, London, 1901, 4e s., XIII 476. — En quelques lignes seulement, l'auteur signale la présence de sulfates dans cette teinture et conclut aprés expériences, que ces sulfates y sont contenus, partie à l'état de sulfate minéral, partie à l'état de sulfate alcaloïdique. G. L.

P. KLEY. — **Examen microchimique du thé et quelques observations sur la caféine.** — *R. trav. chim.*, *P.-B.* Leide, 1901, XX, 344-351. — La falsification du thé au moyen de feuilles étrangères est relativement facile à déceler, mais il n'en est plus ainsi quand le fraudeur a mélangé des feuilles de thé qui ont déjà servi. La macrochimie se trouve absolument impuissante en face de ce problème, et l'auteur préconise l'emploi de la microchimie qui, d'une manière simple et en fort peu de temps, permet de démontrer une pareille fraude : sa méthode repose sur la sublimation de la caféine, et l'examen au microscope des cristaux ainsi obtenus ; elle n'est en réalité qu'un perfectionnement apporté à la méthode imaginée par WALTER BLYTH.

L'auteur utilise un dispositif assez simple qui lui permet de déterminer la quantité de caféine dans un fragment (1/4 à 1/8) d'une feuille de thé. Il pulvérise ce fragment de feuille suspecte, en y mélangeant une dose égale de chaux caustique et un peu d'eau, sèche le tout à 100 degrés et épuise par quelques gouttes d'alcool à 70 degrés. Il fait évaporer le liquide filtré, puis sublime la caféine sur une lamelle de verre qu'il observe au microscope.

L'opération entière peut se faire en dix minutes ; en outre, ce procédé présente cet avantage que la majeure partie de la feuille examinée est conservée intacte, ce qui n'était guère possible jusqu'ici.

L'auteur termine par quelques observations sur les cristaux et la cristallisation de la caféine, soit à l'état anhydre, soit à l'état hydraté. J. B.

J. KOSTER et S. J. STORK. — **Sur l'identité des oxydes de mercure rouge et jaune.** — *R. trav. chim.*, *P. B.* Leide, 1901, XX, 394-397. — On sait que la question de l'identité ou de la non-identité des deux oxydes a occupé récemment MM. OSTWALD et ERNEST COHEN. Dans le but d'éclaircir l'action de chacun de ces oxydes par rapport à l'acide oxalique, les auteurs se sont livrés à une série d'expériences dont voici les conclusions :

1o — La différence entre les deux oxydes de mercure par rapport à l'acide oxalique est de nature quantitative et non qualitative.

2o — Cette différence disparaît d'autant plus que l'oxyde rouge est pulvérisé plus parfaitement, résultat qui vient confirmer l'opinion de M. OSTWALD que les oxydes sont identiques et non isomères.

Les auteurs se demandent s'il ne serait pas plus simple de n'admettre dorénavant dans les pharmacopées qu'un seul des deux oxydes de mercure. J. B.

EDM. LECLAIR. — **Documents sur les apothicaires et épiairs lillois avant 1588.** Lille, Lefebvre-Ducrocq, 1901, 1 fasc. 28 pp. — Suivant une de ses expressions, l'auteur « exhume » des documents qui viennent compléter une partie de son intéressant ouvrage de l' « HISTOIRE DE LA PHARMACIE A LILLE ». Recherchant les origines de la pharmacie dans les documents concernant la corporation des « *merciers* » qui englobait à cette époque *épiciers*, *julliers tachetiers*, *quincailleurs*, *vendeurs de basin*, *capelliers*, *apothicaires*, il nous donne quelques « bons et ordonnances » en vue d'établir l'époque à laquelle s'est constituée la corporation des apothicaires. — C'est tout d'abord un ban de 1396 dans lequel il est fait mention des ressources alimentant la caisse de la corporation des merciers. — Puis des bans datés de 1399, 1400, 1407, 1431 concernant plus particulièrement la corporation des cappeliers, merciers, etc., etc. En 1560 apparait une ordonnance spéciale s'adressant aux « appoticaires et espessiers » et réglementant la vente de certains produits tels que, *espisseries*, *fruitz de Karesme*, *confites*, *méthirdotz*, *triacles*. Cette ordonnance réglemente, pour la première fois, la visite ou inspection des officines par les docteurs en médecine.

En 1586, les apothicaires et épiciers obtenaient pour eux un règlement spécial, et la corporation se séparait définitivement de celle des merciers en l'année 1595.

A. G.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DE LA BIBLIOGRAPHIE ANALYTIQUE

par Noms d'auteurs et par Matières.

Pour le Bulletin bibliographique non analytique, voir pages 56, 72, 80, 88.

1° TABLE DES AUTEURS

2° TABLE DES MATIÈRES

Paris. — L. MARETHEUX, imprimeur, 1, rue Cassette.

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — JANVIER

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Quinquinas :	
Jaune Calisaya dur	5 50 à 6 »
— — demi-dur	2 » à 2 50
Gris — roulé	2 25 à 2 75
— Java	1 25 à 2 »
— Ceylan	1 25 à 1 75
Loxa vrai	5 50 à 5 75
— cultivé	1 50 à 2 »
Huanuco vrai	2 25 à 2 75
Aloès du Cap	1 » à 1 25
Amadou	5 50 à 6 »
Anis étoilé	1 75 à 2 25
Arrow root	1 » à 1 25
Baume de copahu *solidif.*	4 50 à 5 »
— du Pérou	17 » à 20 »
— de Tolu	4 » à 5 »
Benjoin Sumatra	1 » à 5 »
— Siam	2 50 à 4 »
Beurre de cacao	6 » à 7 50
— de muscades	11 » à 13 »
Blanc de baleine	4 50 à 5 »
Bois de gaïac	» 20 à » 40
— de quassia, *copeaux*	» 90 à 1 10
— de santal citrin	2 25 à 2 50
— de sassafras	1 40 à 1 75
Cachou	1 » à 1 50
Cannelle de Ceylan	5 50 à 6 »
— de Chine	3 25 à 3 75
Cantharides de Russie	7 50 à 8 »
Castoréum	100 » à 190 »
Cire blanche d'abeilles	4 50
— jaune —	3 50 à 4 »
Cochenille grise	3 » à 4 50
Colle de poisson de Russie	25 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	2 40
Gomme Sénégal *petit. blanche.*	2 25
— *grosse, blonde*	2 »
— *petite,* —	1 70
Girofles	4 25 à 5 »

	DUNKERQUE Disponible
Huile de foie de morue *blanche vapeur*	» » » 88
Huile de foie de morue *amb.*	» » » 84
— — — *blonde*	» » » 81
— — — *brune.*	» » » 79

Huile d'amandes douces	2 50 à
— de ricin (hors Paris)	» 83 à 88 »
— de Croton tiglium	8 50 à 10 »
Hydrastis Canadensis	8 50 à 10 »
Ipéca Rio	34 » à 38 »
Jalap, racines	1 75 à 2 »
Jaborandi	4 » à 4 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 » à 6 50
Manne, *larmes*	8 » à 9 »
Mathé	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc *le gr.*	3 » à 4 »
Noix de kola	1 » à 1 50
— muscades	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	26 75 à 27 50
Pyréthre, *poudre*	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine	2 60 à 4 »
Safran du Gâtinais	85 » à 90 »
— d'Espagne	58 » à 65 »
Salsepareille	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune	20 » à 25 »
— — blanche	42 » à 45 »

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTERIE

Seigle ergoté	4 75 à 6 »
Semen contra	» 85 à 1 20
Séné palthe	2 » à 2 50
— follicules	2 25 à 2 75
— Tinévelly	1 » à 1 15
Téréhenthine Venise	2 40 à 3 »
Thé noir	5 50 à 7 »
— vert	5 50 à 12 »
Vanille	50 » à 100 »
Herbes :	
Belladone, *feuilles*	1 20 à 1 50
Camomille, *fleurs*	2 50 à 3 »
Cascara sagrada, *écorces*	1 25 à 1 50
Coca, *feuilles*	3 50 à 4 »
Gentiane, *racines*	» 60 à » 85
Guimauve, *fleurs*	2 » à 2 50
Guimauve, *racines*	1 25 à 1 75
Jusquiame, *feuilles*	1 25 à 1 50
Lichen d'Islande	» 65 à 90
Mauve, *fleurs*	4 » à 4 25
Menthe, *feuilles*	1 75 à 2 »
Oranges amères, *écorces*	1 10 à 1 50
Roses Provins	8 » à 10 »
Sauge	» 90 à 1 10
Strammonium, *feuilles*	1 » à 1 25
Tilleul, *bractées*	2 40 à 2 75
Valériane, *racines*	1 » à 1 25

ESSENCES

Essence d'amandes amères	38 » à 45 »
— d'anis	21 » à 25 »
— de menthe améric.	25 » à 40 »
Essence de Mitcham	80 » à 95 »
— de santal	30 » à 40 »
— — citrin pure	35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Acide citrique	2 90 à 3 25
— tartrique	2 70 à 2 80
Benzoate de lithine	26 »
— de soude	5 50 à 6 »
Benzonaphtol	9 » à 10 »
Bicarbonate de soude 100 k.	24 50
Bismuth *sous-nitrate*	13 50 à 15 »
Bromure de potassium	5 50 à 6 »
— de sodium	6 50 à 7 »
Caféine	47 » à 50 »
Calomel	8 50 à 9 »
Camphre	5 70 à 5 90
Carbonate de créosote	19 75 à 21 75
— de gaïacol	45 » à 50 »
Chloral	6 50 à 7 50
Chlorate de potasse	1 10 à 1 25
Chloroforme	3 60 à 6 »
Cocaïne *chlorhydrate*	810 » à » »
Codéine	580 » à 600 »
Créosote de hêtre	6 50 à 7 »
Éther 65°	1 50 à 2 »
Gaïacol liquide	21 »
— pur	60 »
Glycérine 30°	1 50 à 1 70
Glycérophosphate de ch.	14 » à 16 »
— de soude	11 » à 12 »
Iode bi-sublimé	28 » à 30 »
Iodoforme	30 » à 40 »
Kermès n° 1	7 50 à 10 »
— vétérinaire n° 1	2 » à 2 25
Magnésie calcinée	2 25 à 2 50
Menthol	45 » à 50 »
Mercure	6 75 à 7 »
— précipité rouge	7 75 à 8 »
— — blanc	7 75 à 8 »
Morphine chlorhyd.	235 » à 240 »
Naphtol	4 » à 5 »
Pilocarpine *nitrate, le gr.*	2 50 à 3 »
— *chlorhydrate,* —	3 » à 3 50
Podophylline . . *le kil.*	30 » à 32 »
Quinine, *sulfate. . le kil.*	50 » à 55 »
— *bromhydrate* —	65 » à 70 »
— *bi-bromhydrate* —	70 » à 75 »
— *chlorhydrate* —	65 » à 70 »
— *valérianate* —	70 » à 75 »
Résine de Jalap blanche	65 »
Salicylate de soude *crist.*	9 »
— — *amorphe.*	7 75
Salol	8 » à 9
Santonine	50 »
Sulfonal	50 » à 52
Tanin à l'alcool	5 50 à 5 75
— à l'éther	6 » à 6 50
Vanilline	100 » à 120 »

BULLETIN DE VARIATIONS

Aloès du Cap. — Devient fort rare, on le cote à Londres, actuellement, de 80 à 100 fr. ; vu la situation du sud de l'Afrique, l'article n'est pas prêt à revenir à son cours normal.

Chl. de cocaïne. — Les fabricants offrent à 790 fr., c'est une détente assez sensible.

Sels de pilocarpine. — La rareté du Jaborandi les a fait hausser considérablement, on offre le nitrate à 2.500 et le chlorhydrate à 3.000.

Quinquinas. — En bonne tenue, les dernières ventes de Londres ont été très bonnes ; les sortes pour extrait se sont vendues assez cher.

Calisaya plat cultivé devient de plus en plus rare. On le cote 4 à 4 fr. 50 ; — de même le plat sauvage Sylvestre : 5 à 5 fr. 50.

AVIS

A la suite de quelques observations au sujet des prix du *Bulletin commercial* ci-contre, nous avertissons nos lecteurs que notre Bulletin commercial *ne constitue pas un prix-courant d'une maison de vente de droguerie.*

Conformément à notre programme, nous désirons simplement renseigner nos abonnés sur les fluctuations des *Grands Marchés* (Londres, Hambourg, Amsterdam, Dunkerque, etc.), de façon à les guider dans leurs achats.

N. D. L. R.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — M. Masson, pharmacien principal de 1re classe, est nommé *officier de la Légion d'honneur.*

MM. Kérébel, pharmacien-major de 1re classe, et Beaudouin, pharmacien-major de 2e classe, sont nommés *Chevaliers de la Légion d'honneur.*

Faculté de Médecine de Paris. — M. le Dr Gilbert, agrégé, est nommé professeur de *thérapeutique.*

Faculté des sciences de Paris. — Ont soutenu, pour obtenir le grade de *docteur ès sciences physiques* ou *naturelles*, les thèses suivantes :

M. Lesage. — *Recherches expérimentales sur la résorption du sang par le péritoine.*

M. Lambling. — *Action de l'isocyanate de phényle sur quelques oxyacides et leurs éthers.*

M. Maumus. — *Les cæcums des Oiseaux.*

Agrégation des Sciences physiques et naturelles. — Le nombre des candidats à recevoir en 1902 à la suite des concours d'agrégation est de 10 pour les *Sciences physiques*, et de 6 pour les *Sciences naturelles.*

Corps de santé militaire. — MM. Moreau et Chateney sont nommés *pharmaciens stagiaires* à l'école d'application du service de santé militaire.

Commission de la dépopulation. — M. A. Fumouze, pharmacien, président de la Chambre de commerce de Paris, est nommé membre de la Commission

extraparlementaire récemment instituée à l'effet de procéder à une étude d'ensemble sur la question de la dépopulation, et de rechercher les moyens les plus pratiques de la combattre.

Prix de l'Académie des sciences décernés dans la séance publique annuelle du 16 décembre 1901 :

Prix Jecker : MM. Moureu, Simon et Léo Vignon, pour leurs recherches de chimie organique.

Prix La Caze : MM. Wyrouboff et Verneuil pour leurs travaux sur les terres rares.

Prix Cahours : MM. Fosse et Grignard, pour leur recherches de chimie organique.

Prix Wilde : M. Baubigny, pour ses travaux sur les poids atomiques.

Médaille Lavoisier, décernée à M. Emil Fischer, de Berlin.

Petit prix d'Ormoy (sciences naturelles) : M. L. Bouvier, professeur au Muséum d'histoire naturelle.

Prix Jean Reynaud : M. Gabriel Lippmann, professeur de physique à la Sorbonne.

Prix La Caze : M. P. Curie, pour ses travaux sur le radium.

Prix Montyon (statistique) : M. Dr Baudran, de Beauvais, pour son ouvrage intitulé : *La tuberculose dans le département de l'Oise.*

Prix Barbier : MM. Moreigne, Tissier et Goyon.

Prix Montyon (arts insalubres) : MM. A. Dormoy, et Vaillard.

Le *Prix Leconte*, de 50.000 francs, a été attribué à M. Foureau, chef de la mission Foureau-Lamy. La médaille d'or qui constitue le prix Janseu, lui a été également attribuée.

Concours de l'Internat en Pharmacie des Asiles d'aliénés de la Seine.

Le jury était composé de MM. Viron (président) et Richaud, pharmaciens des hôpitaux; Moureu et Valeur, pharmaciens en chef des asiles d'aliénés; Bocquillon, membre de la Société de pharmacie.

38 candidats étaient inscrits pour 3 places mises au concours.

Les sujets de dissertation proposés à l'épreuve de la reconnaissance des composés étaient les suivants : *Extraits de quinquina, Sirop d'iodure de fer, Huile de ricin, Teinture d'iode.*

Le jury avait attribué 10 points pour la dissertation et 10 points pour la reconnaissance. Pour être admissibles, les candidats devaient reconnaître un minimum de 6 médicaments et obtenir un total d'au moins 8 points.

Les questions d'oral, désignées par le sort, ont été :

1re série. Pharmacie : Préparations d'ergot de seigle.
— Chimie : Le phénol ordinaire.
2e série. Pharmacie : Des extraits de belladone.
— Chimie : Caractères communs et différentiels des sulfates de soude, de magnésie et de zinc.
3e série. Pharmacie : Des préparations d'aconit.
— Chimie : Acide borique et borate de soude.

Étaient restées dans l'urne les questions suivantes :

Pharmacie : Huile de foie de morue. Extrait d'opium. Préparations galéniques d'ipéca. Préparations galéniques de noix vomique.

Chimie : Dosage de l'urée et de l'acide phosphorique dans les urines. Eau oxygénée. Chloral hydraté. Les acides phosphoriques.

ÉCRIT

Les candidats ont eu à traiter :

Pharmacie : Caractères et réactions d'identité des préparations suivantes : Sulfate de quinine, liqueur de Van Swieten, sirop de Gibert, sirop de sulfate de strychnine, eau blanche.
Chimie : Cyanogène et cyanures.
Histoire naturelle : Les miels et les cires : origine, mode de production, composition.

Étaient restées dans l'urne :

Pharmacie : Caractères et réactions d'identité des préparations suivantes : Sirop de chlorhydrate de morphine, solution arsénicale de Pearson, liqueur de Fowler, teinture de noix vomique, poudre de Dower.
Chimie : Alcool éthylique.
Histoire naturelle : Crucifères et leurs produits.
Pharmacie : Procédé de préparation des huiles essentielles.
Chimie : Oxyde de carbone et acide carbonique.
Histoire naturelle : Solanées et leurs produits.

Le Concours s'est terminé par le classement suivant :
Internes titulaires : MM. Chatet, Boyer, Lafaix.
Internes provisoires : MM. Brachin, Masson et Villedieu.

La préoccupation du jury, au cours des différentes épreuves, a été, tout en s'efforçant de sauvegarder les garanties offertes par les connaissances professionnelles des candidats, de rajeunir dans une certaine mesure le programme un peu suranné du concours de l'internat en pharmacie.

Quittant les sentiers battus, le jury s'est écarté systématiquement des questions toutes traitées dans les ouvrages de pharmacie galénique ou chimique, sous un titre déterminé. Il s'est, au contraire, attaché à poser des sujets qui exigent à la fois du candidat : des notions générales et précises sur toutes les sciences se rattachant à la pharmacie, une connaissance approfondie du Codex, de l'intelligence pour improviser un plan dans un temps relativement restreint et, enfin, du jugement pour équilibrer convenablement la question et accorder à chacune de ses parties la valeur qu'elle mérite.

Il est évident que depuis quelques années la pharmacie est entrée dans une voie nouvelle. Bien des médicaments complexes inscrits au Codex ne seront bientôt plus que des souvenirs de la vieille thérapeutique ; des médicaments nouveaux, nés des conceptions scientifiques plus récentes, les y ont remplacés ou les y remplaceront.

Enfin, la bactériologie, la chimie biologique, la chimie analytique, prennent dans les sciences médicales une place de plus en plus grande. Il importe que le pharmacien, non seulement ne se désintéresse pas des problèmes qu'elles soulèvent, mais qu'il prenne une part active au mouvement scientifique qui en résulte.

C'est à cette condition seulement qu'il demeurera un auxiliaire indispensable pour le médecin, un guide éclairé pour les conseils d'hygiène et les tribunaux.

L'École de Pharmacie de Paris a bien compris l'évolution nécessaire que nous indiquons et elle s'est efforcée d'adapter son enseignement aux besoins nouveaux.

Mais, pour atteindre le but désiré, il ne suffit pas de créer un enseignement nouveau, il faut encore, dans les examens et surtout dans les concours, faire une large place aux matières de ce nouvel enseignement.

Le concours de l'internat étant ordinairement la première étape dans la voie des grands concours professionnels, il ne convient évidemment pas, du jour au lendemain, d'exiger des candidats des connaissances approfondies sur ces différentes matières, mais il est utile d'appeler graduellement leur attention vers elles.

Il est regrettable que la lettre du programme du concours n'ait pas permis au jury d'introduire dans les épreuves orales ou dans l'épreuve écrite une question de bactériologie ou de chimie biologique, telle que la recherche du bacille de la tuberculose dans les crachats, le diagnostic bactériologique de la diphtérie, l'analyse bactériologique des eaux, l'examen du suc gastrique, etc. Il conviendrait que le texte du programme officiel fût modifié de manière à donner au jury une plus grande latitude dans le choix des sujets.

C'est en entrant graduellement mais résolument dans la voie des réformes qu'on préparera un corps d'internes en pharmacie réellement instruits et capables de profiter dans la plus large mesure possible de cet enseignement pratique si spécial et si utile qu'on ne trouve vraiment que dans les hôpitaux.

Et de ce corps des internes en pharmacie continuera à sortir l'élite des pharmaciens, et plus que jamais il sera la pépinière qui fournira les maîtres de l'avenir.

Signé : *Le Jury du concours.*

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — FÉVRIER

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Quinquinas :	
Jaune Calisaya dur . . .	5 50 à 6 »
— — demi-dur	2 » à 2 50
Gris — roulé . .	2 25 à 2 75
— Java	1 25 à 2 »
— Ceylan	1 25 à 1 75
Loxa vrai	5 50 à 5 75
— cultivé	1 50 à 2 »
Huanuco vrai	2 25 à 2 75
Aloès du Cap	1 » à 1 25
Amadou.	5 50 à 6 »
Anis étoilé.	1 75 à 2 25
Arrow root	1 » à 1 25
Baume de copahu *solidif*.	4 50 à 5 »
— du Pérou.	18 » à 20 »
— de Tolu	4 » à 5 »
Benjoin Sumatra	1 » à 5 »
— Siam	2 50 à 4 »
Beurre de cacao	6 » à 7 50
— de muscades . . .	11 » à 13 »
Blanc de baleine.	4 50 à 5 »
Bois de gaïac	» 20 à » 40
— de quassia, *copeaux*.	» 90 à 1 10
— de santal citrin . . .	2 25 à 2 50
— de sassafras.	1 40 à 1 75
Cachou	1 » à 1 50
Cannelle de Ceylan . . .	5 50 à 6 »
— de Chine. . . .	3 25 à 3 75
Cantharides de Russie . .	7 50 à 8 »
Castoréum.	100 » à 190 »
Cire blanche d'abeilles. .	4 50
— jaune — . .	3 50 à 4 »
Cochenille grise	3 » à 4 50
Colle de poisson de Russie	25 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes.	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	2 »
Gomme Sénégal *petit. blanche.*	1 90
— *grosse, blonde* . .	1 80
— *petite,* — . .	1 60
Girofles	4 25 à 5 »

	DUNKERQUE — Disponible
Huile de foie de morue *blanche vapeur*	» » » 97
Huile de foie de morue *amb.*	» » » 88
— — — *blonde*	» » » 84
— — — *brune.*	» » » 82

Huile d'amandes douces .	2 50 à
— de ricin (hors Paris)	» 83 à 88 »
— de Croton tiglium..	8 50 à 10 »
Hydrastis Canadensis . .	8 50 à 10 »
Ipéca Rio	34 » à 38 »
Jalap, racines	1 75 à 2 »
Jaborandi	4 » à 4 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 » à 6 50
Manne, *larmes*.	8 » à 9 »
Mathé	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc. . . . . *le gr.*	3 » à 4 »
Noix de kola	1 » à 1 50
— muscades.	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	26 75 à 27 50
Pyrèthre, *poudre*.	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne . . .	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine . . .	2 60 à 4 »
Safran du Gâtinais. . . .	85 » à 90 »
— d'Espagne	58 » à 65 »
Salsepareille.	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune.	20 » à 25 »
— — blanche.	42 » à 45 .

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTERIE

Seigle ergoté	4 75 à 6 »
Semen contra	» 85 à 1 20
Séné palthe	2 » à 2 50
— follicules	2 25 à 2 75
— Tinévelly	1 » à 1 15
Térébenthine Venise	2 40 à 3 »
Thé noir	5 50 à 7 »
— vert	5 50 à 12 »
Vanille	50 » à 100 »
Herbes :	
Belladone, *feuilles*	1 20 à 1 50
Camomille, *fleurs*	2 50 à 3 »
Cascara sagrada, *écorces*	1 25 à 1 50
Coca, *feuilles*	3 50 à 4 »
Gentiane, *racines*	» 60 à » 85
Guimauve, *fleurs*	2 » à 2 50
Guimauve, *racines*	1 25 à 1 75
Jusquiame, *feuilles*	1 25 à 1 50
Lichen d'Islande	» 65 à 90
Mauve, *fleurs*	4 » à 4 25
Menthe, *feuilles*	1 75 à 2 »
Oranges amères, *écorces*	1 10 à 1 50
Roses Provins	8 » à 10 »
Sauge	» 90 à 1 10
Strammonium, *feuilles*	1 » à 1 25
Tilleul, *bractées*	2 40 à 2 75
Valériane, *racines*	1 » à 1 25

ESSENCES

Essence d'amandes amères	38 » à 45 »
— d'anis	21 » à 25 »
— de menthe améric.	25 » à 40 »
Essence de Mitcham	80 » à 95 »
— de santal	30 » à 40 »
— — citrin pure	35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Acide citrique	2 90 à 3 25
— tartrique	2 70 à 2 80
Benzoate de lithine	26 »
— de soude	5 50 à 6 »
Benzonaphtol	9 » à 10 »
Bicarbonate de soude 100 k.	24 50
Bismuth *sous-nitrate*	13 50 à 15 »
Bromure de potassium	5 50 à 6 »
— de sodium	6 50 à 7 »
Caféine	47 » à 50 »
Calomel	8 50 à 9 »
Camphre	5 70 à 5 90
Carbonate de créosote	19 75 à 21 75
— de gaïacol	45 » à 50 »
Chloral	6 50 à 7 50
Chlorate de potasse	1 10 à 1 25
Chloroforme	3 60 à 6 »
Cocaïne *chlorhydrate*	810 » à » »
Codéine	580 » à 600 »
Créosote de hêtre	6 50 à 7 »
Éther 65°	1 50 à 2 »
Gaïacol liquide	21 »
— pur	60 »
Glycérine 30°	1 50 à 1 70
Glycérophosphate de ch.	14 » à 16 »
— de soude	11 » à 12 »
Iode bi-sublimé	28 » à 30 »
Iodoforme	30 » à 40 »
Kermès n° 1	7 50 à 10 »
— vétérinaire n° 1	2 » à 2 25
Magnésie calcinée	2 25 à 2 50
Menthol	45 » à 50 »
Mercure	6 75 à 7 »
— précipité rouge	7 75 à 8 »
— — blanc	7 75 à 8 »
Morphine chlorhyd.	235 » à 240 »
Naphtol	4 » à 5 »
Pilocarpine *nitrate, le gr.*	3 25 à 3 50
— *chlorhydrate,* —	3 50 à 4 »
Podophylline . . *le kil.*	30 » à 32 »
Quinine, *sulfate*. . *le kil.*	50 » à 55 »
— *bromhydrate* —	65 » à 70 »
— *bi-bromhydrate* —	70 » à 75 »
— *chlorhydrate* —	65 » à 70 »
— *valérianate* —	70 » à 75 »
Résine de Jalap blanche	65 »
Salicylate de soude *crist.*	9 »
— — *amorphe.*	7 75
Salol	8 » à 9 »
Santonine	50 »
Sulfonal	50 » à 52
Tanin à l'alcool	5 50 à 5 75
— à l'éther	6 » à 6 50
Vanilline	100 » à 120 »

BULLETIN DE VARIATIONS

Produits boraciques. — En baisse de 5 fr. les 100 kilos. Les prix que l'on annonce passagers pourraient contrairement aux prévisions se maintenir assez longtemps.

Gomme Sénégal. — Les gros arrivages de cet hiver ont fait baisser ce produit considérablement, les cours actuels sont avantageux.

Seigle ergoté d'Espagne. — Dans les mêmes conditions ; à Hambourg des ventes ont été effectuées à Marcs 3, soit 3 fr. 75.

Feuilles de Coca. — De grosses parties ont été traitées de fr. 3.10 à 3.25 ; il est à prévoir un prochain relèvement de ces cours, surtout en belle qualité.

Huiles de foie de Morue et de Ricin. — En grande fermeté.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Régime douanier de l'hyposulfite. — Au terme d'un décret du 9 décembre 1901, l'hyposulfite de soude est désormais compris parmi les marchandises admises en franchise par les douanes du Chili. Cet article acquittait jusqu'à présent un droit de 16 centavos par kilogramme brut.

Suisse. — *Les spécialites pharmaceutiques en Suisse.* — Les autorités des cantons de Zurich, Argovie, Saint-Gall, Grisons, Schaffhouse, Thurgovie et Zug ont adopté des mesures communes concernant la vente des spécialités pharmaceutiques et le mode de publicité employé pour faire connaître ces produits. On a institué, à Zurich, un bureau de contrôle chargé de donner son opinion sur les spécialités dont la mise en vente est sollicitée. Les analyses ne sont pas publiées et les autorités cantonales restent toujours libres de ne pas se conformer aux conclusions du bureau de contrôle.

Voici un résumé des formalités exigées dans les divers cantons.

Dans les cantons de Schwyz, Uri, Obwald, Nidwald, Glaris, Soleure, Bâle, Appenzell et Valais, il n'existe aucun règlement concernant les produits pharmaceutiques.

Berne. — On exige la désignation exacte de la composition de la spécialité offerte; cette composition est connue seulement des membres du comité sanitaire.

Lucerne. — Le secret absolu est garanti au demandeur en ce qui concerne la composition de sa spécialité.

Zug. — Le résultat de l'examen du bureau de contrôle est publié dans le *Journal officiel* du canton, mais la composition n'est pas donnée en détail.

Fribourg. — Le résultat de l'analyse n'est pas publié.

Bâle. — Le bureau d'hygiène peut donner, par la voie des journaux, des renseignements sur la valeur des spécialités pour lesquelles il est fait de la réclame dans la presse.

Schaffhouse. — La question de la publication éventuelle du résultat de l'analyse n'a pas encore été résolue.

Appenzell. — Aucune analyse n'y a jamais été faite. Le collège sanitaire surveille le commerce des médicaments et des spécialités.

Grisons. — Les résultats des analyses sont publiés.

Argovie. — Une spécialité ne peut être interdite que par une promulgation publique.

Thurgovie. — L'opinion du bureau de contrôle n'est pas tenue secrète et est communiquée à tous les pharmaciens.

Tessin. — La composition de la spécialité ne peut être tenue secrète, mais on n'est pas tenu d'indiquer le mode de préparation.

Vaud. — La composition de l'article ne doit pas être publiée et ne peut non plus servir comme moyen de réclame.

Neuchâtel. — Le résultat de l'analyse est tenu secret, s'il s'agit d'une spécialité vendue seulement dans les pharmacies; mais pour les produits pouvant être vendus partout et par tout le monde, la composition est publiée dans les journaux.

Genève. — Le résultat de l'analyse n'est pas publié.

Saint-Gall. — Les résultats d'analyses n'ont encore jamais été publiés.

Voici une traduction du règlement, pour ce canton, qui a été promulgué le 15 mars dernier :

Article premier. — La vente des remèdes et des spécialités pharmaceutiques n'est autorisée que dans les pharmacies. Le collège sanitaire est autorisé à conserver une liste de ces articles.

Art. 2. — Les remèdes et spécialités autorisés par le collège sanitaire peuvent seuls être vendus ou faire l'objet d'annonce. Cette permission est refusée : *a*) quand l'article est dangereux pour la santé ou que sa composition est absurde; *b*) lorsque les annonces, imprimés, etc., renferment des affirmations fortement exagérées ou contraires à la vérité ; *c*) lorsque le prix de vente est de beaucoup supérieur à la valeur du produit.

Art. 3. — Le collège sanitaire a le droit d'exiger, avec l'emballage original, un échantillon de l'article en quantité suffisante pour pouvoir faire l'analyse et accompagné d'un mémorandum indiquant le mode de préparation et le prix de vente, plus le dépôt du coût de l'analyse. En cas de refus, la vente de l'article est interdite, de même que la réclame à son sujet dans les journaux.

Art. 4. — Le collège sanitaire tient note des produits prohibés et peut les signaler dans les journaux.

Art. 5. — La permission de vendre des spécialités ou de publier des annonces à ce sujet ne peut être exploitée comme réclame.

Art. 6. — Le collège sanitaire est autorisé à prendre des mesures prohibitives spéciales contre les remèdes de charlatans, les spécialités mensongères, les offres de guérir par correspondances, la publication de certificats de prétendues guérisons, etc.

Art. 7. — Les contraventions aux stipulations précitées seront punies conformément aux articles 144 et 145 du code suisse. Les imprimeurs et les éditeurs de journaux et de revues sont responsables des annonces insérées dans leurs publications.

Art. 8. — Le présent règlement entrera en vigueur le 1er juin 1901.

Le canton des Grisons a édicté un règlement à peu près semblable à celui de Saint-Gall.

Il y a également lieu de signaler que le *Bulletin démographique et sanitaire Suisse*, publication officielle paraissant hebdomadairement à Berne, donne des renseignements détaillés concernant la valeur des remèdes et spécialités pharmaceutiques et signale ouvertement les préparations qui ne méritent aucune confiance.

Venezuela. — *Régime douanier applicable aux drogues, médicaments et spécialités pharmaceutiques.* — Le gouvernement vénézuélien a, par décret en

date du 6 décembre 1901, inscrit les drogues, les médicaments et les spécialités pharmaceutiques dans la 6e classe du tarif des douanes et les a, par conséquent, soumis aux droits de 2 bolivars 50 par kilogramme brut (avec surtaxe de 25 0/0) au lieu du droit actuel de 1 bolivar 25 de la 5e classe.

L'article 3 du même décret mentionne que la nouvelle taxation ne sera appliquée qu'aux colis embarqués après le 10 décembre.

(*Revue du Commerce*, janvier 1902.)

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — M. Bousson, pharmacien principal de 2e classe, est promu *officier de la Légion d'honneur*.

M. V. Gaborit, pharmacien à Angoulême, et M. J. Thiébault, pharmacien à Fumay, sont nommés *officiers d'Académie*.

Conseil de l'Université de Paris. — M. le professeur L. Guignard, direceur de l'Ecole Supérieure de pharmacie de Paris, est nommé *vice-président* du Conseil de l'Université.

Commission d'hygiène industrielle. — M. le professeur Riche, *président de l'Académie de médecine*, est nommé membre de la *Commission d'hygiène industrielle*, instituée en décembre 1900.

Ecole de médecine et de pharmacie de Besançon. — Un concours s'ouvrira le 12 novembre 1902 devant l'Ecole supérieure de pharmacie de l'université de Nancy, pour l'emploi de suppléant de la chaire de *pharmacie et matière médicale* à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Besançon.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Laboratoire d'essais et office national des brevets d'invention. — Sur l'émolument du legs universel qui a été fait à l'Etat par M. Henry Giffard, en vertu du testament du 11 décembre 1873, et dont l'acceptation a été autorisée par décret en date du 31 août 1885, il est attribué à la Chambre de commerce de Paris une somme de 150.000 francs pour contribuer à l'établissement d'un laboratoire d'essais et d'un office national des brevets d'invention et des marques de fabrique.

Le monopole des pharmaciens et la vente libre des boissons non destinées à un emploi curatif. — Dans son audience du 25 janvier 1902, la Cour de cassation a décidé qu' « une teinture alcoolique de Kola, préparée pour servir à la fabrication de boissons avec des doses renfermant peu de principes actifs, et alors qu'elle n'est pas mise en vente pour un emploi curatif, n'a pas le caractère d'une préparation pharmaceutique, et un non-pharmacien, en la débitant, ne contrevient pas aux lois réglementant le monopole des pharmaciens. »

Ecole d'application du service de santé militaire. — Un concours (*section de pharmacie*) s'ouvrira le 15 octobre 1902, à ladite Ecole, pour l'emploi de professeur agrégé de *chimie appliquée aux expertises de l'armée et toxicologie*.

En exécution de l'article 10 du décret du 29 octobre 1898, les majors de 1re et 2e classe sont seuls admis à concourir.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont nommés :

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe : MM. Mengin, Beaumont, Mousquet, Jard, Lefebvre, Bonnot.

A l'emploi de pharmacien stagiaire : MM. Lahille, Dary.

Corps de santé militaire. — Sont nommés :

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de réserve : MM. Cailloux, Ramigeon, Jordan, Bellot, Fabre, Garsonnin, Pauty, Vimal, Delbos, Lambert, Merle, Burel, Vallée, Mimeur, Hersent, Hérissey, Thibault, Sarret, Biseuil, Tournay, Berthier, Dubois, Papegaey, Bernard, Lécuyer, Carnus, Pesche, Ossedat, Goyon, Caron, Alary, Barruel, Grimaud, Morel, Cellière, Rigaut, Tailliar, Willot, Defournel, Bruntz.

Au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de l'armée territoriale : M. Périsse.

Nécrologie. — Au moment de mettre sous presse, nous avons le regret d'apprendre la mort, survenue rapidement, de M. Mussat, pharmacien, professeur à l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon, et à l'Ecole d'horticulture de Versailles.

M. Mussat était depuis de nombreuses années le Secrétaire général de l'Association des Internes en pharmacie des Hôpitaux de Paris.

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — MARS

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Quinquinas :	
Jaune Calisaya dur	5 50 à 6 »
— — demi-dur	2 » à 2 50
Gris — roulé	2 25 à 2 75
— Java	1 25 à 2 »
— Ceylan	1 25 à 1 75
Loxa vrai	5 50 à 5 75
— cultivé	1 50 à 2 »
Huanuco vrai	2 25 à 2 75

Aloès du Cap	1 » à 1 25
Amadou	5 50 à 6 »
Anis étoilé	1 75 à 2 25
Arrow root	1 » à 1 25
Baume de copahu *solidif*	4 50 à 5 »
— du Pérou	18 » à 20 »
— de Tolu	4 » à 5 »
Benjoin Sumatra	1 » à 5 »
— Siam	2 50 à 4 »
Beurre de cacao	6 » à 7 50
— de muscades	11 » à 13 »
Blanc de baleine	4 50 à 5 »
Bois de gaïac	» 20 à » 40
— de quassia, *copeaux*	» 90 à 1 10
— de santal citrin	2 25 à 2 50
— de sassafras	1 40 à 1 75
Cachou	1 » à 1 50
Cannelle de Ceylan	5 50 à 6 »
— de Chine	3 25 à 3 75
Cantharides de Russie	7 50 à 8 »
Castoréum	100 » à 190 »
Cire blanche d'abeilles	4 50
— jaune —	3 50 à 4 »
Cochenille grise	3 » à 4 50
Colle de poisson de Russie	25 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	2 »
Gomme Sénégal *petit. blanche.*	1 90
— *grosse, blonde*	1 80
— *petite,* —	1 60
Girofles	4 25 à 5 »

DUNKERQUE — Disponible —	
Huile de foie de morue *blanche vapeur*	» » » 97
Huile de foie de morue *amb.*	» » » 88
— — — *blonde*	» » » 84
— — — *brune.*	» » » 82

Huile d'amandes douces	2 50 à
— de ricin (hors Paris)	» 83 à 88 »
— de Croton tiglium	8 50 à 10 »
Hydrastis Canadensis	8 50 à 10 »
Ipéca Rio	34 » à 38 »
Jalap, racines	1 75 à 2 »
Jaborandi	4 » à 4 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 » à 6 50
Manne, *larmes*	8 » à 9 »
Mathé	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc. *le gr.*	3 » à 4 »
Noix de kola	1 » à 1 50
— muscades	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	26 75 à 27 50
Pyrèthre, *poudre*	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine	2 60 à 4 »
Safran du Gâtinais	85 » à 90 »
— d'Espagne	58 » à 65 »
Salsepareille	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune	20 » à 25 »
— — blanche	42 » à 45 »

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTERIE

Seigle ergoté	4 75 à 6 »
Semen contra	» 85 à 1 20
Séné palthe	2 » à 2 50
— follicules	2 25 à 2 75
— Tinévelly	1 » à 1 15
Térébenthine Venise	2 40 à 3 »
Thé noir	5 50 à 7 »
— vert	5 50 à 12 »
Vanille	50 » à 100 »
Herbes :	
Belladone, *feuilles*	1 20 à 1 50
Camomille, *fleurs*	2 50 à 3 »
Cascara sagrada, *écorces*	1 25 à 1 50
Coca, *feuilles*	3 50 à 4 »
Gentiane, *racines*	» 60 à » 85
Guimauve, *fleurs*	2 » à 2 50
Guimauve, *racines*	1 25 à 1 75
Jusquiame, *feuilles*	1 25 à 1 50
Lichen d'Islande	» 65 à 90
Mauve, *fleurs*	4 » à 4 25
Menthe, *feuilles*	1 75 à 2 »
Oranges amères, *écorces*	1 10 à 1 50
Roses Provins	8 » à 10 »
Sauge	» 90 à 1 10
Strammonium, *feuilles*	1 » à 1 25
Tilleul, *bractées*	2 40 à 2 75
Valériane, *racines*	1 » à 1 25

ESSENCES

Essence d'amandes amères	38 » à 45 »
— d'anis	21 » à 25 »
— de menthe améric.	25 » à 40 »
Essence de Mitcham	80 » à 95 »
— de santal	30 » à 40 »
— — citrin pure	35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Acide citrique	2 90 à 3 25
— tartrique	2 70 à 2 80
Benzoate de lithine	26 »
— de soude	5 50 à 6 »
Benzonaphtol	9 » à 10 »
Bicarbonate de soude 100 k.	24 50
Bismuth *sous-nitrate*	13 50 à 15 »
Bromure de potassium	5 50 à 6 »
— de sodium	6 50 à 7 »
Caféine	47 » à 50 »
Calomel	8 50 à 9 »
Camphre	5 75 à 6 »
Carbonate de créosote	19 75 à 21 75
— de gaïacol	45 » à 50 »
Chloral	6 50 à 7 50
Chlorate de potasse	1 10 à 1 25
Chloroforme	3 60 à 6 »
Cocaïne *chlorhydrate*	810 » à » »
Codéine	580 » à 600 »
Créosote de hêtre	6 50 à 7 »
Éther 65°	1 50 à 2 »
Gaïacol liquide	21 »
— pur	60 »
Glycérine 30°	1 50 à 1 70
Glycérophosphate de ch.	14 » à 16 »
— de soude	11 » à 12 »
Iode bi-sublimé	28 » à 30 »
Iodoforme	30 » à 40 »
Kermès n° 1	7 50 à 10 »
— vétérinaire n° 1	2 » à 2 25
Magnésie calcinée	2 25 à 2 50
Menthol	45 » à 50 »
Mercure	6 75 à 7 »
— précipité rouge	7 75 à 8 »
— — blanc	7 75 à 8 »
Morphine chlorhyd.	235 » à 240 »
Naphtol	4 » à 5 »
Pilocarpine *nitrate, le gr.*	3 25 à 3 50
— *chlorhydrate,* —	3 50 à 4 »
Podophylline . . *le kil.*	30 » à 32 »
Quinine, *sulfate* . . *le kil.*	50 » à 55 »
— *bromhydrate* —	65 » à 70 »
— *bi-bromhydrate* —	70 » à 75 »
— *chlorhydrate* —	65 » à 70 »
— *valérianate* —	70 » à 75 »
Résine de Jalap blanche	65 »
Salicylate de soude *crist.*	9 »
— — *amorphe.*	7 75
Salol	8 » à 9 »
Santonine	50 »
Sulfonal	50 » à 52 »
Tanin à l'alcool	5 50 à 5 75
— à l'éther	6 » à 6 50
Vanilline	100 » à 120 »

BULLETIN DE VARIATIONS

Camphre. — En hausse, vu la situation au Japon. Il est à prévoir des prix plus élevés.

Seigle ergoté. — Les derniers cours n'ont été que passagers, l'article s'est bien relevé et se maintient très ferme.

Lycopode. — Egalement en hausse.

Glycérine. — Par suite de l'augmentation des matières premières, les fabricants ont élevé leurs prix en rapport.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

L'exploitation du caoutchouc en Indo-Chine. — D'après la *Feuille de renseignements de l'Office colonial* et le *Bulletin économique de l'Indo-Chine*, une série de postes d'exploitation vont être prochainement établis en Indo-Chine pour le traitement industriel des lianes de caouchouc. Une usine qui comprendra un outillage pouvant traiter de 2 à 3.000 kilogrammes d'écorces par jour, est en voie de création à Cho-Quan (province de Cholon).

Le procédé de traitement consistera à mettre les écorces sèches des lianes à macérer pendant quatre ou cinq jours dans l'acide sulfurique à 50 degrés; la cellulose est alors détruite et carbonisée, alors que le caoutchouc reste indemne de l'action de l'acide. Au sortir du bain d'acide, les écorces sont lavées dans le but de débarrasser le caoutchouc de l'acide qui l'a baigné, et surtout de recueillir l'acide que l'on récupère à la fin de l'opération par évaporation des eaux de lavage. Les écorces désagrégées sont alors soumises à l'action d'un laminoir qui peut être mû soit à bras, soit au moyen d'une force motrice mécanique. Elles reçoivent, au cours de ce travail, des courants d'une eau alternativement chaude et froide, et, sous cette action, les matières corticales, déjà réduites par l'acide, partent à l'état de boue; le caoutchouc dégagé s'agglomère en plaques de près d'un centimètre d'épaisseur.

Cette opération est assez rapide et ne comprend guère que la main-d'œuvre, puisque sur 100 kilogrammes d'écorces, la quantité de 100 kilogrammes d'acide qui lui correspond pour le bain, réduite, il est vrai, de 50 à 45 degrés, ne laisse que 2 kilogrammes de perte.

Le caoutchouc ainsi traité paraît complètement aseptisé, et sa valeur commerciale semble ne pas être diminuée à la suite d'altérations, telles que « tournage » au gras qui se produisent souvent dans un emmagasinage prolongé ou sous les influences climatériques qui atteignent certaines variétés de caoutchouc obtenu par d'autres procédés.

L'auteur du projet estime que le produit ainsi obtenu, à raison de 5 à 6 p. 100 de rendement en caoutchouc pour les écorces du *Dây chè*, et de 6 à 7 p. 100 pour celles du *Dây nam do trong* est de 95 p. 100 chimiquement pur; la valeur de 11 fr. 50 au kilogramme qu'il lui attribue, atteindrait celle des caoutchoucs du Para.

CORRESPONDANCE

A céder pour juin ou juillet, **Importante Pharmacie dans l'Est**, à 3 heures de Paris. Situation exceptionnelle, installation moderne, 18.000 francs de bénéfices *nets*. Changement de situation. *Affaire sérieuse et de toute confiance.* S'adresser au journal.

On achèterait un **Polarimètre Laurent** d'occasion, en bon état. S'adresser au journal.

NOUVELLES

Officiers de l'Instruction publique. — CHASSAING, ÉCALLE, FAYOLLE, PATEIN, RÉQUIER (Paris), FAINT (Rennes), FAURE (Briançon).

Officiers d'Académie. — DE BIL (Hondschoote), BOISSE (Bône), BOISTEAUX (Cambrai), BOURNIGAULT (Paris), BRESSON (Versailles), CHAMBRUN (Creusot), COMBAUD (Mâcon), COQUELUT (Clermont-Ferrand), DEJEAN (Beaumont-de-Lomagne), DEPLANQUE, pharmacien à Paris, DUBOIS (pharmacien principal des Colonies), DORE (Toulouse), FOSSE (Bordeaux), FICHOT (Pouilly-sur-Loire), GILBERT (Angers), GUYON (Boufarik), HERBAIN (Paris), JACQUELIN (Troyes), JOULIN (Contres), LEFEBVRE (Aniche), MANIGAUD (Mussidan), MARILL (Béziers), MARTIN (Poligny), MAURY (Laroque-d'Olmes), DE MAZIÈRES (Paris), MOISSONNIER (pharmacien principal à la Manutention militaire), MOYET (Lyon), NITOT, PECCOUX, PERINELLE, PITSCH (Paris), REVIRE-CESARINI (Constantine), RIGOLLOT (Chatillon-sur-Seine), ROGER (Broignac), SALVA (Agde), SIMON (Belfort), TAUZIN (Castillon), VEISSE (Mauléon), VILLETTE (La Ferté-Gaucher).

Décret autorisant la préparation des sérums thérapeutiques dans divers établissements. — La préparation des liquides injectables d'origine organique est autorisée dans les établissements ci-après désignés :

1° Laboratoire de M. Carrion à Paris (rue du Faubourg-Saint-Honoré, 54) ;

2° Laboratoire de MM. Chevretin et Lematte à Paris (rue Caumartin, 24);

3° Laboratoire de M. Pelletan à Rochefort (Charente-Inférieure), place Colbert.

4° Laboratoire opothérapique de MM. Barral, Taicheire et Pourquier à Montpellier (Hérault), cours Gambetta, 24.

Ces produits pourront être débités à titre gratuit ou onéreux. L'autorisation dont ils sont l'objet est temporaire et révocable; ils sont soumis à l'inspection prescrite par la loi.

Hommage à M. Crinon. — Le Bureau du Congrès international de Pharmacie convoquait, la semaine dernière, les pharmaciens adhérents au Congrès, pour la remise à notre confrère, M. Crinon, d'un souvenir en raison des services et du dévouement dont il avait fait preuve en 1900. M. Petit, président du Congrès, a rappelé en termes émus la carrière et l'œuvre de notre distingué confrère, toujours sur la brèche quand il s'agit de la profession, et lui a remis une magnifique œuvre d'art : *La Pensée*, de Chapus, au nom de tous ses collègues. M. Marty, au nom des pharmaciens-militaires; M. Cognet, au nom de la Société de prévoyance; M. Rièthe, au nom de l'Association générale, et M. Guichard, président de la Société de Pharmacie ont chacun à leur tour prononcé quelques paroles de sympathie et de gratitude.

Association amicale des Etudiants en Pharmacie de France. — L'Association amicale des Etudiants en Pharmacie de France a tenu son assemblée générale dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Supérieure de Pharmacie.

A la suite de cette assemblée, il a été procédé à la nomination du Comité pour 1902-1903.

Le Bureau est ainsi composé :

Président : P. Baudin, Interne des Hôpitaux.
Vice-Président : J. Laribe, Interne des Hôpitaux.
Vice-Président : Rigaud.
Secrétaire Général : Brionne.
Trésorier : Dupuy, Denys.
Bibliothécaire : Furginé.

Concours d'internat des hôpitaux de Paris. — *Jury* : Lextrait présidents : Lafont, Leidié, Meillère, pharmaciens des Hôpitaux : Thabuis, Schmidt, Pernot.

1er séance. — Colombo, Petit Houx, Consoude, Année, Garou, Simarouba, Hysope, Menyanthe, Pervenche, Germandrée, Mélilot, Carthame, Tussilage, Ortie, queue de Cerises, bourgeons de Pin, Ambrette, semences de Jusquiame, Tolu, Chlorate de Potassium :

Galand 15; Bardin 15,75; Thépenier 18,25; Gautier 10; Voille 16; Vaidié 19; Pisvin 16,25; Beroault 11,25; Masson 16,75; Ronchèze 18,25; Géraudel 20; Desmousseaux 11.25; Dournel 17; Desboves 20; Quérion 20; Boisvin 17; Thomassin 17,75; Stouls 16.50; deux éliminés.

2e séance. — Réglisse, racine d'Angélique, Fraisier, Polygala, cannelle de Ceylan, feuilles de Chicorée, Fumeterre, Oranger, Pensée sauvage, Centaurée, Genêt, Houblon. Mauve, semences de Courge, Moutarde noire, Amis étoilé, Benjoin, Cochenille, Acide borique, Antimoine :

Perron 16; Gin 14,50; Auoueux 18; Sondey 19; Trousselle 10,75; Fusade 14,50; Réaubouro 18,50; Robert 14.50; Darbellenet 17,50; Kannapel 16,75; Guillot 14,50; Moissard 12,25; Bayard 12; Lecoq 9,50; Jaudéas 17; Frédoux 16; Midy 15,75; Croix 18; Fouché 12,50; un éliminé.

3e séance. — Rhubarbe de Chine, Gentiane, Guimauve, Fougère mâle, Quassia Digitale, Sené, Sauge, Bourrache, Rose de Provins, Lavande Bouillon blanc, écorces d'Oranges amères, semences d'Anis, Riz, Lichen d'Islande, Cubèbes, Muscades, Gomme amoniaque, manne :

Serin 16,50; Daufresne 17,75; Fraquet 17; Saugeron 13,25; Gourbillon 19,50; Gironde 19,75; Fournier 17,50; Morin 18,50; Laurent 17; Lebas 20; Wagner, 18,50; Bonnet (Fr.) 18,75; Renaud 20; Legrand 20; Reddé 18,50.

4e séance. — *Salsepareille*, Ipéca annelé, Aconit napel, Douce-amère, feuilles d'Absinthe, Sureau, Tilleul, Origan, Menthe poivrée, Matico, fleurs de Guimauve, noix de Kola, bulbes de Colchique, bourgeons de Peuplier, Orge, semences de Jusquiasme, colle de Poisson, cire jaune, Encens, sulfate de Soude.

Démoulin 11,50; Cottard 15; Chantereau 11; Totain 15,25; Barbin 18; Detry 13,75;

Sartory 18; Bourdet 16,25; Perionon 15; Desmoulières 17,50; Couroux 17; Leluc 11,75; Jehanne, 12,25; David 14; Blanchon 11,75; Driget 17; Monnier 15,50; Desvaux 18; deux éliminés.

5e séance. — Ratanhia, Orcanette, Canne, écorces de Chêne, Thé, Stramoine, Saponaire, Mélisse, Pied de Chat, fleurs de Grenadier, Violette, Seigle ergoté, Fenouil, Lin, Ricin, Gomme arabique, Myrrhe, Castoreum, Salol, Bismuth.

Bourelot 16,25; Pouroouonon 12,75; Ursot 16; Averoin 15.50; Duflot 10,25; Rondeau du Noyer 16,25; Brachin (Ch.) 18; Allais 10,50; Villejean 12,50; Plissier 15,25; Villedieu 10,50; Boyer 14,25 Ville 19,50; Raymond 13,25; Bonnet 16; Tulasne 17; Derrien 15,25; trois éliminés.

6e séance. — Asperge, Jalap, Valériane, Bryone, Garou, Panama, Tanaisie, Millefeuille, Frêne, Coca, Ciguë, Arnica, Camomille, Coquelicot, Orge, Coriandre, Moutarde blanche, blanc de Baleine, colle de Poisson, Laminaire.

Beroer 11; Bruneau 19; Blanchard (P.) 19; Raine 19; Bégault 16,25; Placé 16,75; Depouilly 16; Malaquin 18; Brocadet 19,50; Quartier 19,75; Clapier 17,25; Quinet 13,25; Vaillant 12,50; Tiffeneau 14,75; un éliminé.

7e séance. — Guimauve, Garance, Colombo, écorce de Grenadier, feuilles de Ronces, Noyer, Eucalyptus, Pensées sauvages, Fucus crispus, Roses rouges, Safran, Strophantus, noix vomique, Cacao, staphysaigre, Café, Opium, Gomme adragante, Mastic, carbonate de Soude.

Berton 12,25; Vacherias 19,75; Beroer (Ch.) 16; Tixier (G.) 18; Mlle Babin 14,75; Sanson 18; Bancaud 18; Corbillat 17,75; Agnès 14; Rivière 16,50; Chatriat 15,75; Poionard 12,50; Maoenc 14,25; Charlier 18; Goret 13; Cleroet 19; Tinard 17; Fouché (H.) 13,75; Delacour (A.) 12; un éliminé.

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — AVRIL

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Quinquinas :	
Jaune Calisaya dur	5 50 à 6 »
— — demi-dur	2 » à 2 50
Gris — roulé	2 25 à 2 75
— Java	1 25 à 2 »
— Ceylan	1 25 à 1 75
Loxa vrai	3 75 à 4 75
— cultivé	1 50 à 2 »
Huanuco vrai	2 25 à 2 75
Aloès du Cap	1 » à 1 25
Amadou	5 50 à 6 »
Anis étoilé	1 75 à 2 25
Arrow root	1 » à 1 25
Baume de copahu *solidif.*	4 50 à 5 »
— du Pérou	18 » à 20 »
— de Tolu	4 » à 5 »
Benjoin Sumatra	1 » à 5 »
— Siam	2 50 à 4 »
Beurre de cacao	6 » à 7 50
— de muscades	11 » à 13 »
Blanc de baleine	4 50 à 5 »
Bois de gaïac	» 20 à » 40
— de quassia, *copeaux.*	» 90 à 1 10
— de santal citrin	2 25 à 2 50
— de sassafras	1 40 à 1 75
Cachou	1 » à 1 50
Cannelle de Ceylan	5 50 à 6 »
— de Chine	3 25 à 3 75
Cantharides de Russie	7 50 à 8 »
Castoréum	100 » à 190 »
Cire blanche d'abeilles	4 50
— jaune —	3 50 à 4 »
Cochenille grise	3 » à 4 50
Colle de poisson de Russie	25 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	2 »

Gomme Sénégal *petit. blanche.*	1 90
— *grosse, blonde*	1 80
— *petite,* —	1 60
Girofles	4 25 à 5 »
	DUNKERQUE — Disponible —
Huile de foie de morue *blanche vapeur*	» » » 97
Huile de foie de morue *amb.*	» » » 88
— — — *blonde*	» » » 84
— — — *brune.*	» » » 82
Huile d'amandes douces	2 50 à » »
— de ricin (hors Paris)	» 83 à 88 »
— de Croton tiglium	8 50 à 10 »
Hydrastis Canadensis	8 50 à 10 »
Ipéca Rio	30 » à 32 »
Jalap, racines	1 75 à 2 »
Jaborandi	4 » à 4 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 » à 6 50
Manne, *larmes*	8 » à 9 »
Mathé	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc. *le gr.*	3 » à 4 »
Noix de kola	1 » à 1 50
— muscades	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	26 75 à 27 50
Pyrèthre, *poudre*	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine	2 60 à 4 »
Safran du Gâtinais	85 » à 90 »
— d'Espagne	60 » à 65 »
Salsepareille	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune	20 » à 25 »
— — blanche	42 » à 45 »

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTERIE

Seigle ergoté	4 75 à 6 »
Semen contra	» 85 à 1 20
Séné palthe	2 » à 2 50
— follicules	2 25 à 2 75
— Tinévelly	1 » à 1 15
Térébenthine Venise	2 40 à 3 »
Thé noir	5 50 à 7 »
— vert	5 50 à 12 »
Vanille	50 » à 100 »
Herbes :	
Belladone, *feuilles*	1 20 à 1 50
Camomille, *fleurs*	2 50 à 3 »
Cascara sagrada, *écorces*	1 25 à 1 50
Coca, *feuilles*	3 50 à 4 »
Gentiane, *racines*	» 60 à » 85
Guimauve, *fleurs*	2 » à 2 50
Guimauve, *racines*	1 25 à 1 75
Jusquiame, *feuilles*	1 25 à 1 50
Lichen d'Islande	» 65 à 90
Mauve, *fleurs*	4 » à 4 25
Menthe, *feuilles*	1 75 à 2 »
Oranges amères, *écorces*	1 10 à 1 50
Roses Provins	8 » à 10 »
Sauge	» 90 à 1 10
Strammonium, *feuilles*	1 » à 1 25
Tilleul, *bractées*	2 40 à 2 75
Valériane, *racines*	1 » à 1 25

ESSENCES

Essence d'amandes amères	38 » à 45 »
— d'anis	21 » à 25 »
— de menthe améric.	25 » à 40 »
Essence de Mitcham	80 » à 95 »
— de santal	30 » à 40 »
— — citrin pure	35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Acide citrique	2 90 à 3 25
— tartrique	2 70 à 2 80
Benzoate de lithine	26 »
— de soude	5 50 à 6 »
Benzonaphtol	9 » à 10 »
Bicarbonate de soude 100 k.	24 50
Bismuth *sous-nitrate*	13 50 à 15 »
Bromure de potassium	5 50 à 6 »
— de sodium	6 50 à 7 »
Caféine	47 » à 50 »
Calomel	8 50 à 9 »
Camphre	5 75 à 6 »
Carbonate de créosote	19 75 à 21 75
— de gaïacol	45 » à 50 »
Chloral	6 50 à 7 50
Chlorate de potasse	1 10 à 1 25
Chloroforme	3 60 à 6 »
Cocaïne *chlorhydrate*	810 » à » »
Codéine	545 » à 575 »
Créosote de hêtre	6 50 à 7 »
Éther 65°	1 50 à 2 »
Gaïacol liquide	21 »
— pur	60 »
Glycérine 30°	1 50 à 1 70
Glycérophosphate de ch.	14 » à 16 »
— de soude.	11 » à 12 »
Iode bi-sublimé	28 » à 30 »
Iodoforme	30 » à 40 »
Kermès n° 1	7 50 à 10 »
— vétérinaire n° 1	2 » à 2 25
Magnésie calcinée	2 25 à 2 50
Menthol	40 » à 45 »
Mercure	6 75 à 7 »
— précipité rouge	7 75 à 8 »
— — blanc	7 75 à 8 »
Morphine chlorhyd.	195 » à 200 »
Naphtol	4 » à 5 »
Pilocarpine *nitrate, le gr.*	3 25 à 3 50
— *chlorhydrate,* —	3 50 à 4 »
Podophylline . . *le kil.*	30 » à 32 »
Quinine, *sulfate*. . *le kil.*	50 » à 55 »
— *bromhydrate* —	65 » à 70 »
— *bi-bromhydrate* —	70 » à 75 »
— *chlorhydrate* —	65 » à 70 »
— *valérianate* —	70 » à 75 »
Résine de Jalap blanche	65 »
Salicylate de soude *crist.*	9 »
— — *amorphe.*	7 75
Salol	8 » à 9 »
Santonine	50 »
Sulfonal	50 » à 52
Tanin à l'alcool	5 50 à 5 75
— à l'éther	6 » à 6 50
Vanilline	70 » à 90 »

BULLETIN DE VARIATIONS

Opiums et sels. — Les cours actuels sont excessivement avantageux : l'opium 10 °/₀ est coté 19 fr. ; le chlorhydrate de morphine, 195 fr. ; la codéine, 540 fr. Depuis longtemps ces prix n'avaient été atteints.

Lycopode. — En forte hausse, les stocks de Russie sont épuisés et le disponible est très petit.

Guimauve racines. — Sont plus chères, d'assez fortes ventes ont fait monter l'article, qui se maintiendra maintenant.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Importation en franchise de l'huile d'olive pour les besoins du culte en Russie. — Nous apprenons de Karkow que le gouvernement impérial russe vient de prendre au sujet de l'huile d'olive « pour lampes d'icones » une décision qui présente un grand intérêt pour tous les producteurs.

Dorénavant, les établissements religieux, évêchés, églises, monastères, pourront recevoir de l'étranger en franchise des droits de douane, l'huile d'olive pure nécessaire pour les besoins du culte; les évêchés pourront établir des dépôts d'huile auprès des magasins et fabriques de cierges et partout où ils le jugeront nécessaire ; ces dépôts seront exempts d'impôts et fourniront l'huile seulement aux monastères, églises et institutions religieuses placées sous leur autorité; ils ne pourront pas vendre cet article aux particuliers.

Cette huile, qui doit être absolument de l'huile d'olive pure, fait l'objet d'une grande consommation ; c'est elle dont on se sert pour les lampes qui brûlent devant les icones ; dans chaque chambre russe, il y a une image sainte toujours éclairée; la quantité innombrable des églises, des chapelles, des monastères existant en Russie qui ont une lampe, peut donner une idée de l'importance de ce commerce.

L'Italie et la Grèce étaient jusqu'alors presque les uniques pays fournisseurs : l'Algérie et la Tunisie, qui fabriquent cet article, pourraient également trouver de ce côté un débouché pour leurs produits.

CORRESPONDANCE

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — M. Bertrand, chef du service de chimie biologique à l'Institut Pasteur, est nommé *officier de l'Instruction publique.*

M. le Dr Vautherin, pharmacien à Paris, est nommé *officier d'Académie.*

Ecole de médecine et de pharmacie d'Amiens. — Un concours s'ouvrira le 27 octobre 1902, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lille pour l'emploi de suppléant de la chaire d'*histoire naturelle* à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Amiens.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Association amicale des docteurs des universités de France. (Pharmacie). — L'Association amicale des docteurs en pharmacie des Universités de France, fondée en 1901, publie depuis le début de l'année 1902 un Bulletin mensuel. Nous souhaitons la bienvenue à ce nouvel organe professionnel. A côté des procès-verbaux des séances de l'Association, on trouve dans ce Bulletin des analyses de toutes les thèses de doctorat soutenues devant les diverses écoles de pharmacie, ainsi que des mémoires originaux publiés par les sociétaires; et des analyses de certains travaux.

Le Comité de l'Association pour 1902 est ainsi constitué.

Bureau :

Président : M. Gautrelet.
Vice-président. (Université de Paris) : M. Barillé.
— (Universités de province) : M. Gamel.
Secrétaire général : M. Jaboin.
Secrétaires des séances : MM. Desprez et Roussel.
Trésorier : M. Tarible.
Archiviste : M. Feltz.

Délégués-correspondants

Université de Montpellier : M. Lamouroux.
— Nancy : M. Pagel.
— Bordeaux : M. Péry.
— Lille : M. Leclair.
Délégué au placement des élèves : M. Charpentier.

Association amicale des Etudiants en Pharmacie de France. — L'Association amicale des Etudiants en Pharmacie de France a tenu son assemblée générale dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Supérieure de Pharmacie.

A la suite de cette assemblée, il a été procédé à la nomination du Comité pour 1902-1903.

Le Bureau est ainsi composé :

Président : P. Baudin, Interne des Hôpitaux.
Vice-Président : J. Laribe, Interne des Hôpitaux.
Vice-Président : Rigaud.
Secrétaire Général : Brionne.
Trésorier : Dupuy, Denys.,
Bibliothécaire : Furginé.

Affaire Danval. — A l'ouverture du cours de Toxicologie, les étudiants en pharmacie ont fait une ovation à M. le professeur Béhal.

Dans une improvisation émue, M. BÉHAL, a remercié les étudiants de leur touchante manifestation.

« Ce n'est pas à moi que s'adressent tout entiers vos applaudissements. Ils vont aux pionniers de la première heure, aux BOUIS, aux GALLARD, aux CORNIL, qui proclamèrent avec le seul souci de la justice, l'innocence de DANVAL.

« Ces applaudissements me reportent vers une affaire dans laquelle j'avais, moi aussi, il y a quelques années, pris parti pour la vérité et la justice. Je ne reçus alors que des injures et des coups; mon cœur n'en n'a point conservé d'amertume. Je n'ai jamais désespéré de la jeunesse studieuse; car, comme le rappelle le monument qui s'élève dans le jardin de notre École, elle sait quand il le faut mourir pour la liberté.

« Sa devise est immortelle comme elle : toujours plus de vérité et de justice. »

Concours pour l'Internat des Hôpitaux de Paris. — 1re ÉPREUVE : *Reconnaissance de 20 médicaments simples.*

8e séance. — Squine, Cascara, Bryone, Chiendent, Bouillon blanc, Belladone, Menthe, Romarin, Fumeterre, clous de Girofle, Bleuet, Piment des jardins, Casse, semences de Coings, follicules de Sené, gruau d'Avoine, Jéquirity, yeux d'Ecrevisses, Corail, Alun.

ROUSSELET 18,75; MICHONNEAU 16,75; DUBOIS 10,50; AUGEY 19,25; DURET 16; GRÉLARD 19,50; BARDOUX 15,75; BAUCHÉ 18,50; PETIT 19; DAUGÉ 18,75; MOREAU 17,25; BLANCHARD 11,50; MALMANCHE 19,75; BIÉRON 13,75; CASSETTE 17,50, DUPUIS 15,50; DURAND 17,50; CUNY 10,50. Deux éliminés.

9e séance. — Iris, Bistorte, Chicorée, Uva-ursi, Lierre terrestre, Capillaire de Montpellier, Aconit, Germandrée, Muguet, Agar-agar, Semen-contra, Cresson du Para, Camomille, Angélique, Coques du Levant, Fèves de Saint-Ignace, Noix de Galles, Lycopode, Aloés, acide citrique.

DELAYRE 16,75; GROSJEAN 17,25; DAMART 20; BESANCENOT 17,50; JOUSSET 16,75; DELASSUS 20; MADOT 19; COUSSINET 15,25; DURAND 13,50; JOUBERT 17,75; HUBAUT 9; LEMARQUAND 15,50; LEVREL 18,75; LEPAGE 15,25; LECOY 16,25; LEFOL 13; ESTIOT 13,25; LEBRET 10.

2e ÉPREUVE : *Reconnaissance de médicaments composés.* — Elimination : 5 substances reconnues et 6 points au minimum.

1re séance. — Eau de Roses, Sirop de Coings, Sirop antiscorbutique, Teinture de Quinquina, Teinture d'Iode, Poudre de Dower, Extrait de Seigle ergoté, Tablettes de Tolu, Pommade camphrée, Collodion.

Dissertation : Collodion.

TOTAIN 9; COUSSINET 11; WAGNER 12; MALAQUIN 13,50; FOUCHÉ 11; MADOT 9. Deux éliminés.

2e séance. — Eau de Menthe, Sirop de Goudron, Sirop de Desessartz, Vin de Quinquina, Eau-de-vie allemande, Alcoolat de Mélisse composé, Poudre de Rhubarbe, Tablettes de Vichy, Pommade épispastique verte, Masse de Vallet.

Dissertation : Masse de Vallet.

VILLEJEAN 12; FOUCHÉ 6,5; QUÉRION 18,5; GUILLOT 6; KANNAPEL 12; CLAPIER 11; MORIN 9,5. Trois éliminés.

3e séance. — Eau de Tilleul, Vin diurétique de la Charité, Vin aromatique, Sirop de Chicorée composé, Baume du Commandeur, Huile de Ricin, Poudre de Cannelle, Tablettes de Cachou, Extrait de Quinquina, Perchlorure de fer.

Dissertation : Perchlorure de fer.

RAINE 13; DRIGET 13,50; VILLEDIEU 12; DURET 8,50; MASSON 13; DELASSUS 6; VILLE 15; DURAND 12; PERIGNON 6. Un éliminé.

4e séance. — Sirop de fleurs d'Oranger, de Bourgeons de Sapin, Laudanum de Sydenham, Teinture de Benjoin, de Digitale, Alcoolat de Fioraranti, Poudre de Réglisse, Masse d'Anderson, Emplâtre simple, Gaze iodoformée.

Dissertation : Gaze iodoformée.

AUGUEUX 16,5; JEHANNE 9,5; LEGRAND JULIEN 12; VACHERIAS 6; LECOQ LOUIS 7,5, RONCHÈSE 14; LELUC 6; CHARLIER 15,5. Deux éliminés.

5e séance. — Eau distillée de Menthe, Sirop d'écorces d'Oranges amères, Sirop d'Orgeat, Teinture d'Arnica, de Gentiane, poudre de Guimauve, extrait de Valériane, tablettes de Chlorate de potasse, pommade de Concombres, Vin de Quinquina.

Dissertation : vin de quinquina.

Ursot 9; Averoin 16,50; Duflo 13,50; Rondeau du Noyer 12,50; Cassette 13,50; Berlioz 14,50; Daufresne 12,50; Plissier 12,50. Deux éliminés.

6e séance. — Eau de Laurier-Cerise, Sirop d'iodure de fer, Sirop de Tolu, Teinture de Rhubarbe, de Cannelle, poudre d'Ipéca, extrait de Gentiane, baume Tranquille, emplâtre de Vigo, Coton iodé.

Dissertation : Coton iodé.

Saugeron 12; Tulasne 14,50; Bancaud 14; Sartory 18,50; Lebas 19; Brocadet 17; Maigne 12,5; Chatriat 12; Blanchard (Paul). 11. Un éliminé.

7 séance. — Eau distillée de Roses, mellite de Mercuriale, sirop de Gentiane, alcoolat de cochlearia, teinture d'Aloès, extrait de Saturne, poudre de Scammonée, extrait de Rhubarbe, Diascordium, Beurre de Cacao.

Dissertation : Beurre de Cacao.

Barbin 12; Sondey 12,50; Géraudel 11,5; Bouvelot 11; Grosjean 7,75; Quartier 10,5; Bruneau 13,5; Renaud 17. Deux éliminés.

8e séance. — Eau distillée de Cannelle, sirop de Violettes, teinture de Quinquina, d'opium, chloroforme, pepsine amylacée, tablettes de Kermès, masse de Cynoglosse, savon amygdalin, emplâtre vésicatoire.

Dissertation : Emplâtre vésicatoire.

Jousset 12,5; Darbellenet 14,5; Moreau (Ad.), 12; Stoulo 12; Tixier 13,5; David 9; Boisvin 10,5; Pisvin 12,50; Malmanche 15,50; un éliminé.

9e séance. — Eau distillée de Menthe, sirop de Ratanhia, sirop antiscorbutique, teinture d'arnica, de castoreum, poudre de Semen-contra, de Rhubarbe, emplâtre diachylon gommé, tablettes de Vichy, extrait de Quinquina.

Dissertation : Extrait de Quinquina.

Tinard 9; Démoulin 8; Bardoux 12,5; Delacour 7,5; Grélard 13,5; Placé 10,5; Lesrel 9,5; Damart 16; Robert P., 13,5.

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — MAI

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Quinquinas :	
Jaune Calisaya dur	5 50 à 6 »
— — demi-dur	2 » à 2 50
Gris — roulé	2 25 à 2 75
— Java	1 25 à 2 »
— Ceylan	1 25 à 1 75
Loxa vrai	3 75 à 4 75
— cultivé	1 50 à 2 »
Huanuco vrai	2 25 à 2 75

Aloès du Cap	1 » à 1 25
Amadou	5 50 à 6 »
Anis étoilé	1 75 à 2 25
Arrow root	1 » à 1 25
Baume de copahu *solidif.*	4 50 à 5 »
— du Pérou	18 » à 20 »
— de Tolu	4 » à 5 »
Benjoin Sumatra	1 » à 5 »
— Siam	2 50 à 4 »
Beurre de cacao	6 » à 7 50
— de muscades	11 » à 13 »
Blanc de baleine	4 50 à 5 »
Bois de gaïac	» 20 à » 40
— de quassia, *copeaux.*	» 90 à 1 10
— de santal citrin	2 25 à 2 50
— de sassafras	1 40 à 1 75
Cachou	1 » à 1 50
Cannelle de Ceylan	5 50 à 6 »
— de Chine	3 25 à 3 75
Cantharides de Russie	7 50 à 8 »
Castoréum	100 » à 190 »
Cire blanche d'abeilles	4 50
— jaune —	3 50 à 4 »
Cochenille grise	3 » à 4 50
Colle de poisson de Russie	25 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	2 »
Gomme Sénégal *petit. blanche.*	1 90
— *grosse, blonde*	1 80
— *petite,* —	1 60
Girofles	4 25 à 5 »

	DUNKERQUE — Disponible —
Huile de foie de morue *blanche vapeur*	» » » 97
Huile de foie de morue *amb.*	» » » 88
— — — *blonde*	» » » 84
— — — *brune.*	» » » 82

Huile d'amandes douces	2 50 à » »
— de ricin (hors Paris)	» 83 à 88 »
— de Croton tiglium	8 50 à 10 »
Hydrastis Canadensis	8 50 à 10 »
Ipéca Rio	30 » à 32 »
Jalap, racines	1 75 à 2 »
Jaborandi	4 » à 4 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 » à 6 50
Manne, *larmes*	8 » à 9 »
Mathé	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc. *le gr.*	3 » à 4 »
Noix de kola	1 » à 1 50
— muscades	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	26 75 à 27 50
Pyrèthre, *poudre.*	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine	2 60 à 4 »
Safran du Gâtinais	85 » à 90 »
— d'Espagne	60 » à 65 »
Salsepareille	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune	20 » à 25 »
— — blanche	42 » à 45

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTERIE

Seigle ergoté	4 75 à 6 »
Semen contra	» 85 à 1 20
Séné palthe	2 » à 2 50
— follicules	2 25 à 2 75
— Tinévelly	1 » à 1 15
Térébenthine Venise	2 40 à 3 »
Thé noir	5 50 à 7 »
— vert	5 50 à 12 »
Vanille	50 » à 100 »
Herbes :	
Belladone, *feuilles*	1 20 à 1 50
Camomille, *fleurs*	2 50 à 3 »
Cascara sagrada, *écorces*	1 25 à 1 50
Coca, *feuilles*	3 50 à 4 »
Gentiane, *racines*	» 60 à » 85
Guimauve, *fleurs*	2 » à 2 50
Guimauve, *racines*	1 25 à 1 75
Jusquiame, *feuilles*	1 25 à 1 50
Lichen d'Islande	» 65 à 90
Mauve, *fleurs*	4 » à 4 25
Menthe, *feuilles*	1 75 à 2 »
Oranges amères, *écorces*	1 10 à 1 50
Roses Provins	8 » à 10 »
Sauge	» 90 à 1 10
Strammonium, *feuilles*	1 » à 1 25
Tilleul, *bractées*	2 40 à 2 75
Valériane, *racines*	1 » à 1 25

ESSENCES

Essence d'amandes amères	38 » à 45 »
— d'anis	21 » à 25 »
— de menthe améric.	25 » à 40 »
Essence de Mitcham	80 » à 95 »
— de santal	30 » à 40 »
— — citrin pure	35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Acide citrique	2 90 à 3 25
— tartrique	2 70 à 2 80
Benzoate de lithine	26 »
— de soude	5 50 à 6 »
Benzonaphtol	9 » à 10 »
Bicarbonate de soude 100 k.	24 50
Bismuth *sous-nitrate*	13 50 à 15 »
Bromure de potassium	5 50 à 6 »
— de sodium	6 50 à 7 »
Caféine	44 » à 45 »
Calomel	8 50 à 9 »
Camphre	5 50 à 6 »
Carbonate de créosote	19 75 à 21 75
— de gaïacol	45 » à 50 »
Chloral	6 50 à 7 50
Chlorate de potasse	1 10 à 1 25
Chloroforme	3 60 à 6 »
Cocaïne *chlorhydrate*	730 » à 750 »
Codéine	510 » à 525 »
Créosote de hêtre	6 50 à 7 »
Éther 65°	1 50 à 2 »
Gaïacol liquide	21 »
— pur	60 »
Glycérine 30°	1 50 à 1 70
Glycérophosphate de ch.	14 » à 16 »
— de soude	11 » à 12 »
Iode bi-sublimé	28 » à 30 »
Iodoforme	30 » à 40 »
Kermès n° 1	7 50 à 10 »
— vétérinaire n° 1	2 » à 2 25
Magnésie calcinée	2 25 à 2 50
Menthol	38 » à 40 »
Mercure	6 75 à 7 »
— précipité rouge	7 75 à 8 »
— — blanc	7 75 à 8 »
Morphine chlorhyd.	195 » à 200 »
Naphtol	4 » à 5 »
Pilocarpine *nitrate, le gr.*	3 25 à 3 50
— *chlorhydrate,* —	3 50 à 4 »
Podophylline . . *le kil.*	30 » à 32 »
Quinine, *sulfate.* . *le kil.*	50 » à 55 »
— *bromhydrate* —	65 » à 70 »
— *bi-bromhydrate* —	70 » à 75 »
— *chlorhydrate* —	65 » à 70 »
— *valérianate* —	70 » à 75 »
Résine de Jalap blanche	65 »
Salicylate de soude *crist.*	9 »
— — *amorphe*	7 75
Salol	8 » à 9 »
Santonine	50 »
Sulfonal	50 » à 52
Tanin à l'alcool	5 50 à 5 75
— à l'éther	6 » à 6 50
Vanilline	70 » à 90 »

BULLETIN DE VARIATIONS

Caféine. — En baisse de 3 fr. par kilogramme, on cote actuellement 43 fr.

Sels d'opium. — Sont encore plus faibles; on offre la codéine à 485 fr. et la morphine à 185 fr.

Chlorhydrate de cocaïne. — Le syndicat a porté son cours à 725 fr.

Strychnine. — Également en baisse, de même que la pilocarpine.

D'une manière générale, les cours des alcaloïdes sont d'une grande faiblesse; d'ailleurs les stocks de matières premières sont très considérables.

CORRESPONDANCE

Nous recevons d'un de nos confrères la réclamation suivante :

« Dernièrement, un de mes clients se présente à une clinique d'hôpital où l'on traite spécialement les maladies des yeux. Après examen du médecin de la clinique, lui-même paraît-il, on remit au malade une ordonnance ainsi conçue :

Nitrate de pilocarpine . . . . dix centigrammes.
Eau distillée . . . . 10 grammes.

en l'avertissant qu'il ne trouverait pas ce médicament chez tous les pharmaciens et qu'il lui fallait aller chez le confrère X... Naturellement, le malade s'y rendit.

Ainsi donc, ce malade dut traverser les 2/3 de Paris pour trouver ce fameux nitrate de pilocarpine : il n'y avait qu'à la grande pharmacie X... où l'on put exécuter l'ordonnance.

Je n'ai pas l'honneur de connaître le médecin qui a fait cette importante recommandation, mais si, d'aventure, ces lignes lui tombaient sous les yeux, je l'invite très cordialement à venir me voir et lui montrerai que même dans une petite pharmacie de province on trouve dû nitrate de pilocarpine tout aussi pur qu'à la grande pharmacie mondaine. » A. T.

NOUVELLES

Les députés pharmaciens. — Les récentes élections législatives viennent d'envoyer à la Chambre les pharmaciens dont les noms suivent : MM. Astier, Bachimont, Chamerlat, Delmas, Morel et Villejean, tous députés sortants.

Corps de santé militaire. — Sont promus :

Au grade de pharmacien-major de 1re classe de l'armée territoriale : MM. Simon, Massol, Speiser ;

Au grade de pharmacien-major de 2e classe de l'armée territoriale : MM. Fleury, Bonnafous ;

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe de réserve : MM. Ravaux, Pannetier, Afchain, Soullié, Cardin, Delluc, Martinenq, Delondre, Durand, Noel, Desvignes, Martinaud, Maquart, Martin, Bourgeois, Chauvet, Mouy, Le Large, Monal,

Dubois, Michotte, Grelot, Arquet, Forner, Jaboin, Carcassonne, Villeneuve, Soulard.

Au grade de pharmacien aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : MM. Bailly, Tujasque, Blanchet, Sorbé, Delaoe, Armingeat, Dubreuilh, Paille, Rigollot-Delaube, Drouet, Deglos, Giry, Dorez, Bataille, Leclerc, Dumouthiers, Eyssartier, Richard, Mesnier, Camuset, Simon, Salmon, Agraffel, Adoue, Regnier, Saint-Mézard, Morigny, Mazaud, Cortial, Buchet, Bouny, Blancbard, Bouillot, Sicre, Coutela, Monnehay, Boudier, Loury, Peyrusson, Weinmann, Beille, Baelen, Thomas, Clouet, Lalanne, Bon, Rohmer, Gallas, Calteaux, Point, Deboeuf, Boulay, Gascard, Dumilatre, Rousseau, Duphil, Deveaux, Martineau, Derouan, Roux, Girard, Foulon, Lecocq, Barre, Gaillard, Doassans, Favrel, Lucas, Lafay, Meslans, Delpeut.

Examen de validation de stage : Session de juillet 1902.

Date de la session — La session de l'examen de validation de stage pour les élèves en pharmacie, aspirant au diplôme de pharmacien de 1re ou de 2e classe, s'ouvrira le 7 juillet, à 8 h. 1/2 du matin, à l'École supérieure de Pharmacie, 4, avenue de l'Observatoire.

Pièces à produire. — Les candidats devront adresser au secrétariat de l'École, quarante-huit heures avant d'être admis à retirer le bulletin de versement des droits, leur demande d'inscription accompagnée des pièces suivantes :

1° Acte de naissance (sur timbre et légalisé);

2° S'ils sont mineurs, le consentement du père ou tuteur (sur timbre et légalisé);

3° *Pour la 1re classe*, l'un quelconque des diplômes de bachelier complet; *pour la 2e classe*, le certificat d'études; aucune copie conforme de ces titres n'est acceptée;

4° Certificat de bonne vie et mœurs (sur timbre);

5° Extraits des inscriptions réglementaires justifiant de trois années de stage régulièrement accompli, ou les dispenses de stage accordées;

6° Livret militaire, certificat de réforme ou d'ajournement, *pour les candidats ayant satisfait à la loi sur le recrutement de l'armée ou qui auraient été exemptés ou ajournés.*

La justification du livret militaire devra également être fournie par les candidats de 1re *classe* qui auraient devancé l'appel en contractant un engagement volontaire.

Nota : Les demandes de dispenses de stage doivent être adressées du 1er au 15 juin et du 1er au 15 octobre au directeur de l'Ecole, sur papier timbré, accompagnées des mêmes pièces énumérées ci-dessus.

Délais d'inscription. — Le registre d'inscription sera ouvert du 26 juin au 2 juillet inclusivement, tous les jours, de 1 heure à 3 heures.

Aucun candidat ne sera admis à s'inscrire après les délais expirés.

Versement des droits. — *Avis essentiel :* En aucun cas, et pour aucun motif, la somme représentant les droits de l'examen (25 fr. 25) ne pourra être versée on adressée au secrétaire de l'Ecole, qui n'a pas qualité pour la percevoir.

Les droits doivent être acquittés : à Paris, à la caisse du receveur des droits universitaires, 25, quai des Grands-Augustins; dans les départements, aux caisses des trésoriers généraux ou receveurs particuliers des finances, sur la présentation d'un bulletin de versement préalablement délivré au candidat ou à sa famille par le secrétaire de l'Ecole, sur leur demande, à la suite du dépôt des pièces énumérées ci-dessus.

Concours. — Questions orales de dix minutes, après dix minutes de réflexion. Maximum : 20 points.

1re séance. — *Questions proposées* : 1° Chlorure mercurique et Cyanure mercurique ; 2° Extrait de Seigle ergoté.

Legrand J. 15; Daufresne 10; Tiffeneau 8; Lebas 13; Moreau Ad. 4; Pisvin 15; Totain 2.

2e séance. — 1° Recherche et dosage de l'albumine dans les urines; 2° Extrait d'opium.

Anoueux 5; Moynard 6; Darbelnet 10; Blanchard 13; Placé 12; Croix 17; Boivin 12; Bonnet 10; Bancaud 8; Averoin 14.

3e séance. — 1° Dosage du beurre dans le lait; 2° Des Mellites.

Reddé 14; Dupuis 12; Fournier 6; Desraux 8; Thépenier 12; Jaugeus 10; Stouls 6; Gourbillon 16; Sondey 12.

4e séance. — *Chimie* : Chloroforme. — *Pharmacie* : Sirop d'Iodure de Fer.

Robert P. 9; Fouché A. 11; Malmanche 14; Fraquet 9; Frédoux 14; Bayard 14; Malaquin 11; Charlier 17; Damart 11; Perron 14.

5e séance. — *Chimie* : Acide Phénique et Acide Picrique. — *Pharmacie* : Sirop de Tolu.

Biéron 10; Démoulin 8; Midy 12; Béoault 9; Sartory 16; Clapieb 13; Tixier 12; Lesrel 3; Blanchon 7, Dessoves 14.

6e séance. — *Chimie* : Iodure de Potassium. — *Pharmacie* : Farine de Moutarde.

Dournel 10; Barbin 9; Villedieu 14, Duret 15; Ursot 12; Berlioz 15; Ville-jean 9; Bouvelot 10; Maoenc 16; Rondeau du Noyer 13.

7e séance. — *Chimie* : Ether ordinaire. — *Pharmacie* : Des extraits de Belladone.

Bardon 13; Tulasne 11; Ville 9; Cassette 10; Goret 9; Rivière 10; Brachin 12; Renaud 13; Raine 9.

8e séance. — *Chimie* : Sous-nitrate de Bismuth. — *Pharmacie* : Emplâtre simple.

Bauché 17; Grélard 12; Tinard 7; Brocadet 11; Duflo 10; Morin 8; Sanson 12; Bruneau 16; Fusade 10; Ronchèze 14.

9e séance. — *Chimie* : Sulfate de Quinine officinal. — *Pharmacie* : Baume Tranquille.

Bonnet 7; Cleroet 13; Dubois 10; Corbillat 4; Leluc 9; Masson 9; Waoner 7.

10e séance. — *Chimie* : Acide phosphorique et Acide phosphorique officinal. — *Pharmacie* : Huile de Ricin.

Lecoq 13; Grosjean 8; Quérion 11; Géraudel 11; Coussinet 6; Desmoulière 13; Michonneau 18; Driget 12; Rousselet 8.

11e séance — *Chimie* : Acide Borique et Borax. — *Pharmacie* : Sirops de Quinquina.

Delassus 5; Durand 5; Jousset 10; Laurent 11; Quartier 12; Danoé 6; Petit 6.

Épreuve écrite :

Chimie. — Oxyde de carbone et acide carbonique.
Pharmacie. — Des sucs acides.
Matière médicale. — Des Convolvulacées purgatives.

82 candidats ont pris part à cette dernière épreuve.

Échos du Palais. — La neuvième Chambre du Tribunal correctionnel de la Seine, sous la présidence de M. Puget, a rendu, dans son audience du 19 avril 1902, un jugement dont la *Gazette des Tribunaux*, en un jour de plaisante humeur, rend compte dans les termes suivants, que nous nous reprocherions de ne pas mettre sous les yeux de nos lecteurs, notamment de ceux qu'intéresse la question des champignons :

« Souvent les champignons ont causé des malheurs
Et versé le poison aux imprudents chercheurs
Qui, fouillant les forêts et la fraîcheur des sites,
Ont sans discernement cueilli ces parasites.
Pour en trouver de bons sans risquer le trépas,
Jeannot sait un moyen : — Mais ne l'imitez pas,
Vous qui, du grand air libre appréciant les charmes,
Respectez la morale, et craignez les gendarmes —
Un beau soir (frémissez, mânes de Carrara!)
Chez un champignonniste il vint et s'empara
De quelques bons produits, qu'à ravir il s'apprête.
Mais le patron le guette; et sans perdre la tête
(Comme l'autre), le fit arrêter prestement.
Jeannot aujourd'hui pleure et passe en jugement.
Lecaillou vient se plaindre et dit qu'on l'a volé;
S'arrachant les cheveux — malgré son nom pelé —
Il conte le larcin et flétrit comme infâme
Quiconque a pu d'autrui soustraire un cryptogame.
Contre le prévenu se dresse Lecaillou;
Mais il est défendu par Maître Henri Lalou.
Aussi ne fera-t-il que six mois — peine douce —
Dans l'humide prison où le champignon pousse. »

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — JUIN

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Quinquinas :	
Jaune Calisaya dur . . .	5 50 à 6 »
— — demi-dur	2 » à 2 50
Gris — roulé . . .	2 25 à 2 75
— Java	1 25 à 2 »
— Ceylan	1 25 à 1 75
Loxa vrai	3 75 à 4 75
— cultivé	1 50 à 2 »
Huanuco vrai	2 25 à 2 75

Aloès du Cap	1 » à 1 25
Amadou.	5 50 à 6 »
Anis étoilé.	1 75 à 2 25
Arrow root	1 » à 1 25
Baume de copahu *solidif*.	4 50 à 5 »
— du Pérou.	18 » à 20 »
— de Tolu	4 » à 5 »
Benjoin Sumatra	1 » à 5 »
— Siam	2 50 à 4 »
Beurre de cacao	6 » à 7 50
— de muscades . . .	11 » à 13 »
Blanc de baleine.	4 50 à 5 »
Bois de gaïac	» 20 à » 40
— de quassia, *copeaux*.	» 90 à 1 10
— de santal citrin . . .	2 25 à 2 50
— de sassafras.	1 40 à 1 75
Cachou	1 » à 1 50
Cannelle de Ceylan . . .	5 50 à 6 »
— de Chine. . . .	3 25 à 3 75
Cantharides de Russie . .	7 50 à 8 »
Castoréum.	100 » à 190 »
Cire blanche d'abeilles. .	4 50
— jaune — . .	3 50 à 4 »
Cochenille grise	3 » à 4 50
Colle de poisson de Russie	25 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes.	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	1 75
Gomme Sénégal *petit. blanche.*	1 65
— *grosse, blonde* . .	1 60
— *petite,* — . .	1 40
Girofles	4 25 à 5 »

	DUNKERQUE — Disponible —
Huile de foie de morue *blanche vapeur*	» » 1 80
Huile de foie de morue *amb.*	» » 1 40
— — — *blonde*	» » 1 30
— — — *brune.*	» » 1 20

Huile d'amandes douces .	2 50 à » »
— de ricin (hors Paris)	» 83 à 88 »
— de Croton tiglium..	8 50 à 10. »
Hydrastis Canadensis . .	8 50 à 10 »
Ipéca Rio	30 » à 32 »
Jalap, racines	1 75 à 2 »
Jaborandi	4 » à 4 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 » à 6 50
Manne, *larmes*.	8 » à 9 »
Mathé	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc. . . . . *le gr.*	3 » à 4 »
Noix de kola	1 » à 1 50
— muscades.	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	23 » à 24 »
Pyrèthre, *poudre*.	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne . . .	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine . . .	2 60 à 4 »
Safran du Gâtinais. . . .	85 » à 90 »
— d'Espagne	60 » à 65 »
Salsepareille.	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune.	20 » à 25 »
— — blanche.	42 » à 45 »

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTERIE

Seigle ergoté	4 75 à 6 »
Semen contra	» 85 à 1 20
Séné palthe	2 » à 2 50
— follicules	2 25 à 2 75
— Tinévelly	1 » à 1 15
Térébenthine Venise	2 40 à 3 »
Thé noir	5 50 à 7 »
— vert	5 50 à 12 »
Vanille	50 » à 100 »
Herbes :	
Belladone, *feuilles*	1 20 à 1 50
Camomille, *fleurs*	2 50 à 3 »
Cascara sagrada, *écorces*	1 25 à 1 50
Coca, *feuilles*	3 50 à 4 »
Gentiane, *racines*	» 60 à » 85
Guimauve, *fleurs*	2 » à 2 50
Guimauve, *racines*	1 25 à 1 75
Jusquiame, *feuilles*	1 25 à 1 50
Lichen d'Islande	» 65 à 90
Mauve, *fleurs*	3 » à 4 »
Menthe, *feuilles*	1 75 à 2 »
Oranges amères, *écorces*	1 10 à 1 50
Roses Provins	10 » à 12 »
Sauge	» 90 à 1 10
Strammonium, *feuilles*	1 » à 1 25
Tilleul, *bractées*	2 10 à 2 25
Valériane, *racines*	1 » à 1 25

ESSENCES

Essence d'amandes amères	38 » à 45 »
— d'anis	21 » à 25 »
— de menthe améric.	25 » à 40 »
Essence de Mitcham	80 » à 95 »
— de santal	30 » à 40 »
— — citrin pure	35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Acide citrique	2 90 à 3 25
— tartrique	2 70 à 2 80
Benzoate de lithine	26 »
— de soude	5 50 à 6 »
Benzonaphtol	9 » à 10 »
Bicarbonate de soude 100 k.	24 50
Bismuth *sous-nitrate*	13 50 à 15 »
Bromure de potassium	5 50 à 6 »
— de sodium	6 50 à 7 »
Caféine	44 » à 45 »
Calomel	8 50 à 9 »
Camphre	5 50 à 6 »
Carbonate de créosote	19 75 à 21 75
— de gaïacol	45 » à 50 »
Chloral	6 50 à 7 50
Chlorate de potasse	1 10 à 1 25
Chloroforme	3 60 à 6 »
Cocaïne *chlorhydrate*	745 » à 750 »
Codéine	500 » à 525 »
Créosote de hêtre	6 50 à 7 »
Éther 65°	1 50 à 2 »
Gaïacol liquide	21 »
— pur	60 »
Glycérine 30°	1 50 à 1 70
Glycérophosphate de ch.	14 » à 16 »
— de soude	11 » à 12 »
Iode bi-sublimé	28 » à 30 »
Iodoforme	30 » à 40 »
Kermès n° 1	7 50 à 10 »
— vétérinaire n° 1	2 » à 2 25
Magnésie calcinée	2 25 à 2 50
Menthol	45 » à 47 »
Mercure	6 75 à 7 »
— précipité rouge	7 75 à 8 »
— — blanc	7 75 à 8 »
Morphine chlorhyd.	190 » à 200 »
Naphtol	4 » à 5 »
Pilocarpine *nitrate, le gr.*	3 25 à 3 50
— *chlorhydrate,* —	3 50 à 4 »
Podophylline . . *le kil.*	30 » à 32 »
Quinine, *sulfate* . *le kil.*	52 » à 55 »
— *bromhydrate* —	67 » à 70 »
— *bi-bromhydrate* —	72 » à 75 »
— *chlorhydrate* —	67 » à 70 »
— *valérianate* —	72 » à 75 »
Résine de Jalap blanche	65 »
Salicylate de soude *crist.*	9 »
— — *amorphe.*	7 75
Salol	8 » à 9 »
Santonine	50 »
Sulfonal	20 » à 22
Tanin à l'alcool	5 50 à 5 75
— à l'éther	6 » à 6 50
Vanilline	70 » à 90 »

BULLETIN DE VARIATIONS

Camphre. — Sans qu'il y ait baisse, l'article est très faible; on offre couramment à 5 fr. 35 le k°.

Huile de foie de morue. — La hausse brusque de ces derniers jours s'accentuera encore probablement, mais d'ici l'époque de la consommation, les cours pourront osciller très sensiblement; on est d'ailleurs imparfaitement fixé sur les résultats réels de la pêche.

Opium. — Sans changement, les cours tendraient à tomber encore davantage.

NOUVELLES

Les députés pharmaciens. — Les récentes élections législatives viennent d'envoyer à la Chambre les pharmaciens dont les noms suivent : MM. Astier, Bachimont, Chamerlat, Delmas, Morel, Willejean, Féron et Dussuel.

École supérieure de Pharmacie de Paris. — La chaire de *Matière médicale* est déclarée vacante.

La chaire de *Zoologie* est déclarée vacante.

École supérieure de Pharmacie de Nancy. — La chaire de *Pharmacie* est déclarée vacante.

Comité consultatif d'Hygiène publique de France. (Ministère de l'Intérieur.) — Nous avons la satisfaction d'annoncer la nomination comme auditeur au Comité, de notre collaborateur M. Ed. Bonjean, chef du laboratoire du Comité.

Ont été nommés comme auditeurs : séance du 23 juin; votants 32.

MM.	Bonjean	29 voix.
	Thierry	28 —
	Binot	27 —
	Brouardel (Georges)	26 —
	Boulloche	23 —
	Courtois-Suffit	20 —

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont promus :
Au grade de *pharmacien principal de 2e classe* : M. Pairault.
Au grade de *pharmacien-major de 1re classe* : M. Payen.
Au grade de *pharmacien-major de 2e classe* : MM. Mengin, Bréandat.

Concours de pharmacien des hôpitaux de Paris. — Le Jury du concours est ainsi constitué : — MM. BERTOUX, CHAMPIGNY, DELPEUCH, GRIMBERT, Dr LE DENTU, VILLEJEAN.

Concours des prix de l'internat des hôpitaux de Paris.

1re DIVISION. — *Médaille d'or* : 3e et 4e années :

Ecrit : Acides phénols et leurs dérivés employés en pharmacie, vaselines et lanolines; reproduction chez les Fougères.

Dissertation : Extrait de digitale.

Oral : Dérivés organiques de l'arsenic; clarification.

Ont obtenu : **Médaille d'or** : M. SOMMELET, interne à l'hôpital Ricord.

Accessit : M. LAURENT, interne à l'hôpital Laënnec.

2e DIVISION. — **Médaille d'argent** : 1re et 2e années;

Ecrit : Dosage et toxicologie de l'arsenic et de l'antimoine; gélatine et ychtiocolle; sang, composition et coagulation.

Dissertation : Extrait de rhubarbe.

Oral : Préparations galéniques de valériane; morphine.

Ont obtenu : *Médaille d'argent* : M. ANDRÉ, interne à l'hôpital Necker.

Accessit : M. LACROIX, interne à l'hôpital de la Salpêtrière.

Le jury du concours était constitué par : MM. PRUNIER, président; BOURQUELOT, HÉRET, FRANÇOIS, BOCQUILLON.

Concours de l'Internat. — Classement des Candidats

1. MICHONNEAU, 93,75. — **2.** GOURBILLON, 89. — **3.** CHARLIER, 88,5. — **4.** LEBAS, 88. — **5.** RENAUD, 85. — **6.** SARTORY, 79,5. — **7.** LEGRAND, 77. — **8.** CROIX, 77. — **9.** PIRVIN, 76,75. — **10.** BROCADET, 75,5. — **11.** BAUCHÉ, 75,5. — **12.** MALMANCHE, 75,25. — **13.** DUPUIS, 74,50. — **14.** BRUNEAU, 74,50. — **15.** DRIGET, 74. — **16.** BLANCHARD, 74. — **17.** REDDÉ, 73,5. — **18.** BARDOU, 73.25. — **19.** CLAPIER, 73,25. — **20.** BERLIOZ, 73,25.

21. AVEROIN, 72. — **22.** DESBOVES, 72. — **23.** RONCHÈZE, 70,25. — **24.** TULASNE, 69,5. — **25** PÉRON, 69,5. — **26.** LECOQ, 68,75. — **27.** DURET, 68.5. — **28.** DESMOULIÈRES, 68,5. — **29.** BRACHNI, 68. — **30.** GRELARD, 68. — **31.** QUÉRION, 75. — **32.** BOIVIN, 66,5. — **33.** THÉPÉNIER, 65,75. — **34.** JAUGEAS, 65,5. — **35.** DESVAUX, 65,5. — **36.** FOURNIER, 65,5. — **37.** GERAUDEL, 65,5. — **38.** DOURNEL, 65,5. — **39.** JONNET, 65,25. — **40.** PRÉDOUX, 65.

41. RONDEAU DU NOYER, 64,75. — **42.** BIÉRON, 64,25. — **43.** CASSETTE. 64. — **44.** DAMART, 64. — **45.** MAGENC, 63,25. — **46.** DAUFRESNE, 63,25. — **47.** BANCAUD, 63. — **48.** SANSON, 62,50. — **49.** FRAQUET, 62,50. — **50.** QUARTIER, 62,25. — **51.** GORET, 61,50. — **52.** RIVIÈRE, 61,50. — **53.** MALAQUIN, 60,50. — **54.** TIXIER, 60,50.

Le nombre des places vacantes était de 49.

Concours pour l'admission à l'emploi de pharmacien stagiaire des troupes coloniales. — Un concours s'ouvrira le 1er Décembre 1902, a Paris, pour l'admission à l'emploi de pharmacien stagiaire des troupes coloniales.

Les épreuves à subir seront les suivantes :

1° Composition écrite sur une question d'histoire naturelle, des médicaments et de matière médicale;

2° Interrogation sur la physique, la chimie;

3° Interrogation sur l'histoire naturelle et la pharmacie;

4° Préparation d'un ou plusieurs médicaments inscrits au Codex et détermination de substances diverses (minéraux usuels, drogues simples, plantes sèches ou fraîches, médicaments composés);

5° Epreuve de chimie analytique. Recherches des acides et des bases renfermés dans deux ou plusieurs sels solides ou dissous.

NOTES

L'appréciation de chacune des épreuves, écrites et orales, est estimée par un chiffre compris entre 0 et 20. Les notes obtenues par les candidats sont multipliées par des coefficients fixés ainsi qu'il suit :

Composition écrite	12
Interrogation sur la physique et la chimie	10
Interrogation sur l'histoire naturelle et la pharmacie	10
Préparation	12
Epreuve de chimie analytique	15

Les demandes d'admission au concours devront être adressées, avec les pièces à l'appui, au ministre de la guerre (8e direction, 3e bureau), le 15 novembre 1902, au plus tard.

Les pièces à fournir sont :

I. — *Avant le concours.*

1° L'acte de naissance, établi dans les formes prescrites par la loi ;

2° Diplôme ou, à défaut, certificat de réception au grade de docteur en médecine ou de pharmacien de 1re classe (cette pièce pourra n'être produite que le jour de l'ouverture des épreuves);

3° Certificat d'aptitude physique ;

4° Certificat, délivré par le bureau de recrutement, indiquant la situation du candidat au point de vue du service militaire, ou état signalétique et des services;

5° Indication du domicile où sera adressée, en cas d'admission, la commission de stagiaire.

Toutes les conditions qui précèdent sont de rigueur, et aucune dérogation ne pourra être autorisée pour quelque metif que ce soit.

Les dossiers des candidats non reçus sont renvoyés par l'intermédiaire des maires des communes indiquées dans la pièce n° 5.

II. — *Après l'admission.*

Engagement de servir pendant six ans au moins, au titre de l'activité, dans le corps de santé des troupes coloniales, à partir de la nomination au grade d'aide-major de 2e classe.

Les pharmaciens stagiaires reçoivent, au moment de leur nomination, un brevet les liant au service dans les conditions du paragraphe 1er de l'article 30 de la loi du 15 juillet 1889.

Les pharmaciens stagiaires suivent pendant un an les cours de l'école d'application.

Ils portent l'uniforme du corps de santé des troupes coloniales avec les marques distinctives adoptées pour les stagiaires du corps de santé militaire.

Ils sont rétribués sur le pied de 3.060 fr. par an, et il leur est accordé une première mise d'équipement de 350 fr. reversible au Trésor en cas de licenciement, démission, non-obtention du grade d'aide-major de 2e classe ou non-accomplissement des six années effectives de service à partir de la nomination à ce grade.

Les stagiaires qui ont satisfait aux examens de sortie sont nommés aides-majors de 2e classe des troupes coloniales.

Ceux qui n'auront pas satisfait auxdits examens seront licenciés.

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — JUILLET

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Quinquinas :	
Jaune Calisaya dur	5 50 à 6 »
— — demi-dur	2 » à 2 50
Gris — roulé	2 25 à 2 75
— Java	1 25 à 2 »
— Ceylan	1 25 à 1 75
Loxa vrai	3 75 à 4 75
— cultivé	1 50 à 2 »
Huanuco vrai	2 25 à 2 75
Aloès du Cap	1 » à 1 25
Amadou	5 50 à 6 »
Anis étoilé	1 75 à 2 25
Arrow root	1 » à 1 25
Baume de copahu *solidif.*	4 50 à 5 »
— du Pérou	18 » à 20 »
— de Tolu	4 » à 5 »
Benjoin Sumatra	1 » à 5 »
— Siam	2 50 à 4 »
Beurre de cacao	6 » à 7 50
— de muscades	11 » à 13 »
Blanc de baleine	4 50 à 5 »
Bois de gaïac	» 20 à » 40
— de quassia, *copeaux.*	» 90 à 1 10
— de santal citrin	2 25 à 2 50
— de sassafras	1 40 à 1 75
Cachou	1 » à 1 50
Cannelle de Ceylan	5 50 à 6 »
— de Chine	3 25 à 3 75
Cantharides de Russie	7 50 à 8 »
Castoréum	100 » à 190 »
Cire blanche d'abeilles	4 50
— jaune —	3 50 à 4 »
Cochenille grise	3 » à 4 50
Colle de poisson de Russie	25 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	1 75
Gomme Sénégal *petit. blanche.*	1 65
— *grosse, blonde*	1 60
— *petite,* —	1 40
Girofles	4 25 à 5 »

	DUNKERQUE Disponible
Huile de foie de morue *blanche vapeur*	» » 1 80
Huile de foie de morue *amb.*	» » 1 40
— — — *blonde*	» » 1 30
— — — *brune.*	» » 1 20

Huile d'amandes douces	2 50 à » »
— de ricin (hors Paris)	» 80 à 85 »
— de Croton tiglium	8 50 à 10 »
Hydrastis Canadensis	8 50 à 10 »
Ipéca Rio	30 » à 32 »
Jalap, racines	1 25 à 1 50
Jaborandi	4 » à 4 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 » à 6 50
Manne, *larmes*	8 » à 9 »
Mathé	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc. *le gr.*	3 » à 4 »
Noix de kola	1 » à 1 50
— muscades	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	22 » à 25 »
Pyrèthre, *poudre*	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine	2 60 à 4 »
Safran du Gâtinais	85 » à 90 »
— d'Espagne	60 » à 65 »
Salsepareille	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune	20 » à 25 »
— — blanche	42 » à 45 »

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTERIE

Seigle ergoté	4 75 à 6 »
Semen contra	1 » à 1 50
Séné palthe	2 » à 2 50
— follicules	2 25 à 2 75
— Tinévelly	1 » à 1 15
Térébenthine Venise	2 40 à 3 »
Thé noir	5 50 à 7 »
— vert	5 50 à 12 »
Vanille	50 » à 100 »
Herbes :	
Belladone, *feuilles*	1 20 à 1 50
Camomille, *fleurs*	2 50 à 3 »
Cascara sagrada, *écorces*	1 25 à 1 50
Coca, *feuilles*	3 50 à 4 »
Gentiane, *racines*	» 60 à » 85
Guimauve, *fleurs*	2 » à 2 50
Guimauve, *racines*	1 25 à 1 75
Jusquiame, *feuilles*	1 25 à 1 50
Lichen d'Islande	» 65 à 90
Mauve, *fleurs*	3 » à 4 »
Menthe, *feuilles*	1 75 à 2 »
Oranges amères, *écorces*	1 10 à 1 50
Roses Provins	10 » à 12 »
Sauge	» 90 à 1 10
Strammonium, *feuilles*	1 » à 1 25
Tilleul, *bractées*	2 10 à 2 25
Valériane, *racines*	1 » à 1 25

ESSENCES

Essence d'amandes amères	38 » à 45 »
— d'anis	21 » à 25 »
— de menthe améric.	25 » à 40 »
Essence de Mitcham	80 » à 95 »
— de santal	30 » à 40 »
— — citrin pure	35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Acide citrique	2 90 à 3 25
— tartrique	2 70 à 2 80
Benzoate de lithine	26 »
— de soude	5 50 à 6 »
Benzonaphtol	9 » à 10 »
Bicarbonate de soude 100 k.	24 50
Bismuth *sous-nitrate*	13 50 à 15 »
Bromure de potassium	5 50 à 6 »
— de sodium	6 50 à 7 »
Caféine	44 » à 45 »
Calomel	8 50 à 9 »
Camphre	5 35 à 5 50
Carbonate de créosote	19 75 à 21 75
— de gaïacol	45 » à 50 »
Chloral	6 50 à 7 50
Chlorate de potasse	1 10 à 1 25
Chloroforme	3 60 à 6 »
Cocaïne *chlorhydrate*	645 » à 675 »
Codéine	475 » à 500 »
Créosote de hêtre	6 50 à 7 »
Éther 65°	1 50 à 2 »
Gaïacol liquide	21 »
— pur	60 »
Glycérine 30°	1 50 à 1 70
Glycérophosphate de ch.	14 » à 16 »
— de soude	11 » à 12 »
Iode bi-sublimé	28 » à 30 »
Iodoforme	30 » à 40 »
Kermès n° 1	7 50 à 10 »
— vétérinaire n° 1	2 » à 2 25
Magnésie calcinée	2 25 à 2 50
Menthol	45 » à 47 »
Mercure	6 75 à 7 »
— précipité rouge	7 75 à 8 »
— — blanc	7 75 à 8 »
Morphine chlorhyd.	190 » à 200 »
Naphtol	4 » à 5 »
Pilocarpine *nitrate, le gr.*	3 25 à 3 50
— *chlorhydrate,* —	3 50 à 4 »
Podophylline . . *le kil.*	30 » à 32 »
Quinine, *sulfate. . le kil.*	52 » à 55 »
— *bromhydrate* —	67 » à 70 »
— *bi-bromhydrate* —	72 » à 75 »
— *chlorhydrate* —	67 » à 70 »
— *valérianate* —	72 » à 75 »
Résine de Jalap blanche	65 »
Salicylate de soude *crist.*	9 »
— — *amorphe.*	7 75
Salol	8 » à 9 »
Santonine	50 »
Sulfonal	20 » à 22
Tanin à l'alcool	5 50 à 5 75
— à l'éther	6 » à 6 50
Vanilline	70 » à 90 »

BULLETIN DE VARIATIONS

Opium. — Ainsi que nous le laissions prévoir dans notre dernier Bulletin, les cours ont fléchi à nouveau, la récolte est paraît-il fort abondante, aussi faut-il s'attendre, pour l'opium et ses dérivés, à des prix exceptionnels de bon marché.

AVIS

A la suite de quelques observations au sujet des prix du *Bulletin commercial* ci-contre, nous avertissons nos lecteurs que notre Bulletin commercial *ne constitue pas un prix-courant d'une maison de vente de droguerie.*

Conformément à notre programme, nous désirons simplement renseigner nos abonnés sur les fluctuations des *Grands Marchés* (Londres, Hambourg, Amsterdam, Dunkerque, etc.), de façon à les guider dans leurs achats.

N. D. L. R.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Sont promus :

Chevaliers de la légion d'honneur : MM. Guégnen et Arnaud, pharmaciens de 1re classe de la marine.

Officiers de l'Instruction publique. — MM. Barthe, de Bordeaux; Chante, de Vignan ; Dufau, de Paris ; Jadin, de Montpellier; Houdas, de Paris; Moisonnier, pharmacien principal de l'armée ; Oliviero, de Boulogne-sur-mer.

Officiers d'Académie. — MM. Boudouard, Brissemoret, Cousin, Coutière, Desgrez, Esménard, Guiart, Hérissey, Joanin, de Paris ; Crapez, de Saint-Amand; Dupouy, de Bordeaux; Gérard, de Lille; Rezé-Duverger, du Mans.

Médailles d'honneur pour dévouement en cours d'épidémie. — Une médaille de bronze est décernée à M. Carrus (Emile), aide-pharmacien à Paris.

Ecole supérieure de Pharmacie de Paris. — Par décret en date du 27 juillet sont nommés :

M. Coutière, professeur de Zoologie.

M. E. Perrot, professeur d'Histoire naturelle des médicaments (matière médicale).

Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy. — Par décret du 27 juillet sont nommés :

M. Guérin, professeur de toxicologie et d'analyse chimique.

M. Grélot, professeur de pharmacie galénique.

M. Favrel, professeur de Chimie.

École supérieure de pharmacie de Montpellier. — Par arrêté du 8 juillet, la *chaire de toxicologie et de chimie organique* est déclarée vacante.

Faculté de Médecine et de pharmacie de Lille. — Par arrêté du 30 juin, la *chaire de pharmacie* de l'Université de Lille est déclarée vacante.

Par décret en date du 27 juillet. M. Gérard est nommé professeur de pharmacie à la dite faculté.

École de médecine et de pharmacie de Grenoble. — Un concours s'ouvrira, le 18 décembre 1902, pour l'emploi de *chef des travaux de physique et de chimie.*

École de médecine et de pharmacie de Tours. — Un concours s'ouvrira le 19 janvier 1903 devant l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, pour l'emploi de *suppléant de pharmacie et matière médicale.*

Corps de santé militaire. — Armée active. Sont promus :

Au grade de pharmacien-major de 1re classe : M. Daviron.

Au grade de pharmacien-major de 2e classe : M. Jalade.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont promus :

Au grade de pharmacien-major de 1re classe : M. Reland.

Au grade de pharmacien-major de 2e classe : MM. Beaumont et Mousquet.

Mutations. — Le pharmacien aide-major de 1re classe Métayer est désigné pour servir à la Guyane.

Le pharmacien major de 2e classe Mousquet est mis à la disposition de M. le Ministre des Colonies pour servir à la Côte d'Ivoire.

École du service de santé de la marine. — Par décision du 4 juillet 1902 le nombre d'élèves du service de santé à admettre en 1902 à l'école de Bordeaux est, pour la *ligne pharmaceutique*, de 6 élèves dont 2 pour les troupes coloniales et 4 pour la marine.

Nouvelles dispositions concernant les examens probatoires de pharmacie. — On sait que le décret du 14 juillet 1899, relatif aux examens probatoires pour le grade de pharmacien, était ainsi conçu :

« La durée du délai d'ajournement aux examens probatoires pour le grade de pharmacien de 1re et 2e classe est fixé à trois mois pour le premier échec.

« A chaque nouvel échec à la même épreuve, cette durée est augmentée de trois mois.

« Il ne peut être accordé d'abréviation de délai d'ajournement qu'au premier échec à une épreuve. »

Or, il a été récemment décrété que les délais d'ajournement sus visés peuvent être abrégés *d'un mois au premier échec*, de *deux mois au second*, de *quatre mois au maximum au troisième*, par décision du Conseil de la Faculté ou Ecole, ou de la Commission scolaire nommé par le Conseil supérieur de l'Instruction publique.

En outre, aux examens probatoires, *les candidats conservent le bénéfice des épreuves pratiques subies avec succès.*

Concours pour deux places de pharmacien des Hôpitaux et Hospices de Paris. — Ce concours (voir *Bull. Sc. Pharm.*, n° 6, juin) s'est ouvert le

7 juillet à 10 heures. Le jury était composé définitivement de MM. VILLEJEAN, président; GRIMBERT, PATEIN, BERTHOUD, pharmaciens des hôpitaux; DELPECH, BOCQUILLON, pharmaciens de la Ville; et COMBY, chirurgien des hôpitaux.

Les épreuves comprenaient :

1° — Une reconnaissance de 10 médicaments composés avec dissertation sur l'*Huile de foie de morue* (20 minutes).

2° — Une épreuve écrite sur les questions suivantes (5 heures) :

a). Acide nitrique et méthodes générales de nitration en chimie organique.

b). Oxydases et leur utilisation en pharmacie.

c). Principes de la classification des Mammifères.

3° — Une épreuve orale (20 minutes après 20 minutes de réflexion) sur les sujets suivants :

1re série. Amidon et amylase; essai des eaux potables.

2e série. Laits fermentés; théobromine et caféine.

4° — Une analyse (5 heures) d'une solution contenant :

Acides formique, bromhydrique, azotique et traces de chlorydrique;

Bases calcium, strontium, baryum et ammonium.

5° — Une reconnaissance de 30 simples avec dissertation sur le *spath d'Islande*.

Les candidats qui ont obtenu le plus de points sont : M. DELÉPINE (113) et M. BOUGAULT (112). Maximum : 135.

Concours pour la place de professeur suppléant à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Rennes. — *Question écrite* : Altérations et conservation des drogues simples et des médicaments.

Questions orales : 1° Aloès, senés, rhubarbes; 2° produits fournis à la matière médicale par la famille des Solanées.

Epreuve pratique : 1° Essai qualitatif d'un iodure de potassium.

2° Dosage de l'iode actif dans un coton iodé.

3° Reconnaissances de quinze médicaments et de quinze drogues simples.

Le jury, à la suite de ce concours, propose en première ligne M. BONDOUY, en deuxième ligne M. CHAPUS.

Institut Pasteur. — Le cours et les manipulations au service d'analyse et de chimie appliquée à l'hygiène (3e année) commenceront en novembre.

Ce cours s'adresse spécialement aux pharmaciens, médecins et chimistes industriels.

S'adresser pour renseignements : *Institut Pasteur*, 26, *rue Dutot*.

Exposition d'Hanoï, — Par décision du commissaire général de l'Exposition d'Hanoï, des colis destinés à l'exposition seront reçus jusqu'au 10 août dans le port de Marseille, date extrême.

Les personnes ayant adressé une demande et qui n'auraient pas encore reçu les pièces nécessaires pour assurer leurs envois pourront les obtenir directement du président du comité métropolitain, directeur de l'Office colonial, dans les bureaux de la galerie d'Orléans à Paris.

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — AOUT

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Quinquinas :	
Jaune Calisaya dur . . .	5 50 à 6 »
— — demi-dur	2 » à 2 50
Gris — roulé . .	2 25 à 2 75
— Java	1 25 à 2 »
— Ceylan	1 25 à 1 75
Loxa vrai	3 75 à 4 75
— cultivé	1 50 à 2 »
Huanuco vrai	2 25 à 2 75

Aloès du Cap	1 » à 1 25
Amadou.	5 50 à 6 »
Anis étoilé.	1 75 à 2 25
Arrow root	1 » à 1 25
Baume de copahu *solidif*.	4 50 à 5 »
— du Pérou.	18 » à 20 »
— de Tolu	4 » à 5 »
Benjoin Sumatra	1 » à 5 »
— Siam	2 50 à 4 »
Beurre de cacao	6 » à 7 50
— de muscades . . .	11 » à 13 »
Blanc de baleine.	4 50 à 5 »
Bois de gaïac	» 20 à » 40
— de quassia, *copeaux*.	» 90 à 1 10
— de santal citrin . . .	2 25 à 2 50
— de sassafras.	1 40 à 1 75
Cachou	1 » à 1 50
Cannelle de Ceylan . . .	5 50 à 6 »
— de Chine. . . .	3 25 à 3 75
Cantharides de Russie . .	7 50 à 8 »
Castoréum.	100 » à 190 »
Cire blanche d'abeilles. .	4 50
— jaune — . .	3 50 à 4 »
Cochenille grise.	3 » à 4 50
Colle de poisson de Russie	25 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes.	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	1 75
Gomme Sénégal *petit. blanche.*	1 65
— *grosse, blonde* . .	1 60
— *petite,* — . .	1 40
Girofles	4 25 à 5 »

	DUNKERQUE — Disponible —
Huile de foie de morue · *blanche vapeur*	» » 1 80
Huile de foie de morue *amb.*	» » 1 40
— — — *blonde*	» » 1 30
— — — *brune.*	» » 1 20

Huile d'amandes douces .	2 50 à » »
— de ricin (hors Paris)	» 80 à 85 »
— de Croton tiglium..	8 50 à 10 »
Hydrastis Canadensis . . .	8 50 à 10 »
Ipéca Rio	30 » à 32 »
Jalap, racines	1 25 à 1 50
Jaborandi	4 » à 4 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 » à 6 50
Manne, *larmes*.	8 » à 9 »
Mathé.	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc. . . . . *le gr*.	3 » à 4 »
Noix de kola	1 » à 1 50
— muscades.	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	22 » à 25 »
Pyrèthre, *poudre*.	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine . . .	2 60 à 4 »
Safran du Gâtinais. . . .	85 » à 90 »
— d'Espagne	60 » à 65 »
Salsepareille.	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune.	20 » à 25 »
— — blanche.	42 » à 45 »

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTERIE

Seigle ergoté	4 75 à 6 »
Semen contra	1 » à 1 50
Séné palthe	2 » à 2 50
— follicules	2 25 à 2 75
— Tinévelly	1 » à 1 15
Térébenthine Venise	2 40 à 3 »
Thé noir	5 50 à 7 »
— vert	5 50 à 12 »
Vanille	50 » à 100 »
Herbes :	
Belladone, *feuilles*	1 20 à 1 50
Camomille, *fleurs*	2 50 à 3 »
Cascara sagrada, *écorces*	1 25 à 1 50
Coca, *feuilles*	3 50 à 4 »
Gentiane, *racines*	» 60 à » 85
Guimauve, *fleurs*	2 » à 2 50
Guimauve, *racines*	1 25 à 1 75
Jusquiame, *feuilles*	1 25 à 1 50
Lichen d'Islande	» 65 à 90
Mauve, *fleurs*	3 » à 4 »
Menthe, *feuilles*	1 75 à 2 »
Oranges amères, *écorces*	1 10 à 1 50
Roses Provins	10 » à 12 »
Sauge	» 90 à 1 10
Strammonium, *feuilles*	1 » à 1 25
Tilleul, *bractées*	2 10 à 2 25
Valériane, *racines*	1 » à 1 25

ESSENCES

Essence d'amandes amères	38 » à 45 »
— d'anis	21 » à 25 »
— de menthe améric.	25 » à 40 »
Essence de Mitcham	80 » à 95 »
— de santal	30 » à 40 »
— — citrin pure	35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Acide citrique	2 90 à 3 25
— tartrique	2 70 à 2 80
Benzoate de lithine	26 »
— de soude	5 50 à 6 »
Benzonaphtol	9 » à 10 »
Bicarbonate de soude 100 k.	24 50
Bismuth *sous-nitrate*	13 50 à 15 »
Bromure de potassium	5 50 à 6 »
— de sodium	6 50 à 7 »
Caféine	44 » à 45 »
Calomel	8 50 à 9 »
Camphre	5 35 à 5 50
Carbonate de créosote	19 75 à 21 75
— de gaïacol	45 » à 50 »
Chloral	6 50 à 7 50
Chlorate de potasse	1 10 à 1 25
Chloroforme	3 60 à 6 »
Cocaïne *chlorhydrate*	645 » à 675 »
Codéine	475 » à 500 »
Créosote de hêtre	6 50 à 7 »
Éther 65°	1 50 à 2 »
Gaïacol liquide	21 »
— pur	60 »
Glycérine 30°	1 50 à 1 70
Glycérophosphate de ch.	14 » à 16 »
— de soude	11 » à 12 »
Iode bi-sublimé	28 » à 30 »
Iodoforme	30 » à 40 »
Kermès n° 1	7 50 à 10 »
— vétérinaire n° 1	2 » à 2 25
Magnésie calcinée	2 25 à 2 50
Menthol	45 » à 47 »
Mercure	6 75 à 7 »
— précipité rouge	7 75 à 8 »
— — blanc	7 75 à 8 »
Morphine chlorhyd.	190 » à 200 »
Naphtol	4 » à 5 »
Pilocarpine *nitrate, le gr.*	3 25 à 3 50
— *chlorhydrate,* —	3 50 à 4 »
Podophylline . . *le kil.*	30 » à 32 »
Quinine, *sulfate. . le kil.*	52 » à 55 »
— *bromhydrate* —	67 » à 70 »
— *bi-bromhydrate* —	72 » à 75 »
— *chlorhydrate* —	67 » à 70 »
— *valérianate* —	72 » à 75 »
Résine de Jalap blanche	65 »
Salicylate de soude *crist.*	9 »
— — *amorphe.*	7 75
Salol	8 » à 9 »
Santonine	50 »
Sulfonal	20 » à 22
Tanin à l'alcool	5 50 à 5 75
— à l'éther	6 » à 6 50
Vanilline	70 » à 90 »

BULLETIN DE VARIATIONS

Opium. — Ainsi que nous le laissions prévoir dans notre dernier Bulletin, les cours ont fléchi à nouveau, la récolte est paraît-il fort abondante, aussi faut-il s'attendre, pour l'opium et ses dérivés, à des prix exceptionnels de bon marché.

AVIS

A la suite de quelques observations au sujet des prix du *Bulletin commercial* ci-contre, nous avertissons nos lecteurs que notre Bulletin commercial *ne constitue pas un prix-courant d'une maison de vente de droguerie.*

Conformément à notre programme, nous désirons simplement renseigner nos abonnés sur les fluctuations des *Grands Marchés* (Londres, Hambourg, Amsterdam, Dunkerque, etc.), de façon à les guider dans leurs achats.

N. D. L. R.

NOUVELLES

Académie des Sciences. — M. le professeur Bouvier, du Muséum d'histoire naturelle, agrégé à l'École supérieure de Pharmacie de Paris, est nommé membre de l'Institut (Académie des Sciences).

Université de Paris. Faculté des Sciences. — La Faculté des Sciences est autorisée à délivrer un certificat d'études supérieures portant le titre de *Certificat d'histologie.*

Université de Clermont. Faculté des Sciences. — La Faculté des Sciences est autorisée à délivrer un certificat d'études supérieures portant le titre de *Certificat de chimie agricole.*

Mérite agricole. — M. Gascon, pharmacien à l'Arba (Algérie), est nommé chevalier du Mérite agricole.

Corps de santé des troupes coloniales. — M. le pharmacien stagiaire Lambert, est nommé au grade de *pharmacien aide-major de 1re classe* ; M. Teychère est nommé au grade de *pharmacien aide-major de 1re classe stagiaire.* — *Mutations* : M. le *pharmacien major de 2e classe* Loste, est désigné pour servir au Tonkin ; M. le *pharmacien major de 2e classe* Pluchon est désigné pour servir en Cochinchine.

Institut Pasteur. — Le Cours et les Manipulations au service d'analyse et de chimie appliquée à l'hygiène (3e année), commenceront en novembre. Ce Cours s'adresse spécialement aux pharmaciens, médecins et chimistes industriels. S'adresser pour renseignements, Institut Pasteur, 26, rue Dutot.

Chambres de commerce françaises à l'étranger. — *Constantinople : Vente des spécialités pharmaceutiques.* — Nous signalons à l'attention particulière des exportateurs français de spécialités pharmaceutiques, l'article consacré à ces produits par le *Bulletin* d'avril dernier de la Chambre de Commerce française de Constantinople.

En voici la conclusion :

« Autrefois, la réclame était presque inutile en Turquie; ses effets étaient fort limités.

« Depuis une dizaine d'années, elle est profondément entrée dans les mœurs; son importance croît chaque jour et sans publicité dans les principaux journaux, sans affiches dans les rues, dans les gares et autres lieux, il est actuellement impossible de faire accepter un médicament nouveau. Des expériences très concluantes ont été faites à ce sujet.

« La publicité est donc une dépense utile dont les industriels produisant les spécialités pharmaceutiques ne doivent pas essayer de s'affranchir. Non seulement il faut beaucoup de publicité pour faire connaître un produit, mais il en faut encore pour ne pas le laisser oublier.

« Cette publicité doit être intelligente et varier de lieu et de forme suivant la clientèle à laquelle on s'adresse. Nous mettons, à ce propos, notre expérience du pays à la disposition de ceux de nos compatriotes qui croiraient en avoir besoin.

« Voici donc un article pour lequel la France tient, et de beaucoup, le premier rang, puisqu'elle fournit la très grande majorité des spécialités importées en Turquie. Pour maintenir cette situation privilégiée, nos industriels ne doivent pas rester inactifs. Nous leur recommandons de soigner leurs produits sans écouter les propositions de rabais exagérées qui doivent porter atteinte à la qualité, de faire de la publicité bien comprise, et surtout de confier leurs intérêts à de bons agents. C'est grâce à ses agents capables et bien choisis que l'Allemagne a fait de très grands progrès dans la vente des produits chimiques, article bien autrement important que les spécialités.

« Constatons qu'il n'existe que deux pharmaciens français à Constantinople, M. César Reboul, chimiste de 1[re] classe de l'École supérieure de Paris, qui est attaché à notre Chambre de Commerce comme chimiste honoraire, et un vieux résident de cette ville, M. Rossolato. Tous deux sont très appréciés dans leurs milieux respectifs. »

Monit. off. du comm., 1902, p. 468. E. G.

Le nouveau règlement douanier ottoman sur les spécialités pharmaceutiques est, il faut le reconnaître, d'une application extrêmement gênante pour le commerce étranger. Les chimistes choisis par l'administration en exagèrent encore la sévérité, si bien que beaucoup de produits de la nature dont il s'agit rencontrent à leur introduction les plus grandes difficultés. Les médicaments présentés à l'entrée en Turquie doivent, soit exister dans le codex français, soit être accompagnés de leur formule rédigée par une académie de médecine. Cette exigence atteint plutôt les articles anglais et allemands que les produits français.

Rapport consulaire 1902. — *Commerce et navigation du port de Smyrne en 1900.*

INFORMATIONS

Un pharmacien domicilié à M... possède, dans les environs de cette ville, un vignoble où il fabrique de grandes quantités d'eaux-de-vie de cru, dans des conditions qui ne le placent pas sous l'application du 2e paragraphe de l'article 10 de la loi du 29 décembre 1900.

Il fabrique à l'aide de ces eaux-de-vie, dans sa propriété même, et selon les formules exactes du codex, des produits médicamenteux qu'il amène dans sa pharmacie à M...

Prière de faire connaître si ce pharmacien a des déclarations à faire et des droits à payer?

Réponse. — Ainsi que nous l'avons dit à plusieurs reprises, les produits exclusivement pharmaceutiques sont dispensés du paiement des droits et des formalités à la circulation, mais sous la réserve que les vins ou les spiritueux ayant servi à leur fabrication auront acquitté les taxes générales.

Bien que les eaux-de-vie aient été fabriquées par un bouilleur de cru, le droit général de consommation est donc exigible; d'un autre côté, la faculté pour un bouilleur de cru de transformer sans déclaration ses alcools en un produit industriel, nous paraît au moins contestable, et c'est là une question qui, à notre avis, devrait être soumise à l'Administration.

Les pharmaciens sont dorénavant comptables des quantités de saccharine en leur possession et de celles qu'ils recevront ultérieurement.

Ne convient-il pas de prendre en charge par inventaire les matières de l'espèce existant dans les pharmacies, et le compte que ces derniers doivent tenir doit-il l'être à un registre spécial ou bien doivent-ils se contenter d'inscrire leurs ventes à leur livre d'ordonnances prescrit par les lois de police sur la pharmacie?

Réponse. — Le service n'a pas à suivre, quant à présent, l'emploi qui est fait de la saccharine dans les pharmacies. Il doit se borner à décharger les acquits-à-caution après avoir reconnu les arrivages.

(*Journ. Contrib. indir.*)

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — SEPTEMBRE

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Quinquinas :	
Jaune Calisaya dur . . .	5 50 à 6 »
— — demi-dur	2 » à 2 50
Gris — roulé . .	2 25 à 2 75
— Java	1 25 à 2 »
— Ceylan	1 25 à 1 75
Loxa vrai	3 75 à 4 75
— cultivé	1 50 à 2 »
Huanuco vrai	2 25 à 2 75

Aloès du Cap	1 » à 1 25
Amadou.	5 50 à 6 »
Anis étoilé.	1 75 à 2 25
Arrow root	1 » à 1 25
Baume de copahu *solidif*.	4 50 à 5 »
— du Pérou.	18 » à 20 »
— de Tolu	4 » à 5 »
Benjoin Sumatra	1 » à 5 »
— Siam	2 50 à 4 »
Beurre de cacao	6 » à 7 50
— de muscades . . .	11 » à 13 »
Blanc de baleine.	4 50 à 5 »
Bois de gaïac	» 20 à » 40
— de quassia, *copeaux*.	» 90 à 1 10
— de santal citrin . . .	2 25 à 2 50
— de sassafras.	1 40 à 1 75
Cachou	1 » à 1 50
Cannelle de Ceylan . . .	5 50 à 6 »
— de Chine. . . .	3 25 à 3 75
Cantharides de Russie . .	7 50 à 8 »
Castoréum.	100 » à 190 »
Cire blanche d'abeilles. .	4 50
— jaune — . .	3 50 à 4 »
Cochenille grise.	3 » à 4 50
Colle de poisson de Russie	25 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes.	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	1 75
Gomme Sénégal *petit. blanche.*	1 65
— *grosse, blonde* . .	1 60
— *petite,* — . .	1 40
Girofles	4 25 à 5 »

	DUNKERQUE — Disponible —
Huile de foie de morue *blanche vapeur*	» » 1 65
Huile de foie de morue *amb.*	» » 1 35
— — — *blonde*	» » 1 30
— — — *brune.*	» » 1 20

Huile d'amandes douces .	2 50 à » »
— de ricin (hors Paris)	» 75 à 80 »
— de Croton tiglium..	8 50 à 10 »
Hydrastis Canadensis . .	8 50 à 10 »
Ipéca Rio	20 » à 25 »
Jalap, racines	1 25 à 1 50
Jaborandi	4 » à 4 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 » à 6 50
Manne, *larmes*.	5 50 à 7 »
Mathé	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc. . . . . . . *le gr*.	3 » à 4 »
Noix de kola	1 » à 1 50
— muscades.	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	22 » à 25 »
Pyrèthre, *poudre*.	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne . . .	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine . . .	2 60 à 4 »
Safran du Gâtinais. . . .	85 » à 90 »
— d'Espagne	60 » à 65 »
Salsepareille.	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune.	20 » à 25 »
— — blanche.	42 » à 45 »

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTÉRIE

Seigle ergoté	3 50 à 4 »	Coca, *feuilles*	3 50 à 4 »
Semen contra	1 » à 1 50	Gentiane, *racines*	» 60 à » 85
Séné palthe	2 » à 2 50	Guimauve, *fleurs*	2 » à 2 50
— follicules	2 25 à 2 75	Guimauve, *racines*	1 25 à 1 75
— Tinévelly	1 » à 1 15	Jusquiame, *feuilles*	1 25 à 1 50
Térébenthine Venise	2 40 à 3 »	Lichen d'Islande	» 65 à 90
Thé noir	5 50 à 7 »	Mauve, *fleurs*	3 » à 4 »
— vert	5 50 à 12 »	Menthe, *feuilles*	1 75 à 2 »
Vanille	50 » à 100 »	Oranges amères, *écorces*	1 10 à 1 50
		Roses Provins	10 » à 12 »
Herbes :		Sauge	» 90 à 1 10
Belladone, *feuilles*	1 20 à 1 50	Strammonium, *feuilles*	1 » à 1 25
Camomille, *fleurs*	2 50 à 3 »	Tilleul, *bractées*	2 10 à 2 25
Cascara sagrada, *écorces*	1 25 à 1 50	Valériane, *racines*	1 » à 1 25

ESSENCES

Essence d'amandes amères	38 » à 45 »	Essence de Mitcham	80 » à 95 »
— d'anis	21 » à 25 »	— de santal	30 » à 40 »
— de menthe améric.	25 » à 40 »	— — citrin pure	35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Acide citrique	2 90 à 3 25	Kermès nº 1	7 50 à 10 »
— tartrique	2 70 à 2 80	— vétérinaire nº 1	2 » à 2 25
Benzoate de lithine	26 »	Magnésie calcinée	2 25 à 2 50
— de soude	5 50 à 6 »	Menthol	45 » à 47 »
Benzonaphtol	9 » à 10 »	Mercure	6 75 à 7 »
Bicarbonate de soude 100 k.	24 50	— précipité rouge	7 75 à 8 »
Bismuth *sous-nitrate*	13 50 à 15 »	— — blanc	7 75 à 8 »
Bromure de potassium	5 50 à 6 »	Morphine chlorhyd.	200 » à 225 »
— de sodium	6 50 à 7 »	Naphtol	4 » à 5 »
Caféine	44 » à 45 »	Pilocarpine *nitrate, le gr.*	1 90 à 2 25
Calomel	8 50 à 9 »	— *chlorhydrate,* —	1 90 à 2 25
Camphre	5 35 à 5 50	Podophylline . . *le kil.*	30 » à 32 »
Carbonate de créosote	19 75 à 21 75		
— de gaïacol	45 » à 50 »	Quinine, *sulfate.* . *le kil.*	36 » à 55 »
Chloral	6 50 à 7 50	— *bromhydrate* —	51 » à 70 »
Chlorate de potasse	1 10 à 1 25	— *bi-bromhydrate* —	56 » à 75 »
Chloroforme	3 60 à 6 »	— *chlorhydrate* —	51 » à 70 »
Cocaïne *chlorhydrate*	645 » à 675 »	— *valérianate* —	56 » à 75 »
Codéine	500 » à 600 »	Résine de Jalap blanche	65 »
Créosote de hêtre	6 50 à 7 »		
Éther 65º	1 50 à 2 »	Salicylate de soude *crist.*	9 »
		— — *amorphe.*	7 75
Gaïacol liquide	21 »	Salol	8 » à 9 »
— pur	60 »	Santonine	50 »
Glycérine 30º	1 50 à 1 70	Sulfonal	20 » à 22
Glycérophosphate de ch.	14 » à 16 »		
— de soude	11 » à 12 »	Tanin à l'alcool	5 50 à 5 75
		— à l'éther	6 » à 6 50
Iode bi-sublimé	28 » à 30 »		
Iodoforme	30 » à 40 »	Vanilline	70 » à 90 »

BULLETIN DE VARIATIONS

Huile de foie de morue. — Ainsi que nous le laissions prévoir dans un de nos derniers bulletins, les cours n'ont pas tardé à fléchir, et il est de toute probabilité que la mévente aux cours actuels accentuera la baisse encore davantage.

Huile de ricin. — Ont également baissé beaucoup, mais l'article tend à reprendre.

Ipéca. — Des importatinns considérables de racines ont fait tomber les prix fort sensiblement; on offre aciuellement à *19 francs* et il est à prévoir, avec tout le stock restant à vendre, des cours bien inférieurs à ce prix.

Opium et alcaloïdes. — Il s'est produit beaucoup de demandes de ces produits, aussi les cours ont-ils repris très rapidement. L'opium est coté 20 à 22 francs le kilogramme, la morphine 185 francs et la codéine 500 francs.

Seigle ergoté. — Quoique l'on ait essayé de faire la hausse sur ce produit, la récolte n'a pas encore dit son dernier mot et est, paraît-il, fort abondante; on l'offre actuellement de 3 francs à 3 francs 45.

Sulfate de quinine. — Toujours très faible, restera stationnaire sans doute quelque temps. — *Etat général du marché, lourd, transaction difficile.*

AVIS

A la suite de quelques observations au sujet des prix du *Bulletin commercial* ci-contre, nous avertissons nos lecteurs que notre Bulletin commercial *ne constitue pas un prix-courant d'une maison de vente de droguerie.*

Conformément à notre programme, nous désirons simplement renseigner nos abonnés sur les fluctuations des *Grands Marchés* (Londres, Hambourg, Amsterdam, Dunkerque, etc.), de façon à les guider dans leurs achats.

N. D. L. R.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Par décret du Ministre des Colonies, la quantité de vanilles originaires des établissements français de l'Océanie à admettre sous un régime de faveur du 1er juillet 1902 au 30 juin 1903 est fixée à 10.000 kilogs.

NOUVELLES

Concours pour l'obtention de bourses de pharmacien de 1re classe. — Ce concours aura lieu au siège des Ecoles supérieures de pharmacie et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie le mardi 28 octobre 1902.

Les candidats s'inscriront au secrétariat de l'Académie dans laquelle ils

résident. Les registres d'inscription seront clos le samedi 18 octobre à 4 heures.

Sont admis à concourir :

1° Les candidats pourvus de 4, 8, ou 12 inscriptions qui ont subi avec la note « bien » les examens de fin de première et de deuxième année et l'examen semestriel;

2° Les pharmaciens de 1re classe aspirant au diplôme supérieur.

Les épreuves du concours consistent en compositions écrites portant sur les matières suivantes :

1° CANDIDATS AU GRADE DE PHARMACIEN DE 1re CLASSE :

Elèves à 4 inscriptions : 1° Physique et chimie; 2° Botanique.

Elèves à 8 inscriptions : 1° Chimie organique; 2° Matière médicale et pharmacie.

Elèves à 12 inscriptions : 1° Pharmacie galénique; 2° Chimie analytique et toxicologie.

2° CANDIDATS AU DIPLÔME SUPÉRIEUR :

Section de sciences physico-chimiques : 1° Physique; 2° Chimie.

Section de sciences naturelles : 1° Botanique; 2° Zoologie.

Deux heures sont accordées pour chacune de ces compositions.

Les candidats pourvus du grade de bachelier de l'enseignement secondaire classique ou moderne qui ont été admis à ce grade avec la mention « bien » pourront obtenir, sans concours, une bourse de première année.

Service de santé. — M. DARRICARRÈRE, pharmacien major de 1re classe est désigné pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger;

M. ROUGNON, pharmacien major de 2e classe est désigné pour l'Hôpital militaire de Bordeaux.

M. VARENNES, pharmacien aide-major de 2e classe est désigné pour les Hôpitaux militaires de la division de Tunisie;

M. MINET, pharmacien aide-major de 2e classe est désigné pour les Hôpitaux militaires de la division d'Oran.

Réserve. — Sont promus pharmaciens aide-majors de 2e classe de réserve : MM. CHANUT, GUICHARD, GUERIN, HIRN, CAMUS, ALBOUY, RICHÉ, BOT, ABBES, BONNIOL, CHAMBEYRON.

Territoriale. — Par suite de passage à la retraite, sont nommés :

M. BOUSSON, pharmacien principal de 2e classe de l'armée territoriale.

MM. WEILL et DOMERGUE, pharmaciens majors de 1re classe.

Sont promus *pharmaciens aide-majors de 2e classe* de l'armée territoriale MM. MOUREU et BERNARD.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont désignés pour servir :

A la Nouvelle Calédonie, M. LAINÉ, pharmacien major de 2e classe.

A Madagascar, MM. LAMBERT et BOIN pharmaciens aide-majors de 1re classe.

Institut Pasteur. — Le Cours et les Manipulations au service d'analyse et de chimie appliquée à l'hygiène (3e année), commenceront en novembre. Ce Cours s'adresse spécialement aux pharmaciens, médecins et chimistes industriels. S'adresser pour renseignements, Institut Pasteur, 26, rue Dutot.

Conférence internationale pour l'amélioration de l'alimentation de l'homme et des animaux. — L'alliance internationale pour l'amélioration

de l'alimentation de l'homme et des animaux (*Bond tot verbetering der menschelyke en dierlyke roeding*), tiendra sa première conférence internationale à Amsterdam le 11 octobre. Le président d'honneur de cette association est M. J. Maenhant, de Lemberge; le président, le Dr L. Verbrugghen, de Gand; le secrétaire-général, M. E. De Vriese, de Gand. Le programme de cette session et tous autres renseignements peuvent être obtenus au secrétariat, Spinhuissteeg, 8, Amsterdam.

E. D. V.

Chambres de commerce françaises à l'étranger. — *Constantinople : Vente des spécialités pharmaceutiques.* — Nous signalons à l'attention particulière des exportateurs français de spécialités pharmaceutiques, l'article consacré à ces produits par le *Bulletin* d'avril dernier de la Chambre de Commerce française de Constantinople.

En voici la conclusion :

« Autrefois, la réclame était presque inutile en Turquie; ses effets étaient fort limités.

« Depuis une dizaine d'années, elle est profondément entrée dans les mœurs; son importance croît chaque jour et sans publicité dans les principaux journaux, sans affiches dans les rues, dans les gares et autres lieux, il est actuellement impossible de faire accepter un médicament nouveau. Des expériences très concluantes ont été faites à ce sujet.

« La publicité est donc une dépense utile dont les industriels produisant les spécialités pharmaceutiques ne doivent pas essayer de s'affranchir. Non seulement il faut beaucoup de publicité pour faire connaître un produit, mais il en faut encore pour ne pas le laisser oublier.

« Cette publicité doit être intelligente et varier de lieu et de forme suivant la clientèle à laquelle on s'adresse. Nous mettons, à ce propos, notre expérience du pays à la disposition de ceux de nos compatriotes qui croiraient en avoir besoin.

« Voici donc un article pour lequel la France tient, et de beaucoup, le premier rang, puisqu'elle fournit la très grande majorité des spécialités importées en Turquie. Pour maintenir cette situation privilégiée, nos industriels ne doivent pas rester inactifs. Nous leur recommandons de soigner leurs produits sans écouter les propositions de rabais exagérées qui doivent porter atteinte à la qualité, de faire de la publicité bien comprise, et surtout de confier leurs intérêts à de bons agents. C'est grâce à ses agents capables et bien choisis que l'Allemagne a fait de très grands progrès dans la vente des produits chimiques, article bien autrement important que les spécialités.

« Constatons qu'il n'existe que deux pharmaciens français à Constantinople, M. César Reboul, chimiste de 1re classe de l'Ecole supérieure de Paris, qui est attaché à notre Chambre de Commerce comme chimiste honoraire, et un vieux résident de cette ville, M. Rossolato. Tous deux sont très appréciés dans leurs milieux respectifs. »

Monit. off. du comm., 1902, p. 468. E. G.

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — OCTOBRE

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Quinquinas :	
Jaune Calisaya dur . . .	5 50 à 6 »
— — demi-dur	2 » à 2 50
Gris — roulé . .	2 25 à 2 75
— Java	1 25 à 2 »
— Ceylan	1 25 à 1 75
Loxa vrai	3 75 à 4 75
— cultivé	1 50 à 2 »
Huanuco vrai	2 25 à 2 75

Aloès du Cap	1 » à 1 25
Amadou.	5 50 à 6 »
Anis étoilé.	1 75 à 2 25
Arrow root	1 » à 1 25
Baume de copahu *solidif*.	4 50 à 5 »
— du Pérou.	18 » à 20 »
— de Tolu	4 » à 5 »
Benjoin Sumatra	1 » à 5 »
— Siam	2 50 à 4 »
Beurre de cacao	6 » à 7 50
— de muscades . . .	11 » à 13 »
Blanc de baleine.	4 50 à 5 »
Bois de gaïac	» 20 à » 40
— de quassia, *copeaux*.	» 90 à 1 10
— de santal citrin . . .	2 25 à 2 50
— de sassafras.	1 40 à 1 75
Cachou	1 » à 1 50
Cannelle de Ceylan . . .	5 50 à 6 »
— de Chine. . . .	3 25 à 3 75
Cantharides de Russie . .	7 50 à 8 »
Castoréum.	100 » à 190 »
Cire blanche d'abeilles. .	4 50
— jaune — . .	3 50 à 4 »
Cochenille grise	3 » à 4 50
Colle de poisson de Russie	25 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes.	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	1 75
Gomme Sénégal *petit. blanche.*	1 65
— *grosse, blonde* . .	1 60
— *petite,* — . .	1 40
Girofles	4 25 à 5 »

	DUNKERQUE — Disponible
Huile de foie de morue *blanche vapeur*	» » 1 80
Huile de foie de morue *amb.*	» » 1 40
— — — *blonde*	» » 1 30
— — — *brune.*	» » 1 20

Huile d'amandes douces .	2 50 à » »
— de ricin (hors Paris)	» 75 à 80 »
— de Croton tiglium..	8 50 à 10 »
Hydrastis Canadensis . .	8 50 à 10 »
Ipéca Rio	20 » à 25 »
Jalap, racines	1 25 à 1 50
Jaborandi	4 » à 4 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 25 à 6 75
Manne, *larmes*.	6 » à 7 »
Mathé.	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc. . . . . . . *le gr.*	3 » à 4 »
Noix de kola	1 » à 1 50
— muscades.	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	22 » à 25 »
Pyrèthre, *poudre*. . . .	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne . . .	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine . . .	2 60 à 4 »
Safran du Gâtinais. . . .	85 » à 90 »
— d'Espagne	60 » à 65 »
Salsepareille.	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune.	20 » à 25 »
— — blanche.	42 » à 45 »

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTERIE

Seigle ergoté . . . . . . 3 50 à 4 »	Coca, *feuilles* . . . . . . 3 25 à 3 75
Semen contra . . . . . . 1 » à 1 50	Gentiane, *racines* . . . . » 60 à » 85
Séné palthe . . . . 2 » à 2 50	Guimauve, *fleurs*. . . . . 2 » à 2 50
— follicules. . . . . . 2 25 à 2 75	Guimauve, *racines*. . . . 1 25 à 1 75
— Tinévelly. . . . . . 1 » à 1 15	Jusquiame, *feuilles* . . . 1 25 à 1 50
Téréhenthine Venise . . 2 40 à 3 »	Lichen d'Islande. . . . . » 65 à 90
Thé noir. . . . . 5 50 à 7 »	Mauve, *fleurs* . . . . . . 3 » à 4 »
— vert. . . . . 5 50 à 12 »	Menthe, *feuilles*. . . . . 1 75 à 2 »
Vanille . . . . 50 » à 100 »	Oranges amères, *écorces*. 1 10 à 1 50
	Roses Provins . . . . . . 9 » à 10 »
Herbes :	Sauge . . . . » 90 à 1 10
Belladone, *feuilles*. . . . 1 20 à 1 50	Strammonium, *feuilles*. . 1 » à 1 25
Camomille, *fleurs* . . . . 2 50 à 3 »	Tilleul, *bractées* . . . . . 2 10 à 2 25
Cascara sagrada, *écorces*. 1 25 à 1 50	Valériane, *racines* . . . . 1 » à 1 25

ESSENCES

Essence d'amandes amères 38 » à 45 »	Essence de Mitcham . . . 80 » à 95 »
— d'anis. . . . . . 21 » à 25 »	— de santal. . . . . 30 » à 40 »
— de menthe améric. 25 » à 40 »	— — citrin pure . 35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Acide citrique . . . . . . 2 90 à 3 25	Kermès nº 1. . . . . . . 7 50 à 10 »
— tartrique. . . . . . 2 70 à 2 80	— vétérinaire nº 1 . 2 » à 2 25
Benzoate de lithine. . . . 26 »	Magnésie calcinée . . . . 2 25 à 2 50
— de soude . . . . 5 50 à 6 »	Menthol. . . . . 50 » à 60 »
Benzonaphtol . . . . . . 9 » à 10 »	Mercure. . . . . 6 75 à 7 »
Bicarbonate de soude 100 k. 24 50	— précipité rouge. 7 75 à 8 »
Bismuth *sous-nitrate*. . . 13 50 à 15 »	— — blanc. 7 75 à 8 »
Bromure de potassium. . 5 50 à 6 »	Morphine chlorhyd. . . . 200 » à 225 »
— de sodium . . . 6 50 à 7 »	Naphtol . . . . 4 » à 5 »
Caféine . . . . 44 » à 45 »	Pilocarpine *nitrate*, *le gr.* 1 90 à 2 25
Calomel. . . . . 8 50 à 9 »	— *chlorhydrate*, — 1 90 à 2 25
Camphre . . . . 5 50 à 5 75	Podophylline . . *le kil.* 30 » à 32 »
Carbonate de créosote . . 19 75 à 21 75	
— de gaïacol . . 45 » à 50 »	Quinine, *sulfate*. . *le kil.* 47 50 à 55 »
Chloral . . . . 6 50 à 7 50	— *bromhydrate* — 55 » à 70 »
Chlorate de potasse . . 1 10 à 1 25	— *bi-bromhydrate* — 60 » à 75 »
Chloroforme. . . . . . . 3 60 à 6 »	— *chlorhydrate* — 55 » à 70 »
Cocaïne *chlorhydrate* . . 645 » à 675 »	— *valérianate* — 70 » à 75 »
Codéine . . . . 500 » à 600 »	Résine de Jalap blanche . 65 »
Créosote de hêtre . . . . 6 50 à 7 »	
Éther 65° . . . . 1 50 à 2 »	Salicylate de soude *crist.* 9 »
	— — *amorphe.* 7 75
Gaïacol liquide. . . . . . 21 »	Salol . . . . 8 » à 9 »
— pur . . . . 60 »	Santonine. . . . . 50 »
Glycérine 30° . . . . . . 1 50 à 1 70	Sulfonal. . . . . 20 » à 22
Glycérophosphate de ch. 14 » à 16 »	
— de soude. 11 » à 12 »	Tanin à l'alcool . . . . . 5 50 à 5 75
	— à l'éther . . . . . 6 » à 6 50
Iode bi-sublimé . . . . . 28 » à 30 »	
Iodoforme. . . . . 30 » à 40 »	Vanilline . . . . 70 » à 90 »

BULLETIN DE VARIATIONS

Camphre. — Plus ferme que le mois dernier, est offert à 5 fr. 60.

Cantharides et lycopode. — Ont très peu donné cette année. Les cantharides sont enlevées dans les cours de 6 fr. 50 à 7 francs et le lycopode de 6 fr. à 6 fr. 25. — Des limites plus hautes sont certaines.

Manne. — Les derniers désastres de Sicile ont produit une hausse très forte qui n'est encore qu'à son début.

Menthol. — Est presque introuvable en disponible; pour ce dernier, le prix de 60 fr. sera atteint sinon dépassé.

AVIS

A la suite de quelques observations au sujet des prix du *Bulletin commercial* ci-contre, nous avertissons nos lecteurs que notre Bulletin commercial *ne constitue pas un prix-courant d'une maison de vente de droguerie.*

Conformément à notre programme, nous désirons simplement renseigner nos abonnés sur les fluctuations des *Grands Marchés* (Londres, Hambourg, Amsterdam, Dunkerque, etc.), de façon à les guider dans leurs achats.

N. D. L. R.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — *Officiers d'Académie.* — MM. Puaux, pharmacien-major de 2e classe (hôpital militaire de Bizerte); Chabrol, à la Nouaille (Creuse), sont nommés officiers d'Académie.

Mérite agricole. — M. Habert (Bourbonne-les-Bains), est nommé chevalier du Mérite agricole.

Corps de santé militaire. — *Mutations.* — Sont désignés, MM. les pharmaciens-majors de 2e classe : Courtot, pour les hôpitaux militaires de la division d'Oran; Leclerc, Rothea, pour les hôpitaux militaires de la division de Constantine; Darbour, pour l'hôpital militaire de Briançon; Fetel, pour l'hôpital militaire de Saint-Omer; Froment, pour l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains; Chaput, pour l'hôpital militaire de Marseille.

MM. les pharmaciens aide-majors de 1re classe : Sarthou, pour l'hôpital militaire de Bordeaux; Deman, pour l'hôpital militaire de Lille; Didier, pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger.

Corps de santé de la marine. — M. le pharmacien de 2e classe Perdrigeat est désigné pour servir au port de Lorient.

Ecole de Bordeaux. — Après concours, par décision ministérielle,

MM. FOERSTER, LIABES, BRETEAU, MICHELI, KUNTZMANN, CHAIX, sont nommés élèves du service de santé de la marine pour la *ligne pharmaceutique*.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont promus :
M. LOSTE, au grade de pharmacien-major de 1re classe (Tonkin);
M. PICHAUD, au grade de pharmacien-major de 2e classe (Sénégal);
M. DUVAL, au grade de pharmacien-major de 2e classe (Chine).

Chambres de commerce françaises à l'étranger. — *Constantinople* : *Vente des spécialités pharmaceutiques*. — Nous signalons à l'attention particulière des exportateurs français de spécialités pharmaceutiques, l'article consacré à ces produits par le *Bulletin* d'avril dernier de la Chambre de Commerce française de Constantinople.

En voici la conclusion :

« Autrefois, la réclame était presque inutile en Turquie; ses effets étaient fort limités.

« Depuis une dizaine d'années, elle est profondément entrée dans les mœurs; son importance croît chaque jour et sans publicité dans les principaux journaux, sans affiches dans les rues, dans les gares et autres lieux, est actuellement impossible de faire accepter un médicament nouveau. Des expériences très concluantes ont été faites à ce sujet.

« La publicité est donc une dépense utile dont les industriels produisant les spécialités pharmaceutiques ne doivent pas essayer de s'affranchir. Non seulement il faut beaucoup de publicité pour faire connaître un produit, mais il en faut encore pour ne pas le laisser oublier.

« Cette publicité doit être intelligente et varier de lieu et de forme suivant la clientèle à laquelle on s'adresse. Nous mettons, à ce propos, notre expérience du pays à la disposition de ceux de nos compatriotes qui croiraient en avoir besoin.

« Voici donc un article pour lequel la France tient, et de beaucoup, le premier rang, puisqu'elle fournit la très grande majorité des spécialités importées en Turquie. Pour maintenir cette situation privilégiée, nos industriels ne doivent pas rester inactifs. Nous leur recommandons de soigner leurs produits sans écouter les propositions de rabais exagérées qui doivent porter atteinte à la qualité, de faire de la publicité bien comprise, et surtout de confier leurs intérêts à de bons agents. C'est grâce à ses agents capables et bien choisis que l'Allemagne a fait de très grands progrès dans la vente des produits chimiques, article bien autrement important que les spécialités.

« Constatons qu'il n'existe que deux pharmaciens français à Constantinople, M. César Reboul, chimiste de 1re classe de l'Ecole supérieure de Paris, qui est attaché à notre Chambre de Commerce comme chimiste honoraire, et un vieux résident de cette ville, M. Rossolato. Tous deux sont très appréciés dans leurs milieux respectifs. »

Monit. off. du comm., 1902, p. 468. E. G.

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — NOVEMBRE

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Quinquinas :	
Jaune Calisaya dur	5 50 à 6 »
— — demi-dur	2 » à 2 50
Gris — roulé	1 95 à 2 50
— Java	1 25 à 2 »
— Ceylan	1 25 à 1 75
Loxa vrai	3 75 à 4 75
— cultivé	1 50 à 2 »
Huanuco vrai	2 25 à 2 75

Aloès du Cap	1 » à 1 25
Amadou	5 50 à 6 »
Anis étoilé	1 75 à 2 25
Arrow root	1 » à 1 25
Baume de copahu *solidif.*	4 50 à 5 »
— du Pérou	18 » à 20 »
— de Tolu	4 » à 5 »
Benjoin Sumatra	1 » à 5 »
— Siam	2 50 à 4 »
Beurre de cacao	6 » à 7 50
— de muscades	11 » à 13 »
Blanc de baleine	4 50 à 5 »
Bois de gaïac	» 20 à » 40
— de quassia, *copeaux.*	» 90 à 1 10
— de santal citrin	2 25 à 2 50
— de sassafras	1 40 à 1 75
Cachou	1 » à 1 50
Cannelle de Ceylan	5 50 à 6 »
— de Chine	3 25 à 3 75
Cantharides de Russie	7 50 à 8 »
Castoréum	100 » à 190 »
Cire blanche d'abeilles	4 50
— jaune —	3 50 à 4 »
Cochenille grise	3 » à 4 50
Colle de poisson de Russie	25 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	1 75
Gomme Sénégal *petit. blanche.*	1 65
— *grosse, blonde*	1 60
— *petite,* —	1 40
Girofles	4 25 à 5 »

	DUNKERQUE — Disponible
Huile de foie de morue *blanche vapeur*	» » 1 80
Huile de foie de morue *amb.*	» » 1 40
— — — *blonde*	» » 1 30
— — — *brune.*	» » 1 20

Huile d'amandes douces	2 50 à » »
— de ricin (hors Paris)	» 75 à 80 »
— de Croton tiglium	8 50 à 10 »
Hydrastis Canadensis	8 50 à 10 »
Ipéca Rio	20 » à 25 »
Jalap, racines	1 25 à 1 50
Jaborandi	4 » à 4 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 25 à 6 75
Manne, *larmes*	6 » à 7 »
Matbé	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc *le gr.*	3 » à 4 »
Noix de kola	1 » à 1 50
— muscades	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	22 » à 25 »
Pyrèthre, *poudre*	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine	2 60 à 4 »
Safran du Gâtinais	85 » à 90 »
— d'Espagne	70 » à 85 »
Salsepareille	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune	20 » à 25 »
— — blanche	42 » à 45 »

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTERIE

Seigle ergoté	4 » à 5 »
Semen contra	1 » à 1 50
Séné palthe	2 » à 2 50
— follicules	2 25 à 2 75
— Tinévelly	1 » à 1 15
Térébenthine Venise	2 40 à 3 »
Thé noir	5 50 à 7 »
— vert	5 50 à 12 »
Vanille	50 » à 100 »
Herbes :	
Belladone, *feuilles*	1 20 à 1 50
Camomille, *fleurs*	2 50 à 3 »
Cascara sagrada, *écorces*	1 25 à 1 50
Coca, *feuilles*	3 25 à 3 75
Gentiane, *racines*	» 60 à » 85
Guimauve, *fleurs*	2 » à 2 50
Guimauve, *racines*	1 25 à 1 75
Jusquiame, *feuilles*	1 25 à 1 50
Lichen d'Islande	» 65 à 90
Mauve, *fleurs*	3 » à 4 »
Menthe, *feuilles*	1 75 à 2 »
Oranges amères, *écorces*	1 10 à 1 50
Roses Provins	9 » à 10 »
Sauge	» 90 à 1 10
Strammonium, *feuilles*	1 » à 1 25
Tilleul, *bractées*	2 10 à 2 25
Valériane, *racines*	1 » à 1 25

ESSENCES

Essence d'amandes amères	38 » à 45 »
— d'anis	21 » à 25 »
— de menthe améric.	25 » à 40 »
Essence de Mitcham	80 » à 95 »
— de santal	30 » à 40 »
— — citrin pure	35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Acide citrique	2 90 à 3 25
— tartrique	2 70 à 2 80
Benzoate de lithine	26 »
— de soude	5 50 à 6 »
Benzonaphtol	9 » à 10 »
Bicarbonate de soude 100 k.	24 50
Bismuth *sous-nitrate*	13 50 à 15 »
Bromure de potassium	5 50 à 6 »
— de sodium	6 50 à 7 »
Caféine	43 » à 45 »
Calomel	8 50 à 9 »
Camphre	5 70 à 6 »
Carbonate de créosote	19 75 à 21 75
— de gaïacol	45 » à 50 »
Chloral	6 50 à 7 50
Chlorate de potasse	1 10 à 1 25
Chloroforme	3 60 à 6 »
Cocaïne *chlorhydrate*	710 » à 750 »
Codéine	500 » à 600 »
Créosote de hêtre	6 50 à 7 »
Éther 65°	1 50 à 2 »
Gaïacol liquide	21 »
— pur	60 »
Glycérine 30°	1 50 à 1 70
Glycérophosphate de ch.	14 » à 16 »
— de soude	11 » à 12 »
Iode bi-sublimé	28 » à 30 »
Iodoforme	30 » à 40 »
Kermès n° 1	7 50 à 10 »
— vétérinaire n° 1	2 » à 2 25
Magnésie calcinée	2 25 à 2 50
Menthol	70 » à 80 »
Mercure	6 75 à 7 »
— précipité rouge	7 75 à 8 »
— — blanc	7 75 à 8 »
Morphine chlorhyd.	200 » à 225 »
Naphtol	4 » à 5 »
Pilocarpine *nitrate, le gr.*	1 70 à 2 »
— *chlorhydrate, —*	1 70 à 2 »
Podophylline . . *le kil.*	30 » à 32 »
Quinine, *sulfate. . le kil.*	50 » à 55 »
— *bromhydrate —*	65 » à 70 »
— *bi-bromhydrate —*	70 » à 75 »
— *chlorhydrate —*	65 » à 70 »
— *valérianate —*	80 » à 85 »
Résine de Jalap blanche	65 »
Salicylate de soude *crist.*	9 »
— — *amorphe.*	7 75
Salol	8 » à 9 »
Santonine	50 »
Sulfonal	20 » à 22
Tanin à l'alcool	5 50 à 5 75
— à l'éther	6 » à 6 50
Vanilline	70 » à 90 »

BULLETIN DE VARIATIONS

Caféine. — Vient de baisser, on offre de 42 à 43 francs le kilo.

Chlorhydrate de cocaïne. — Malgré le stock considérable de cocaïne brute existant entre les mains des fabricants, le Syndicat vient de porter son prix à 710 francs le kilo; cette hausse n'est pas justifiée et ne pourrait être que passagère.

Safran. — La nouvelle récolte s'annonce très mauvaise et les prix ont augmenté subitement de 10 francs par kilo.

Seigle ergoté. — En reprise sérieuse, les demandes s'exécutent très difficilement, les stocks devenant très rares.

AVIS

A la suite de quelques observations au sujet des prix du *Bulletin commercial* ci-contre, nous avertissons nos lecteurs que notre Bulletin commercial *ne constitue pas un prix-courant d'une maison de vente de droguerie*.

Conformément à notre programme, nous désirons simplement renseigner nos abonnés sur les fluctuations des *Grands Marchés* (Londres, Hambourg, Amsterdam, Dunkerque, etc.), de façon à les guider dans leurs achats.

N. D. L. R.

NOUVELLES

Ecole supérieure de Pharmacie de Paris. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts en date du 13 novembre 1902, la *chaire de physique* de l'Ecole supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de 20 jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

M. Guérin, docteur ès sciences, chef des travaux de micrographie, est chargé *des fonctions d'agrégé* à la dite école pour une période de deux années.

M. Lutz, docteur ès sciences, chef des travaux de microbiologie, est nommé *chef des travaux de micrographie*.

Guéguen, docteur ès sciences, préparateur au laboratoire de cryptogamie, est nommé *chef des travaux de microbiologie*.

Ecole supérieure de Pharmacie de Montpellier. — M. Imbert, agrégé près l'Ecole supérieure de Pharmacie de l'Université de Montpellier, est nommé professeur de toxicologie et de chimie organique à la dite école.

Concours pour un emploi de suppléant de pharmacie et matière médicale à l'Ecole préparatoire de médecine et pharmacie de Besançon. — Ce concours s'est ouvert à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, le 12 novembre 1902.

Le jury était composé de : MM. Godfrin (Nancy), Président; Klobb et Grélot (Nancy); Thouvenin et Magnien (Besançon).

Les sujets des épreuves ont été les suivants :

Epreuve écrite : Huiles végétales employées comme matières premières en pharmacie. Essai. — Huiles médicinales, préparation, caractères.

Epreuve orale : La famille des Rubiacées.

Epreuve pratique : Analyse qualitative et quantitative d'une solution de Cyanure de potassium.

A la suite de ce concours, le jury a proposé M. Secrétant, pharmacien de 1re classe, licencié ès sciences physiques et ès sciences naturelles.

Corps de santé militaire. — Sont nommés au grade de pharmacien aide-major de 1re classe :

MM. Lecomte, hôpitaux militaires d'Alger; Varenne, hôpitaux militaires de la division de Tunisie; Pastureau, hôpitaux militaires de la division de Constantine; Minet, hôpitaux militaires de la division d'Oran; Bruère, hôpitaux militaires d'Alger; Buffin, hôpitaux militaires de la division de Tunisie.

Ecole d'application du service de santé militaire. — M. le pharmacien major de 2e classe Gaillard, à la pharmacie centrale du service de santé militaire, est nommé professeur agrégé (chimie appliquée aux expertises de l'armée et toxicologie) à l'Ecole d'application du service de santé militaire.

Nomination d'élèves en pharmacie du service de santé militaire. — A la suite du concours ouvert le 3 novembre 1902, et par décision ministérielle du 10 novembre 1902, sont nommés élèves en pharmacie du service de santé militaire, Messieurs les étudiants en pharmacie : Monteil, Landry, Manchier.

Corps de santé de la marine. — M. Pellen, pharmacien de 1er classe en retraite, est nommé pharmacien de 1re classe de réserve.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont nommés au grade de *pharmacien aide-major de 2e classe* :

M. Dary, pour servir au Dahomey.

M. Latrille, pour servir à la Martinique.

Laboratoire d'essais au Conservatoire national des Arts et Métiers. — Par décret en date du 28 octobre 1902, M. Perot, professeur à l'Université d'Aix-Marseille, est nommé directeur au laboratoire d'essais mécaniques, physiques, chimiques et de machines au Conservatoire national des Arts et Métiers.

Association amicale des étudiants en pharmacie de France. — A la suite des élections complémentaires du Comité de l'Association, lundi 24 novembre a eu lieu, dans les salons de l'Association amicale, la nomination aux différents postes vacants dans le bureau, qui se trouve composé comme suit :

Président : P. Baudin, interne des hôpitaux.
Vice-président : J. Laribe, interne des hôpitaux.
Vice-président : V. Furginé.
Secrétaire-général : G. Oudin.
Trésorier : D. Dupuy.
Secrétaire-adjoint : Menin.
Trésorier-adjoint : Martel.
Bibliothécaire : Perret.
Archiviste : Thuret.

BULLETIN COMMERCIAL

VARIATIONS DES MARCHÉS D'EUROPE — DÉCEMBRE

DROGUERIE — HERBORISTERIE

PRIX SANS ENGAGEMENTS (1)

Quinquinas :	
Jaune Calisaya dur	5 50 à 6 »
— — demi-dur	2 » à 2 50
Gris — roulé	1 95 à 2 50
— Java	1 25 à 2 »
— Ceylan	1 25 à 1 75
Loxa vrai	3 75 à 4 75
— cultivé	1 50 à 2 »
Huanuco vrai	2 25 à 2 75
Aloès du Cap	1 » à 1 25
Amadou	5 50 à 6 »
Anis étoilé	1 75 à 2 25
Arrow root	1 » à 1 25
Baume de copahu *solidif*.	4 50 à 5 »
— du Pérou	18 » à 20 »
— de Tolu	4 » à 5 »
Benjoin Sumatra	1 » à 5 »
— Siam	2 50 à 4 »
Beurre de cacao	6 » à 7 50
— de muscades	11 » à 13 »
Blanc de baleine	4 50 à 5 »
Bois de gaïac	» 20 à » 40
— de quassia, *copeaux*.	» 90 à 1 10
— de santal citrin	2 25 à 2 50
— de sassafras	1 40 à 1 75
Cachou	1 » à 1 50
Cannelle de Ceylan	5 50 à 6 »
— de Chine	3 25 à 3 75
Cantharides de Russie	7 50 à 8 »
Castoréum	100 » à 190 »
Cire blanche d'abeilles	4 50
— jaune —	3 50 à 4 »
Cochenille grise	3 » à 4 50
Colle de poisson de Russie	25 » à 30 »
Colombo	» 60 à » 95
Coloquintes	3 » à 4 50
Cubèbes	3 75 à 4 »
Encens	» 90 à 2 »
Gomme adragante (selon qualité)	4 75 à 7 »
— Sénégal *gr. blanch.*	1 75
Gomme Sénégal *petit. blanche.*	1 65
— *grosse, blonde*	1 60
— *petite,* —	1 40
Girofles	4 25 à 5 »

	DUNKERQUE Disponible
Huile de foie de morue *blanche vapeur*	» » 1 70
Huile de foie de morue *amb.*	» » 1 40
— — — *blonde*	» » 1 30
— — — *brune.*	» » 1 20

Huile d'amandes douces	2 50 à » »
— de ricin (hors Paris)	» 75 à 80 »
— de Croton tiglium	8 50 à 10 »
Hydrastis Canadensis	8 50 à 10 »
Ipéca Rio	20 » à 25 »
Jalap, racines	1 25 à 1 50
Jaborandi	4 » à 4 50
Kousso	4 50 à 5 »
Lycopode	6 25 à 6 75
Manne, *larmes*	6 » à 7 »
Mathé	2 » à 2 50
Myrrhe	1 » à 2 »
Musc *le gr.*	3 » à 4 »
Noix de kola	1 » à 1 50
— muscades	8 » à 12 »
— vomiques	» 30 à » 40
Opium	22 » à 25 »
Pyrèthre, *poudre*	3 » à 4 »
Ratanhia	1 25 à 1 50
Réglisse d'Espagne	» 75 à 1 »
Rhubarbe de Chine	2 60 à 4 »
Safran du Gâtinais	85 » à 90 »
— d'Espagne	70 » à 85 »
Salsepareille	1 10 à 1 25
Scammonée	25 » à 65 »
— résine brune	20 » à 25 »
— — blanche	42 » à 45 »

(1) Les prix sont toujours indiqués par *kilogramme*, sauf exceptions qui sont signalées à la place voulue.

DROGUERIE — HERBORISTERIE

Seigle ergoté	4 » à 5 »
Semen contra	1 » à 1 50
Séné palthe	2 » à 2 50
— follicules	2 25 à 2 75
— Tinévelly	1 » à 1 15
Térébenthine Venise	2 40 à 3 »
Thé noir	5 50 à 7 »
— vert	5 50 à 12 »
Vanille	50 » à 100 »
Herbes :	
Belladone, *feuilles*	1 20 à 1 50
Camomille, *fleurs*	2 50 à 3 »
Cascara sagrada, *écorces*	1 25 à 1 50
Coca, *feuilles*	3 25 à 3 75
Gentiane, *racines*	» 60 à » 85
Guimauve, *fleurs*	2 » à 2 50
Guimauve, *racines*	1 25 à 1 75
Jusquiame, *feuilles*	1 25 à 1 50
Lichen d'Islande	» 65 à 90
Mauve, *fleurs*	3 » à 4 »
Menthe, *feuilles*	1 75 à 2 »
Oranges amères, *écorces*	1 10 à 1 50
Roses Provins	9 » à 10 »
Sauge	» 90 à 1 10
Strammonium, *feuilles*	1 » à 1 25
Tilleul, *bractées*	2 10 à 2 25
Valériane, *racines*	1 » à 1 25

ESSENCES

Essence d'amandes amères	38 » à 45 »
— d'anis	21 » à 25 »
— de menthe améric.	50 » à 60 »
Essence de Mitcham	80 » à 95 »
— de santal	30 » à 40 »
— — citrin pure	35 » à 45 »

PRODUITS CHIMIQUES

Acide citrique	2 90 à 3 25
— tartrique	2 70 à 2 80
Benzoate de lithine	26 »
— de soude	5 50 à 6 »
Benzonaphtol	9 » à 10 »
Bicarbonate de soude 100 k.	24 50
Bismuth *sous-nitrate*	13 50 à 15 »
Bromure de potassium	5 50 à 6 »
— de sodium	6 50 à 7 »
Caféine	43 » à 45 »
Calomel	8 50 à 9 »
Camphre	5 70 à 6 »
Carbonate de créosote	19 75 à 21 75
— de gaïacol	45 » à 50 »
Chloral	6 50 à 7 50
Chlorate de potasse	1 10 à 1 25
Chloroforme	3 60 à 6 »
Cocaïne *chlorhydrate*	710 » à 750 »
Codéine	500 » à 600 »
Créosote de hêtre	6 50 à 7 »
Éther 65°	1 50 à 2 »
Gaïacol liquide	21 »
— pur	60 »
Glycérine 30°	1 50 à 1 70
Glycérophosphate de ch.	14 » à 16 »
— de soude.	11 » à 12 »
Iode bi-sublimé	28 » à 30 »
Iodoforme	30 » à 40 »
Kermès n° 1	7 50 à 10 »
— vétérinaire n° 1	2 » à 2 25
Magnésie calcinée	2 25 à 2 50
Menthol	70 » à 80 »
Mercure	6 75 à 7 »
— précipité rouge	7 75 à 8 »
— — blanc	7 75 à 8 »
Morphine chlorhyd.	200 » à 225 »
Naphtol	4 » à 5 »
Pilocarpine *nitrate, le gr.*	1 70 à 2 »
— *chlorhydrate,* —	1 70 à 2 »
Podophylline . . *le kil.*	30 » à 32 »
Quinine, *sulfate*. . *le kil.*	45 » à 50 »
— *bromhydrate* —	60 » à 65 »
— *bi-bromhydrate* —	65 » à 70 »
— *chlorhydrate* —	60 » à 65 »
— *valérianate* —	75 » à 80 »
Résine de Jalap blanche	65 »
Salicylate de soude *crist.*	9 »
— — *amorphe.*	7 75
Salol	8 » à 9 »
Santonine	50 »
Sulfonal	20 » à 22
Tanin à l'alcool	5 50 à 5 75
— à l'éther	6 » à 6 50
Vanilline	70 » à 90 »

BULLETIN DE VARIATIONS

En fin d'année les transactions ont été très calmes, aussi n'y a-t-il guère de variations sérieuses à signaler.

Huiles de foie de morue. — Malgré les dernières périodes de froid, sont restées sans changement.

Sulfate de quinine. — Plus faible, on offre couramment à 45 fr. le kilo.

Camphre. — Même situation.

Essence de menthe et menthol. — Les prix de ces deux produits sont toujours bien tenus et rien ne laisse prévoir un changement prochain à cette situation, il est même fort probable que la hausse des essences de menthe n'a pas atteint son maximum.

AVIS

A la suite de quelques observations au sujet des prix du *Bulletin commercial* ci-contre, nous avertissons nos lecteurs que notre Bulletin commercial *ne constitue pas un prix-courant d'une maison de vente de droguerie.*

Conformément à notre programme, nous désirons simplement renseigner nos abonnés sur les fluctuations des *Grands Marchés* (Londres, Hambourg, Amsterdam, Dunkerque, etc.), de façon à les guider dans leurs achats.

N. D. L. R.

NOUVELLES

Distinctions honorifiques. — Sont nommés :

Officier d'Instruction publique : M. Sambuc, agrégé à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon.

Officier d'Académie : MM. Barre (Paris); Blaise, chargé du cours à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy; Causse, chargé des fonctions d'agrégé à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lyon.

Ecole supérieure de Pharmacie de Paris. — M. Grimbert, agrégé à l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, est chargé des fonctions de chef du Laboratoire des examens pratiques, en remplacement de M. Chastaing, en congé.

Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie d'Alger.— Un concours s'ouvrira le 10 juillet 1903 devant l'Ecole supérieure de Pharmacie de Montpellier, pour un emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie d'Alger.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Dijon. — Un concours s'ouvrira le 28 mai 1903, devant la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lyon pour un emploi de suppléant de la chaire de Pharmacie et de Matière médicale à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Dijon.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Corps de santé des Troupes coloniales.— M. BOUYER a été nommé à l'emploi de *pharmacien aide-major de 1re classe stagiaire* pour servir en Afrique occidentale française.

Par décision ministérielle ont été nommés dans le corps de santé des Troupes coloniales à l'emploi de *pharmacien stagiaire* : MM. LAURENT, GOMBERT, LELARGE. Ces candidats seront admis à suivre les cours de l'Ecole d'application du service de santé militaire à l'Hôpital du Val-de-Grâce à Paris.

Corps de Santé de la Marine. — M. LASSALLE, pharmacien de 2e classe, est nommé au *grade de pharmacien de 1re classe.*

Communication du Bureau du Congrès de 1898 aux Syndicats pharmaceutiques[1].

Béziers, le 13 Décembre 1902.

Monsieur le Président et honoré Confrère,

Contrairement à nos prévisions, il nous a été impossible de convoquer la Commission extra-parlementaire à l'époque primitivement proposée (fin Octobre).

Notre silence ne signifiait pas inactivité.

Nous avons dû différer jusqu'à la rentrée des Ecoles pour obtenir les adhésions officielles. D'autre part, plusieurs Syndicats ont attendu leurs réunions générales, jusqu'à fin novembre, pour nous envoyer leurs adhésions. Enfin, nos pourparlers avec M. Astier, et quelques-uns de ses collègues, se sont prolongés plus que nous ne le pensions.

Jusqu'à ces derniers jours, nous espérions que ces pourparlers auraient un résultat favorable aux efforts unanimes du corps pharmaceutique, et, récemment encore, M. Astier nous écrivait qu'il était tout disposé à tenir compte des vœux exprimés par les représentants autorisés des pharmaciens. Au moment où nous tentions un nouvel effort pour arriver à un accord absolu avant que le Parlement fût de nouveau saisi d'une proposition de loi sur l'exercice de la pharmacie, nous apprenions que M. Astier avait déposé, le 6 décembre, son projet antérieur, pour lequel il obtenait l'urgence et le renvoi à la Commission du Commerce, dont il est le président. Nous voulons croire encore que la conciliation est possible; nous voulons espérer encore que nous serons d'accord avec la Commission de la Chambre et son président.

Mais nous n'avons plus à différer notre réunion, qui aura lieu, à Paris, le 15 janvier prochain.

D'ici là, les derniers Syndicats retardataires peuvent nous envoyer leurs adhésions, avec ou sans commentaires, mais dans le plus bref délai.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et honoré confrère, l'expression de nos sentiments tout dévoués.

Pour le Bureau du Congrès de 1898.
Le Président : H. FORTUNÉ.

AVIS IMPORTANT. — Comme précédemment, il nous paraît de toute équité de demander à tous les Syndicats de vouloir bien contribuer aux dépenses de nos réunions, qui ne peuvent incomber à quelques Syndicats seulement. Nous vous prions instamment, M. le Président, de faire parvenir au plus tôt la souscription de votre Société à M. Vaudin, trésorier du bureau du Congrès, 58, boulevard Saint-Michel, à Paris.

[1] Il n'est pas envoyé de lettre individuelle.

Prix des médicaments fournis à l'Assistance publique à la dernière adjudication.

Eau oxygénée	20.000 litres.	0 375 le litre.
Chlor. cocaïne	12 kilogr.	652 fr. le kilogr.
Antipyrine	400 —	19 —
Oxygène	2.000 m. cubes.	3 95 le mètre cube.
Chloral	600 kilogr.	4 42 le kilogr.
Ether sulf.	4.000 —	1 12 —
Amidon	50.000 —	0 35 —
Gomme blanche	600 —	1 03 —
Huile de Ricin	2.000 —	1 14 —
Huile de foie de morue	18.000 —	1 36 —
Glycérine	56.000 —	1 27 —
Pétroléine	16.000 —	1 65 —
Eau de fleur d'oranger	8.000 —	0 44 —
Safran	40 —	71 » —
Opium	150 —	19 30 —
KBr	1.200 —	5 34 —
S.n.B.	600 —	13 27 —
Alcool, 96°.	1.000 litres	4 95 le litre.

Paris. — L. Maretheux, imprimeur, 1, rue Cassette